TRENTE-TROISIÈME ANNÉE — N° 9768 32 PAGES DERNIÈRE ÉDITION DIMANCHE 20 - LUNDI 21 JUIN 1976

EN AFRIQUE DU SUD

M. Vorster veut rétablir l'ordre « par tous les moyens »

LIRE PAGE 5

Le Monde

Fondateur : Hubert Beuve-Méry Directeur : Jacques Fauvet

1,30 F

Algérie, 1 DA ; Maroc, 1,30 dir. ; Tunisie, 180 m. ; Allemagne, 1 DM ; Autriche, 10 sch. ; Belgique, 11 fr. ; Canada, $ 0,65 ; Danemark, 2 kr. ; Espagne, 25 ptas ; Grande-Bretagne, 20 p. ; Grèce, 18 dr. ; Iran, 45 rls. ; Italie, 300 l. ; Liban, 1,25 p. ; Luxembourg, 11 fr. ; Norvège, 2,75 kr. ; Pays-Bas, 1 fl. ; Portugal, 12,50 esc. ; Suède, 2,25 kr. ; Suisse, 1 fr. ; U.S.A., 65 cts ; Yougoslavie, 10 n. din.

Tarif des abonnements page 20

5, RUE DES ITALIENS 75427 PARIS - CEDEX 09 C.C.P. 4207-23 Paris Télex Paris n° 23872 Tél. : 246-72-23

BULLETIN DU JOUR

QUELLE POLITIQUE A TAHITI ET OUTRE-MER ?

Au-delà des péripéties, parfois pittoresques, du « jeu électoral » tahitien, la démission de M. Francis Sanford, député de Polynésie française, qui fait suite à une longue période de tension à Papeete, pose un problème de fond : celui de la politique que la France entend désormais conduire outre-mer après l'accession à l'indépendance des Comores et le déblocage de la situation à Djibouti (T.F.A.I.).

De la Nouvelle-Calédonie à Saint-Pierre-et-Miquelon en passant par Tahiti, Wallis et Mayotte, cinq « possessions » françaises continuent de vivre sous le statut ambigu de « Territoire d'outre-mer » hérité de l'époque coloniale. Or si, pressée par les circonstances, la France a consenti à émanciper le T.F.A.I. et — partiellement — les Comores, il semble bien qu'en ce qui concerne ces autres « confettis de l'empire » la politique officielle soit radicalement différente.

Le socle principal du secrétariat d'Etat aux DOM-TOM est en effet de promouvoir là-bas une « départementalisation » qui est en vigueur depuis 1946 aux Antilles, en Guyane et à la Réunion. Officiellement, deux raisons justifient ce projet : le désir de faire disparaître des statuts jugés anachroniques et celui de consacrer définitivement l'appartenance de ces territoires lointains à la République française. Mais en cherchant à renforcer ainsi juridiquement les liens entre la France et ce qui reste de son empire, le gouvernement poursuit aussi des objectifs plus concrets et moins volontiers reconnus.

Il s'agit de s'assurer, pour l'avenir, l'exploitation des ressources — notamment maritimes — de ces îles parfois minuscules, mais qui bénéficient aujourd'hui, dans le cadre de la grande compétition mondiale pour l'exploitation des océans, d'une singulière « plus-value ». Les conférences internationales successives sur les droits de la mer qui aboutiront bientôt à la règle universelle des deux cents milles marins redonnent beaucoup d'intérêt à des possessions hier encore jugées négligeables. La politique française, vue sous cet angle, participe bien d'une intention « coloniale ».

Les élus autonomistes, qui voient leurs revendications brusquement contrecarrées, s'insurgent naturellement contre ces projets. Ils s'étonnent, en outre, de l'on puisse songer à « réinventer » en 1976 une départementalisation qui, depuis quarante ans, selon eux, a échoué aux Antilles. Les négociations qui ont scellé récemment la Nouvelle-Calédonie et la Polynésie française s'expliquent d'abord par cette révolte contre un retour au passé. La départementalisation, il est vrai, conduirait à peu près à coup sûr — même à Mayotte — à un durcissement des positions, et les autonomistes n'ont pas tort de craindre d'être rapidement débordés sur leur gauche par les partisans de l'indépendance.

Face à cette levée de boucliers, Paris temporise et parfois recule. A Papeete, M. Stirn vient de confirmer qu'il renonçait à son projet de statut, mais sans cesser pour autant de brandir la vieille menace du « largage ». Or, les derniers habitants de l'outre-mer seraient en droit d'attendre de la France une politique à la fois plus claire et plus généreuse. Celle qui consisterait, après s'être attaquée résolument aux archaïsmes coloniaux, policiers ou économiques qui subsistent là-bas, après avoir enfin accepté d'ouvrir largement et librement le débat politique, à restituer aux habitants des DOM-TOM non seulement le droit, mais aussi les moyens de choisir leur destin.

LA THAÏLANDE ET LE CAMBODGE VONT ÉCHANGER DES AMBASSADEURS

(Lire page 32.)

La recherche d'un règlement au Liban

MM. Giscard d'Estaing et Assad sont d'accord pour la tenue d'une « table ronde »

Le président Assad devait quitter Paris ce samedi 19 juin en début d'après-midi pour rentrer à Damas. Contrairement à certaines rumeurs, il ne pourra donc rencontrer M. Kissinger, qui arrive dimanche soir à Paris pour la réunion de l'O.C.D.E.

Avant son départ, le président syrien devait reocoutrer une dernière fois le président de la République et faire publier un communiqué qui a été longuement discuté dans la matinée. La France et la Syrie sont d'accord en tout cas pour favoriser la tenue d'une « table ronde » entre les parties concernées par la crise libanaise. Cette « table ronde » *pourrait se réunir à Paris, mais il appartiendra aux Libanais d'en décider.*

● A TEHERAN, où il séjourne, le président égyptien, M. Sadate, a déclaré à la presse que « *l'Egypte ne s'opposera pas à une participation militaire de la France aux forces arabes de sécurité au Liban si M. Elias Sarkis, le président élu, la demande* ».

● A MOSCOU, où le roi Hussein de Jordanie poursuit sa visite officielle, le souverain hachémite a exprimé, vendredi soir, en présence de M. Podgorny, son « *entier soutien* » à l'action de la Syrie au Liban. Le chef de l'Etat soviétique a insisté pour sa part sur la nécessité de « *laisser au peuple libanais le soin de rechercher lui-même les moyens de désamorcer ses problèmes* ».

● AU LIBAN, où l'évacuation des ressortissants étrangers se poursuit, progressistes et phalangistes s'attendaient samedi à une nouvelle offensive des forces syriennes.

La France et la Syrie sont d'accord pour favoriser la réunion d'une « table ronde » de la réconciliation libanaise.

Le communiqué franco-syrien qui devait être publié dans la journée de ce samedi 19 juin, au moment du départ du président syrien Hafez El Assad, ferait état d'un tel accord. Il ne proposerait pas de lieu pour une telle conférence.

Le président syrien, qui était attendu à l'Elysée peu après-midi pour faire ses adieux à M. Giscard d'Estaing, a indiqué que son objectif était de provoquer le dialogue.

De son côté, M. Ezzedine Kalak, représentant à Paris de l'Organisation de libération de la Palestine, a déclaré que l'O.L.P. était favorable elle aussi à une « table ronde » pour mettre fin à la guerre civile au Liban.

Le communiqué des entretiens Giscard d'Estaing-Assad indiquerait aussi, sous une forme qui semble avoir été longuement discutée, l'intention du gouvernement syrien de retirer ses forces du Liban lorsque certaines conditions politiques seraient remplies (cessez-le-feu effectif et remise en marche des institutions).

A Beyrouth, le chef du département politique de l'O.L.P., M. Farouk Kaddoumi, a démenti l'affirmation du président Assad selon laquelle la Syrie était intervenue au Liban à la demande, entre autres, de l'Organisation palestinienne.

Dans les déclarations qu'il a faites vendredi à Paris, le président Assad s'est efforcé de minimiser les divergences entre la Syrie et les autres pays arabes, faisant peser la responsabilité des confrontations sur « *certains éléments de la résistance palestinienne* » et disant son espoir que les Arabes règlent « *collectivement* » la crise libanaise.

Après un second tête-à-tête vendredi matin avec M. Giscard d'Estaing, le président Assad a visité le central téléphonique des Tuileries (la Syrie a commandé en France pour 700 millions de francs de centraux du même type). Le président syrien a été reçu à déjeuner par M. Chirac et les deux délégations ont tenu dans l'après-midi une séance plénière.

Vendredi soir, M. Hafez El Assad a offert à l'hôtel Marigny, sa résidence, un dîner en l'honneur du président de la République, Y s'assistaient notamment parmi les membres du gouvernement MM. Chirac, Poniatowski, Lecanuet, Sauvagnargues, d'Ornano, Raymond Barre ; MM. Alain Peyrefitte et Edgar Faure, présidents du Sénat et de l'Assemblée nationale ; M. Ceyrac, président du C.N.P.F., ainsi que M. Bedjaoui, ambassadeur d'Algérie et doyen des ambassadeurs arabes à Paris.

(Lire la suite page 2.)

Une mise en garde de l'O.C.D.E. contre les dangers d'une reprise trop vigoureuse

La réunion annuelle à l'échelon des ministres du conseil de l'O.C.D.E. (les dix-neuf pays d'Europe occidentale ainsi que les Etats-Unis, le Canada, le Japon, l'Australie et la Nouvelle-Zélande) se tiendra à Paris, au château de la Muette, lundi 21 et mardi 22 juin, sous la présidence de M. Panayis Papaligouras, ministre grec de la coordination et du plan. Quatre sujets sont inscrits à l'ordre du jour. Le plus important, qui sera examiné mardi, a trait à la définition d'une stratégie économique commune dont le but est d'encourager les gouvernements des pays industrialisés à modérer le rythme de la reprise, et à ne pas attendre avant 1980 le retour à une situation de plein emploi. Dans le cas contraire, le risque serait grand, estiment les économistes de l'O.C.D.E., de retomber dans l'inflation, qui conduirait inévitablement à une nouvelle récession.

Les débats sur les deux premiers sujets inscrits à l'ordre du jour des travaux du château de la Muette devraient ainsi se terminer dès lundi soir. L'un est relatif aux sociétés multinationales et devrait aboutir à l'adoption d'une déclaration en trois parties, fruit d'un travail qui a duré plus d'une année et auquel ont été associés milieux professionnels et représentants des mouvements internationaux de syndicats. Ces travaux ont reçu peu d'échos en France, mais ont déjà été largement commentés dans les pays anglo-saxons. La déclaration comprendrait l'énoncé d'un certain nombre de normes formant une sorte de code de bonne conduite auquel les sociétés multinationales seraient invitées à se conformer en matière de concurrence, de fiscalité, de publicité des moyens employés pour conquérir les marchés, etc.).

Aux obligations des sociétés correspondrait l'engagement pris par les Etats membres de leur octroyer le « traitement national » (même régime juridique, fiscal, douanier, etc. que les sociétés nationales).

Les ministres s'entretiendront également lundi des suites à donner à la conférence de la CNUCED à Nairobi et, d'une façon générale, du dialogue à continuer avec les pays en voie de développement. Beaucoup de pays développés sont convaincus qu'il faut reprendre l'initiative américaine qui a connu à Nairobi un mauvais sort et qui vise à créer une banque internationale des ressources destinée à financer ou à garantir des projets d'investissement relatifs à l'exploitation des matières premières. L'idée sous-jacente à cette proposition est que les politiques de plus en plus nationalistes des pays du tiers-monde risquent de décourager les capitaux étrangers et qu'il convient en conséquence de mettre sur pied des mécanismes nouveaux. Le but est à la fois de prévenir dans les pays consommateurs l'apparition de goulets d'étranglement dus à l'insuffisance de la production des matières premières et à assurer aux pays producteurs l'augmentation de leurs recettes d'exportation.

PAUL FABRA.

(Lire la suite page 29.)

La fin de l'empire Prouvost

Un communiqué officiel a confirmé, vendredi 18 juin, le rachat par la Librairie Hachette de plusieurs des titres du groupe Prouvost, dont « Paris-Match ».

Il y a des situations qui justifient les clichés, et, dans le monde de la presse, M. Jean Prouvost s'était taillé ce qu'il faut bien appeler un empire.

Pour faire un empire, il faut un empereur ; il l'était. Des marchands, il n'en manquait pas. Des victoires et des défaites ; ces victoires, comme ces défaites, portent des noms de journaux : *Paris-Midi, Paris-Soir, Match, Marie-Claire, Télé 7 jours.*

La dernière grande guerre fut menée contre la télévision, cette colossale machine à transformer les lecteurs en voyeurs. Elle fut marquée par la chute de *Paris-Match* (huit cent mille acheteurs perdus en quinze ans) et l'ascension de *Télé 7 jours*, désormais solide numéro un de la presse française.

Pour parachever l'histoire, il fallait les adieux de Fontainebleau. C'est, ou le verra, chose faite aujourd'hui.

Là s'arrêtent les comparaisons, même si les rédacteurs, les cadres et les employés revendiquent le titre de « grognards ».

***

Dans sa quatre-vingt-douzième année, M. Jean Prouvost prend sa retraite. Plus que l'âge, ce sont les dures lois de l'économie et de la finance qui l'y contraignent. Déjà, il y a plus d'un an, il lui fallut vendre *le Figaro* à M. Robert Hersant. Au moment où il allait enfin pouvoir rêver seul sur le quotidien du Rond-Point, essayer de démontrer que les fulgurants succès de *Paris-Midi* et de *Paris-Soir* pouvaient, trente ans après, se renouveler, il dut capituler devant l'opposition des journalistes et devant les charges financières dues au rachat trop rapide des parts de M. Ferdinand Béghin, son ancien associé.

Aujourd'hui tout est consommé. La Librairie Hachette, longtemps en concurrence avec d'autres acheteurs, et notamment avec M. François Michelin, devient seul propriétaire de *Télé 7 Jours* lollo détenait déjà 50 % des actions), de *Paris-Match* et de *Presses*. Les publications féminines seront regroupées sous la houlette des petites-filles de M. Jean Prouvost, qui feront probablement appel à un partenaire industriel et financier.

Ainsi va la presse. Presse-industrie et presse-marchandise, au rythme des transactions actuelles, de celles qui sont chuchotées. La France n'aura bientôt plus rien à envier à la République fédérale d'Allemagne, là où règne M. Springer, qui contrôle à lui seul 40 % du marché des quotidiens et 80 % de la presse du dimanche. Il suffirait qu'un jour les banques, ces intangibles mariées, unissent les destinées de la Librairie Hachette et de M. Robert Hersant.

JACQUES SAUVAGEOT.

(Lire nos informations page 11.)

Plus de quarante millions d'Italiens sont appelés aux urnes dimanche et lundi

Pour la huitième fois depuis 1946, les Italiens (après de quarante et un millions d'électeurs) élisent, les 20 et 21 juin, les membres de la Chambre des députés et du Sénat. Une partie d'entre eux devront voter également pour des municipalités ou des assemblées provinciales, tandis que les Siciliens désigneront en outre l'assemblée régionale. C'est la seconde fois depuis qu'il est devenu chef de l'Etat, à la fin de 1971, que M. Giovanni Leone, après avoir dissous le Parlement, a convoqué les électeurs un an avant l'échéance normale.

Qui aura la majorité relative, la démocratie chrétienne ou le parti communiste ? C'est à ce choix — qui a pris un peu une allure de référendum — que s'est progressivement ramené l'enjeu de cette consultation. Cependant, entre les deux grands partis de masse, le parti socialisto est en position d'arbitre.

Les bureaux de vote fermant le 21 juin à 14 heures, les résultats définitifs ne seront connus que le 22 dans la matinée.

LE SOUCI D'EXISTER

par CARLO MAURIZI (*)

L'opinion s'interroge sur la situation internationale de l'Italie *après* les prochaines élections. Dans l'OTAN ou hors de l'OTAN ? Dans l'Europe ou hors de l'Europe ? Ces questions ne sont pas nouvelles. Elles font écho à celles qui étaient exprimées en termes analogues en 1870, 1915, 1939. Elles révèlent en transparence un vieux soupçon sur la crédibilité internationale d'un pays qui a fait don au lexique politique de mots tels que *machiavélisme, imbroglio, combinazione, aggiornamento* ; d'un pays infidèle qui aurait traversé quatre-vingts ans de l'histoire de l'Europe, de *1860* à 1940, faisant la guerre aux côtés des ennemis d'hier et contre les alliés de demain.

Nous ignorons où sera l'Italie à la fin des années 70, mais nous avons l'impression que ces questions cachent une vision partielle et injuste de son histoire, un jugement hâtif et sommaire sur les problèmes qu'elle a tenté de résoudre dès les premières années après son unité.

L'Italie venait à peine d'être constituée qu'elle était déjà hantée par deux sentiments qui seront les *leitmotive* de son histoire nationale : la conscience de sa précarité et le désir de manifester et de justifier sa propre existence. Préoccupations contradictoires parce qu'elles la contraignent à assumer des attitudes opposées, mais en même temps complémentaires parce qu'elles procèdent d'une même incertitude angoissante sur le destin d'une aventure miraculeusement terminée dans l'espace d'un antre 1859 et 1860, dans l'indifférence générale des grandes masses paysannes qui constituaient à l'époque la vaste majorité du pays.

(Lire la suite page 3.)

(*) Historien de la diplomatie italienne.

Cérésole
JOAILLIER-HORLOGER 16 RUE ROYALE PARIS 8e
présente la collection complète Rolex Oyster.

Rolex Oyster GMT - Master
ROLEX
GENÈVE
Une Rolex mérite le prestige dont elle jouit.

AU JOUR LE JOUR

MAMMA ROMA

Il y a à Rome une vieille louve qui a déjà pas mal fait parler d'elle depuis deux mille cinq cents ans. Cette bestiole a fait les quatre cents coups, semé ses petits aux quatre coins de la Méditerranée, engendré des papes en tous genres, accouché d'actrices à lunettes noires, de romanciers magiciens, qui lui ont renvoyé une image d'Arlequin tragique, à travers un vaste miroir naturel déployé entre la dolce vite et le Désert des Tartares.

Certains espèrent, et d'autres espèrent, que Mamma Roma accouchera cette fois de l'inamovible Romulus et de Berlinguer. Pour tous les Italiens, c'est l'Aventure. Et l'Aventure était un beau film.

BERNARD CHAPUIS.

LE FESTIVAL DE TACHKENT

Des réalisateurs venus de trois continents

Consacré aux cinémas d'Asie, d'Afrique où d'Amérique latine — qui ne se confondent pas forcément avec les cinémas du tiers-monde, — le Festival de Tachkent, quatrième du nom, qui vient d'avoir lieu dans la capitale de l'Ouzbékistan, a réuni une affiche tout à fait impressionnante : plus de quatre-vingts pays de trois continents, une trentaine de films de long métrage présentés officiellement, dix fois plus sans doute hors festival, dans les différentes salles de la ville, des centaines de documentaires. Un marché du film en pleine ascension...

Dans cette énorme ville de plus d'un million et demi d'habitants, où les ruines du tremblement de terre d'il y a dix ans ont laissé la place à des constructions modernes harmonieusement disposées au milieu des arbres et des massifs de roses, où un métro va être inauguré l'année prochaine, mais où l'on va sans dans la « vieille ville » ce qui avait échappé au cataclysme, l'Orient n'est déjà plus le même. L'islam laïcisé la place à Lénine, mais la plupart des Ouzbeks ont toujours sur la tête la petite calotte carrée noire brodée de blanc, « par habitude », disent-ils. Comme partout en Orient, les familles de sept, neuf enfants ne sont pas rares et l'on pouvait voir jusque dans la salle du festival des mères entourées de leurs petits en bas âge, patienter devant une production du Bangladesh ou de Sri-Lanka...

NICOLE ZAND.

(Lire la suite page 11.)

PROCHE-ORIENT

L'ÉVOLUTION DE LA SITUATION AU LIBAN ET LA VISITE A PARIS DU PRÉSIDENT SYRIEN

Progressistes et phalangistes s'attendent à une nouvelle offensive

L'inquiétude se manifestait samedi 19 juin, à Beyrouth, dans les deux camps antagonistes quant à l'imminence d'une nouvelle offensive syrienne de grande envergure.

La radio progressiste a laissé entendre que les hostilités pourraient s'intensifier dès le retour du président syrien Assad de son voyage en France. La radio phalangiste a, elle aussi, envisagé l'éventualité d'une reprise des combats, précisant que ceux-ci prendraient cette fois une nouvelle tournure, et se dérouleraient sur de nouveaux fronts.

L'évolution de la situation sur le terrain donne, en effet, l'impression que les forces en présence cherchent à conquérir des points stratégiques.

Des combats se sont ainsi déroulés vendredi dans la montagne et sur la côte entre Syriens et progressistes, tandis que des duels d'artillerie se produisaient dans la banlieue nord-est de Beyrouth entre progressistes et miliciens phalangistes.

L'artillerie syrienne, apprend-on de source progressiste et phalangiste, a pilonné la ville de Saïda, tandis que l'aviation intervenait contre les camps palestiniens d'Ain-El-Helcueh et Mieh-Mieh, dans la banlieue de Saïda.

Dans la montagne, les forces syriennes ont continué leur offensive contre les villages tenus par les progressistes : après avoir atteint jeudi les localités de la région du Chouf, les Syriens ont bombardé vendredi le village d'Ain-Zarqa, selon la radio progressiste, tandis que le village d'Ain-Toura était bombardé par les forces conservatrices libanaises.

Dans la banlieue nord-est de Beyrouth, les forces phalangistes se sont déployées autour de l'enclave musulmane de Nabaa et du camp palestinien de Tall-El-Zaatar, laissant présager, selon la radio progressiste, une offensive militaire contre ces deux localités, situées aux points de jonction de la montagne libanaise et de la zone chrétienne de Beyrouth.

Un porte-parole phalangiste a cependant démenti cette dernière information et a soutenu que, au contraire, son parti envisageait de réduire les effectifs de ses miliciens dans les secteurs de Tall-El-Zaatar et de Nabaa.

Enfin, la force de paix interarabe, dont les premiers contingents étaient attendus, selon les progressistes, le vendredi 18 juin, à Beyrouth, n'est toujours pas arrivée, et l'on ignore à quelle date elle entrera au Liban.

L'aéroport de la capitale, qui devait rouvrir précisément pour accueillir les « casques verts », est resté fermé, et de violents combats se sont déroulés dans ce secteur, dans la nuit de jeudi à vendredi, entre les forces palestino-progressistes et les unités syriennes qui contrôlent l'aéroport.

« LES SYRIENS DEVRAIENT S'ABSTENIR D'INSTALLER DES FUSÉES SOL-AIR AU LIBAN », déclare le général Dayan.

Tel-Aviv (A.F.P.). — Les Syriens devraient fournir des preuves concrètes de leur bonne foi, de leur volonté de ne pas franchir la « ligne rouge » fixée par Israël, a déclaré en substance le général Dayan dans une interview publiée le vendredi 18 juin par *Yedioth Aharonot*.

L'une de ces preuves « concrètes » que devrait donner Damas, a ajouté l'ancien ministre israélien de la défense, serait de s'abstenir d'installer des batteries de fusées sol-air, qui ne sont pas nécessaires à leur intervention au Liban. Si les Syriens installaient de tels engins, a-t-il dit, Israël devrait intervenir pour les neutraliser.

Pour le général Dayan, d'autre part, seule la présence de contingents américains et soviétiques, entre Israël et ses voisins arabes, pour un temps illimité, constituerait une garantie valable pour un accord mettant fin à l'état de guerre au Proche-Orient. Dans le cas d'un tel accord, l'ancien ministre de la défense approuverait la cession à la Syrie de deux villages situés à proximité de Kuneitra.

Des armes sont débarquées à l'aéroport de Beyrouth

Selon un témoin oculaire, cité par l'A.F.P., plusieurs hélicoptères se posent tous les jours à l'aéroport de Beyrouth pour débarquer des armes et des munitions destinées aux forces syriennes. L'O.L.P. a adressé, vendredi, un appel à tous les gouvernements arabes, leur demandant d'accélérer la mise en place de la force interarabe destinée à remplacer les forces de Damas.

M. Yasser Arafat, pour sa part, a déclaré à Abou-Dhabi : « *La conspiration impérialiste américano-sioniste ne vise pas seulement la résistance palestinienne mais la nation arabe tout entière, y compris les peuples égyptien et libanais.* » — (*A.F.P., U.P.I., Reuter.*)

MM. Giscard d'Estaing et Assad sont d'accord pour la tenue d'une « table ronde »

(*Suite de la première page.*)

Quittant l'Elysée, vendredi 18 juin, après un second tête-à-tête avec M. Giscard d'Estaing, le président syrien avait déclaré : « *En tant qu'Arabes, nous sommes devenus capables de régler collectivement la crise libanaise et nous espérons y parvenir* » C'est à cette condition, selon lui, qu'il sera possible « *d'éviter l'internationalisation* » du conflit.

Evoquant les relations de la Syrie avec les autres Etats arabes et les Palestiniens, M. Assad a dit :

« *Autant que je le sache, il n'y a rien eu de grave entre nous. Il n'y a pas eu de confrontation semblable entre les pays arabes. Ce qui est survenu au Liban s'est passé entre certains éléments de la résistance palestinienne. C'est une péripétie que l'on peut surmonter.* » Le président syrien a encore affirmé qu'il n'y « *a aucun problème entre la Syrie et quelque élément que ce soit de la résistance palestinienne.*

» *Les différends se sont élevés entre diverses organisations de fedayin et non entre la Syrie et une organisation palestinienne quelconque. (...)* »

« *A un certain moment*, a dit le président syrien, *nous avons préféré qu'il n'y ait pas d'arabisation du problème libanais. Nous pensions alors que la conjoncture arabe à cet instant-là ne permettait pas de rechercher sérieusement et positivement une solution à la crise libanaise.*

» *Peut-être la crise libanaise a-t-elle évolué à tel point que tous les Arabes ont été forcés au libanisme pour surmonter les autres problèmes moins importants.* »

Le président syrien a rendu hommage également aux efforts déployés par la France afin de contribuer au règlement de la crise libanaise.

Il a précisé que Syriens et Français s'étaient tenus en contact permanent et continuaient à le faire à ce sujet.

Parlant vendredi soir sur Antenne 2, le président syrien a déclaré que, durant les derniers jours, « *il y a eu des contacts entre les différentes factions, au Liban, qui indiquent la nécessité, l'importance d'un dialogue politique. Autant que je le sache, quelques parties sont arrivées à s'entendre sur la nécessité de s'asseoir autour d'une « table ronde » sous la présidence du président élu Elias Sarkis* ».

« *C'est pourquoi*, a poursuivi le président Assad, *nous avons déployé un effort politique au Liban et c'est pour cela aussi que nous sommes actuellement au Liban : pour mettre le fusil de côté et avoir recours au dialogue politique afin de parvenir à une solution aux problèmes.* »

Comme on lui demandait s'il n'avait pas risqué un « coup de poker » au chef de l'Etat syrien répondu : « *Je ne sais pas jouer au poker et je n'ai pas l'intention d'apprendre ou de jouer à ce jeu. Tout ce qui nous intéresse, c'est que les affrontements cessent au Liban et que la guerre s'arrête de couler. Tout ce qui nous importe, c'est la stabilité, la sécurité et la sauvegarde de son indépendance et de son intégrité territoriale.* »

L'O.L.P. dément qu'elle ait demandé à la Syrie d'intervenir militairement

M. Farouk Kaddoumi, chef du département politique de l'O.L.P., a démenti le vendredi 18 juin que l'O.L.P. ait demandé l'intervention militaire de la Syrie au Liban.

Se référant implicitement aux déclarations faites jeudi soir à Paris par le président Assad, selon lesquelles la Syrie était intervenue au Liban à la demande de toutes les parties, y compris de l'O.L.P., M. Kaddoumi a déclaré : « *L'O.L.P. n'a jamais demandé ou acquiescé à l'entrée des forces syriennes au Liban.* »

« *Dans le passé*, a ajouté M. Kaddoumi, *l'O.L.P. en accord avec les parties libanaises concernées, avait favorablement accueilli l'initiative politique syrienne. Mais dès le début de l'intervention militaire, il y a un mois, dans la Masnaa, région libanaise limitrophe de la Syrie, rapidement suivie et catégoriquement déclaré son opposition à cette intervention.*

« *Cette position avait fait suite à diverses démarches politiques auprès des responsables syriens, au cours desquelles les responsables palestiniens avaient continuellement mis l'accent sur les conséquences néfastes de toute intervention militaire syrienne au Liban.* »

Cette déclaration a été transmise à l'A.F.P. par M. Ezzedine Kalak, le représentant de l'O.L.P. à Paris.

M. Kalak a tenu lui-même une conférence de presse vendredi, dans laquelle il a déclaré que son organisation « *accueille favorablement toute contribution française à la recherche d'une solution politique au Liban, comme, par exemple, l'organisation d'une « table ronde » à Paris* ».

Soutien à une initiative politique de la France

Le représentant de l'O.L.P. a précisé : « *Une table ronde entre les parties concernées par la crise libanaise est acceptable par l'O.L.P. si elle vise à mettre un terme aux combats et à rétablir la paix au Liban.* »

En ce qui concerne la proposition française de contribuer à un dispositif de renforcement du cessez-le-feu, M. Kalak a déclaré : « *Nous sommes contre l'internationalisation de la crise libanaise, et nous sommes convaincus que la paix ne peut être réglée au Liban ouant que toutes les parties concernées ne parviennent à un accord politique.* »

Le représentant de l'O.L.P. a souligné que « *dans le passé la France avait pris des initiatives positives en faveur de la cause palestinienne et de la reconnaissance de l'O.L.P. Nous espérons*, a-t-il ajouté, *qu'en dépit des événements au Liban la France poursuivra ses initiatives en faveur de la cause du peuple palestinien* ».

LE P.C.L. LANCE UN APPEL A TOUS LES PARTIS COMMUNISTES

M. Nicolas Chaoui, secrétaire général du parti communiste libanais, a adressé, le 15 juin, une lettre à tous les partis communistes pour leur demander de manifester leur solidarité contre l'intervention syrienne au Liban. Dans cet appel, M. Chaoui écrit notamment : « *Les dirigeants syriens apparaissent au grand jour comme les instruments parfaits de l'impérialisme sont ils étaient devenus, de concession en compromission, les complices et qui se propose de liquider ou, du moins, d'affaiblir la résistance palestinienne et le mouvement patriotique et progressiste libanais, qui constitue l'obstacle le plus sérieux à l'établissement de la pax americana et à la liquidation définitive de la cause palestinienne.* » (...).

« (...) *Contrairement aux allégations des dirigeants damascènes, l'intervention militaire syrienne est venue porter un coup sérieux aux chances d'une solution authentiquement libanaise.*

» *Assurés de la bénédiction à peine voilée de l'impérialisme américain et des milieux atlantiques, plus particulièrement la France de Giscard d'Estaing, et du silence bienveillant et complice d'Israël, les dirigeants syriens ont recouru également à une couverture arabe.* (...) »

Q. — Pourquoi les troupes syriennes se sont-elles dirigées vers tel ou tel secteur ?

R. — *Les forces syriennes sont intervenues à la demande de tous les Libanais, de toutes les autorités légales et de tous les patriotes.*

Q. — Pourquoi M. Kalak représentant de l'O.L.P. à Paris a-t-il affirmé que l'O.L.P. n'avait jamais demandé l'intervention syrienne ?

R. — *M. Kalak n'a pas été précis dans sa mise au point. Il y a eu des appels des organisations de résistance palestiniennes à l'aide syrienne, notamment lors du siège du camp palestinien de Tell-El-Zaatar et de la Quarantaine* (1).

Q. — Pourquoi les troupes syriennes sont-elles entrées dans l'Arcoun (Sud-Liban) où il n'y avait pas de combats ?

R. — *Nos troupes sont à Saïda, à Sofar sur tout le Beyrouth.*

Q. — Les troupes syriennes ont-elles attaqué les forces palestiniennes ?

R. — *C'est faux. Elles n'ont pas mené d'offensives. Ce sont les Palestiniens qui ont attaqué deux sièges de la Saïka et des organisations palestiniennes prosyriennes. Les informations sur les bombardements de camps palestiniens par des avions syriens sont des mensonges.* »

(1) Le siège des camps palestiniens par les milices conservatrices s'est produit en janvier 1976. A cette époque, des éléments de l'A.L.P. (Armée de libération de la Palestine), stationnés en Syrie, avaient pénétré au Liban.

LE MINISTRE DE L'INFORMATION SYRIEN : un tournant dans les relations entre Paris et Damas.

De son côté, donnant une conférence de presse pour les journalistes français et arabes, M. Ahmed Iskandar, ministre syrien de l'information, déclarant que la visite du président Assad représentait « *un grand tournant historique dans les relations entre les deux pays* », a ajouté : « *Les deux présidents ont exprimé des points de vue identiques sur tous les sujets évoqués. L'atmosphère qui a entouré les entretiens a été empreinte d'une réelle amitié.* »

Au sujet de la proposition française d'organiser une « table ronde », M. Iskandar a répondu : « *Nous avons toujours l'espoir qu'une telle conférence se réalisera. Nous faisons des efforts pour créer une atmosphère propice à une telle réunion et nous espérons que ces efforts seront couronnés de succès. En effet, cette conférence exige une atmosphère nouvelle pour la sécurité, le calme et la stabilité. Si les pays arabes s'accordent sur ce principe fondamental ; une telle atmosphère créée, la conférence pourra s'ouvrir. La question du lieu n'est pas la plus importante.* »

« *Les conditions pour une telle table ronde ont été prévues aussi par le Conseil de la Ligue arabe réuni au Caire. Nous pensions que des efforts sans limites de M. Riad pour assurer le succès de la mission de la Ligue arabe. Le Liban fera tout ce qu'on lui demandera et tout ce qu'elle sera en mesure d'accomplir.* » « *Cependant*, a indiqué M. Iskandar, *il ne peut y avoir de table ronde tant qu'il n'y aura pas de cessez-le-feu.*

Voici les autres passages principaux de la conférence de presse du ministre syrien.

QUESTION. — *Y a-t-il un calendrier prévu pour le retrait des forces syriennes ?*

REPONSE. — *La présence des forces syriennes est en rapport avec la pression ou l'effort pour obtenir une solution politique.*

« LA SYRIE LIBÉRERA LE PEUPLE IRAKIEN DE LA TYRANNIE » affirme le frère du président Assad

Damas (*Reuter*). — « *La Syrie (...) libérera le peuple, traîtreusement par le pouvoir tyrannique qui l'opprime* » a déclaré, le vendredi 18 juin, M. Rifaat Assad, frère du chef de l'Etat syrien, et l'un des principaux dirigeants du parti Baas.

M. Rifaat Assad, qui est également le commandant des « *brigades de défense* » composées de quelque vingt-cinq mille hommes, a ajouté que Damas saurait régler leurs comptes à « *tous les idiots du régime irakien* ». Les propos de M. Assad, tenus au cours d'une conférence à l'université de Damas, ont été reproduits par l'agence de presse officielle SANA. Il a encore déclaré :

« *L'occasion est à notre portée maintenant, plus que jamais. Nous débarrasserons les Arabes de leurs ennemis intérieurs et des conspirateurs comme les dirigeants de Bagdad. Au moment où les forces armées syriennes laissent leur devoir panarabe en arrêtant les combats au Liban, les forces du révisionnisme de Bagdad ont effectué des mouvements très pressants suspects vers les frontières de la Syrie. Nous les assurons que la Syrie se sent plus forte que jamais pour contrer tous les complots.* »

Le président Ford « supervise personnellement » l'évacuation des ressortissants américains

L'évacuation des ressortissants occidentaux désirant quitter le Liban se poursuit à Beyrouth, et le convoi organisé par l'ambassade de Grande-Bretagne, qui avait quitté la capitale libanaise, vendredi matin 18 juin, est arrivé sans incident à Damas après un voyage de sept heures.

Un autre convoi, également organisé par l'ambassade britannique, devait quitter ce samedi matin Beyrouth-Ouest (secteur tenu par les forces progressistes) à destination de Damas.

Quelques minutes avant l'heure prévue, le départ a dû être renvoyé à dimanche matin, l'escorte palestinienne ne pouvant assurer la sécurité du convoi en raison de la situation militaire aux environs de Beyrouth. Alors que mille sept cents places étaient disponibles à bord de cinquante autobus, les candidats au départ n'étaient samedi matin, que trois cents, dont la moitié environ d'Américains.

Le porte-parole de l'ambassade des Etats-Unis a déclaré à ses compatriotes : « *Ce convoi sera le dernier organisé sur une base internationale. Faites donc en sorte de le prendre.* »

Le nombre relativement modeste des départs volontaires contraste avec l'ampleur des préparatifs ordonnés, vendredi, à Washington. Le président Ford a annulé un déplacement électoral dans l'Iowa, où il devait mener un débat avec M. Reagan devant la convention locale du parti républicain. Il n'a pas réuni moins de quatre fois en trois jours, pour « *superviser personnellement* » l'évacuation des citoyens américains au Liban, ses conseillers en matière de sécurité. Notre correspondant à Washington estime que cette « *priorité donnée avec ostentation à ces obligations présidentielles* », ainsi que sa décision d'assister ce samedi à l'arrivée aux Etats-Unis des corps des deux diplomates assassinés, devraient « *favoriser M. Ford auprès des candidats non engagés qu'il tente de rallier dans sa lutte contre M. Reagan* ». Toutefois, ce branle-bas de combat à la Maison Blanche pourrait également s'expliquer, selon l'agence UPI, par la conviction des dirigeants américains qu'une offensive générale syrienne sur Beyrouth est imminente. Un porte-parole du Pentagone a rappelé vendredi que « *des éléments de la VI^e flotte se trouvent encore en position d'aider à l'évacuation des Américains du Liban si cela s'avérait nécessaire* ».

Poursuivant son enquête sur les circonstances de l'assassinat des diplomates américains, la résistance palestinienne a assuré, vendredi, avoir procédé à de nouvelles arrestations de suspects.

● *Un registre de condoléances* à la mémoire de Francis Meloy et des autres victimes de l'assassinat du 16 juin a été ouvert, vendredi, à la chancellerie de l'ambassade des Etats-Unis, 2, avenue Gabriel, Paris-8e. Il sera à la disposition du public lundi 21 juin de 9 heures à 18 heures.

Les bagages nylon de Lancel.

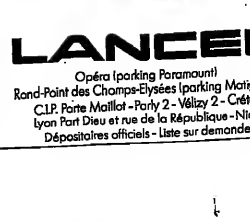

LANCEL

Opéra (parking Paramount)
Rond-Point des Champs-Elysées (parking Matignon)
C.I.P. Porte Maillot - Parly 2 - Vélizy 2 - Créteil
Lyon Part Dieu et rue de la République - Nice
Dépositaires officiels - Liste sur demande

DUPRADEL

LA VISITE DU SOUVERAIN JORDANIEN A MOSCOU

Le roi Hussein et M. Podgorny défendent des positions contradictoires concernant l'engagement syrien

De notre correspondant

Moscou. — Embarrassant manifestement ses hôtes soviétiques, le roi Hussein de Jordanie s'est livré vendredi soir 18 juin au Kremlin à une vibrante défense de l'intervention syrienne au Liban. Le souverain hachémite, qui a prononcé un bref discours à l'issue du dîner que venait d'offrir en son honneur M. Podgorny, a également exalté la rapprochement intervenu entre Damas et Amman. « *Nous voudrions, a-t-il dit, que ce processus se développe sous une forme exemplaire pour tous nos frères. Le coordination des actions et l'intégration qui sont en cours entre le Jordanie et la Syrie doivent aboutir, en fin de compte, à l'affirmation de liens historiques et naturels entre nous, liens qui existaient dans le passé et qui continueront d'exister dans l'avenir.* »

Le roi a ajouté : « *Nous soutenons entièrement la Syrie pour les efforts nationaux au humanitaires qu'elle déploie au Liban frère, depuis le début de la tragédie qui affecte ce pays. Ce soutien procède non seulement de nos relations privilégiées, mais aussi de notre conviction que la Syrie est hostile à tout sele complot visant à diviser l'unité du peuple libanais, à le démembrer, à menacer la sécurité et l'indépendance du pays.* »

Les déclarations du roi Hussein sont en contradiction, c'est le moins qu'on puisse dire, avec celles faites, quelques instants plus tôt, par M. Podgorny. Ce qui explique sans doute que, l'agence Tass n'ait pas jugé bon de les reprendre dans son service à destination de l'étranger. Après avoir mis en cause « *le réaction intérieure libanaise, l'ingérence étrangère, l'impérialisme dans les affaires du Liban* », M. Podgorny avait affirmé : « *L'Union soviétique se prononce résolument pour l'arrêt de la guerre fratricide au Liban, pour le maintien de son intégrité, de sa souveraineté et de son indépendance. Il faut laisser le coin au peuple libanais de rechercher lui-même les moyens de désamorcer les problèmes aigus apparus sur son sol. Les intérêts de la paix sur de la sécurité au Proche-Orient exigent que les forces qui font face à l'agression israélienne sortent de la crise libanaise non pas établies et divisées mais renforcées et unies.* »

Il a ajouté à l'intention du roi Hussein, qui n'e, à aucun moment, évoqué l'O.L.P. dans son discours : « *Résoudre le problème du Proche-Orient sur le dos des Palestiniens et au détriment de leurs intérêts est impossible.* » On peut penser que ce dernier éventuellement s'adressait seulement au roi de Jordanie, responsable des massacres des Palestiniens survenus en 1970 dans son royaume, mais aussi au président Assad, dont les troupes poursuivent leur intervention au Liban.

Ainsi se confirme la soutien croissant qu'apporte l'Union soviétique à l'Organisation de la libération de la Palestine. Il y e quelques jours seulement est arrivé à Moscou le délégué permanent de l'O.L.P. Un accord de principe était réalisé entre les Soviétiques et les Palestiniens depuis de nombreux mois. Il est significatif que les derniers obstacles à l'ouverture d'un bureau officiel de l'O.L.P. à Moscou aient été levés en pleine crise libanaise. Dans un premier exide, le délégué de l'O.L.P. à Moscou ne sera accrédité qu'auprès du comité soviétique de solidarité afro-asiatique. Telle avait été la situation réservée à la délégation sud-vietnamienne à Moscou jusqu'à la création d'un gouvernement provisoire du Vietnam du Sud.

JACQUES AMALRIC.

Les dirigeants des ... des le...

Le nouvel alb... OB... ET CO... DARGAUD...

EUROPE

LA FIN DE LA CAMPAGNE ÉLECTORALE EN ITALIE

Les dirigeants des partis s'inquiètent déjà des lendemains du scrutin

De notre correspondant

Rome. — La fin de la campagne électorale est accueillie en Italie avec soulagement. Trop de violences et d'alertes à la bombe ont marqué les quarante derniers jours pour que le vote de dimanche n'apparaisse comme une délivrance au moins provisoire. Ce qui fut, au-delà des fusillades et des attentats, le caractéristique principale de cette campagne : la tension silencieuse et l'incertitude demeurent. Cependant, unanimes pour une fois, les Italiens sont persuadés que les prochaines semaines seront difficiles, quel que soit le résultat du scrutin.

Ouverte après quatre mois de crise, la bataille politique pour les élections ne se clôt donc pas vraiment. On sait déjà qu'aucun des deux grands partis, démocratie chrétienne et communiste, n'aura la majorité absolue (ils en sont très loin) et que ni l'un ni l'autre ne peuvent compter sur des alliances sûres. On sait aussi que le redressement économique ne sera pas pour tout de suite, le gouvernement restera faible et le cadre politique incertain. Bref, malgré l'importance qu'on lui attache, le vote n'est qu'un moment d'une longue crise devenue quasi permanente depuis le début de l'année.

Bien que réduite à quarante jours (au lieu de soixante-dix) la campagne électorale a semblé interminable. Nombre d'événements ont pourtant entretenu l'intérêt des Italiens qui, hommes et femmes, se sont souvent passionnés pour ce scrutin. Chez le coiffeur la politique détrônait le football ; en autobus on lisait le journal pardessus l'épaule du voisin ; dans un petit restaurant de Rome, l'autre soir, le serveur annonçait les clients en ces termes : *« Mangez vite ragazzi, mangez vite, après le 20 juin c'est vous qui ferez la vaisselle ! »*

Sans compter les nouvelles les plus inattendues : untel avait déjà ses billets d'avion pour l'étranger ; un autre venait de vendre ou déloger ses locataires pour occuper le seul appartement qui lui restait. *« Ne sortez pas dimanche et lundi ! »* conseillaient certains, tandis que le correspondant du *Monde* recevait le 18 juin un appel téléphonique de prétendues brigades rouges l'enjoignant de verser 5 millions de lires au plus vite. *« Il vaut mieux ne pas affoler aussi fantaisistes chaque jour »*, nous dira, courtois et rassurant, un membre de la brigade antiterroriste.

Outre les violences et les rapts, les événements marquants de cette campagne peuvent être classés sous trois rubriques : l'entrée en scène de nouveaux candidats souvent comme « indépendants » sur les listes des partis ; l'intervention de l'épiscopat et du pape en personne dans le débat politique ; l'étonnante remontée de M. Amintore Fanfani qui a dominé la campagne démocrate-chrétienne en lui donnant une nette coloration de droite.

Trois facteurs différents mais tous marqués par la question centrale de cette campagne : le P.C. sera-t-il associé au gouvernement — tout ou moins à la majorité — après les élections ? Question tellement dominante qu'on a pu qualifier le scrutin de *« référendum pour ou contre les communistes »*. En s'indignant, ceux-ci ne faisaient que renverser les propositions et encourageaient un référendum sur le maintien de *« l'hégémonie démocrate-chrétienne »*, après trente années de pouvoir ininterrompu.

Deux types de nouveaux candidats ont entretenu l'attention. Des industriels d'abord qui se sont présentés sur les listes des petits partis laïcs, votre — comme le plus célèbre d'entre eux M. Umberto Agnelli — sous la bannière de la démocratie chrétienne. Puis des personnalités « indépendantes » que le parti communiste a réussi à attirer. L'une d'elles, M. Altiero Spinelli, commissaire aux Communautés européennes, a troublé les milieux du Marché commun.

Qui arrivera le premier ?

D'autres — comme MM. Raniero La Valle ou Piero Pratesi — ont, par leur catholicisme affiché, profondément ému l'Eglise et sa hiérarchie. Celle-ci n'est alors engagée dans la bataille, un peu plus sans doute qu'elle ne le prévoyait au départ. Ses propos étaient clairs : d'une part, un chrétien ne peut voter communiste et encore moins se présenter sur les listes de ce parti ; d'autre part, compte tenu de la gravité de la situation, des menaces qui pèsent sur l'Italie et sur son Eglise, les catholiques doivent s'unir et voter pour la démocratie chrétienne, malgré les erreurs qu'a pu commettre cette formation.

La question essentielle est en effet de savoir qui arrivera premier. Mais, dans l'un et l'autre cas, aucune solution politique ne se dessine *a priori*. Si elle conserve la majorité relative, la démocratie chrétienne sera bien forcée de trouver des alliés. Or les socialistes exigent que le P.C.I. soit associé, sinon au gouvernement du moins à la coalition qui le soutiendrait. L'exigence est jugée inacceptable par le parti de M. Zaccagnini, lequel hésiterait beaucoup à se passer des socialistes en supposant qu'il en eût numériquement les moyens.

Si, au contraire, le P.C.I. arrive à la première place il proposera sans doute un cabinet d'union nationale. Or, la démocratie chrétienne n'en veut pas et déclare préférer dans ce cas l'opposition. La gauche seule pourrait-elle gouverner ? Trouverait-elle des appuis dans les partis laïcs ? Ceux-ci affirment à l'avance qu'il ne faut pas compter sur eux.

C'est dire que le 21 juin, le débat politique ne fera que commencer, à moins d'un raz de marée dans un sens ou dans l'autre auquel, dans les partis, personne ne croit.

ROBERT SOLÉ.

« Le centre-gauche est fini pour toujours »

réaffirme le secrétaire général du P.S.I.

Rome *(A.F.P.)*. — Le parti socialiste italien a mis officiellement un terme le 17 juin à sa campagne électorale au cours d'un meeting où M. De Martino, son secrétaire général, était entouré de MM. Mario Soares, du parti socialiste portugais, Stathos Panagoulis, frère du député antifasciste grec mort récemment, et Ornero Julio, secrétaire exécutif de la gauche chilienne.

M. Stathos Panagoulis, s'exprimant dans un italien parfait, a pris le premier la parole devant trois mille à quatre mille personnes massées sur une petite place du centre de Rome et sur laquelle ondoyait une multitude de drapeaux rouges. Après avoir fait l'éloge de l'internationalisme socialiste, il a dénoncé les *« forces obscures à l'origine de la stratégie de la violence en Italie et de la monstrueuse stratégie de l'internationale fasciste »*.

Quant à M. De Martino, il a conclu en réaffirmant, comme tout au long de sa campagne, que le centre-gauche était *« fini, fini pour toujours »*. Selon lui, pour la première fois, les Italiens ont la possibilité d'envoyer au Parlement une majorité de gauche dans laquelle le P.S.I. défendra les libertés sans lesquelles il ne peut y avoir de socialisme.

Sortant de son côté d'une certaine discrétion, à laquelle l'avait contraint le début de la campagne et le meurtre auquel avait été mêlé le député Sacucci, M. Giorgio Almirante, secrétaire général du Mouvement social italien - droite nationale (néo-fasciste), a lancé une proposition de *« formation d'une majorité post-électorale, dont seraient exclus les socialistes et les communistes »*.

M. Almirante, qui parlait devant plusieurs milliers de personnes, à Rome, a expliqué le programme d'action que devrait adopter une telle majorité : *« ordre public, ordre social et économique, participation des travailleurs et du peuple tout entier dans une société sans classes »*.

Sur les chances de réalisation d'une majorité comprenant le M.S.I.-D.N. — formation tenue à l'écart par les autres partis, qui le qualifient de « néo-fasciste » — M. Almirante a déclaré : *« Il ne faut pas prendre au sérieux la démocratie chrétienne quand elle affirme vouloir se fermer à droite. »*

LE PAPE NE VOTE PAS

— Le pape votera-t-il aux élections italiennes dimanche ?

— Vous n'y pensez pas ! répond-on à le conclave. *En tant que souverain — même si son pays, de 44 hectares, est la plus petit du monde, — la papauté est en dehors de la politique italienne.*

— Ah ! bon. Et les autres citoyens de la cité du Vatican ?

— *La citoyenneté vaticane, dont jouissent quelque quatre cents personnes qui sont au service du Saint-Siège, est une nationalité « fonctionnelle » d'un caractère provisoire qui n'obliètre pas la nationalité d'origine. Les Italiens qui demeurent au Vatican pourront voter comme tout le monde.*

— Ah ! bon. Et, quand le pape intervient publiquement pour demander aux catholiques italiens de ne pas voter communiste, mais de se rallier au parti qui s'inspire de la doctrine chrétienne, n'est-ce pas une ingérence dans la politique intérieure italienne par un chef d'Etat étranger ?

— *Pas du tout. Dans de telles circonstances, le pape parle en tant qu'évêque de Rome et primat d'Italie.*

— Ah ! bon ?

ALAIN WOODROW.

LE SOUCI D'EXISTER

(Suite de la première page.)

Réduit à ses termes essentiels, le vrai problème italien — le seul qui ait obsédé tous ses hommes d'Etat depuis la mort de Cavour — (1) est par conséquent celui d'exister. Il y a deux façons d'y faire face. La première consiste à couvrir ses arrières par une alliance solide et à rechercher patiemment la solution des grands problèmes politiques et sociaux de l'Etat unitaire. La seconde consiste à tenter une grande aventure, n'importe où et n'importe comment, pour former la société nationale dans la fièvre de l'action. Quand elle adhère à la Triple Alliance en 1882 et au pacte atlantique en 1949, l'Italie choisit résolument la première voie ; quand elle entre en guerre en 1915 et en 1940 elle adopte la seconde. Dans l'un et l'autre cas sa politique étrangère est une manifestation extrême, parfois maladive, de sa politique intérieure.

Cette thèse peut sembler paradoxale. La première guerre d'Afrique (2), la conquête de la Tripolitaine (à partir de 1911), l'intervention aux côtés des alliés dans la première guerre mondiale, l'invasion de l'Ethiopie (1935), la participation à la guerre civile espagnole (1936), et l'annexion de l'Albanie (1939), semblent bien appartenir à l'histoire de l'impérialisme européen. Mais les impérialismes français et anglais procédaient d'un vaste consensus national. Ils étaient la projection extérieure d'une société partageant les mêmes objectifs et les mêmes aspirations ; tandis que l'impérialisme italien avait pour but de susciter un consensus qui n'existait pas, de créer une société qui n'a pas encore ses structures, ses traditions, ses souvenirs.

Lorsqu'ils poursuivent un destin impérial, Crispi (3) et Mussolini ne se proposent pas la conquête d'un territoire précis, choisi en fonction d'intérêts déterminés (le choix de l'objectif est fortuit, émotif), mais le recherche d'une légitimité politique et culturelle, un lien avec la *romanità*, comme si l'Italie, pour justifier sa propre existence, devait apparaître digne d'une héritage impérial.

Lorsqu'il essaie de construire patiemment un empire colonial, le gouvernement de Rome est dominé par l'espoir de trouver un débouché à son émigration et de résoudre, à l'intérieur d'un plus vaste espace économique, les contradictions de son retard économique et social. Lorsqu'elle intervient dans les deux guerres mondiales, l'Italie espère participer à la curée, mais aussi et surtout elle compte sortir de son état précaire, conquérir enfin une dimension « sûre ».

Les conditions de la survie

A tous les moments de sa politique internationale — qu'elle soit pacifique ou agressive, — la classe dirigeante du moment poursuit les mêmes buts : consolider l'Etat, élargir la société nationale, absorber les nouvelles classes, appeler à sol les masses indifférentes ou hostiles.

Cette ambivalence de la politique extérieure italienne — tantôt pacifique, tantôt agressive, mais toujours obsédée par la préoccupation d'exister et de survivre — est confirmée par l'ambivalence de plusieurs de ses hommes politiques et par le hasard qui préside à ses choix les plus décisifs. Crispi, Giolitti (4) et Mussolini furent pacifiques et agressifs suivant les circonstances intérieures auxquelles ils durent faire face.

Les choix des Italiens, aux moments les plus graves de leur histoire, furent imposés par des minorités agissantes et ne répondirent presque jamais à une appréciation exacte des intérêts internationaux du pays. En 1914, les nationalistes italiens prônèrent la guerre aux côtés de l'Allemagne et de l'Antriche-Hongrie; quitte à changer de camp dès qu'ils comprirent que l'opinion publique ne les suivrait pas. A la même époque Mussolini, après avoir dénoncé la guerre en tant qu'impérialiste, le réclamait de vive voix en tant qu'étape sur la voie de la révolution ; tandis que Salandra, président du conseil, négociait à la fois avec la Triple Alliance et avec l'Entente. En 1939 et dans les premiers mois de 1940, Mussolini hésita entre plusieurs formules et entra en guerre dès qu'il fut persuadé que rien n'aurait nul davantage à l'Italie que de rester spectatrice d'un drame joué par d'autres.

Avec l'année 1945 s'ouvre un nouveau chapitre. Ayant vécu tragiquement les manifestations les plus maladives de sa politique extérieure, l'Italie refuse la compromise agressive de son histoire. En théorie, deux choix lui sont offerts : la neutralité ou l'OTAN. Mais la neutralité exige deux conditions qui font défaut : un grand consensus national et un fort engagement financier pour garantir la sécurité du pays dans le monde divisé et dangereux de l'après-guerre.

L'OTAN présente de grands avantages : elle couvre le gouvernement sur ses arrières tandis qu'il se consacre à la reconstruction nationale, elle garantit un choix de société selon les indications données par les élections de mai 1948, elle propose dans la mesure où elle sanctionne une division de l'Europe que l'Italie n'est pas à même de modifier.

En adhérant à l'OTAN, l'Italie retrouve une de ses orientations fondamentales depuis son unité : se replier sur soi-même, panser ses blessures, tenter encore une fois l'achèvement économique et social de son unité politique. Pour atteindre un tel but, une caution internationale lui est nécessaire — l'Etat, la société, les déséquilibres Nord-Sud — la politique étrangère italienne sera toujours la continuation de la politique intérieure par d'autres moyens.

CARLO MAURIZI.

Mais un pays ne peut se contenter de survivre. Nous avons vu comment les phases pacifiques et les phases agressives, les moments de réflexion et les moments dynamiques se sont succédé de 1860 à 1940, car une nation se forme et se consolide dans l'attente comme d'un événement, dans l'espoir de grandes transformations capables de conférer une signification et une perspective aux incertitudes du moment.

Pour l'Italie, après 1945, cet espoir a été l'Europe pendant presque trente ans. Et nous voici encore une fois face à une étrange anomalie de l'histoire italienne. Tandis que l'unité de l'Europe apparaissait à quelques grands Européens — Monnet, Schuman, Adenauer — comme un dépassement des histoires nationales, les hommes d'Etat italiens la concevaient comme une façon d'achever l'Italie en donnant à tout leurs compatriotes le sentiment d'un destin commun. Tandis que les Français et les Allemands acceptaient l'unité comme un moyen de redonner à l'Europe le prestige perdu par les nations en tant que telles, les Italiens virent en cette unité la possibilité d'accomplir un modèle de développement économique et social que l'actuelle Italien, dans sa faiblesse, n'était pas à même d'imposer. Quand M. Giovanni Agnelli semble préférer les élections européennes de 1978 aux élections italiennes de 1976, il adopte la même attitude.

Cette analyse s'arrête en 1976. L'avenir dépend des urnes et de stratégies imprévisibles. Personne — pas même le parti communiste italien — ne saurait dire quelle serait, dans des circonstances aujourd'hui imprévisibles, l'attitude internationale d'un gouvernement auquel les communistes participeraient. Cependant aucun parti politique ne pourra échapper aux grandes lignes de l'histoire nationale ni concevoir la politique étrangère comme un élément distinct et autonome. Tant que l'Italie n'aura pas conscience d'avoir résolu ses plus graves problèmes — l'Etat, la société, les déséquilibres Nord-Sud — la politique étrangère italienne sera toujours la continuation de la politique intérieure par d'autres moyens.

CARLO MAURIZI.

ALEXANDRE SOLJENITSYNE : il ne peut y avoir de voie italienne au socialisme.

(De notre correspondant

Rome. — M. Alexandre Soljenitsyne ne fait aucune confiance au secrétaire général du parti communiste italien, qui, en revanche, est approuvé, pour ses dernières déclarations, par M. Roy Medvedev. Tel est le sens de deux interviews qu'ont publiées, les 17 et 18 juin *la Nazione* de Florence et le *Corriere della Sera* de Milan.

« Les communistes, a déclaré à *la Nazione* le prix Nobel de littérature, *changent leurs tactiques en fonction de la situation internationale. (...) Il en a toujours été ainsi dans le passé et la sera toujours dans l'avenir* ». Il ne peut y avoir de « *voie italienne* » au socialisme : « *Chaque voie au socialisme* affirme M. Soljenitsyne, *peut-être différente : mais qu'importe la différence ? La voie peut-être différente mais le résultat final est le même.* »

C'est un tout autre langage qu'a tenu M. Roy Medvedev au correspondant à Moscou du *Corriere della Sera*, lequel l'interrogeait sur les dernières déclarations de M. Berlinguer en faveur du maintien de l'Italie dans le camp occidental. « *Je partage totalement ses opinions* », affirme l'historien dissident.

Bref, M. Berlinguer a raison de se sentir « *davantage en sécurité* » en Occident. C'est même, selon l'historien, « *le seul moyen de maintenir indépendant son parti, et son désir de maintenir l'Italie dans l'OTAN ne paraît beaucoup plus compréhensible que celui de Marchais (et de Gaulle) d'en tenir la France à l'écart. (...) Aussi paradoxal que cela puisse paraître, il est plus facile aujourd'hui de construire le socialisme en restant dans l'OTAN et en conservant des rapports amicaux avec des pays capitalistes, dans les domaines politique, économique et même militaire, plutôt que de rompre avec le camp occidental.*

Le nouvel album d'Astérix

GOSCINNY - UDERZO

OBÉLIX ET COMPAGNIE

DARGAUD EDITEUR

EN VENTE CHEZ VOTRE LIBRAIRE

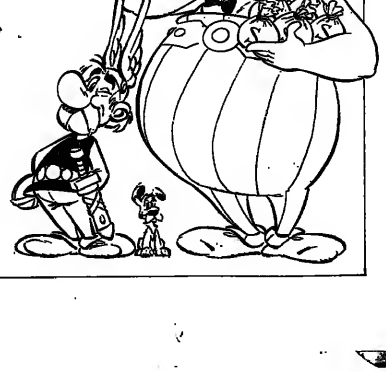

EUROPE

Espagne

FACE A LA RÉPRESSION « SÉLECTIVE » DU GOUVERNEMENT

Les divisions paraissent s'accentuer au sein de l'opposition démocratique

De notre envoyé spécial

Madrid. — M. Rafael Calvo Serer, libéré vendredi, sous caution, de la prison de Carabanchel (*le Monde* du 19 juin), a réclamé, au cours d'une conférence de presse, une action énergique de la Coordination démocratique pour obtenir la libération de tous les prisonniers politiques. M. Garcia Trevijano, membre, comme M. Calvo Serer, du groupe des démocrates indépendants de la Coordination, lui-même libéré au début de la semaine après trois mois d'incarcération, a carrément demandé une amnistie générale en faveur de tous les militants de gauche, y compris ceux du Front révolutionnaire antifasciste et patriotique (FRAP) et de l'Organisation séparatiste basque ETA.

Parmi les prisonniers de Carabanchel se trouvent, entre autres, les leaders ouvriers de Vitoria, des dirigeants importants du parti communiste, en particulier MM. Santiago Alvarez, arrêté la semaine dernière à Madrid, et Simon Sanchez Montero. Ce dernier, qui compte déjà près de vingt ans de prison, risque une nouvelle peine de dix-huit ans. La répression « sélective » de l'opposition est une donnée politique essentielle de la situation actuelle. Elle vise évidemment et non sans succès à dissocier les forces disparates, théoriquement regroupées au sein de la Coordination démocratique.

Le thème de l'amnistie, présenté comme prioritaire, il y a encore trois mois, par la Coordination, semble en effet un peu oublié. Aucun représentant des formations modérées de la Coordination, socialistes, démocrates chrétiens ou libéraux, ne participait, vendredi, à la conférence de presse de M. Calvo Serer. En revanche, M. Camacho, leader des commissions ouvrières, très anarchyst, et M. Aguado, dirigeant du parti du travail, marxiste-léniniste, étaient présents.

Des fissures

Les leaders de la Coordination ne sont pas plus d'accord sur la manière d'aborder cette « *rupture répressive* » avec les secteurs libéraux du régime. Toutes les nuances existent, depuis le rejet *a priori* de toute possibilité réelle d'évolution démocratique jusqu'à l'approbation du « pacte » publiquement offert par certains ministres. Les fissures, pour ne pas dire plus, qui apparaissent dans le camp de l'opposition de gauche pourront-elles longtemps être dissimulées ?

Vendredi, à l'issue d'un conseil qui s'est prolongé toute la journée, les ministres libéraux ont remporté une petite victoire sur les ministres conservateurs, qui réclamaient une sanction exemplaire contre la revue *Cambio 16*.

La fermeté de M. Martin Gamero, ministre de l'information, qui avait menacé de démissionner en cas de sanction contre *Cambio 16*, a été payante. La droite franquiste a reculé provisoirement devant la perspective d'une crise qu'elle n'est pas encore tout à fait certaine de contrôler. Mais les poursuites sont maintenues contre le journal : un tel reproche une caricature du roi publiée pendant le voyage aux Etats-Unis et un dossier sur les tortures.

C'est aux Cortès et au conseil national du Mouvement, la semaine prochaine, que la bataille entre libéraux et franquistes orthodoxes va reprendre. Signe d'un compromis difficile : le conseil des ministres de vendredi a décidé que le 24 juin, jour de la Saint-Jean et fête du roi Juan Carlos Ier, serait désormais fête officielle. Mais le 18 juillet, anniversaire du soulèvement franquiste de 1936, et le 12 octobre, qui commémore la découverte de l'Amérique par Christophe Colomb, restent les deux fêtes nationales. En revanche, le 1er avril, fête de la victoire franquiste de 1939, disparaît. Sa célébration, *cette année*, a fait l'objet d'une polémique aiguë au sein du gouvernement : certains voulaient la transformer en jour des forces armées. Les ministres militaires et les néo-franquistes avaient finalement réussi à imposer la célébration de la victoire sur la République. Ce sera la dernière fois.

MARCEL NIEDERGANG.

Suède

MALGRÉ LES PROTESTATIONS DE LA GAUCHE

Stockholm fête le mariage du roi Carl XVI Gustav

De notre correspondant

Stockholm. — Le roi de Suède Carl XVI Gustav épouse, ce samedi 19 juin, à Stockholm, Mlle Silvia Sommerlath, fille d'un industriel allemand. C'est le premier mariage royal célébré en Suède depuis celui de Gustav IV Adolf avec Frederika von Boden, en 1797.

Les temps ont changé. Au dix-huitième siècle, la cérémonie était entourée d'un faste et d'un luxe exubérants. Aujourd'hui, elle se caractérise par cette « *grandeur simple* » dont les Suédois ont le secret. Il faut dire aussi que le jeune roi n'a plus à présent aucun pouvoir, sinon celui de représenter son pays à l'étranger. Depuis 1975, il paie même des impôts sur sa fortune.

Les royalistes, qui sont en majorité en Suède, vivent un grand jour. Ils soupçonnaient la social-démocratie de vouloir tuer la monarchie à petit feu, les voilà revigorés ! Les républicains, eux, n'ont observé aucune trêve. Au contraire, la presse socialiste et communiste a abondamment souligné, ces dernières semaines, le caractère anachronique de la monarchie dans un Etat moderne. Depuis plus de soixante-dix ans, les sociaux-démocrates ont mis la proclamation de la République en tête de leur programme. Il serait temps, estiment les républicains, de passer aux actes. Nous en sommes encore loin !

Plusieurs organisations ont cependant boycotté le mariage. C'est le cas de L.O., la Confédération générale du travail qui a décliné l'invitation, et du groupe communiste au conseil municipal, qui entend protester contre « *le gaspillage qui est ainsi fait de l'argent du contribuable* ».

Dans le grand parc de Gardet, les associations de gauche ont organisé un « *mariage du peuple* », un grand pique-nique, au cours duquel tous ceux qui en expriment le désir pourront se marier *civilement*.

Mais, ce samedi tout le monde est un petit peu royaliste en Suède.

ALAIN DEBOVE.

● *M. André Labarrère, maire de Pau*, est invité ce dimanche au mariage du roi de Suède. Cela s'explique par les liens qui unissent la famille royale suédoise à l'ancienne capitale du Béarn, dont était originaire le maréchal Bernadotte, fondateur de la dynastie régnante.

Allemagne fédérale

POLÉMIQUE ENTRE L'AVOCAT D'ULRIKE MEINHOF ET LE PARTI SOCIALISTE FRANÇAIS

Me Klaus Croissant, avocat d'Ulrike Meinhof, qui s'est suicidée le 9 mai en prison, a vivement critiqué, au cours d'une conférence de presse tenue à Paris, vendredi 18 juin, l'attitude du parti socialiste français, qui a-t-il affirmé, s'est refusé à le recevoir bien qu'un rendez-vous eût été pris pour une rencontre qui devait avoir lieu au siège même du P.S. jeudi 17 juin en fin d'après-midi. Me Croissant s'est étonné qu'un tel accueil lui soit réservé alors qu'une lettre d'invitation, datée du 10 juin (produite au cours de la conférence), lui avait annoncé qu'il serait reçu « *ainsi que les autres avocats d'Ulrike Meinhof* » par un membre du comité directeur du P.S. et un avocat socialiste français.

« *J'avais demandé à plusieurs reprises cette invitation écrite, car elle m'était nécessaire pour quitter légalement le territoire allemand* » (1), a précisé l'avocat.

Puis Me Croissant a expliqué les raisons de sa visite aux socialistes français : « *Nous voulions attirer leur attention sur la situation des prisonniers politiques en Allemagne et, à l'aide de documents, les informer particulièrement sur les méthodes employées pour détruire physiquement les détenus, limiter les droits de la défense, etc. Nous désirions aussi montrer le rôle réactionnaire du S.P.D. et obtenir des socialistes français un soutien dans notre combat en faveur des militants emprisonnés.* »

M. Claude Estier, secrétaire national du P.S., que nous avons interrogé, nous a déclaré : « *Cet entretien, prévu, n'avait rien d'officiel. Nous voulions seulement qu'un avocat de nos amis entende Me Croissant pour pouvoir, ensuite, informer nos instances. Bien que Me Croissant ait été seul invité, ce sont dix personnes qui se sont présentées, escortées par des journalistes et une équipe de télévision à laquelle elles ont d'ailleurs déclaré qu'elles seraient reçues par François Mitterrand. Il était clair, dès lors, que l'on cherchait non pas à forcer la main. L'entretien prenait un caractère politique dont nous ne voulions pas. Me Croissant et ses amis n'ont donc été reçus par personne au siège du parti.* »

(1) Accusé de « *complicité criminelle avec la bande à Baader* », Me Croissant a été incarcéré deux mois puis remis en liberté, mais il reste sous surveillance et son passeport d'identité sont entre les mains du parquet.

● ERRATUM. — Dans notre information sur une jeute navale en Baltique pour une torpille danoise (*le Monde* daté 13-14 juin), nous avons commis l'erreur d'attribuer à la Suède l'île de Bornholm, qui appartient au Danemark.

A L'OCCASION DE LA VENUE A PARIS DU PRÉSIDENT DU PEN-CLUB HONGROIS

Une « table ronde » sur la « liberté de création et la démocratie culturelle »

A l'occasion de la venue à Paris de M. Ivan Boldizsar, président du Pen-Club de Hongrie, l'Institut hongrois avait organisé, le 17 juin, une vingtaine d'écrivains, de critiques et d'universitaires français à une « table ronde » sur le « Liberté de créati et la démocratie culturelle en Hongrie ». Dans son exposé, M. Boldizsar a rappelé le rôle politique qu'ont toujours joué les écrivains et les poètes hongrois et les liens qui ont toujours uni en Hongrie littérature et la lutte contre les oppresseurs. Selon lui, la notion d'engagement, chère à Sartre, était pour les Hongrois une évidence, bien avant le socialisme. Soulignant le rôle tragique — assassinats, désespoir, folie qui avaient été le lot de tant d'écrivains hongrois révolutionnaires, il insista sur l'importance que l'on n'avait cessé d'accorder à l'écrivain et au prix que l'on attachait à son activité, la nouveauté aiguë de la responsabilité qu'on exigeait de lui n'étant que la contrepartie du rôle qu'il était appelé à jouer.

Répondant à une série de questions, M. Boldizsar a affirmé que la liberté était la condition nécessaire à toute créatien et que les seules idées qu'il fallait empêcher de s'exprimer étaient le racisme, la pornographie et l'exaltation à la violence. Si la littérature et le cinéma hongrois ne manquent pas d'acuité dans leurs critiques politiques, il regrette que beaucoup d'Occidentaux ne sachent pas distinguer une « *littérature contestataire* » d'une « *littérature oppositionnelle* », critiquer des injustices au sein du socialisme, c'est travailler à sa construction et non contre lui.

Les rapports entre la littérature hongroise et les écrivains hongrois émigrés furent aussi évoqués. Le président du Pen-Club a estimé que la présence à cette « table ronde » d'un écrivain émigré — Tibor Papp — témoignait de la volonté de faire connaître leurs œuvres en Hongrie, mais qu'il s'agissait d'un problème plus politique que littéraire. M. Boldizsar regrette que les éditeurs français, comme leurs autres confrères occidentaux, semblent ne s'intéresser aux écrivains des pays socialistes que s'il est possible de les présenter comme des « opposants ».

Soupe dans le ton, ferme dans l'intention, cette « table ronde », qui a réuni aussi bien des poètes communistes, des écrivains émigrés de 1956, que des universitaires, témoigne de l'importance que la Hongrie attache à une meilleure compréhension de sa politique culturelle en Occident et de la déception ressentie à l'égard du peu d'intérêt que soulève en France la culture hongroise, alors que les auteurs français ne cessent d'être abondamment traduits en Hongrie.

JEAN-MICHEL PALMIER.

Roumanie

UN POÈTE D'ORIGINE ALLEMANDE EST INCARCÉRÉ POUR DÉLIT D'OPINION

Le jeune poète roumain d'origine allemande William Totok a été arrêté à la fin du mois d'octobre en Roumanie et se trouve encore en détention provisoire, annonce-t-on à Munich. Il appartenait au groupe d'action marxiste du Banat, créé en 1972, et qui, depuis un an, est soumis à de fortes pressions en raison de son attitude critique à l'égard du pouvoir stalinien. Perquisitions, arrestations, interrogatoires, service militaire anticipé et interdiction de publier : la liste est déjà peu tous les membres du groupe.

Dans une lettre parvenue en Occident, William Totok écrit : « *On peut me poursuivre pour le caractère prétendument hostile à l'Etat de mes écrits. C'est ce que prétend l'acte d'inculpation. Selon l'article 118 du code pénal, ce délit est puni de dix à quinze ans de prison.* (...)

« *L'inculpation de mes œuvres littéraires est faite exactement comme cela se faisait dans les années 50, par E. Sitret, I. Becori et Nitor, professeurs à la faculté de philosophie de Temesvar. Ils me reprochent notamment d'avoir cité dans une lettre un fragment d'une poésie saisie, qui disait : « Constatation après » la conférence sur la sécurité et » la coopération en Europe : mes » textes sont aussi blancs que les » plumes de la colombe de la » paix. »*

AFRIQUE

Ethiopie

Le gouvernement militaire annule la « marche rouge » sur l'Erythrée

Le gouvernement militaire provisoire éthiopien a décidé d'interrompre la « marche rouge » qui devait amener plusieurs dizaines de milliers de paysans armés en Erythrée. De *source informée*, on indiquait le jeudi 17 juin à Addis-Abeba que de nombreux paysans, *transportés dans* le courant du mois de mai aux frontières de l'Erythrée à bord de camions et autobus réquisitionnés, avaient commencé à regagner leurs foyers.

Aucune raison n'est invoquée pour justifier cette « annulation d'une » marche » qui n'avait, il est vrai, jamais été officiellement annoncée, et dont l'organisation — sous la pression de l'aile droite du régime — avait suscité des divergences au sein même du DERG. Des difficultés logistiques considérables, des pressions américaines, et peut-être la crainte de ne pas compromettre les chances d'une reprise des négociations avec une partie de la rébellion érythréenne, paraissent avoir pesé sur cette décision.

Les porte-parole de la rébellion à l'étranger affirment de leur côté — notamment dans un communiqué diffusé à Paris le 14 juin — que s'est la résistance elle-même qui a mis en déroute les « *cinq mille soldats éthiopiens (entraînés par les israéliens) soutenus par les chars et l'aviation qui ont tenté, pendant six jours, d'ouvrir la voie aux « marcheurs » et ont regagné leurs casernes après avoir subi de lourdes pertes* ».

Les représentants de la rébellion démentent, en outre, catégoriquement que des négociations aient été engagées entre la résistance et le régime d'Addis-Abeba, dont une délégation conduite par le major Siassi et M. Hailé Fidé, président du « bureau politique », séjourne depuis plusieurs semaines à Asmara.

En revanche, il se confirme que de nouvelles et graves scissions se sont produites au sein de la rébellion érythréenne à la suite des réunions tenues à Khartoum du 10 au 23 mars, réunions qui avaient pour but de mettre au point un accord entre les différentes tendances représentées au sein des maquis. La première rupture est intervenue entre la « mission extérieure » des Forces populaires de libération (F.L.F.), dirigée par M. Osman Saleh Sabbe, et la direction intérieure de M. Issayas Afewerki. Ce dernier a refusé d'entériner un reprochement, voire une unité d'action, avec le F.L.E. soutenu par les régimes arabes conservateurs. Cette « unité, écrit M. Issayas, *servirait uniquement les intérêts de la mission extérieure et lui permettrait de continuer à imposer un contrôle exclusif de la révolution érythréenne et d'exercer une déviation politique* ». Aujourd'hui, alors que la « mission extérieure » continue de contrôler le ravitaillement en armes de la rébellion, assuré par les pays arabes, la situation du « groupe Issayas » paraît critique.

Une seconde scission s'est produite, *au sein même* des F.L.F., entre M. Issayas et les éléments marxistes les plus radicaux, soutenus principalement par le jeunesse érythréenne. Plusieurs de ces jeunes marxistes-léninistes — MM. Yohannes Sibhatu, Mussie Tesfa, Michael, Alewerk Teklu et Teweide Iyeb, — accusés d'« espionnage » ou de « trahison », auraient été *récemment exécutés*, tandis qu'une quinzaine de leurs camarades étaient arrêtés sur ordre de la direction des F.L.F.

Le régime militaire d'Addis-Abeba, qui vient de son côté d'obtenir la fermeture du bureau de la rébellion érythréenne à Aden (Yémen du Sud), s'efforce aujourd'hui de tirer parti de cette confusion régnant à nouveau dans les maquis. La DERG a entrepris le 17 juin à Asmara une campagne d'explications pour informer le population du « programme en neuf points » proposé le 10 mai dernier, et prévoyant notamment une autonomie régionale, une amnistie partielle et l'organisation de pourparlers officiels avec les éléments « progressistes » de la province.

J.-C. G.

AMÉRIQUES

Argentine

UNE JEUNE FILLE SERAIT RESPONSABLE DE L'ASSASSINAT DU CHEF DE LA POLICE

Buenos-Aires (*A.F.P., A.P., Reuter, U.P.I.*). — Selon la police argentine, c'est une jeune fille de dix-huit ans, Anne Marie Gonzales, qui est responsable de l'attentat qui a coûté la vie, dans la nuit de jeudi à vendredi, au général Cesareo Cardozo, chef de la police. Mlle Gonzales, qui est une amie intime de la fille du général et appartiendrait à un groupe d'extrême gauche, aurait dissimulé sous le lit du chef de la police un engin à retardement. La femme du général Cardozo et sa fille ont été blessées par l'explosion.

La police n'a pas réussi jusqu'à présent à arrêter Anna Maria Gonzales et l'état d'urgence a été maintenu à Buenos-Aires.

D'autre part, un prêtre français, le Père Jacques Reveneil, a été expulsé par les autorités argentines et a quitté Buenos-Aires le 18 juin à destination de Paris. Le Père Reveneil qui vivait dans le nord du pays, près de la frontière uruguayenne, depuis dix ans, est accusé de « *s'être livré à des activités contraires à la sécurité de l'Etat* ». Vivant parmi les agriculteurs les plus pauvres et participant au fonctionnement des ligues agraires, il avait été arrêté par la police le 10 novembre 1976 alors qu'il célébrait la messe. Sa longue détention avait suscité de nombreuses interventions, dont celles, répétées, de l'ambassade de France.

Voyages d'étude en ISRAEL en ÉCONOMIE GESTION INFORMATIQUE
Information et intégration professionnelle
du 12 au 26 août
(prolongation possible)
1.450 F tout compris
Renseignements au :
MOUVEMENT DE L'ALTAH EN FRANCE
52, rue Richer - 75009 Paris
Tél. 770-43-35

(Publicité)

APPEL DE L'ASSOCIATION MÉDICALE FRANCO-PALESTINIENNE POUR LE SOUTIEN AUX PEUPLES LIBANAIS ET PALESTINIEN

Le blocus et les bombardements exercés par l'armée syrienne depuis plus de 12 *jours sur plusieurs zones, notamment les quartiers* ouest de Beyrouth, rendent la situation des populations, déjà très éprouvées, *absolument dramatique* :

Manque d'eau et pénurie alimentaire pour les produits de base (farine, légumes, sucre, fruits...) ;

Situation sanitaire catastrophique, *outre l'épuisement des* stocks de médicaments et ceux rendus inutilisables par les coupures d'électricité, des risques d'épidémie très sérieux pèsent sur les populations.

La vie de milliers de civils est menacée.

L'ASSOCIATION MÉDICALE FRANCO-PALESTINIENNE LANCE UN APPEL URGENT :

— A l'aide financière pour l'achat de vivres, de médicaments, de vaccins, de plasma sanguin...

— Aux volontaires (chirurgiens, médecins, infirmiers) prêts à partir dès que possible.

ADRESSEZ DONS ET CANDIDATURES :
A.M.F.P., 24, rue de la Réunion 75020 PARIS
Tél. 370-01-56 - C.C.P. LA SOURCE 34 521 33

Jean-Pierre Roux et Philippe Gaillard

Après le repli portugais

CETTE FOIS L'AFRIQUE NOIRE

Préface de Claude Cheysson

Un ouvrage indispensable pour suivre et anticiper l'évolution du sud de l'Afrique

Vient de paraître (Prix 30 francs)

aux CAHIERS DE LA FONDATION POUR LES ÉTUDES DE DÉFENSE NATIONALE

Hôtel des Invalides
75007 PARIS

AFRIQUE

LES ÉMEUTES RACIALES EN RÉPUBLIQUE SUD-AFRICAINE

M. Vorster donne instruction à la police de «rétablir l'ordre par tous les moyens»

La violence des émeutes semblait quelque peu décroître, ce samedi 19 juin au matin, en Afrique du Sud. La veille, huit villes noires proches de Johannesburg, ainsi que plusieurs universités dans l'ensemble du pays, avaient été le théâtre de sanglants affrontements.

La police a interdit à la presse locale de publier le bilan des troubles, mais toutes les agences de presse font état de plus de cent morts et d'un millier de blessés.

En dépit de la gravité de la situation — dont le Conseil de sécurité de l'ONU a été saisi dans la nuit de vendredi à samedi, — le premier ministre, M. Vorster, a maintenu son intention de quitter Le Cap ce samedi pour se rendre en Allemagne fédérale, où il doit rencontrer M. Kissinger les 23 et 24 juin.

Correspondance

Johannesburg. — *Au troisième jour d'émeutes sanglantes et alors que le pays paraissait menacé d'une explosion généralisée de troubles raciaux, le premier ministre, M. Vorster, est sorti, le vendredi 18 juin, de son silence pour déclarer avoir donné instruction à la police de « rétablir l'ordre à tout prix et d'user de tous les moyens nécessaires à cet effet ». M. Vorster a ajouté : « Ce qui se passe actuellement résulte d'une décision délibérée de créer le panique et d'opposer Blancs et Noirs. »*

Commentant ces instructions de fermeté, le général J. Visser, chef de la police du Transvaal, s'est exclamé : « *Ma patience était à bout. Nous allons utiliser désormais des méthodes plus rudes. J'en, enfin, le soutien des autorités que je désirais.* »

Toutefois, les émeutes se sont étendues à huit villes des environs de Johannesburg tandis que, au Zoulouland, des étudiants noirs en révolte ont incendié les bâtiments administratifs de leur université et attaqué les domiciles des Blancs. Dans le nord du Transvaal, des étudiants ont, près de Pietersburg, tenté de mettre le feu à la faculté de langue afrikaans. D'ores et déjà, l'ampleur des troubles et leur rapide extension dépassent en gravité les émeutes de 1960 à Sharpeville. Le premier ministre a fait savoir que tous les établissements d'enseignement endommagés seraient fermés pour une durée indéterminée.

Dans la nuit de vendredi à samedi, des policiers, appuyés par des unités blindées de l'armée, ont pris position autour de la ville d'Alexandra, près de Soweto, où douze jeunes Noirs avaient été tués dans l'après-midi par les forces de l'ordre. Un officier de police participant à l'opération nous a dit : « *La situation s'aggrave, mais elle est encore contrôlable. Nous sommes soutenus par des détachements de l'armée de terre, de la marine et de l'aviation prêts à intervenir en des points stratégiques et nous pouvons recevoir des renforts de police de Pretoria.* »

Les chirurgiens opèrent sans interruption

Dans le lointain africain de Tembisa, des manifestants ont déferlé dans les rues, brûlant les maisons, pillant les débits de boissons, retournant les voitures et attaquant les passants blancs. A l'hôpital Baragwanath de Soweto, les chirurgiens opèrent sans interruption, tandis qu'à l'extérieur la police lance des grenades lacrymogènes et ouvre le feu contre les assaillants.

Le chef Gatsha Buthelezi a lancé, vendredi, un appel aux étudiants de l'université de Zoulouland leur demandant de « *ne pas se livrer à des destructions aveugles. Je comprends trop bien, a-t-il dit, les griefs et les frustrations de mon peuple, mais des étudiants ne sont pas des émeutiers et devraient prendre leurs responsabilités* ».

En de nombreux endroits, la police, débordée et épuisée, perd son sang-froid. Ainsi avons-nous vu, à Alexandra, un détachement ouvrir le feu sur des jeunes Noirs qui avaient une attitude hostile, mais ne passaient nullement à l'attaque, et aurait pu faire disperser par un simple tir d'intimidation. De nombreux témoins confirment que la règle selon laquelle on ne tire pas sur une foule, sauf légitime défense et danger immédiat, n'est plus respectée. De même, les pillards sont abattus à vue.

L'un des dirigeants de l'Université au Afrique du Sud, le docteur Erich Leistner, nous déclarait, vendredi : « *Les présents événements marquent la début de la nouvelle ère dans laquelle les Blancs auront cessé de contrôler exclusivement le pouvoir politique.* »

● *La LICA (Ligue internationale contre l'antisémitisme)* dans un communiqué où elle dénonce « *l'attitude incroyable d'une police raciste qui a tiré sur des enfants* », appelle à se joindre à la manifestation qui aura lieu le 21 juin à 17 h. 30 devant l'ambassade d'Afrique du Sud. La F.O.T., dans un communiqué, appelle elle aussi à participer à cette manifestation pour protester contre « *les massacres* » de Soweto et le Mouvement de la jeunesse communiste de France demande à « *la jeunesse* » de se rendre à cette manifestation pour exprimer « *sa colère et son indignation* ».

«Regarde le pouvoir noir...»

Alexandra *(A.F.P.)*. — L'émeute a gagné, vendredi, Alexandra, seconde grande cité noire des faubourgs de Johannesburg, aux rues de terre battue, où vivent quelque soixante mille Noirs, souvent dans des baraques en tôle. Nous avons réussi à passer le barrage de police et à entrer dans la ville avec un groupe de travailleurs noirs qui rentraient chez eux.

Quelques minutes auparavant, un automobiliste noir qui n'avait, semble-t-il, pas voulu s'arrêter, avait été abattu par la police. Alors que son corps ensanglanté et celui de son passager blessé étaient retirés du véhicule par des habitants du quartier, la foule en colère commençait à lapider les forces de l'ordre.

Il était près de midi. Avec quelques Noirs, nous sommes montés sur une colline qui domine Alexandra. La ville, plus petite que Soweto, est encore plus pauvre. « *Tu vois ça, mon gars* », dit l'un des hommes du groupe, « *regarde le feu. Si tu descends là-bas, tu verras vraiment ce que c'est que le pouvoir noir* ». *(...)*

Près des premiers baraquements en tôle, trois Noirs viennent de piller une boutique, et, munis de bidons, ils ont arrosé le sol d'essence et y ont mis le feu.

● *Amandla Alexandra ! Amandla Soweto !* « pouvoir pour Alexandra, pouvoir pour Soweto), crient quelques habitants. L'un d'eux nous interpelle : « *Tu sais pourquoi tout cela arrive ? C'est le gouvernement qui met le feu. Nous allons traverser Alex et brûler tous les bars et tous les bâtiments administratifs.* » Du doigt il montre un gros nuage de fumée : « C'est le stade de football. *Nous, nous voulons des écoles. Ne pense pas que ce ne sont que les écoliers qui mettent le feu. C'est organisé.* »

Des coups de feu éclatent tout près, et les Noirs se jettent derrière les murs des baraquements. Des policiers en uniforme vert viennent d'arriver en camion et tirent en l'air. Ils sont venus pour permettre aux pompiers d'éteindre l'incendie de la boutique, mais celle-ci est déjà complètement détruite.

Comme à Soweto, des groupes de Noirs ont systématiquement organisé l'incendie de tous les bâtiments autres que les logements. « *Alexandra est, en ce moment, l'endroit le plus violent* », nous dit un officier de police. Un Noir commente l'émeute : « *Nous pouvons cuire de peu, de toute façon. Et, si tout brûle ici, nous aurons quelque chose de mieux. Ce, ces saloauds de Blancs doivent le savoir. C'est leur faute.* »

PLUSIEURS GOUVERNEMENTS OCCIDENTAUX CRITIQUENT PRETORIA

Les condamnations de la politique sud-africaine se multiplient dans le monde. Le Conseil œcuménique des Eglises, à Genève, dénonce « *la répression policière impitoyable* » et les délégués de plus de cent dix pays membres de l'Organisation internationale du travail (O.I.T.) « *notent avec horreur l'intensification de la collaboration militaire, politique et économique entre le régime d'« apartheid » de Pretoria et les puissances occidentales, en particulier la France* ».

Le porte-parole du gouvernement de Bonn voit dans les émeutes « *une démonstration malheureuse de ce qui ne va pas en Afrique du Sud* », tandis que le premier ministre suédois, M. Olof Palme, condamne « *la brutalité et l'injustice* » de Pretoria, ainsi que le ministre norvégien des affaires étrangères et le premier ministre néerlandais.

A Paris, aucune réaction officielle aux événements d'Afrique du Sud n'était enregistrée samedi en fin de matinée.

La France et le Transkei

Au cours de la séance des questions orales vendredi 18 juin, au Sénat, M. Guyot (P.C.) a demandé au ministre des affaires étrangères quels engagements avait pris le gouvernement français auprès du régime sud-africain quant à la reconnaissance du Transkei, lorsqu'il se verra accorder, en octobre 1976, une pseudo-indépendance. Il souhaitait aussi connaître la position du gouvernement en sujet de la reconnaissance des colonies du régime sud-africain d' « apartheid » que sont les Bantoustans. Réponse de M. Destremau, secrétaire d'Etat aux affaires étrangères :

« *Le gouvernement français n'a pris d'engagement d'aucune sorte à cet égard auprès du gouvernement sud-africain si rien ne peut faire préjuger son attitude. Les deux problèmes mentionnés font l'objet de conversations auprès de la C.S.S. Les critères habituels seront observés. Nous tiendrons le plus grand compte de l'attitude des pays africains de l'O.U.A.* »

(Dessin de KONK.)

Le Conseil de sécurité s'est réuni à la demande du groupe africain de l'ONU

De notre correspondant

New-York *(Nations unies)*. — Le Conseil de sécurité s'est réuni vendredi 18 juin à 22 heures à la demande de trois de ses membres (les délégués de Tanzanie, du Benin (ex Dahomey) et de Libye), mandatés par le groupe africain, pour examiner la répression contre les Africains à Soweto et dans d'autres villes d'Afrique du Sud. Dans la journée, M. Waldheim, secrétaire général de l'ONU, avait fait une déclaration dans laquelle il se disait « *profondément choqué par les informations concernant les émeutes et le nombre croissant de morts et de blessés* ». Il invitait le gouvernement sud-africain à « *mettre fin à l'effusion de sang et aux souffrances* ». Selon lui, « *seules des mesures visant à mettre un terme à l'apartheid peuvent réduire les tensions et l'agitation en Afrique du Sud* ».

Un projet de résolution, déposé dans la soirée par les trois délégués africains, comporte cinq points qui, pour l'essentiel, sont : 1) Le Conseil de sécurité condamne le gouvernement sud-africain pour son recours massif à la violence contre la population, y compris des étudiants et des enfants ; 2) Il exprime sa profonde sympathie aux victimes de la violence et réaffirme que la politique d'apartheid constitue un crime contre la conscience et la dignité de l'humanité. 3) Il reconnaît la légitimité de la lutte du peuple sud-africain pour l'élimination de l'apartheid et de la discrimination raciale 4) Il invite le gouvernement sud-africain à mettre un terme à la violence contre la population et à éliminer l'apartheid. 5) Il décide de rester saisi de l'affaire. Exception faite du troisième point, qui pourrait poser quelques problèmes aux Occidentaux, le projet de résolution devrait être adopté à l'unanimité.

Parmi les premiers orateurs, M. Rahal (Algérie) a rappelé que la France avait décidé de vendre des réacteurs nucléaires à l'Afrique du Sud, ajoutant que les derniers événements ne laissent plus place à l' « ambiguïté » qui consiste à condamner l'apartheid tout en maintenant des relations fructueuses avec Pretoria.

Le représentant de la Tanzanie et l'observateur du Conseil national africain (mouvement nationaliste noir en Afrique du Sud) ont reproché à la France, aux Etats-Unis, à la Grande-Bretagne et à l'Allemagne fédérale de fournir à Pretoria des hélicoptères et autres équipements.

Le vote devait intervenir ce samedi. — L. W.

(PUBLICITE)

APPEL A LA JUNTA MILITAR ARGENTINA

Nous tenons à exprimer notre profonde préoccupation pour le fait que, quelques mois ovont les élections générales por lesquelles le peuple orgentin olloit renouveler complètement ses représentonts, les forces ormées ont choisi lo voie du coup d'Etat pour mettre fin à une situotion de corruption odministrative et de violotion continuelle des droits de l'homme.

Nous sommes convoincus que seules les solutions politiques et lo vole démocratique peuvent donner réponse oux problèmes des peuples. Nous considérons que les mesures odoptées jusqu'à mointenont por lo junte militaire qui gouverne l'Argentine — l'ojournement des élections pour temps indéterminé, lo dissolution du Porlement, le remoniement total du pouvoir judiciaire, lo mise en ploce de tribunoux militoires, lo substitution violente du pouvoir exécutif, l'implontotion de lo peine de mort, lo suspension des portis politiques, l'intervention militaire des syndicots, la suppression du droit de gréve, l'occupation des usines avec des chors blindés pour orrêter des ouvriers qui n'ont rien à voir avec les excès du gouvernement ontérieur — sont surtout des obstacles à une solution démocrotique et pacifique des problèmes orgentins. Por contre, elles favorisent de nouveaux éclotements de violence.

C'est pourquoi nous joignons notre voix oux forces démocrotiques orgentines pour demonder oux nouvelles outorités l'odoption des mesures suivontes qui, dons notre opinion, devroient fociliter une solution pacifique et démocratique pour le peuple orgentin, éloignont les dongers de lo guerre civile :

1 - Convocation immédiate aux élections générales sans proscription politique d'aucun type.
2 - Dérogation de la peine de mort.
3 - Reprise des activités des partis politiques.
4 - Plein fonctionnement de la justice civile.
5 - Pleine vigueur de la liberté de presse, d'enseignement et d'expression.
6 - Libre exercice des droits syndicaux, y compris le droit de grève.
7 - Suspension des arrestations arbitraires d'ouvriers et de syndicalistes dans les usines.
8 - Liberté des milliers de prisonniers politiques et syndicaux détenus sous jugement ol condomnotion, et même acquittés par les juges, qui continuent d'être emprisonnés.
9 - Jugement rapide et garanties de défense pour les accusés pour motifs politiques.
10 - Arrêt des tortures et du traitement inhumain aux prisonniers politiques et syndicaux.
11 - Respect des garanties constitutionnelles qui assurent le droit à sortir du pays pour les prisonniers politiques sur lesquels ne pèse aucune charge.
12 - Garanties pour les réfugiés politiques des pays voisins, notamment chiliens et uruguayens.
13 - Mettre fin aux activités des organisations qui mènent la répression illégale comme « la triple A » et le « Comond Libertadores de America » qui ont assassiné impunément plus de 2.000 ouvriers, dirigeants syndicaux et politiques, prêtres, intellectuels, journalistes, membres de partis politiques démocratiques, avocats et parents des prisonniers politiques, réfugiés politiques, personnes sans aucune participation politique.

Notre désir est celui de contribuer au rétablissement de la paix et de la démocratie au Argentin pour éviter une lutte fratricide qui compromettrait le futur d'un peuple industrieux et d'une nation prospère.

FRANÇOIS MITTERRAND, OLOF PALME, BRUNO KREISKY, ANKER JOERGENSEN, MARIO SOARES, RON HAYWARD, FRANCESCO de MARTINO.

A travers le monde

Chypre

● L'AMBASSADEUR SOVIETIQUE A NICOSIE, M. Serge Astavin, a remis, vendredi 18 juin, au président Makarios un message du gouvernement soviétique concernant le problème chypriote. De source chypriote, on apprend qu'il réitère les positions soviétiques sur la convocation d'une conférence internationale pour le règlement du problème. C'est la deuxième fois en deux jours que l'ambassadeur soviétique rencontre Mgr Makarios. — *(A.F.P.)*

Rhodésie

● VINGT-QUATRE NATIONALISTES NOIRS ont été tués en quarante-huit heures, a annoncé, le 18 juin, un communiqué des forces de sécurité rhodésiennes. Un militaire rhodésien a été blessé. — *(A.F.P., A.P.)*

DIPLOMATIE

RÉDUCTION DES FORCES EN EUROPE CENTRALE

Les Soviétiques ont fourni des chiffres sur les effectifs du pacte de Varsovie

Les pourparlers sur la réduction des forces en Europe, qui se déroulent dans la capitale autrichienne depuis octobre 1973, paraissent être entrés dans une phase nouvelle. De part et d'autre, on fait état, en dépit de l'absence de progrès apparents, de conversations plus intensives et d'une meilleure atmosphère.

Vienne. — Le déblocage des entretiens remonte en effet aux mois de décembre dernier, lorsque les Occidentaux soumirent aux pays du pacte de Varsovie leur « *offre nucléaire* » : elle consistait à proposer, dans un premier temps, le retrait d'Europe de 1 000 têtes nucléaires américaines sur un total de 7 000 stockées dans la zone concernée et de 29 000 hommes de troupe, en échange de 1 700 chars soviétiques — sur un total de 15 000 à 16 000 stationnés dans la zone — et de 68 000 soldats. Les autres pays directement participants n'envisageaient procéder à une réduction de leurs forces que dans une deuxième étape. Les Etats-Unis se disaient en outre prêts à retirer 54 Phantom F-4 et 36 fusées *Pershing*.

Les Soviétiques ont non seulement mis au sérieux cette proposition, mais encore ils viennent, en fournissant les chiffres des effectifs du pacte de Varsovie en Europe centrale, de lever dans une certaine mesure une incertitude qui bloquait tout progrès de la négociation. Jusqu'à présent, les Occidentaux devaient se contenter d'estimations. La situation avait fini par toucher à l'absurde. Les troupes de l'Est, dans la zone concernée, avaient été évaluées par les Américains à 925 000 hommes contre 770 000 pour l'OTAN. Il convient de leur compte en outre d'environ 200 000 hommes de chaque côté pour les forces aériennes. Or, selon la déclaration faite la semaine dernière par M. Khlestov, le pacte de Varsovie concentrerait dans la région des effectifs sensiblement inférieurs à ceux retenus jusqu'ici. Les forces de l'Est n'établiraient entre 730 et 850 000 hommes pour les troupes terrestres et à quelque 200 000 pour les forces aériennes.

Les précisions données par le délégué soviétique sont à double tranchant. Elles pourraient, dans un premier temps, avoir un effet négatif, car la négociation risque de s'enliser maintenant dans une querelle d'experts. La question est importante, car c'est sur la conviction qu'existerait un déséquilibre des forces en faveur de l'Est que repose le principe d'une réduction asymétrique avancée depuis le début par l'Ouest. Les Occidentaux ne manqueront donc pas de chercher à savoir quels sont les engagés plus à fond, quelles troupes ont été exactement comptabilisées par les Soviétiques. Par exemple, certains personnels civils sous dépendance militaire n'ont-ils pas été arbitrairement soustraits ?

Les armes nucléaires dans la négociation

D'un autre côté, l'ouverture faite par les Soviétiques confirme leur désir de sortir enfin de l'impasse. Un signe en avait déjà été donné par les contre-propositions qu'ils avaient soumises en février dernier en réponse à l'offre nucléaire occidentale. L'élément le plus intéressant du « paquet » présenté alors par les Soviétiques était dans leur acceptation d'inclure, eux aussi, dans leur réduction de forces l'élément nucléaire. Selon l'hebdomadaire soviétique *Temps nouveaux* (n° 15), le projet oriental proposerait, en effet, « *une réduction par les deux parties du nombre de chars, d'avions tactiques, d'armes nucléaires, de rampes de lancement de fusées avec une certaine quantité de charges nucléaires* ». Selon l'hebdomadaire est-allemand *Horizont* (n° 15) a utilisé sous la plume de M. Oeser, chef de la délégation de la R.D.A. à Vienne, une formulation identique.

De notre correspondant

Aucun détail de cette contre-proposition du pacte de Varsovie n'a encore été révélé officiellement. Selon le journal ouest-allemand *Die Welt* du 22 mai, non démenti jusqu'à présent, elle se présenterait de la façon suivante : les Soviétiques proposeraient dans un premier temps, en 1976, une réduction américano-soviétique représentant 2 à 3 % du total des effectifs de l'OTAN et du pacte de Varsovie (forces aériennes comprises), soit de vingt à trente mille hommes. Ils suggéreraient que chaque partie retire en outre 200 chars, 54 vecteurs d'armes nucléaires (F-4 américains et Fitter soviétiques), 54 rampes de fusées sol-sol (Pershing d'un part, SCUD-B d'autre part) et 36 fusées sol-air (Nike-Hercules américaines et Sam 2 soviétiques. Pour la suite, les Soviétiques se contenteraient d'un engagement général des entres participants à procéder dans un second temps à une réduction de leurs forces, y compris nucléaires. Un devrait dans l'intervalle observer un « gel » de leurs effectifs.

La négociation paraît donc s'orienter de plus en plus vers une discussion sur la composante nucléaire tactique des armements en présence en Europe centrale. Il fallait s'y attendre, puisque cet élément ne fait pas partie des pourparlers soviéto - américains sur la limitation des armements stratégiques (SALT). Si cette évolution ne manque pas d'inquiéter certains Européens, elle n'est sûrement pas pour déplaire aux Soviétiques, qui participent de cette façon à la *délimitation* du niveau de la menace nucléaire occidentale en Europe. Une chance plus sérieuse existe en tout cas de voir bientôt pour que soit accompli dans les mois qui *viennent* un premier pas vers cette « détente militaire » supposée prendre le relais d'une détente politique en nette stagnation.

MANUEL LUCBERT.

Après la rencontre Giscard d'Estaing - Van der Stoel

Les représentants de la Communauté européenne ne sauraient être de simples observateurs à Porto-Rico

nous déclare le ministre néerlandais des affaires étrangères

Venu à Paris pour assister à l'assemblée de l'Union de l'Europe occidentale, le ministre des affaires étrangères des Pays-Bas, M. Max Van der Stoel, s'est entretenu mercredi soir 16 juin, pendant près d'une heure, avec M. Giscard d'Estaing. Jeudi matin, devant l'assemblée des parlementaires de l'U.E.O., le ministre a proposé que les pays occidentaux organisent une conférence sur la détente en vue d'« élaborer, dans le cadre de consultations communes, une philosophie de la détente et une doctrine pragmatique en la matière ».

Dans une interview à l'A.F.P., M. Van der Stoel a observé à propos de la politique de défense récemment exposée par le président de la République : « J'en ai retenu que la France n'a pas l'intention de retourner à l'Organisation intégrée du traité de l'Atlantique nord mais qu'elle aimerait collaborer le plus étroitement possible avec l'alliance. C'est une attitude positive et encourageante. »

Au sujet de l'entrée éventuelle des communistes dans un gouvernement italien, le ministre néerlandais a indiqué : « Il convient de chercher à savoir quels sont les buts poursuivis par les communistes italiens. Ils ont déclaré notamment : « Il n'y a pas de mécanismes d'expulsion prévus dans les traités de l'OTAN ou de la Communauté économique européenne. »

● *Qu'attendez-vous de la présidence du conseil des ministres de la Communauté qui revient aux Pays-Bas le 1er juillet ?*

— Nous souhaitons poursuivre le débat sur le rapport Tindemans, mais aurait tendre le règle la question des élections au Parlement européen. Bien que les points de vue diffèrent encore, nous avons le sentiment que les divergences sont moins aiguës que par le passé. Nous restons fermement opposés à ce que le nombre de sièges soit strictement proportionné à la population des pays membres, sauf lorsqu'on arrivera au stade final de l'intégration européenne. Nous acceptons, dans un premier temps, le système actuellement en vigueur mais, pour la suite, nous sommes prêts à des compromis ; par exemple, le doublement du nombre des sièges qui passeraient ainsi de 198 à 396. Quelle que soit la solution adoptée, nous restons résolument partisan de véritables élections pour désigner les membres du Parlement européen.

« Enfin, nous souhaitons vivement qu'il ait le minimum d'absentéisme parmi les ministres membres du Conseil : c'est l'une des plaies de la Communauté !

— *Quel est votre sentiment sur la conférence qui se tiendra à Porto-Rico les 27 et 28 juillet ?*

— Nous avons été très mécontents que seules les quatre principales puissances économiques de la C.E.E soient invitées aux côtés du Japon, du Canada et des Etats-Unis, alors qu'un certain nombre de questions concernant la Communauté seront abordées : commerce, énergie, dialogue Nord-Sud, par exemple. Ce choix est tout à fait contraire à l'idée de l'égalité des pays membres de la Communauté européenne.

« Nous avons eu des discussions très franches à ce sujet, mais nous ne nous contenterons pas de voir MM. Thorn et Ortoli assister à la conférence en simples observateurs, comme il en est question.

— *Que pensez-vous de la tenue de réacteurs nucléaires français à l'Afrique du Sud ?*

— Dans une situation de ce genre, chaque pays doit prendre ses responsabilités. Pour notre part, nous serons satisfaits si la France accepte que l'Agence internationale pour l'énergie atomique contrôle l'emploi de ces équipements. C'est d'ailleurs ce qui a été fait lors du débat très houleux qui a eu lieu au Parlement néerlandais fin novembre dernier, quand le problème des livraisons à l'Afrique du Sud a été évoqué.

« De toute façon, les pressions économiques ou autres d'un petit pays n'ont pas de chances d'être efficaces ; il est plus important de faire jouer le sérieux et le *Grande-Bretagne*, par exemple, où les frais de scolarité sont exorbitants, ces établissements sont fréquentés par l'élite locale et désirés par les Français, qui se réfugient dans les écoles nationales. Dans les pays qui dispensent un enseignement de qualité, une telle situation peut présenter des avantages et le séjour est long — cinq à dix ans, — car l'enfant apprend parfaitement une langue étrangère. En contrepartie, il faudrait lui fournir les moyens d'aborder dans les meilleures conditions un tel enseignement et de compléter sa formation française afin de ne pas être désavoué au retour.

« La voix de la France »

Une telle politique ne se justifie pas pour les séjours courts (un à trois ans). Pour pallier les inégalités de fortune et faciliter la fréquentation des écoles françaises, le nombre des bourses a été relevé et leur montant global augmenté, passant de 12 millions de francs en 1974 à 15 millions de francs en 1975. Si 90 % des demandes ont été satisfaites, chaque allocation est assez faible En outre, les personnes dont les revenus se situent dans une fourchette moyenne *n'y ont pas droit* et sont des lors pénalisées : ainsi, à New-York, un père de quatre enfants qui gagne environ 20 000 dollars par an, soit 100 000 francs, paye 25 % d'impôts (25 000 francs) et 25 000 francs de frais de scolarité (sous-ci vient de 5 000 francs dans les petites classes à 10 000 francs et plus en terminale et à l'université), ce qui réduit considérablement son niveau de vie et l'empêche de faire des économies, les loyers étant élevés.

Problèmes également dans le supérieur. Nous n'en reflendrons que deux. A chaque pays ou groupe de pays correspond en France une université, où les jeunes doivent obligatoirement s'inscrire Les autres académies leur sont interdites, même s'ils y ont de la famille susceptible de les héberger. Ne pourrait-on imaginer un assouplissement de cette règle ? De même, une simplification et une harmonisation de la réglementation concernant le service national paraissent nécessaires. En effet, les jeunes dont le lieu de résidence est très éloigné en sont disparaîs, sauf s'ils rentrent en France avant l'âge de vingt-neuf ans. Pour terminer leurs études, nombre d'adolescents jouent à cache-cache avec les autorités pour ne pas accomplir leurs obligations militaires ou s'inscrivent dans des universités étrangères. Dans ce cas, ils s'installent ensuite sur place et, dans une proportion notable, disparaissent leurs liens avec le France.

La couverture sociale

Parallèlement, se posent d'autres problèmes relevant de la culture. La radio est le cordon ombilical qui relie l'expatrié à la mère patrie : elle lui permet de savoir ce qui s'y passe, ce qui s'y dit, ce qui s'y chante, bref, de suivre son évolution. Il faut bien, hélas ! se rendre à l'évidence : « la Voix de la France » est de plus en plus bâillonnée, les émissions vers l'étranger étant réduites à la portion congrue, faute de crédits et en raison d'une mauvaise organisation. Si certaines régions comme l'Afrique et, depuis peu, l'Amérique du Nord, sont bien couvertes, d'autres le sont mal ou pas du tout, comme l'Amérique latine ou l'Extrême-Orient. La compensation avec l'effort déployé par l'Allemagne et la Grande-Bretagne, pour ne citer que ces deux voisins, est tout simplement consternante.

La diffusion des livres et des journaux — en particulier dans les pays où la voie de développement a été atteignent souvent des prix prohibitifs pour les Français et, *a fortiori*, pour la population locale — mérite aussi attention. En outre, il conviendrait d'encourager les études et les publications sur des pays ou des régions ignorés dans le passé, mais où les Français sont appelés à aller travailler. Enfin, une fois sur place, l'expatrié est mal informé de ses droits. Où aller ? Que visiter ? A *qui consacrer ses loisirs* ? Sans accrédité, ou dirigisme, consulats et associations locales ne pourraient-ils pas conseiller ? Quand ils livrent, ils ne sont disponibles sur le marché, pourquoi ne demanderaient-ils pas à des écrivains, à des universitaires, à des spécialistes ou à des journalistes de rédiger de petites brochures ?

Les questions fiscales et sociales ne sont pas moins brûlantes. Depuis 1951, des conventions signées avec près de vingt-cinq pays font bénéficier les Français de la législation sociale de ces Etats, mais des *avantages de la législation française*. Des conventions évitant la double imposition ont également été conclues, mais il n'en arrive aussi, comme avec les Etats-Unis, que les négociations, longues et ardues, n'aboutissent pas. On'en est-il cependant dans les domaines qui relèvent de la seule compétence du gouvernement français ? Est-il équitable que le citoyen, s'expatriant de plus en plus à la demande de l'Etat ou de son entreprise, voit la maison qu'il possédait en France avant son départ ou celle qu'il se fait construire pour l'habiter à son retour considérée comme une résidence secondaire, avec toutes les conséquences que cela entraîne vis-à-vis du fisc ?

Autre sujet épineux : les assurances Sauf dans quelques pays, le Français de l'étranger n'est pas couvert par la sécurité sociale, ce qui l'oblige à cotiser, soit à une assurance volontaire, soit à des mutuelles. La loi devrait lui permettre de retrouver sa retour, notamment pour le retraite, les avantages dont il aurait bénéficié s'il n'était pas parti. Un projet, semble-t-il satisfaisant, avait bien été élaboré, mais il a été rejeté par le ministère des finances Depuis, le gouvernement a admis le principe de l'extension de la sécurité sociale à tous les citoyens expatriés, mais les modalités d'application restent à définir. De même, les personnes âgées démunies dans les anciennes colonies françaises au moment de leur accession à l'indépendance ne touchent pas le « minimum vieillesse » auquel elles auraient droit si elles résidaient en France, sous prétexte que le Fonds est financé par les communes. Attendra-t-on que le question soit réglée par la disparition des intéressés ?

En *matière d'emploi*, l'expatrié a souvent l'impression d'être un « laissé pour compte ». Les autorités appliquent de façon variable, en fonction de la conjoncture, les textes réglementaires accordant des garanties à ceux qui servent à l'étranger au titre de la coopération culturelle et technique. De plus, aucune facilité de réinsertion n'est prévue pour le retour.

Les enseignants le ressentent d'autant plus vivement que les critères universitaires pour la titularisation et le changement de corps sont, comme en France, fondés sur les diplômes et les travaux de recherche alors que les possibilités de celle-ci sont plus limitées, voire inexistantes, dans beaucoup de pays hôtes. Les coopérants, qui signent des contrats en dehors des conventions bilatérales, ont des situations encore plus précaires. Dans le privé, après une absence de plusieurs années, l'ingénieur, le technicien ou le cadre connaît

Le gouvernement répond aux questions des députés...

Vendredi 18 juin, à l'Assemblée nationale, lors de la séance consacrée aux questions orales sans débat, les sujets suivants vont être évoqués :

● L'EXPLOITATION ET LA PROTECTION DE LA MER ET DU LITTORAL.

Interrogé par M. MARIO BERNARD (U.D.R., Var), sur la politique gouvernementale en ce domaine, M. POSSET, ministre de la qualité de la vie, estime que le transport en une fois de tonnages importants, entouré de sérieuses précautions, comporte moins de risques que le transport en plusieurs fois de tonnages plus faibles par des navires de moindre capacité transitant sans précautions spéciales. Il indique enfin qu'il compte déposer, au cours de la prochaine session parlementaire, un rapport sur la prévention et le traitement des pollutions accidentelles.

● L'EXTENSION A 200 MILLES DE LA ZONE ÉCONOMIQUE EXCLUSIVE.

M. DESTREMAU, secrétaire d'Etat aux affaires étrangères, indique à M. GABRIEL (app. R.I., Saint-Pierre-et-Miquelon) que le projet de loi permettant de porter par décret notre zone économique exclusive à 200 milles, texte qui sera soumis au Parlement, n'opère aucune distinction entre les côtes des diverses collectivités territoriales de la République. Des décrets pourront donc créer des zones économiques aussi bien au large des côtes des DOM-TOM que des autres côtes françaises. Ces décrets, précise-t-il, interviendront en fonction des initiatives prises par les Etats voisins.

● L'EXPLOITATION DES RESSOURCES DE LA MER.

Interrogé par M. BOUDET (rét., Orne), M. TIBERI, secrétaire d'Etat aux industries alimentaires, note, en l'absence de M. d'Ornano, ministre de l'industrie, que les entreprises françaises ont pu conquérir une part importante du marché mondial dans le domaine des activités pétrolières en zone marine. En ce qui concerne l'exploitation des nodules polymétalliques, il précise que notre pays a mis au point les techniques d'exploration précises des fonds marins et que les Américains ne disposent donc pas d'un monopole de fait.

● L'APPLICATION DE LA LOI ROUSTAN.

M. NEUWIRTH (U.D.R., Loire) ayant souhaité une application plus ferme et plus judicieuse de la loi Roustan du 30 décembre 1921, M. PERONNET, secrétaire d'Etat à la fonction publique, rappelle que cette loi prévoit une procédure de mutation privilégiée pour permettre le rapprochement des époux fonctionnaires dont l'activité professionnelle est localisée dans des départements différents. Ainsi 25 % des postes vacants au cours de l'année sont réservés au rapprochement des époux. Il ajoute : « *Une enquête menée par mes services en 1975 a montré que la réserve de 25 % constituait un maximum. Mais il ne paraît pas possible d'aller plus loin sans méconnaître d'autres priorités tout aussi justifiées.* »

Le député estime que, en continuant à s'appuyer sur des définitions anciennes (le critère fondamental demeure l'ancienneté dans le service), on va à l'encontre d'une politique de la famille ». Il souhaite que le pourcentage actuel soit porté de 25 à 40 %.

● LA CRÉATION ARTISTIQUE ET LITTÉRAIRE.

M. RALITE (P.C., Seine-Saint-Denis) dénonce « *la situation faite par le pouvoir à la création artistique et littéraire alors qu'aux créateurs qui sont de plus en plus soumis à l'autoritarisme, à l'austérité et à la culpabilisation* », M. DESTREMAU, suppléant M. Michel Guy, secrétaire d'Etat à la culture, absent, observe que « *la France est un pays de liberté, où la création artistique et littéraire peut s'exercer sans contrainte* ». La loi relative à la Sécurité sociale » place la France « *l'enfant-garde pour ce qui est des garanties accordées aux créateurs* », souligne-t-il.

Pour le député, qui évoque notamment les démissions de M. Robert Hossein, directeur du Théâtre de Reims, et de M. Jean Negroni, responsable de la Maison de la culture de Créteil, et les renvois de M. Haibrecht, directeur du Festival de Royan, et de M. Barré, du Centre de création industrielle du plateau Beaubourg, « *l'autoritarisme est sous le régime de M. Giscard d'Estaing, le frère fumeau de l'austérité* ».

● L'ENSEIGNEMENT DE L'ARCHITECTURE.

Répondant à une question de M. ANDRIEU (P.S., Haute-Garonne), M. DESTREMAU déclare: « *Les pouvoirs publics ont consenti des dernières années de très gros efforts pour l'enseignement de l'architecture. Cet enseignement disposait en 1967 de 1968 de cent soixante-quinze postes d'enseignants. Ce chiffre s'élève aujourd'hui à six cent cinquante-sept. Quant à l'unité pédagogique d'architecture de Toulouse, elle a été créée voici deux ans. Mais il n'est pas certain que tous ses membres en aient le désir. Les très nombreuses grèves et les manifestations de tous ordres qu'a chaque occasion une agitante minorité a développées cette année, sous de vains prétextes, rendent en effet l'avenir de l'établissement préoccupant.* »

● L'ANNULATION D'UN PERMIS DE CONSTRUIRE A PARIS.

M. GANTIER (R.I., Paris) rappelle que le Conseil d'Etat vient d'annuler le permis de construire accordé le 31 juillet 1973 pour la construction de quatre cents logements le long du canal Saint-Martin. Constatant que sur les six tours prévues trois sont déjà construites et habitées, il demande : « *Que vont faire la Ville et l'Etat si les associations poursuivent leur action et exigent la démolition ?* »

M. GALLEY, ministre de l'équipement, indique que, du fait de cette annulation, l'administration reste saisie de la demande initiale sur laquelle il lui appartient de se prononcer en fonction du plan d'occupation des sols. Il précise que l'annulation ne rend pas obligatoire la démolition, qui ne peut être prononcée que par la juridiction judiciaire, mais que la responsabilité de l'Etat est engagée vis-à-vis des personnes qui pourraient subir un préjudice, puisque le permis de construire est délivré au nom de l'Etat.

PATRICK FRANCÈS.

...et des sénateurs

Le Sénat a, de son côté, entendu vendredi 18 juin, les réponses des ministres à plusieurs questions orales sans débat.

● LE DOSSIER PECHINEY-KRUPP.

Répondant à M. JARGOT (P.C.), qui l'interrogeait au sujet de la prise de contrôle des filiales du groupe Pechiney-Ugine-Kuhlmann par la société allemande Krupp, M. D'ORNANO, ministre de l'industrie, a notamment déclaré : « *Pechiney-Ugine-Kuhlmann et Krupp se proposaient de rapprocher leurs filiales. Il en résulterait deux sociétés nouvelles, l'une mixte pour le tungstène, et l'autre pour les produits affrités, qui, elle, resterait dans le groupe Pechiney. La personnelle ont reçu toutes explications et sont assurés qu'aucun licenciement ne s'ensuivra. Dans la mesure où nos industries d'armement sont intéressées, les services de la défense étudient attentivement la question. Le comité interministériel des investissements étrangers se prononcera à la lumière de toutes ces informations.* »

● LES PRODUITS « LIBRES ».

Mme ALEXANDRE-DEBRAY (non inscrit) a attiré l'attention du ministre du commerce et de l'artisanat sur la campagne publicitaire faite par « *une grande entreprise de distribution* » et tendant à promouvoir des produits qualifiés « produits libres ».

« *Il faut distinguer*, a déclaré Mme SCRIVENER, secrétaire d'Etat à la consommation, *entre l'opération commerciale et la campagne publicitaire. Les consommateurs ont intérêt à ce que la concurrence se développe. D'autre part, les emballages de cette entreprise comportent des indications claires et précises. Les prix sont compétitifs. On comprend dès lors l'accueil favorable du public. Cependant, des observations ont été faites concernant certains manquements à l'éthique publicitaire. La société s'est engagé à y déférer.* »

● PHARMACIES MUTUALISTES.

A M. AUBRY (P.C.), qui déplorait que le gouvernement s'opposât au développement de pharmacies mutualistes, Mme VEIL, ministre de la santé, a indiqué que le gouvernement souhaitait que le plus grand nombre de mutualistes bénéficient de l'avantage qui consiste à ne pas faire l'avance des frais de pharmacie. « *Mais*, a-t-elle ajouté, *il appartient au ministre de la santé d'apprécier le bien-fondé d'une demande de création de pharmacie mutualiste. Or une telle création n'est pas opportune chaque fois qu'elle porterait atteinte à la pharmacie d'officine du voisinage en la privant d'une partie de sa clientèle.* » — A. G.

AU TERME DE SON 59e CONGRÈS NATIONAL

L'Association des maires de France a réussi à préserver son unité

Etre ou ne pas être unanimes : cette alternative a dominé durant quatre jours les débats des maires de France, lors de la réunion de leur cinquante-neuvième congrès à l'Hôtel de Ville de Paris (« le Monde » des 16, 17 et 19 juin). L'unanimité aurait eu le mérite de manifester spectaculairement au gouvernement l'opposition générale des maires à sa politique financière en matière de collectivités locales. La séparation en deux camps constituait pourtant pour la gauche un avantage : elle lui permettait de prendre plus clairement ses distances, à moins d'un an des élections municipales de 1977, avec quiconque se réclamerait de la majorité, et de mettre celle-ci dans l'embarras sur le terrain communal.

Le congrès a finalement choisi de ne pas choisir. Sans doute le rapport de forces, mis en lumière dès le début par un premier pointage des mandats, ne permettait-il pas à la gauche de jouer sa propre carte dès cette année, autrement que sous la forme d'une peu compromettante candidature de principe contre M. Poher. D'autant plus que la personnalité du président du Sénat, très brillamment réélu jeudi 17 juin à la tête de l'association, favorisait l' « union sacrée », à laquelle il n'a cessé d'appeler les maires — non sans succès, comme devait le montrer la préférence que lui accordèrent nombre d'élus socialistes et radicaux de gauche. Mais, au-delà des considérations tactiques, et même des ambitions nourries pour le prochain (et dernier ?) septantième congrès (qui aura lieu après les municipales), le souci d'unité l'a finalement emporté sur tous les autres.

BERNARD BRIGOULEIX.

A défaut d'une candidature de combat contre M. Poher, jeudi, on s'attendait vendredi à une rude bataille de motions entre les élus des trois partis de l'union de la gauche et ceux de la majorité : ces derniers sont presque aussi sévères que leurs collègues de l'opposition dans le diagnostic qu'ils portent sur la situation financière des communes, mais ils ne préconisent naturellement pas les mêmes remèdes et n'en tirent pas les mêmes conclusions politiques. Or, à aussi, M. Poher et ses amis se sont appliqués, avec succès, non pas à assurer la défaite de leurs adversaires, mais à éviter que l'affrontement ait lieu. Il ne fait guère de doute que celui-ci eût, de toute façon, vu la victoire d'un texte émanant de la direction sortante de l'association, malgré quelques défections de maires déjà repartis dans leurs communes (particulièrement celles où se célébrait l'anniversaire du 18 juin). Le président du Sénat a préféré soumettre désormais directement aux représentants des maires de gauche un projet de texte de synthèse entre les propres positions et les leurs. Devant leur refus de s'y rallier en abandonnant leur propre motion, M. Poher a fait renvoyer à la prochaine réunion du comité directeur de l'A.M.F. l'examen d'un texte engageant l'association. La motion de la gauche n'a pas été soumise à un vote du congrès « *faute d'avoir été déposée en temps voulu devant la commission des résolutions* », laquelle, dans sa grande sagesse unanimiste, avait préféré ne pas se réunir. Après une protestation de principe, les maires de gauche se sont ralliés à cette formule. Le texte prochainement soumis au comité directeur devrait s'inspirer, pour l'essentiel, de celui qui avait été adopté à Versailles au cours de la journée d'information organisée fin avril dernier (*le Monde* daté 2-3 mai).

Ainsi M. Poher aura-t-il réussi à préserver l'unité d'une association pourtant menacée de division, voire d'éclatement. Au prix, sans doute, d'un argument de procédure qui n'est pas sans rappeler celui de l'article, s'agissant du vote des motions. Mais aussi en tenant devant tous ses collègues, de gauche comme de la majorité, un langage « musclé » dans lequel les élus et les ministres ont pu reconnaître sans violentier leurs propres convictions, toutes réserves faites sur le contexte politique dans lequel ce langage est tenu, et en attendant les clarifications qu'apporteront peut-être les élections municipales de 1977.

La motion proposée par les maires communistes, socialistes et radicaux de gauche, au cinquante-neuvième congrès de l'Association des maires de France, et dont celui-ci n'a pas délibéré, affirmait notamment : « *Plus que jamais, il apparaît que la solution aux difficultés des communes passe par l'application des propositions définies par le programme commun de gouvernement de la gauche.* »

« *Le congrès réaffirme sa volonté d'action sous toutes les formes pour faire aboutir toutes les revendications antérieures, qu'il maintient intégralement, notamment le remboursement intégral et immédiat de la T.V.A. qui prive en charge par l'Etat des dépenses qui lui incombent et la possibilité de prêts à taux réduit et à durée plus étendue.* »

Dans son discours de clôture du congrès, M. Alain Poher, réélu président de l'A.M.F., a déclaré : « *Jamais autant, et avec une telle unanimité, les maires n'ont affirmé la nécessité d'une révision fondamentale des rapports entre l'Etat et les communes, l'urgence d'une modification radicale du système financier qui régit et entrave actuellement l'administration municipale. Jamais autant de maires ne sont venus exprimer ici, avec des nuances, certes, leur incompréhension devant l'absence de réponse claire de la part des pouvoirs publics. (...) Lorsque les maires de France, quelle que soit la commune qu'ils administrent, quelles que soient leurs tendances et leurs appartenances politiques, tirent ainsi la sonnette d'alarme, il est impensable que ne naisse pas une prise de conscience salutaire.* »

AU MONT-VALÉRIEN

M. Giscard d'Estaing a commémoré l'appel du 18 juin

M. Valéry Giscard d'Estaing a participé vendredi 18 juin, devant le mémoriel de la France combattante, au Mont-Valérien, à la commémoration de l'appel du général de Gaulle. Cette année, pour la dernière fois, le chef de l'Etat avait célébré cet anniversaire au camp d'Auschwitz, à l'occasion de son voyage officiel en Pologne. Plus brève qu'il y a deux ans (elle a duré une vingtaine de minutes), la cérémonie s'est déroulée selon le même rituel. Accueilli à 12 h. 15 par M. Hettier de Boislambert, chancelier de l'ordre de la Libération, et par le général Fevreau, gouverneur militaire de Paris, en présence de quelque deux mille personnes, le président de la République a passé en revue l'escadron du 501e régiment de chars de combat et les détachements des grandes écoles militaires, qui lui rendaient les honneurs. Après une *Marseillaise* exécutées par le musique du 5e régiment de transmissions, sur le rythme lent voulu par le chef de l'Etat, celui-ci a gagné l'emplacement où l'attendaient son épouse, dont l'arrivée avait été saluée par des applaudissements, et le premier ministre également accueilli par la foule.

M. Hettier de Boislambert a alors ranimé la flamme, tandis que les membres du conseil de l'ordre s'alignaient devant la monument. Après la minute aux morts, suivie d'une minute de silence, une voix anonyme a donné lecture, par haut-parleur, de l'appel du 18 juin. M. Giscard d'Estaing, guidé par le chancelier de l'ordre, a ensuite pénétré dans la crypte où reposent seize cercueils (dont l'un, vide, est appelé à recevoir les restes du dernier des compagnons de la Libération) et les cendres de déportés. Au bout de quelques instants, le président de la République est ressorti. Il a salué d'un signe de tête les compagnons rassemblés, de le mémoriel : parmi eux, deux anciens premiers ministres, M. Jacques Chaban-Delmas, qui avait fait l'objet, comme il y a deux ans, d'une longue ovation, et M. Pierre Messmer. Après avoir serré les mains des membres du conseil de l'ordre — eu nombre desquels se trouvait M. André Bouloche, vice-président du groupe socialiste de l'Assemblée nationale, — M. Giscard d'Estaing est passé lentement, aux accents du *Chant des partisans*, puis de la *Marche lorraine*, devant les porte-drapeaux des anciens combattants alignés tout le long du mur du mémorial. Au premier rang, les jeunes filles de la maison d'éducation de la Légion d'honneur et les représentants des personnalités morales faites compagnons de la Libération, notamment deux résistantes en soeur, la local délégués par l'île de Sein.

Le chef de l'Etat a échangé quelque mots avec de grands mutilés puis salué les personnalités présentes, en particulier MM. Maurice Couve de Murville, ancien premier ministre, et Yves Guéna, secrétaire général de l'U.D.R., avant de remonter en voiture, à 13 h. 35, en compagnie de son épouse.

DE GAULLE ET LA « CHANGE » DE MOURIR

Trois cents Français, le 5 juin 1944, aux côtés des milliers d'Anglais et d'Américains qui allaient débarquer le nuit suivante sur les côtes normandes. De Gaulle les harangue. Que leur dit-il ? Un des rares survivants de ces volontaires l'a révélé à M. Maurice Druon : « J'ai obtenu pour vous l'honneur de débarquer les premiers. Vous sauterez donc en tête à deux heures du matin. Il s'agit de libérer la France. Vous allez mourir, quelle chance ! »

M. Druon a fait cette citation lors d'un dîner qui, comme chaque 18 juin, a réuni sous sa présidence et celle de M. Maurice Schumann les membres du Club des Cents, lors duquel fut quitté la France occupée dans le but d'y revenir en libérateurs).

En commentaire, il a suffi à M. Druon d'ajouter : « Je ne pense pas qu'il y ait jamais eu chef d'armée ou d'Etat, parmi ceux dont l'histoire nous a gardé le souvenir, qui ait osé un pareil ordre du jour. »

● *M. Jacques Chirac* s'était rendu vendredi matin à Colombey-les-Deux-Eglises (*le Monde* du 19 juin). « *Vous les anciens*, a déclaré le premier ministre, *je sais à Colombey à l'occasion du 18 juin, comme d'ailleurs, depuis sa mort, pour l'anniversaire de la disparition du général de Gaulle, en tant que gaulliste, bien sûr pour rendre hommage à ce qu'a été l'œuvre du général pour la France — et Dieu sait si elle a été essentielle et fondamentale, — et en tant que premier ministre, car il est naturel que le chef du gouvernement marque ainsi la reconnaissance qui est due à l'ancien chef de la France libre.* »

● *M. Michel Jobert*, fondateur du Mouvement des démocrates, ancien ministre des affaires étrangères, a déclaré vendredi, à Amiens : « *Pour moi, le 18 juin qui a gardé la certitude au cœur de l'imprévisible, a ce sens profond dans l'aventure nationale, et, je crois aussi, dans la conscience des individus, que c'est toujours possible quand il y a la volonté et le risque, lucidement assumés.* »

● *M. Alexandre Sanguinetti*, ancien secrétaire général de l'U.D.R., a déclaré à Bordeaux, le 18 juin : « *M. Giscard d'Estaing a fait une analyse remarquable et très exacte du fonctionnement des institutions. A la tête de l'Etat, il n'a pas à subir de pressions. Mais il n'est pas le maître de dire qui est le chef de l'U.D.R. Si nous décidons que c'est M. Jacques Chirac, c'est notre affaire, pas la sienne.* »

La loi sur la pollution marine est adoptée

Vendredi 18 juin, l'Assemblée nationale a examiné en deuxième lecture le projet de loi relatif à la prévention et à la répression de la pollution marine par les opérations d'immersion qu'effectuent les navires et aéronefs et de la lutte contre la pollution marine accidentelle.

Après les interventions de MM. BAUDOIN (R.I.), rapporteur, GRANET, secrétaire d'Etat à l'environnement, et GUERMEUR (U.D.R., Finistère), qui évoque les effets du dégazage sauvage, l'Assemblée adopte successivement :

— A l'article 3, qui engage la responsabilité pénale du propriétaire ou de l'exploitant, un amendement de la commission qui rétablit la disposition visant, à travers les personnes morales, à atteindre la responsabilité personnelle des dirigeants de société et celle de toute personne habilitée par eux ;

— A l'article 4, qui détermine le régime des immersions, un amendement de la commission, reposant une première fois mais repris par le gouvernement en deuxième délibération, supprimant l'obligation faite à l'administration de prouver les dangers encourus par la santé publique pour fonder le refus d'une autorisation d'immersion ;

— Après l'article 8, un amendement du gouvernement reprenant, dans une nouvelle rédaction, une disposition introduite à l'article premier par le Sénat et qui permet à l'autorité judiciaire de requérir l'immobilisation d'un bâtiment lorsque les nécessités de l'enquête ou de l'information ainsi que la gravité de l'infraction l'exigent. Cette immobilisation peut être levée en cas de versement d'une caution dont le montant est fixé par l'autorité judiciaire.

L'ensemble du texte, ainsi modifié, a été adopté par l'Assemblée.

Cette dernière adopte également, l'opposition s'abstenant, le projet de loi relatif à la prévention et à la répression de la pollution de la mer par les opérations d'incinération (deuxième lecture).

Après le rapport de M. Baudoin, l'Assemblée avait adopté un amendement du gouvernement harmonisant les procédures pénales entre les deux textes discutés vendredi. — P. F.

Le procès Pétain, soyez votre propre juge! jugez sur pièces!

Document

La polémique rebondit, aujourd'hui, sur le rôle, l'action et la responsabilité de Pétain de la première à la deuxième guerre mondiale. De nombreuses personnes – pour ou contre – expriment des idées courtes et définitives, trop souvent sans réel fondement.

Un document original et exclusif vous permet de forger votre propre opinion. Le compte-rendu intégral des audiences du procès Pétain, devant la Haute Cour de Justice, vous permet de juger sur pièces.

édité par les Ed. Louis Parients

Je désire recevoir LE PROCES PETAIN
Nom et prénom
Adresse
Code postal
Ville
Je joins la somme de 142 F réglée par:
– chèque postal ☐ – chèque bancaire ☐
à l'ordre de
DIFFUSION PLUS
34, Champs-Elysées 75008 PARIS

● *Un cercle d'études gaullistes pour un socialisme français* (C.E.G.S.F.) vient de se constituer. Il s'est fixé pour but d'organiser des cercles de rencontre « *propres à favoriser l'expression de tous ceux qui, attachés aux principes conjoints d'indépendance nationale et de progrès social qui ont animé l'action du général de Gaulle, sont résolus à œuvrer pour l'instauration du socialisme en France et la participation active de notre pays à la démocratisation des relations entre les peuples.* »

★ C.E.G.S.F., B.P. 342-16, 75767 Paris Cedex 16.

JUSTICE

LE CRIME DE TROYES

Deux analyses toxicologiques du sang de Philippe Bertrand sont validées par la Cour de cassation

Les deux analyses toxicologiques du sang du jeune Philippe Bertrand (pour le meurtre duquel Patrick Henry a été inculpé), réalisées successivement par deux experts de Nancy, puis par le docteur Lebreton, de Paris, et dont les conclusions sont contradictoires quant à la présence de barbituriques et d'alcool (*le Monde* du 19 mai), continueront de figurer au dossier de Patrick Henry, dont l'instruction va pouvoir être poursuivie par Mlle Marie-France Gérard, juge d'instruction au tribunal de Troyes.

La chambre criminelle de la Cour de cassation, présidée par M. Raoul Combaldieu, a décidé en effet, dans son arrêt rendu le 17 juin, que la chambre d'accusation de la cour de Reims n'avait eu tort d'annuler, le 7 mai dernier, le rapport des experts nancéiens, ce qui entraînait la nullité de tous les actes de procédure postérieurs (notamment le rapport du docteur Lebreton) et leur retrait du dossier.

L'un des deux experts de Nancy, le professeur Jean Harmand, connnis par ordonnance du juge d'instruction du 20 février, avait prêté serment seulement le 23 février. Mais le rapport, daté du 22 février, avait été déposé entre les mains de Mlle Gérard le 26 février. La chambre d'accusation de Reims avait estimé que le serment, formalité essentielle, devait précéder l'accomplissement de la mission confiée à l'expert.

Mais la Cour suprême, saisie d'un pourvoi de Patrick Henry, soutenu par Me Arnaud Lyon-Caen, a jugé au contraire, conformément aux conclusions de M. Fernand Dassas, avocat général, que le serment du professeur Jean Harmand n'était entaché d'aucune irrégularité dès lors qu'il avait été prêté avant la date du dépôt de son rapport, qu'il pouvait modifier à bord moment jusqu'à la remise entre les mains du greffier du juge d'instruction de Troyes.

Le vol des tableaux de M. Lespinasse

UN AMI DE M. FRANCELET VIENT D'ÊTRE ARRÊTÉ

M. Claude Fenayron, trente-deux ans, sans profession, brusquement disparu après l'arrestation en juin 1973 de M. Marc Francelet, son ami, ce dernier poursuivi pour avoir vendu à M. Paul Pétrides dix-huit des trente et une toiles volées au cours du cambriolage commis le 24 avril 1972 au domicile de M. Lespinasse, président de la société Bananis, vient d'être appréhendé dans la banlieue parisienne. Il a été déféré à M. Emile Cablé, le juge d'instruction chargé du dossier, qui l'a fait écrouer dans la soirée du vendredi 18 juin sous les inculpations de vol qualifié et de recel. L'inculpé, qui n'a pas choisi de défenseur, conteste avoir joué le moindre rôle dans l'affaire.

M. Francelet se trouve actuellement en liberté après être resté quinze mois en détention provisoire. M. Pétrides a été inculpé de son côté de recel en avril 1974.

POLICE

Utilisant pour la première fois des moyens audiovisuels

Le ministre de l'intérieur lance une campagne d'information sur la prévention des cambriolages

Il se commet en France un cambriolage toutes les deux minutes et demie, qui rapporte en moyenne 8 000 francs à ses auteurs. En dix ans, le nombre de ces infractions a augmenté de 223 % pour atteindre 204 564 en 1975. Les commissariats de police sont submergés de plaintes que personne n'a généralement le temps d'instruire. Moins de 20 % des affaires aboutissent à un dénouement judiciaire, mais la multiplication du nombre des policiers ne suffit pas à les résoudre toutes.

Le ministre de l'intérieur entreprend donc une vaste campagne de prévention et de sensibilisation du public à l'occasion de laquelle la police va recourir pour la première fois — comme il est déjà d'usage en Grande-Bretagne depuis un quart de siècle — aux ressources de l'audiovisuel. Faisant même appel pour ses *spots* télévisés à Jean-Claude Bouillon, la vedette des *Brigades du Tigre*. Dans le même temps, un opuscule tiré à 900 000 exemplaires sera à la disposition du public dans les commissariats et chez les assureurs.

A l'approche des vacances, qui marquent traditionnellement une nette recrudescence des cambriolages, les responsables de l'opération entendent rendre plus prudents tous ces Français qui quittent leur domicile en laissant les clés sous le paillasson ou dans la boîte aux lettres, qui préfèrent pour leur bas l'esthétique à l'efficacité, qui confondent serrures et gadgets, et qui paraissent oublier que trois cambrioleurs sur quatre entrent sur les lieux de leurs méfaits par la porte puisque 1 % seulement des portes actuellement utilisées opposent un obstacle sérieux aux cambrioleurs. Or, les statistiques montrent que 70 % des cambrioleurs sont des amateurs qui opèrent « à la découverte » et que découragé un verrou récalcitrant ou une porte robuste. — J. Sn.

FAITS DIVERS

Dans le Haut-Rhin

CINQ MINEURS SONT TUÉS DANS UNE MINE DE POTASSE D'ALSACE

Un accident s'est produit, vendredi après-midi 18 juin, dans une mine de potasse d'Alsace, à Bendlier (Haut-Rhin). Une équipe de deux contremaîtres et de deux mineurs, dirigés par un ingénieur, était descendue vers 16 h 40 dans une galerie située à 800 mètres de profondeur pour vérifier un puisard lorsque, pour une raison encore indéterminée, les cinq hommes furent précipités dans ce puisard, profond d'une trentaine de mètres et rempli d'eau et de boue.

Après l'alerte donnée vers 18 h. 30, les recherches étaient entreprises immédiatement par les services de secours des Potasses d'Alsace et les sapeurs-pompiers de Mulhouse. Ces opérations de secours menées dans des conditions très difficiles, notamment pour les plongeurs chargés de sonder le puisard, permettaient seulement vers 21 h. 30 de remonter le corps de l'ingénieur, M. Serge Will. Les recherches doivent continuer jusqu'à ce samedi 19 juin en fin de matinée pour tenter de retrouver les quatre autres mineurs, dont l'*identité n'a pas pour l'instant été communiquée*.

Selon M. Alquier, secrétaire général des Mines de potasse d'Alsace, il n'existerait pratiquement aucune chance de retrouver des survivants. Une enquête a été ouverte par le parquet de Colmar.

● *Un engin explosif de fabrication artisanale* a provoqué un début d'incendie, jeudi soir 17 juin à Dijon, dans les locaux de l'A.J.S.-O.C.I., organisation trotskiste. Trois personnes ont été légèrement brûlées. L'attentat n'a pas été revendiqué. Les Unions départementales C.G.T. et C.F.D.T. ont dénoncé vendredi « *la passivité des pouvoirs publics devant de telles entreprises* ».

Le Conseil d'État ordonne le sursis à l'exécution de l'arrêté d'expulsion de M. Konaté

Le Conseil d'Etat a rendu sa décision sur le recours formé par M. Konaté contre l'arrêté du ministre de l'intérieur l'enjoignant de sortir du territoire français. Le recours avait été examiné par l'assemblée du contentieux le 28 mai dernier, après observation de Me Arnaud Lyon-Caen et George et sur les conclusions de M. Genevois, commissaire du gouvernement (*le Monde* daté 30-31 mai 1976).

Cette décision écarte tout d'abord les conclusions à fin de non-lieu présentées par le ministre de l'intérieur, pour lequel le fait que l'intéressé avait quitté le territoire français dès le 18 avril 1976 rendait sans objet sa demande tendant à ce qu'il fût sursis à l'exécution de la mesure qui l'avait frappé. Le Conseil d'Etat a considéré que l'arrêté d'expulsion était de nature à produire ses effets à l'encontre du requérant aussi longtemps qu'il demeurait en vigueur — et lui interdisait notamment de rentrer en France — et que, par conséquent le fait qu'il ait quitté le territoire français n'était pas de nature à le priver de leur objet les conclusions de sa requête.

En second lieu, en retenant la motivation habituelle de ses arrêtés ordonnant le sursis, le Conseil d'Etat a considéré que le préfudice dont se prévalait le requérant justifiait le sursis et que « *l'un au moins des moyens invoqués* » par lui à l'appui de son recours contre l'arrêté d'expulsion paraissait *de nature à justifier* l'annulation de cette mesure.

L'arrêt a été rendu le 18 juin.

La valeur des prévisions météorologiques

Deux sociétés de géophysique qui avaient assigné « le Monde » sont déboutées

La troisième chambre civile du tribunal de Paris a débouté le 18 juin la Société d'études des phénomènes scientifiques appliqués à la géophysique (SEDEAG) et la Société commerciale de géophysique appliquée pour qui Me Pierre Chartrel réclamait 500 000 francs à M. Jacques Fauvet, directeur du *Monde*, et à Yvonne Rebeyrol, notre collaboratrice, dont Me François Sarda soutenait la cause, à l'occasion d'un article du 19 septembre 1975 intitulé : « *Les marchands du temps, météorologues ou astrologues ?* »

Cet article stigmatisait la « *mauvaise foi* » de « *certaines officines* » fournissant à divers organismes abonnés des prévisions météorologiques à long terme d'une valeur douteuse.

Le tribunal déclare en particulier : « (...) *La dame Rebeyrol, qui en sait de souligner dans l'article les difficultés que rencontrent tous les services météorologiques, notamment l'Organisation météorologique mondiale, en dépit de ses importants réseaux d'information, pour prévoir en l'état des données acquises le temps de plus de quelques jours, a agi sincèrement en exposant, d'apporter un point de vue scientifique sur un problème d'intérêt général et a ainsi cherché avant tout à éclairer ses lecteurs sur la valeur des méthodes de prévision à longue échéance. (...)* »

Les sociétés requérantes avaient diffusé en 1975 une plaquette dans laquelle étaient reportées deux attestations de clients satisfaits, l'une du groupement laitier-producteurs du cru de Banyuls remontant au 29 octobre 1965 (groupement désabonné depuis huit ans), l'autre du secrétariat d'Etat aux forces armées de l'air, remontant au 5 mars 1958, les juges remarquent : « (...) *que cette société ancienneté et leur nombre limité rendent ces références pour la morts surprenantes et font en tout cas apparaître que les spécialistes des méthodes qu'expose la plaquette sont eux-mêmes peu assurés de la valeur des prévisions à long terme auxquelles elles sont censées aboutir.* »

Ils concluent : « (...) *Il apparaît dès lors que la dame Rebeyrol, qui a rédigé un article dont le fond n'est nullement mis en cause, n'a fait qu'exercer son libre droit de critique à propos de méthodes dont les mérites ne semblent pas à vrai dire aussi justifiés que voudraient bien l'affirmer les sociétés demanderesses* (...). »

Le drame d'Aleria

L'ARRÊT DE LA COUR DE SURETÉ EST ATTENDU POUR MARDI

A la fin de la cinquième semaine du procès de l'affaire d'Aleria, le 18 juin, le président de la Cour de sûreté de l'Etat a lancé cette boutade : « *Soyons sérieux, il faut en finir.* » Ce mot traduisait une certaine lassitude chez tous les protagonistes de ce procès, au moment où l'on apprenait que sa conclusion devait être une nouvelle fois reportée. Les dernières plaidoiries auront lieu lundi 21 juin. La délibération de la Cour ne commencera que le lendemain après les dernières déclarations des accusés, et la décision des magistrats ne devrait être connue qu'en fin de journée.

SCIENCES

LA SONDE VIKING-1 VA SE PLACER EN ORBITE MARTIENNE

C'est le 4 juillet prochain, bicentenaire de la déclaration d'indépendance des Etats-Unis, que la sonde Viking-1 doit se poser sur la surface de Mars. Dès jeudi, elle a commencé à prendre des photos de la planète rouge, en particulier dans la zone où est prévu l'atterrissage. Dans la nuit de samedi à dimanche, la sonde devait se placer sur une orbite martienne très elliptique (1 440 kilomètres de périgée et 46 000 kilomètres d'apogée). Lundi 21 juin, cette orbite sera circularisée, ce qui permettra de prendre des photos rapprochées de la surface martienne. Puis viendra le moment attendu où un compartiment de Viking-1 se détachera pour aller se poser sur Mars.

Aura-t-on alors la réponse à la grande question ? La vie existe-t-elle sur Mars, seule planète du système solaire où il y ait un espoir raisonnable de la trouver. Les premières photos prises par Viking-1 sont encourageantes puisqu'elles montrent clairement la présence d'eau, sous forme de brouillard et probablement aussi de glace ; l'eau semble plus abondante que ce qu'on espérait sur la foi des observations précédentes ; or, cette eau est indispensable à la vie.

Il n'y a pas d'oxygène dans l'atmosphère de Mars, et une vie analogue à celle des végétaux et animaux supérieurs y est impossible. Mais il n'y avait pas non plus d'oxygène sur notre globe, il y a deux milliards d'années, et déjà y proliféraient bactéries et algues microscopiques. Notre atmosphère a très probablement été créée par ces micro-organismes. En est-il de même sur Mars ? Une forme primitive de vie est-elle en train de transformer cette planète en une terre habitable ? — M. A.

RELIGION

LE CARDINAL WILLEBRANDS A PARIS

Les pas comptés de l'œcuménisme

Une occasion manquée : la venue à Paris du cardinal Willebrands, qui connaît les fonctions prestigieuses de président du secrétariat romain pour l'unité des chrétiens créé par Jean XXIII et archevêque d'Utrecht (Pays-Bas), aurait pu être l'occasion d'une information de première précise. Les sujets de curiosité ne manquaient pas. Le successeur du cardinal Bea à Rome et du cardinal Alfrink aux Pays-Bas est d'une compétence reconnue. Un exposé substantiel de sa part était attendu. n'en fut malheureusement rien. Se livrant d'emblée au jeu des questions improvisées des journalistes, le prélat, en outre pressé par le temps, fit quelques réponses évasives et peu compromettantes.

« *Au temps de la patience œcuménique a succédé celui de l'impatience* », lui a-t-on fait remarquer. D'autres ont *demandé* si les efforts déployés en vue de l'unité avec l'Eglise anglicane étaient sur le point d'aboutir et si, d'une façon plus générale, l'*œcuménisme* « sauvage » — c'est-à-dire de la base — avait une chance d'être rejoint par celui, prudent à l'extrême, des états-majors.

Le cardinal est ici sorti de sa réserve pour dire que ces deux œcuménismes se devaient d'être « *à l'écoute l'un de l'autre car il n'y a pas deux Eglises* ».

Selon Mgr Willebrands, les anglicans seraient dans leur ensemble désireux de rapprocher de Rome, ainsi qu'en témoignent par exemple les épiscopaliens des Etats-Unis et les préoccupations de *Canterbury*.

Le Père Pierre Duprey, qui l'accompagnait, a précisé que les entretiens avaient été suivis du projet de choisir le dimanche suivant le deuxième de mai — pour date commune de la célébration chrétienne de Pâques. De toute façon, en 1977, il se trouve que, pour des raisons exceptionnelles de calendrier, la date de Pâques sera commune. Mais il n'est guère probable d'ici à 1978 un accord soit conclu entre les Eglises.

En total, on doit prendre acte qu'en dépit des multiples pourparlers qui se sont engagés depuis Vatican II entre les diverses Eglises — pourparlers théologiquement et pastoralement très fructueux — on ne voit guère poindre à l'horizon des ouvertures spectaculaires entre les *confessions chrétiennes*.

Tout se passe comme si la pesanteur des ruptures historiques et des habitudes prises de vivre séparément l'emportait encore sur le commandement du Christ : « *Soyez un comme mon Père et moi sommes un* ».

HENRI FESQUET.

A LA SUITE D'ATTAQUES PERSONNELLES DES SYNDICATS

Le directeur du C.N.E.S. envoie une lettre de démission au ministère de l'industrie

M. Michel Bignier, directeur général du Centre national d'études spatiales (C.N.E.S.), a envoyé une lettre de démission au ministre de l'industrie et de la recherche, M. d'Ornano. M. Bignier a précisé dans sa lettre qu'il démissionnait parce qu'il n'avait plus la confiance du personnel du C.N.E.S. On ne sait pas si M. d'Ornano, absent de Paris jusqu'à lundi, acceptera ou non cette démission.

M. Bignier ne paraît pourtant guère désireux de revenir sur son décision, puisqu'il a aussi averti les syndicats du C.N.E.S. C'est d'ailleurs de cette manière que la nouvelle de démissionnaire a été connue, le vendredi 18 juin.

Le C.N.E.S. traverse, depuis le 20 mai dernier, une crise grave. A cette date, le président du C.N.E.S., M. Maurice Lévy, avait annoncé trente licenciements cette année et soixante-dix pour l'année prochaine, sur le millier de personnes qu'emploie directement le C.N.E.S. Cette mesure touchait particulièrement le centre de Toulouse, qui emploie près de sept cents personnes et qui a un plan de charge mal assuré. Une grève illimitée fut alors décidée par le centre de Toulouse le jeudi 10 juin. En rencontrant à nouveau les syndicats à Paris le lundi 14 juin, M. Lévy les avait assurés qu'il s'engageait personnellement, ainsi que le directeur général, à éviter les suppressions de postes, en 1977, par tous les moyens.

En l'absence de M. Lévy, qui partit ensuite aux Etats-Unis pour un congrès aéronautique international, celui du COSPAR, M. Bignier se rendit, le mardi 16 juin, à Toulouse, pour expliquer la situation des personnels. La rencontre avec les représentants syndicaux réunis avec tout le personnel au cours d'une assemblée plénière fut houleuse. Les syndicaux avaient d'ailleurs, au préalable, envoyé un télégramme à Paris pour protester contre l'absence de M. Lévy et réclamer son retour immédiat des Etats-Unis.

Au cours de la rencontre de Toulouse, M. Bignier fut personnellement pris à partie et accusé de régler des comptes personnels à l'occasion des licenciements.

DEUX NOUVEAUX ÉLÉMENTS CHIMIQUES SUPER-LOURDS

Une équipe de physiciens des Etats-Unis vient d'annoncer à un congrès international qui se tient à Québec (Canada) une découverte qui, sans être tout à fait inattendue, ouvre, si elle est confirmée, un nouveau chapitre dans la chimie des noyaux lourds avec des protons des cristaux de mica et de monozote provenant d'un gisement du Montana. L'équipe a mis en évidence deux, et peut-être six, nouveaux éléments naturels beaucoup plus lourds que ceux actuellement connus.

Le plus lourd élément naturel connu jusqu'ici est l'uranium, dont le numéro atomique (nombre d'électrons entourant le noyau) est 92. On a créé artificiellement des éléments plus lourds, atteignant le numéro atomique 106, mais ils sont très instables. Cependant, la théorie prévoit qu'aux alentours du numéro 114, il pourrait exister des éléments stables, dits « super-lourds ». Ce sont de tels éléments, de numéros 116 et 126, qu'auraient découverts les chercheurs américains.

DÉFENSE

LE 14 JUILLET SUR LES CHAMPS-ÉLYSÉES

Les Parisiens assisteront au défilé d'une brigade mécanisée complète

Diverses manifestations consacrées aux trois armées, à la gendarmerie, et à la délégation ministérielle pour l'armement auront lieu dans la région parisienne dimanche 20 juin au mercredi 14 juillet. Elles seront marquées notamment par trois journées importantes : le dimanche 27 juin, à Evreux, pour l'armée de l'air ; le dimanche 11 juillet, entre Toulon et Nice, avec une revue navale présidée par le chef de l'Etat, et le mercredi 14 juillet, à Paris, avec le traditionnel défilé militaire, qui aura lieu sur les Champs-Elysées.

Pour cette dernière manifestation, le président de la République a choisi d'innover, comme il l'avait fait précédemment pour les défilés militaires de 1974 et 1975. Cette année, les Parisiens pourront assister au survol des Champs-Elysées par soixante avions de tous modèles, y compris des bombardiers nucléaires Mirage-IV, et surtout au défilé, pour la première fois, d'une unité organique complète de l'armée de terre : la 10e brigade mécanisée, représentant un ensemble de plus de 4 000 hommes et 1 200 véhicules dont 280 blindés.

Le président de la République avait rendu visite, le 7 mai 1975, à cette unité dont le P.C. est à Reims et qui est commandée par le général de brigade Delaunay. La 10e brigade mécanisée comprend notamment deux régiments de chars de combat équipés au total de 106 chars AMX 30, un régiment mécanisé doté de transports de troupes blindés et amphibies AMX 10, et un régiment d'artillerie avec des canons de 155 auto-mouvants. Le défilé de la 10e brigade mécanisée sera précédé du traditionnel défilé des écoles militaires.

Présentation de la gendarmerie à Dinard

Le défilé du 14 juillet mettra, en fait, un point final à une série de manifestations qui commencera dimanche 20 juin à Dinard par une présentation de la gendarmerie dans la ville dont M. Yvon Bourges, ministre de la défense, est aussi le maire.

A Evreux, le dimanche 27 juin, l'armée de l'air exposera au sol ses différents matériels et présentera en vol, dans l'après-midi, ses derniers avions à réaction avec, notamment, un simulacre de ravitaillement en vol et de largage de sa bombe nucléaire par un bi-réacteur Mirage-IV.

Le dimanche 11 juillet, M. Giscard d'Estaing, qui s'embarquera à bord du porte-avions *Foch* en rade de Villefranche, présidera une revue navale comportant trente navires de guerre et quarante-deux avions de l'aéronavale.

A l'issue du défilé devant Nice à contre-bord du *Foch*, les bâtiments de guerre accompagnant le porte-avions feront route vers Toulon en longeant la côte.

Pendant toute la semaine, du vendredi 2 au samedi 10 juillet, les Parisiens pourront assister à une présentation de matériels aux Invalides et, chaque soir, de 21 h. 30 à 23 heures, à un spectacle qui mettra en scène deux mille hommes, dont six cents musiciens, et deux cents véhicules de tous types. Des sauts de précision en parachute auront lieu sur le bassin des Tuileries, tandis que la légion étrangère, dont il n'est pas prévu pour l'instant qu'elle participe au défilé du 14 juillet, a été invitée à présenter sa célèbre musique.

LES ANCIENS DES SERVICES SPÉCIAUX S'INQUIÈTENT D'UNE EXTENSION DE L'ACTION SUBVERSIVE ET DE LA VIOLENCE.

Dans un communiqué publié à l'issue de leur assemblée générale, qui s'était déroulée à Toulouse, les Anciens des services spéciaux de la défense nationale — une association que préside le colonel Paul Paillole, qui dirigea le contre-espionnage français pendant la seconde guerre mondiale — se déclarent « alarmés par les analogies certaines entre la gravité de la situation actuelle et celle d'avant 1938 ».

C'est pourquoi « ils alertent les pouvoirs publics et la nation devant l'extension de l'action subversive et la multiplication des actes de violence de toutes natures qui compromettent la sécurité intérieure du pays et l'équilibre pacifique du monde ».

Les Anciens des services spéciaux, réunis à Toulouse, qui dénoncé, en substance, l'impuissance des démocraties à faire face à la violence sociale, source ou politique qui se développe. Ils ont exprimé la crainte que des citoyens, excédés par la violence, dont certaines manifestations peuvent être téléguidées de l'extérieur, ne soient prêts à accepter un régime totalitaire d'ordre, qu'il soit de gauche ou de droite.

● *Le général de corps d'armée Florian Siwicki*, vice-ministre polonais de la défense, et chef d'état-major général des forces armées polonaises, séjournera en France du lundi 21 au samedi 26 juin, en visite officielle.

Manifestations étudiantes pour la défense
De nombreux élèves-maîtres menacés de chômage en Gironde
Correspondance
Selon l'U.G.E.
BEAUCOUP D'ÉLÈVES DES GRANDES ÉCOLES ONT PARTICIPÉ
LE CONSEIL DE L'EDUCATION RÉUNI
LES PROJETS
Toulouse Perch ?
Le général de Gaulle
Le Monde
مكتبة الأصل

مكتبة الأصل

ÉDUCATION

Manifestations étudiantes pour la défense de l'emploi

De nombreux élèves-maîtres sont menacés de chômage en Grande-Bretagne

Correspondance

Londres. — La peur du chômage a atteint les milieux de l'enseignement. Depuis quelques jours, les étudiants des écoles normales (*teacher's trainings colleges*, où sont formés les enseignants), qui passent pour les étudiants britanniques les plus tranquilles parmi les tranquilles, sont descendus dans la rue pour réclamer des postes.

Le lundi 14 juin, quelque mille cinq cents manifestants ont défilé jusqu'à la Chambre des communes, où ils ont présenté un cahier de doléances. Le lendemain, un nombre égal de manifestants venus de toutes les régions de l'Angleterre se sont rassemblés devant le siège de la confédération syndicale, le Trades Union Congress, alors que les représentants du mouvement ouvrier, réunis en session extraordinaire, votaient leur approbation à la politique gouvernementale des salaires.

Un quart des diplômés menacés

Cette campagne avait débuté le 12 mai en Ecosse. Les étudiants de la Moray House College of Education à Edimbourg avaient fait grève avec occupation des locaux. Leur exemple a été largement suivi dans tout le pays. Sur cent soixante-dix écoles normales, plus de cent vingt avaient été occupées, les étudiants bénéficiant souvent de la sympathie, voire même de la complicité de leurs professeurs. Le Syndicat national des étudiants (N.U.S.), qui a pris en main l'orchestration de la campagne, a décidé de mettre fin aux occupations, quitte à recommencer à la rentrée.

L'enseignement, en Angleterre, a longtemps été un domaine relativement privilégié. *Grosso modo*, il suffisait de se faire inscrire dans une école normale pour s'assurer une carrière, modeste mais sans risque. Cette année, la baisse du taux de natalité et la crise économique aidant, les choses ont changé. On n'embauche plus d'enseignants. En Ecosse, sur trois mille cinq cents étudiants sortant des écoles normales cette année, plus de deux mille n'auront pas de poste à la rentrée. Il n'existe pas de chiffres officiels pour l'Angleterre et le Pays de Galles, mais, selon les estimations du N.U.S., sur un total de trente-cinq mille étudiants, près du quart seront obligés soit de s'inscrire au chômage, soit de se recycler.

Dans un pays où plus d'un million de travailleurs sont au chômage, on peut se demander au nom de quoi ces étudiants s'seulaient en masse. Ils ne font pas de bruit. Le gouvernement, plus que dans d'autres secteurs, a cependant une responsabilité particulière : les qualifications acquises dans ces écoles normales n'ont de valeur que pour l'enseignement. Et le nombre d'admissions dans les écoles est l'affaire du ministère de l'éducation, qui doit, sur la base des prévisions démographiques et économiques, équilibrer l'offre et la demande d'emploi.

Le puissant syndicat des enseignants (National Union of Teachers) ne soutient les étudiants que du bout des lèvres, et c'est probablement la raison pour laquelle les manifestations ont concerné plus l'opinion que celle qui peut parvenir au secrétariat d'Etat.

Une cinquantaine de directeurs d'I.U.T. réunis en assemblée extraordinaire à Paris, mardi 15 juin, en présence de M. Jean-Louis Quermonne, directeur des enseignements supérieurs et de la recherche au secrétariat d'Etat, avaient quitté la salle où se tenait la réunion, pour protester contre les mesures projetées.

LE SNE-SUP LANCE UN MOT D'ORDRE DE GRÈVE DANS LES I.U.T. POUR LE 22 JUIN

Mme Ariette Sylvestre, responsable des instituts universitaires de technologie (I.U.T.) au bureau national du Syndicat national de l'enseignement supérieur (SNE-Sup, affilié à la Fédération de l'éducation nationale), a annoncé vendredi 18 juin au cours d'une conférence de presse « *un arrêt de travail de vingt-quatre heures dans les I.U.T., mardi 22 juin, partout où ce sera possible* », des pétitions et des distributions de tracts. L'Union nationale des étudiants de France (UNEF, ex-Renouveau), proche des communistes, s'associe à ce mouvement. « *Les I.U.T., précise-t-elle, sont devenus brusquement la cible du secrétariat d'Etat aux universités qui a pris, à la veille de la délivrance des diplômes une série de mesures qui aggravent considérablement la situation des étudiants et des personnels* », a précisé Mme Sylvestre.

Parmi ces mesures figurent le projet de ramener de trente-deux à vingt-cinq heures l'horaire hebdomadaire d'enseignement et la suppression de cent huit postes d'enseignants. La liste des emplois vacants à pourvoir, publiée le 8 mai au *Bulletin officiel* du secrétariat d'Etat, comprend, en effet, cent huit postes de moins que celle que les I.U.T. ont fait parvenir au secrétariat d'Etat.

Selon l'U.G.E.

BEAUCOUP D'ÉLÈVES DES GRANDES ÉCOLES ONT PARTICIPÉ AU MOUVEMENT DES ÉTUDIANTS

L'Union des grandes écoles (U.G.E.), dont les dirigeants sont proches du parti communiste, a annoncé, mardi 17 juin, son intention d'organiser une campagne de meetings à la rentrée à Paris, Lyon, Grenoble, Toulouse, Lille, Nancy, Bordeaux et Nantes, pour obtenir des stamts « démocratiques » dans les écoles, le blocage des frais de scolarité, une allocation d'études aux élèves, la nationalisation des écoles privées, ainsi qu'une série de mesures pour *faciliter l'emploi des diplômés*.

Selon le président de l'U.G.E., M. Michel Pissin, pour la première fois depuis 1968, beaucoup d'élèves de grandes écoles ont participé activement au mouvement des étudiants : ceux des instituts nationaux polytechniques, en particulier à Grenoble, ont fait grève pendant plusieurs semaines ; du 15 au 23 avril, cinquante écoles ont été touchées par des grèves tournantes : de trois mille cinq cents à cinq mille étudiants ont fait grève chaque jour.

L'U.G.E. attribue à ce mouvement le retard de la réforme des enseignements techniques supérieurs annoncée au début de l'année par le secrétaire d'Etat aux universités, et qui visait, selon l'U.G.E., à « *professionnaliser à outrance* » l'enseignement en diminuant son contenu « *fondamental* », à renforcer le système sélectif et à accentuer la « *mainmise du patronat* » sur les établissements. Mais, depuis, des « mesures de répression » ont été prises par les directions d'écoles, sous forme soit de sanctions contre des élèves militants, soit de limitation des libertés d'expression ou d'association des élèves.

● *Erreur au baccalauréat à Orléans.* — A la suite d'une erreur dans l'énoncé d'un problème de mathématiques donné pour la série C du baccalauréat dans l'académie d'Orléans-Tours, le recteur a pris la décision d'annuler l'épreuve qui se déroulait vendredi 18 juin. Les candidats sont convoqués à nouveau le mardi 22 juin. — *(Corresp.)*

Le 8 juillet

LE CONSEIL SUPÉRIEUR DE L'ÉDUCATION NATIONALE RÉEXAMINERA LES PROJETS DE RÉFORME

Les projets de décrets réformant l'organisation des écoles, des lycées et des collèges devront être revus par le Conseil supérieur de l'éducation nationale le 8 juillet, qui doit aussi examiner au cours de la même séance les projets concernant les établissements primaires et secondaires et la participation des parents et des élèves. En effet, la séance du vendredi 18 juin, déjà perturbée par le départ des élus du personnel et des représentants des centrales syndicales et de la fédération Cornec des parents d'élèves en signe de protestation, a été ensuite interrompue par le départ de M. René Haby, ministre de l'éducation, qui présidait la réunion, pour la cérémonie au Mont-Valérien. Il est possible que d'ici le 8 juillet, les représentants du Conseil national de l'enseignement supérieur et de la recherche puissent être désignés. Leur absence était une des raisons du geste de mauvaise humeur des syndicalistes.

À NANTERRE

Une mise au point du président de l'université

M. Jean-Maurice Verdier, président de l'université Paris-X (Nanterre), a publié vendredi 18 juin une mise au point à la suite du communiqué du secrétariat d'Etat aux universités sur l'organisation des examens de droit (le *Monde* du 18 juin). M. Verdier précise en particulier que la grève des étudiants n'a pas été aussi longue en droit que l'indique le secrétariat d'Etat : elle n'a pas commencé à la mi-février mais seulement au début mars. D'autre part, des enseignements ont repris en droit dès le 28 mai.

M. Verdier émet également certaines réserves sur les propositions faites par M. Hilaire, directeur de l'unité d'enseignement et de recherche de droit pour l'organisation des examens, que le secrétariat d'Etat juge de nature à résoudre les problèmes. Les unes sont de fond : le directeur n'a pas réuni le conseil d'U.E.R., alors que celui-ci est « *seul compétent pour définir les modalités d'examen* ». Les autres concernent le contrôle continu : M. Verdier estime que l'organisation, comme le prévoit M. Hilaire, d'une épreuve orale et d'une épreuve écrite pour compléter le contrôle continu se rapproche trop du système de l'examen terminal et n'est donc pas tout à fait conforme aux instructions données par le secrétaire d'Etat aux universités lui-même. Il aurait préféré une épreuve orale portant sur un devoir remis par l'étudiant.

Selon les modalités prévues, les enseignements de droit doivent se prolonger jusqu'au 3 juillet, les deux sessions d'examen ayant lieu en septembre.

SPORTS

Aux compétitions de sélection olympique américaines

Brian Goodell bat le record du monde du 400 mètres nage libre

Un premier record du monde a été battu, vendredi 18 juin, au cours de la troisième journée des compétitions de sélection américaines pour les Jeux de Montréal qui ont lieu à Long Beach (Californie). C'est Brian Goodell, dix-sept ans, qui a amélioré de 23 centièmes (3 min. 53 sec. 8/100 contre 3 min. 53 sec. 31/100), le record du 400 mètres nage libre que Tim Shaw détenait depuis le mois d'août 1975. En se classant deuxième (3 min. 53 sec. 62/100) dans cette épreuve, Tim Shaw a cependant sauvegardé l'essentiel qui était de gagner sa place dans l'équipe des Etats-Unis pour les Jeux olympiques. Dans un mois, on peut penser que Shaw, qui relève de maladie, sera complètement rétabli et qu'il aura retrouvé tous ses moyens pour défendre ses chances. Il ayaurd même réussi à approcher de 21 centièmes son ancien record du monde.

Naber en tête au premier 100 mètres

C'est encore John Naber — quatrième en 3 min. 53 sec. 91/100 — qui a lancé la course. Naber est passé en 55 sec. 59/100 aux 100 mètres (Goodell était sixième en 57 sec. 32/100 et Shaw troisième en 58 sec. 90/100) et il a mené le train presque jusqu'à la fin. Naber a été chronométré en 1 min. 54 sec. 88/100 aux 200 mètres (Goodell était cinquième en 1 min. 56 sec. 65/100. Shaw quatrième en 1 min. 56 sec. 44), et l'avance de Naber était encore importante aux 300 mètres qu'il a parcourus en 2 min. 54 sec. 59/100 (Goodell était troisième en 2 min. 55 sec. 39/100 et Shaw quatrième en 2 min. 55 sec. 57/100). John Naber était encore en tête de la course aux 350 mètres, et c'est dans la dernière longueur de bassin qu'il fut rejoint et dépassé par Goodell, Shaw et Converse. Naber a nagé son *dernier* 100 mètres en 59 sec. 32/100, alors que Goodell l'finissait en 57 sec. 69/100 et Shaw en 57 sec. 95.

Shirley Babashoff a remporté le finale du 400 mètres nage libre dames en 4 min. 12 sec. 85/100. Sur 100 mètres, comme sur 200 mètres, elle est bien la seule Américaine à conserver le contact avec les nageuses de la R.D.A., et notamment avec Barbara Krause, qui a établi il y a quinze jours le record du monde (4 min. 11 sec. 69/100). Kathy Heddy, deuxième du 400 mètres, a réalisé 4 min. 17 sec. 12/100.

ATHLÉTISME. — Jacky Boxberger en 13 min. 32 sec. 6/10 et Christian Caïroche en 13 min. 35 sec. 3/10 ont réussi le 16 juin à Soisi-Meaux le temps minimum de qualification pour le 5 000 mètres des Jeux olympiques.

M. MAZEAUD : je n'ai pas de différend de personne avec le comité olympique.

« *Il n'y a pas de différend de personne entre le comité olympique et moi-même* », nous a déclaré M. Pierre Maseaud, secrétaire d'Etat à la jeunesse et aux sports, après l'intervention de M. Claude Collard, président du C.N.O.S.F. (Comité national olympique et sportif français), faisant état des difficultés qu'il rencontrait pour maintenir l'indépendance du mouvement sportif (*le Monde* du 19 juin).

« *Plus simplement*, a poursuivi M. Maseaud, *un ministre a le devoir de contrôler les subventions qu'il accorde et d'orienter l'action de son département. En matière de sport, l'Etat affirme son rôle, et le premier ministre l'a fait lui-même dernièrement. Certes, il arrive et il arrivera toujours des rapports privilégiés entre le secrétariat d'Etat à la jeunesse et aux sports et le C.N.O.S.F. Mais cela n'empêche pas les rapports directs avec les fédérations et avec les athlètes. L'Etat n'est pas là que pour payer, et il n'appartient de définir la politique sportive du pays (...).* »

MÉDECINE

● *Les hospitaliers C.G.T. de Lyon, en grève depuis le 4 mai*, ont signé, le 18 juin, un protocole d'accord avec la direction des hospices civils de Lyon (C.G.L.) et ont repris le travail ce samedi, estimant satisfaites « *les principales revendications catégorielles* ».

De leur côté, les hospitaliers C.F.D.T. poursuivent leur grève administrative à l'hôpital Jules-Courmont. Deux des trois malades qui, il y a dix jours, avaient entamé une grève de la faim dans cet établissement (*le Monde* du 17 juin) ont été admis vendredi matin au service d'urgence pour y subir « une plus stricte surveillance médicale ».

● *L'interdiction des colorants alimentaires.* — Le Comité national de la consommation (C.N.C.) vient d'approuver le projet d'arrêté relatif à l'interdiction de l'usage de neuf colorants alimentaires et à la restriction de l'emploi d'un dixième, l'amarante. Ce projet, présenté par le ministère de l'agriculture et le secrétariat d'Etat à la consommation et qui interdirait, à partir du 1er octobre prochain, l'utilisation de ces produits, avait été approuvé la semaine passée par l'académie de médecine (*le Monde* du 17 juin).

Pour célébrer le 200e Anniversaire de l'Indépendance des Etats-Unis d'Amérique

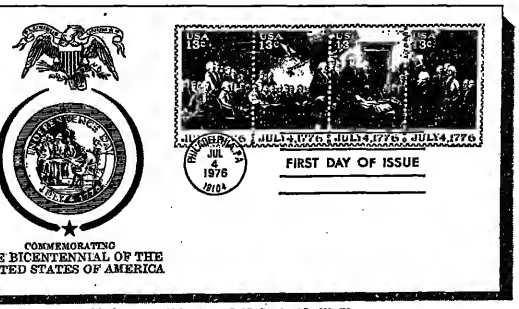

FIRST DAY OF ISSUE

COMMEMORATING
THE BICENTENNIAL OF THE
UNITED STATES OF AMERICA

L'Enveloppe est montrée ici plus petite que taille réelle, dimensions réelles : 100 x 152 mm.

L'Enveloppe Timbre-Médaille 1er Jour du Bicentenaire des Etats-Unis

La médaille historique du Bicentenaire, en argent massif 1er titre, associée aux timbres officiels oblitérés au 1er jour d'émission, le 4 juillet, à Philadelphie

Edition à tirage limité
Accessible uniquement par souscription
Date de clôture : le 3 juillet 1976, minuit

Le dimanche 4 juillet 1976, les Etats-Unis d'Amérique vont célébrer officiellement le Bicentenaire de la Déclaration d'Indépendance, 200e Anniversaire de leur naissance en tant que nation.

Un événement d'une telle importance historique ne survient qu'une seule fois dans une vie. Il est vraiment exceptionnel de pouvoir prendre part à sa célébration en conservant un témoignage tangible qui sera aux yeux des générations à venir le symbole d'un grand jour pour tous les hommes épris de liberté.

Pour célébrer officiellement cet événement historique, les autorités postales américaines vont procéder, le dimanche 4 juillet, Jour du Bicentenaire, à l'émission d'un bloc philatélique de quatre timbres spéciaux : Les timbres commémoratifs officiels de la Déclaration de l'Indépendance du 4 juillet.

A l'intention spéciale des collectionneurs, une Enveloppe Timbre-Médaille 1er Jour sera émise dans une édition à tirage limité le jour du Bicentenaire, à Philadelphie, ville où fut signée la Déclaration d'Indépendance.

L'enveloppe Timbre-Médaille 1er Jour du Bicentenaire des Etats-Unis associera une médaille Epreuve en argent massif 1er titre, la médaille commémorative officielle du Bicentenaire des Etats-Unis, aux nouveaux timbres qui seront *oblitérés au premier jour d'émission* à Philadelphie le 4 juillet 1976, Jour du Bicentenaire.

Les collectionneurs apprécieront l'intérêt exceptionnel que revêt cette Enveloppe Timbre-Médaille 1er Jour qui présente les quatre timbres probablement les plus remarquables émis au cours de la longue et riche histoire de l'Administration des Postes des Etats-Unis.

Le bloc philatélique des quatre timbres officiels illustrera le moment historique de la présentation de la Déclaration aux délégués des 13 colonies lors de leur assemblée historique le 4 juillet 1776. La scène est empruntée à la célèbre peinture de John Trumbull témoin privilégié de cet événement d'importance universelle.

L'oblitération 1er jour d'émission de ces nouveaux timbres leur confère une importance exceptionnelle.

La médaille Epreuve du Bicentenaire, de 32 mm de diamètre, sera frappée dans l'argent massif 1er titre et sera émise par autorisation de la Commission du Bicentenaire des Etats-Unis. Sur la face figurera une scène finement sculptée représentant la signature de la Déclaration d'indépendance.

Cette Enveloppe Timbre-Médaille 1er jour présente donc toutes les caractéristiques d'une authentique pièce de collection.

L'Enveloppe Timbre-Médaille 1er jour du bicentenaire des Etats-Unis n'est disponible que par souscription. En outre, il ne pourra être obtenu qu'une seule Enveloppe par souscripteur. Le nombre total d'Enveloppes émises correspondra ainsi au nombre exact des demandes de souscriptions postées avant le 3 juillet 1976, minuit, veille du Bicentenaire. Toutes les demandes de souscription postées après cette date devront à regret être retournées. Le prix de *l'Enveloppe Timbre-Médaille 1er jour du Bicentenaire des Etats-Unis* est de 130 F TTC.

L'Enveloppe Timbre-Médaille 1er jour du Bicentenaire des Etats-Unis constituera le témoignage durable de la célébration du 200e anniversaire de la naissance de la nation américaine. A sa valeur de pièce rare pour les collectionneurs s'ajoute un vibrant hommage à l'Idéal d'indépendance et de liberté dans le monde entier.

TITRE OFFICIEL DE SOUSCRIPTION — © LM 976

Date limite : le 3 juillet 1976, minuit,
le cachet de la poste faisant foi

Veuillez enregistrer ma souscription pour *l'Enveloppe Timbre-Médaille 1er jour du Bicentenaire des Etats-Unis*. Cet ensemble associe le bloc philatélique des quatre timbres commémoratifs officiels reproduisant spécialement à cette occasion et oblitérés au premier jour d'émission par l'Administration des Postes des Etats-Unis et la Médaille du Bicentenaire de qualité Epreuve en argent massif 1er titre de 32 mm de diamètre.

Veuillez trouver ci-joint mon titre de règlement de 130,00 F TTC, port et emballage compris. Tout paiement posté après la date limite sera retourné à son expéditeur.

M. _____
Mme _____ (MAJUSCULES SVP)
Mlle _____
Prénom _____
Adresse _____
(MAJUSCULES SVP)
Code Postal _____ Ville _____

LE MEDAILLIER 24 AVENUE RAYMOND POINCARE 75116 PARIS — LVLM

— Limite : une seule Enveloppe par collectionneur —

collection LES ABYSSES
Béla Grunberger
J. Chassaguet-Smirgel
Freud ou Reich ?
les deux grands rivaux de notre siècle
49 F.
TCHOU

SPECTACLES

théâtres

Les salles subventionnées

Comédie-Française : Maître Puntila et son valet Matti (sam., 20 h. 30 ; dim., 14 h. 30 et 20 h. 30).
Chaillot, Gémier : Jocaste (sam., 20 h. 30).
TEP : Théâtre-Ecole de Montreuil (sam., 15 h. et 20 h. 30).

Les salles municipales

Nouveau Carré : Cirque Grüss (sam., 15 h. 30 et 20 h. ; dim., 15 h. 30) ; Poupées siciliennes (sam., 15 h. 30) ; Grands Ballets d'Afrique noire (sam., 21 h., et dim., 16 h.) ; Salle Pajol : Ciel contre désaire (sam., 20 h.).
Théâtre de la Ville : Ballet de l'Opéra de Hambourg (sam., 20 h. 30).

Les autres salles

Atelier : Monsieur chasse ! (sam., 21 h. ; dim., 15 h. et 21 h.).
Centre culturel du 17e : la Nuit des assassins (sam., 20 h. 30).
Comédie des Champs-Elysées : A vos souhaits (sam., 20 h. 45 ; dim., 15 h.).
Coupe-Chou : Je n'oserais pas ma vie demain (sam., 20 h. 45).
Gaîté-Montparnasse : Ne me jamais d'une femme qui tombe (sam., 21 h.).
Huchette : la Cantatrice chauve ; la Leçon (sam., 20 h. 45).
Journées de Saint-Germain-des-Prés, parvis de l'église : Comme à la Foire de Saint-Germain-des-Prés (sam. et dim., 21 h.).
La Bruyère : Mangeront-ils ? (sam., 21 h.).
Lucernaire : les Remplaçants (sam. et dim., 20 h. 30).
Madeleine : Peau de vache (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h.).
Maison du Poète : la Journal d'un fou (sam., 22 h.).
Montparnasse : Même coeure l'année prochaine (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h. et 18 h. 30).
Mouffetard : Vamp (sam., 20 h. 30).
Palace : Ballets E. Wollaston (sam., 18 h. 30) ; Métaphore architecturale (sam., 20 h. 30) ; Journal d'une infirmière (dim., 21 h.).
Palais-Royal : la Cage aux folles (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h. et 20 h. 30).
Parvis de la faculté Censier : Une Locandiera (sam., 19 h.).
Peche-Montparnasse : les Moutons de la nuit (sam., 20 h. 45).
Saint-Georges : Crosse-Monsieur (sam., 21 h. ; dim., 15 h.).
Studio des Champs-Elysées : la Trouse (sam., 20 h 45 ; dim., 15 h.).
Studio-Théâtre 14 : Amiel Meyer, pantomimes (sam., 20 h. 30).
Tertre : Pinock et Malbo (sam., 21 h.).
Théâtre Campagne-Première : l'Orchestre (sam., 22 h. 15).
Théâtre de la Cité internationale, la Resserre : Rosenman et Lena (sam., 21 h.). — la Galerie : Mooknpott jeans, 21 h. 30. — Maison internationale : Exposition de poteries.
Théâtre de Ole-Haurs : On ne zit pas assez du chemin de croix (sam., 20 h. 30).
Théâtre d'Edgar : l'Homme à homme (sam., 20 h. 30).
Théâtre de l'Epicerie : Amour toujours (sam., 21 h.).
Théâtre Essaion : les Suivante gâtée ; Néron 32 (sam., 20 h. 30).
Théâtre du Manifoni : Arlequin pou par l'amour (sam., 20 h. 30).
Théâtre du Marais : Histoire d'amour (sam., 21 h.).
Théâtre d'Orsay : Daniel (sam., 20 h. 30). — Petite salle : Faisel (sam., 20 h. 30).
Théâtre Présent : Ta vie vida (sam., 20 h. 30).
Théâtre 347 : Chaptel mort on vif (sam., 23 h. ; dim., 15 h.).
Tropiquetre : Kkhal (sam., 22 h.).
Variétés : l'Autre Valse (sam., 20 h. 30 ; dim., 17 h.).

Théâtres de boulieue

Créteil, MAC : Ballets (sam., 21 h.) ; Electric Jass Lovers (dim., 15 h.).
Drancy, stade de Chamigny : Folk (sam.).
Evry, Agora : Musique et chant (sam., 21 h.).
Fort-Mahy, château : la Tour de Nesle (sam. et dim., 21 h. 30).
Ris-Orangis, stade de Chamigrouay : Festival folk (sam., de 15 h. à 22 h.).
Versailles, Théâtre Montansier : la Veuve rusée (sam., 21 h.). — Ballet-lage : la Grand Reveur (sam., 20 h. 45) ; le Menteur (dim., 21 h.) ; Ensemble instrumental de France (dim., 15 h. 30).

La Fête 76

Jardin des Tuileries : Roy Bisa (sam., 21 h. ; dim., 18 h.) ; Un merveilleux jardin (sam., 18 h. 30). — Voir aussi Théâtre d'Orsay.

Festival du Louvre

Cour Carrée : le Lac des Cygnes, ballet (sam., 21 h.).

Festival du Marais

Hôtel de Beauvais : G. Tyana, Denou (sam., 20 h. ; dim. : Théophile (sam., 22 h.).
Hôtel Carnavalet : H. Govets, clavecin (sam., 21 h.).
Place du Marché-Sainte-Catherine : Pierre Jass (sam., de 15 h. à 20 h.).
Place du Marché-Saint-Martin : Chants et danses des Amazoues (sam., 20 h. 45).

La danse

Voir Nouveau Carré et Théâtre de la Ville.
Bibliothèque : Musique et danses de l'Inde du Sud (sam., 21 h.).
Espace Cardin : Carla Fracci, Paolo Bortoluzzi (sam., 21 h.).
Porte-Saint-Martin : Chants et danses des Amazoues (sam., 20 h. 45).

Jazz pop' et folk

Centre américain : Jazz non stop (sam.).
Olympia : Flanzig (dim., 17 h. 30).
Palais des congrès : Kull one (sam., 21 h., et dim., 17 h.).

1er FESTIVAL DE VILLEPARISIS
SAMEDI 19 JUIN 20 h. 30
NOUGARO
PLACES : 20 F - 14 F - 9 F.
PARC MUNICIPAL - 60, RUE J.-JAURÈS

PALAIS DES CONGRÈS - Salle Bleue - Prix des places 10 F
LA QUINZAINE DES RÉALISATEURS A PARIS

Samedi 19	20 H.	21 H. 45
	DER STARKE FERDINAND d'Alexander KLOUGE Prix Spirescl 1976	Programme de COURTS METRAGES

Un film de STANLEY KUBRICK
ORANGE MÉCANIQUE
INTERDIT AUX MOINS DE 18 ANS
ORANGE MÉCANIQUE, le film qui a reçu les plus hautes récompenses, le film que vous voudrez voir... le film que vous voudrez revoir...
Distribué par Warner-Columbia Film
GAUMONT CHAMPS ELYSEES VO - HAUTEFEUILLE VO
FRANÇAIS VF - MONTPARNASSE PATHE VF
STUDIO PARLY 2 VF

BIARRITZ v.o. - UGC ODEON v.o. - PARAMOUNT OPERA v.f.
PARAMOUNT MAILLOT v.f. - BIENVENUE MONTPARNASSE v.f.
et dans les meilleures salles de la périphérie
un érotisme flamboyant — une envahissante beauté — un festin érotique
VICES PRIVÉS ET VERTUS PUBLIQUES

Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles
« LE MONDE INFORMATIONS SPECTACLES »
704.70.20 (lignes groupées) et 727.42.34
(de 11 heures à 21 heures, sauf les dimanches et jours fériés)

Samedi 19 - Dimanche 20 juin

Les concerts

Théâtre de la Cité internationale : Orchestre de jeunes Alfred Loewenguth (Haydn, Dessoriez, Telemann, Vivaldi) (sam., 20 h. ; dim., 16 h. 30 et 18 h. 30).
Hôtel Récamier : S. Sautre, piano, et le Trio Revical (Bach) (sam., 20 h. 15).
Musée d'art moderne : Musique pour les yeux (sam., 20 h. 30).
Théâtre Mouffetard : Musique arabe (sam., 23 h.).
Bateaux-Mouches : Orchestre de chambre Francais (Bach, Vivaldi) (dim., 16 h. 30).
Conciergerie du Palais : R. Maldonado (guitare d'Amérique latine) (dim., 17 h. 45).
Eglise de Billettes : Orchestre de chambre Jean Barthe (musique indienne, Bach, Leroy) (dim., 17 h. 45).

cinémas

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de dix ans, aux moins de dix-huit ans.

La cinémathèque

Chaillot, sam., 15 h. : Alexandre Nevski, de S. M. Eisenstein ; 18 h. 30 : Femme rouge, de M. Jances ; 20 h. 30 : l'Inconnu, de Pabst ; 22 h. 30 : Voteo, de Mackay, de M. Nichtis ; 0 h. 30 : la Baie sanglante, de M. Bahs. — Dim., 15 h. : l'Aurore, de Murnau ; 18 h. 30 : le Ciel dervish, de J.-L. Godard ; 20 h. 30 : Fenêtre sur cour, d'A. Hitchcock ; 22 h. 30 : le Regrets, de J. Mankiewicz ; 0 h. 30 : l'Ile de l'Epouvante, de M. Baba.

Les exclusivités

ADIEU MA JOLIE (A., v.o.) : Biarritz, 8e (723-69-23) ; O.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; v.f. : Royal-Passy, 16e (527-41-16).
L'ANNEE SAINTE (Fr.), Francs-Elysées, 8e (725-71-11) ; Lumière, 9e (770-84-64) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
A NOUS LES PETITES ANGLAISES (Fr.) : Montparnasse-83, 6e (544-14-27) ; Tamphara, 8e (272-94-56) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Français, 9e (770-33-88).
L'ARGENT DE POCHE (Fr.) : Studio des Ursulines, 5e (326-38-08) ; Cluny-Palace, 5e (329-15-54) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16).
ATTENTION AU BLOB (A., v.f.) : Gaumont - Madeleine, 8e (073-56-03) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
AU BOUT DU TEMPS (A. v.o.) : La Ruche, 4e (278-47-39) ; Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).
CADAVRES EXQUIS (It., v.o.) : Studio Alpha, 5e (033-39-47) ; Paramount-Odéon, 5e (329-59-34) ; Publicis Saint-Germain, 6e (222-72-80) ; v.f. : Marivaux, 2e (742-83-90) ; Paramount-Montparnasse, 14e (328-22-17) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Murat, 16e (288-99-75) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Bretagne, 18e (206-71-33).
CHANTONS SOUS L'OCCUPATION (Fr.) : Quintette, 5e (033-35-40) ; Calypso, 17e (754-10-60).
COMMENT SE FONO OEPLACA LES MONTAGNES (Fr.) : Saint-Séverin, 5e (033-68-91) ; Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).
LA DERNIERE FEMME (Fr., ve) : Hautefeuille, 6e (033-79-38) ; Olympic, 14e (783-67-42) ; Caumont, 19e (706-50-80).
LE DIABLE AU COEUR (Fr.) (**) : Quintette, 5e (033-35-40) ; Montparnasse-83, 6e (544-14-27) ; Mercury, 8e (225-75-90) ; Gaumont-Opéra, 9e (073-95-40) ; Les Nations, 12e (343-04-67) ; Caumont-Convention, 15e (828-42-27).
L'EDUCATION AMOUREUSE OE VALENTIN (Fr.) : Studio Médicis, 5e (033-25-97) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Cinémonde-Opéra, 9e (770-01-90) ; Marbeuf, 8e (225-18-45) ; O.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19).
ENTRE LE CIEL ET L'ENFER (Jap., v.o.) : Quintette, 5e (033-35-40) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; 14-Juillet, 11e (357-90-81).
F COMME FAIRBANKS (Fr.) : Impérial, 2e (742-72-52) ; Studio de la Harpe, 5e (033-34-83) ; Bastefeuille, 6e (633-79-38) ; Concorde, 8e (359-92-84) ; Athéna, 12e (343-07-48) ; P.L.M.-Saint-Jacques, 14e (589-68-42) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13).
GINA (Q.sh.) : La Clef, 5e (337-90-90).
GLEN AND RENDA (A., v.o.) : Olympic, 14e (783-67-42).
HOLLYWOOD, HOLLYWOOD (A., v.o.) : O.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; (v.f.) : Haldar, 9e (770-11-24) ; Bretagne, 6e (222-57-97).
INTERVENTION OBL'TA (A., v.o.) : Danton, 6e (329-42-62) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; (v.f.) : Rex, 2e (236-83-93) ; O.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02) ; Murat, 16e (288-99-75).
JOSAN (Fr.) (**) : Hillocnet, 8e (222-57-53) ; Hollywood-Boulevard, 9e (770-10-41) ; Olympic-Entrepôt, 14e (783-67-42).
L'HONNEUR PERDO OS KATHA-RINA BLUM (All., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77), Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29).
L'HOMME QUI VOULUT ETRE ROI (A., v.o.) : Studio Galande, 5e (033-72-71), O.G.C. - Marbeuf, 8e (225-47-19).
LE LOCATAIRE (Fr.) : Cluny-Palace, 5e (633-07-76), Saint-Germain-Village, 5e (033-42-96), Concorde, 8e (359-92-84), Impérial, 2e (742-72-52), Montparnasse Pathé, 14e (326-65-13), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41), Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).
MAMMA ROMA (It., v.o.) : Marais (67) (278-47-86) à 14 h., 18 h. et 22 h.
LA MARQUISE D'O (All., v.o.) : Marignan, 8e (359-92-82), Gaumont-Rive-Gauche, 6e (548-26-36), Quintette, 5e (033-35-40), Mayfair, 16e (525-27-06) ; V.f. : Impérial, 2e (742-72-52).
MEAN STREETS (A., v.o.) : Studio Médicis, 5e (033-25-97).
MEINA MOTO (Camaroun) : Le Seine, 5e (325-95-99) à 16 h et 18 h. 30 et 20 h. 30.
NEXT STOP, GREENWICH VILLAGE (A., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18), Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14), Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43).
NOUS NOUS SOMMES TANT AIMES (It., v.o.) : Quartier-Latin, 5e (326-84-65), Ermitage, 8e (544-14-27), Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; V.f. : Marignan, 8e (359-92-82), Gaumont - Madeleine, 8e (073-56-03).
PAYASOS SE (Arg., v.o.) : Vendôme, 2e (073-97-52) ; O.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23).
POLICE PYTHON 357 (Fr.) : Marignan, 8e (359-92-82).
LE RETOUR OES MORTS VIVANTS (Germ.-sp., v.a.) (**) : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; v.f. : A.B.C., 2e (236-55-54) ; Montparnasse-83, 6e (544-14-27) ; Les Nations, 12e (343-04-67) ; Gaumont - Sud, 14e (331-51-16) ; Clichy - Pathé, 18e (522-37-41).
SALO (It., v.o.) (**) : La Pagode, 7e (705-12-15).
SON NOM OE VENISE OANS CALCUTTA OESERT (Fr.) : Studio des Ursulines, 5e (033-39-10).
SILENCE, ON TOURNE (Fr.) (**) : Rio-Opéra, 9e (742-82-54) ; Styx, 9e (631-08-40) ; Bonaparte, 6e (326-12-12) ; Balzac, 8e (359-52-70) ; Mazarin, 6e (770-12-98) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Studio Médicis, 5e (033-25-97) ; Montparnasse-83, 6e (544-14-27) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Gaumont - Madeleine, 8e (073-56-03).
LE SIXIEME CONTINENT (A., v.o.) : Ermitage, 8e (359-15-71) ; Saint-Séverin, 5e (326-50-91) ; Studio de la Harpe, 5e (033-34-83) ; Bastefeuille, 6e (633-79-38) ; Concorde, 8e (359-92-84) ; Athéna, 12e (343-07-48) ; P.L.M.-Saint-Jacques, 14e (589-68-42) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13).
GINA (Q.sh.) : La Clef, 5e (337-90-90).
GLEN AND RENDA (A., v.o.) : Olympic, 14e (783-67-42).
HOLLYWOOD, HOLLYWOOD (A., v.o.) : O.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; (v.f.) : Haldar, 9e (770-11-24) ; Bretagne, 6e (222-57-97).
LA SPIRALE (Fr.) : Quintette, 5e (033-35-40).
TAXI DRIVER (A., v.o.) (**) : Boul'Mich, 5e (033-48-28) ; Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23). V.f. : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Marc-Linder, 9e (770-40-04) ; Paramount-Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Paramount-Montparnasse, 14e (328-22-17) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).
UNE FEMME SOUS INFLUENCE (A. v.o.) Saint-Germain-Studio, 5e (033-42-72).
VICES PRIVES, VERTUS PUBLIQUES (Yougo., v.o.) (**) : O.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23) V.f. : Bienvenüe-Montparnasse, 15e (532-25-02) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Maillot (758-24-24).
VOL AU-OESSUS O'UN NIO OE COCCOU (A., v.o.) (**) : Artel um, 6e (548-62-52) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; V.f. : Capri, 2e (508-11-69) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17) ; Grand-Pavois 15e (531-44-58).

Les grandes reprises

AU FEU LES POMPIERS (Tch., v.o.) : Racine, 6e (633-43-71).
AUTANT EN EMPORTE LE VENT (A., v.o.) : Elysées-Cinéma, 8e (225-37-90) ; Hinopanorama, 15e (306-50-50) ; (v.f.) : Capri, 2e (770-20-89).
BUTCH CASSIDY ET LE KID (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77).
FELLINI-ROMA (It., v.o.) : Studio Gommodore, 7e (551-04-58) (sauf mardi).
ORANGE MECANIQUE (A.) (**) : 1re : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Gaumont-Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; Montparnasse - Pathé, 14e (326-22-17).
POUR QU'SONNE LE GLAS (A., v.o.) : Cinéma des Champs-Elysées, 8e (359-61-70).
LA TAVERNE OE LA JAMAIQUE (A., v.o.) : Le Marais, 4e (278-47-86), à 14 h et 22 h.
TCHAO PANTIN, L'OCELLINI (It., v.o.) : La Pagode, 7e (551-12-15), jours impairs.
TEOREME (It., v.o.) : La Pagode, 7e (551-12-15), jours impairs.

Les festivals

QUEBEC, la Seine, 5e (325-82-46), 17 h. 30, 18 h. 30 et 22 h. 30 ; Ou pays sans bon sens ; 18 h. 30 et 20 h. 30 : l'Acadie, l'Acadie.
AUTOUR OE LONOON (v.o.), Action-Lucas-Tarzis, 6e (678-20-30), sam. : Délivrance ; dim. : Jeremiah Johnson.
CARLOS SAURA (v.o.), Dragon, 6e (548-54-74), sam. : la Voisine Angélina ; dim. : Anna et les loups.
PASOLINI (v.o.) : Studio des Acacias, 17e (754-97-83), 15 h. 30 : les Contes de Canterbury ; 18 h. 30 : l'Evangile selon saint Matthieu ; 16 h. 0. : le Décaméron ; 20 h. : les Mille et Une nuits ; 22 h. 15 : Porcherie.
OE L'ENFANCE A L'ADOLESCENCE (v.o.) Action-La Fayette, 9e (878-80-50), sam. : Escalier interdit ; dim. : Un été 42.
OCUF (v.o.), Boîte à films, 17e (754-51-50), 15 h. : Pink Floyd à Pompei ; 16 h. 15 : Tha Tailor Submarine ; 18 h. 15 : Jimmy Shelter.
GODARD, Boîte à films, 17e (754-51-50), 13 h. : A bout de souffle ; 14 h. 30 : Deux ou trois choses que je sais d'elle ; 16 h. : Pierrot le fou.
KEN RUSSEL (v.o), Boîte à films, 17e (754-51-50), 18 h. : Love ; 20 h. 15 : Music Lovers.
VISCONTI (v.o), Boîte à films, 17e (754-51-50) 20 h. : Mort à Venise ; 22 h. 45 : les Damnés.
WESTERN, REVE AMERICAIN (v.o.), Artistic-Voltaire, 11e (700-12-15) ; 13 h. : Eau Complice ; 15 h. : les Chasseurs de scalps ; 16 h. 45 : les Professionnels ; 18 h. 45 : Nevada Smith ; 21 h. : Coups de feu dans la Sierra ; 22 h. 30 : Rancho Carambolage ; 0 h. : Rio Lobo.
LA TRAGEOIE LATINO-AMERICAINE (v.o.), Olympic, 14e (783-67-42), sam. : le Courage du peuple ; dim. : Lucia.
TROIS CONTES MORAUX, Olympic, 14e (783-67-42), sam. : Ma nuit chez Maud ; dim. : la Genou de Claire.
BERGMAN (v.o.), Grands-Augustins (v.o.), 13 h. : les Fraises sauvages ; dim. : l'Heure des loups (**).
QUINZAINE OES REALISATEURS ; (v.o.), Palais des congrès, sam. : Courts métrages.
SHAKESPEARE PAR LAURENCE OLIVIER (v.o.), Studio Git-le-Coeur, 5e (326-80-25), sam. : Hamlet ; dim. : Richard III.
W. ALLEN (v.o.), Studio Logos, 5e (033-26-42), sam. : Tout ce que vous avez toujours voulu savoir sur le sexe... ; dim. : Bananes.

LES FILMS NOUVEAUX

CRIA CUERVOS, film espagnol de Carlos Saura (v.o.) : Marignan, 8e (359-92-82) ; Monte-Carlo, 8e (225-09-83) ; 14-Juillet, 11e (357-90-81) ; v.f. : Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43), Les Nations, 12e (343-04-67), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27), Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13).
TONI FOOT, film suédois de Bo Widerberg (v.o.) : la Clef, 5e (337-90-90), Studio Marbeuf, 8e (225-18-45), 14-Juillet, 11e (357-90-81).
L'APPRENTISSAGE OE OGOOY KRAVITZ film américain de T. Kotcheff (v.o.) : Action Christine, 6e (325-85-78), Biarritz, 8e (723-69-23).
YES SONGS, film américain de Peter Nal (v.o.) : Action Christine, 6e (325-85-78), Action République, 11e (805-51-33), Elysées Point Show, 8e (225-67-29).
LE GRAND FANFARON, film français de Claude Vital, 2e (236-83-93), Cluny Ecoles, 5e (033-20-12), Ermitage, 8e (359-15-71), O.G.C. Gobelins, 13e (331-06-19), Miramar, 14e (326-41-02), Montrel, 14e (539-52-45), Magic-Convention, 15e (828-20-64), Murat, 16e (288-99-75).
LA COURSE A LA MORT OE L'AN 2000, film américain de P. Harrel (** v.o.) : Studio Logos, 5e (033-26-42), Publicis-Matignon, 8e (359-31-97) ; v.f. : Capri, 2e (508-11-69), George-V, 8e (225-41-46), Pleyel, 9e (073-74-95), Paramount-Opéra, 9e (073-34-37), Paramount-Gaité, 13e (328-52-43), Paramount-Montparnasse, 14e (328-22-17), Passy, 16e (288-62-34), Paramount - Maillot, 17e (758-24-24), Moulin Rouge, 18e (606-34-25).
ON AURA TOUT VU, film français de G. Lautner (*) : Berlitz, 2e (742-60-33), Cluny-Palace, 5e (033-07-76), Ambassade, 8e (359-19-08), Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13), Gaumont - Convention, 15e (828-42-27), Wepler, 18e (387-50-70), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41), Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).
LE LAC OE ORACULA, film japonais de M. Yamamoto (**) v.o. : Luxembourg, 6e (633-97-77), Elysées Point Show, 8e (225-67-29).
CROC BLANC, film italien de L. Fulci (**) v.o. : O.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19) ; v.f. : Marivaux, 2e (073-97-52), Fauvette, 13e (331 - 56 - 86), Cambronne, 15e (734-42-96), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
LA GRANOE BAGARRE, film italien de P.-F. Pingitore (v.f.) : Gaumont-Richelieu, 2e (233-56-70), Bastille, 12e (343-79-17), Fauvette, 13e (331-56-86), Gaumont - Sud, 14e (331-51-16), Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).

LA PAGODE v.o.
le dernier film de PASOLINI
SALO' OU LES 120 JOURNÉES DE SODOME
un film de PIER PAOLO PASOLINI
COULEURS
INTERDIT AUX MOINS DE 18 ANS

MONTE-CARLO v.o. - HAUTEFEUILLE v.o. - 14-JUILLET v.o. - SAINT-LAZARE PASQUIER v.f. - MONTPARNASSE PATHÉ v.f. - GAUMONT CONVENTION v.f. - NATION v.f. - TRICYCLE Asnières v.f.
Cría cuervos...
Regards d'une Enfance
un film de Carlos SAURA
PRIX SPÉCIAL DU JURY CANNES 76
avec Géraldine CHAPLIN Ana TORRENT
Films Molière

Transposant au pays du Fujiyama le personnage suceur de sang frais, LE LAC DE DRACULA est une réalisation très soignée par la qualité des trucages des visions d'horreur.
(L'Ecran Fantastique)
Le LAC de DRACULA couleur VO
LA REVELATION DU NOUVEAU CINEMA FANTASTIQUE JAPONAIS.
3 ELYSÉES POINT SHOW (8e) 225.67.29 — 3 LUXEMBOURG (6e) 633.97.77

TEP théâtre national du 15 juin au 10 juillet
théâtre école de montreuil
à 20 h 30
LES 7 PECHES CAPITAUX d'après Brecht
LE JOUR OU LE SOLEIL... si à 22 h.
LA CAMISOLE
17 rue Kléber 93100 MONTREUIL
Mo Mairie - tél. 858.79.05

مكتبة من الأصل

ARTS ET SPECTACLES

Théâtre

Les projets d'Antoine Vitez

● Antoine Vitez est invité à Moscou pour y monter « Tartuffe » à la Taganka. La première aura lieu en mai 1977. Bien qu'il parle russe, Vitez considère cette expérience comme une aventure : « J'ai passé quelques jours là-bas. J'ai vu presque tout le répertoire de la troupe, mais je sais que je vais devoir affronter des problèmes dont je n'ai pas l'habitude, et imposer aux acteurs des problèmes dont ils n'ont pas l'habitude. D'abord, ils ne pourront pas, comme ils le font ordinairement, étaler leurs répétitions sur plusieurs mois. Je ne peux pas rester avec eux un an, ça représente un changement de rythme pour eux. Je vais me trouver loin de la société, dont je connais les codes, très loin de mes critères, dans un monde étranger que je connais un peu et mal. Je vais m'efforcer de ne pas imaginer les critères soviétiques, ce plaît d'utiliser mes idées préconçues à l'intérieur de mon travail, en les confrontant à la réalité que je découvre, au lieu de « faire comme si ».

● « La mise en scène de « Tartuffe » a fait partie d'une recherche que je mène depuis trois ans, et qui doit aboutir (la question est essentielle pour le Théâtre des Quartiers d'Ivry) en avril 1978 à l'inauguration de la nouvelle salle, avec la tétralogie molièresque. (« Le Monde » du 27 mars.)

« Je dois dire d'abord que je n'aurais pas compris « Tartuffe » si je n'avais pas vu celui de Planchon. Planchon nous a ouvert les portes de Molière, et, par là, il a un peu fait oublier Jouvet. Mon âge me donne l'avantage d'avoir vu les mises en scène de « l'Ecole des femmes », de « Tartuffe », de « Dom Juan ». Je roe sens assez proche de lui dans la manière où il a découvert le relation de Molière avec la philosophie — la philosophie matérialiste de son temps, — alors que Planchon insiste sur l'analyse politique et historique de la pièce. Mon ambition serait d'établir un lien dialectique entre les deux points de vue. Pour moi, « Tartuffe » est une pièce athée qui, en même temps, décrit la famille bourgeoise telle qu'elle existe toujours, aujourd'hui. Je pense à « Thorenna » de Pasolini, à cette famille qui réagit à l' « Etranger », en le rejetant. Comme dans le film l'« Etranger », l'intrus, est le sauveur, le Christ lui-même. C'est lui qui dérange, qui est mis en cause. Tartuffe n'est pas un imposteur, c'est la notion de sauveur, de saint, qui est une imposture. Molière n'attaque pas l'hypocrisie religieuse. Il attaque la religion en tant qu'imposture, et la cabale des dévots avait raison de vouloir faire interdire la pièce.

● « Tartuffe », « l'Ecole des femmes », « Dom Juan », c'était la trilogie de Jouvet. Vitez y ajoute « le Misanthrope » pour parler de l'athéisme et de la torture par les femmes, double thème de sa tétralogie qui sera accompagnée de petits spectacles composés avec « la Jalousie du barbouillé » et « le Médecin volant ». Mais, auparavant, la saison prochaine, le Théâtre des Quartiers d'Ivry présentera au Studio une reprise de « Catherine », d'après Aragon ; « Surprise on stock - totaille », d'après Audiberti, par Marie-France Deverger ; « les Cordonniers » de Witkiewicz, par Eva Lewinson ; « Iphigénie Hotel », de Michel Vinaver, en coproduction avec le Théâtre National, qui sera créé au centre Beaubourg. La mise en scène sera d'Antoine Vitez. « Si j'en ai la force et le temps, dit-il, je ne renoncerai pas à Victor Hugo. Ce sera « les Burgraves », « Cromwell », ou « Marie Tudor », en juillet 1977, à Avignon ou ailleurs... »

C. G.

Concerts

Leonard Bernstein aux Tuileries

C'est l'été, la Fête aux Tuileries ; le jardin de Le Nôtre ressemble à un vaste champ de foire avec guérites et chapiteaux. Si les fêtes populaires sont à ce prix, les prix de certaines entrées sont à la hauteur des fastes du Grand Siècle : 250 F ce n'était pas trop pour aller entendre dans ce cadre exceptionnel, un programme de musique américaine par l'Orchestre philharmonique de New-York qui nous avait révélé en disques, il y a de cela dix ans, et également sous la baguette de Leonard Bernstein, les presques symphoniques de Charles Ives (1874-1954), parce encore trop méconnu de la musique américaine (Troisième Symphonie, Central Park in the dark, Decoration day and the unanswered question...).

Cruelle ironie : s'il y avait bien une troisième symphonie au programme, elle n'était pas de Ives... mais de Ray Harris. La comparaison entre les mérites respectifs des deux partitions nous emmènerait trop loin, peut-être dans le royaume de la mélancolie, celui-là même de Central Park in the dark. D'autant que deux mesures de ce dernier chef-d'œuvre d'intimité pour grand orchestre, placées quelque part dans la symphonie de Harris, l'auraient sauvée de l'ennui pesant que dispense généreusement la musique inutile.

Mais, si pendant ni après, on n'a entendu quoi que ce soit qui évoque l'inspiration si personnelle de Charles Ives. Précisons qu'aucune page de lui n'était annoncée, mais qu'il n'était pas interdit de croire à un oubli. Ou à un miracle de dernière minute.

Soupir de soulagement dans l'assistance lorsque, enfin, l'orchestre attaque West Side Story. *Applaudissements interminables, rappels ; on défaille, on manque de s'évanouir... Face à tant d'enthousiasme, on se demande à quoi bon John Cage, Earl Brown, Morton Feldmann, Elliott Carter ? Peut-être à prouver — triste consolation — que les Etats-Unis possèdent d'authentiques créateurs, des compositeurs inspirés, n'ayant pas seulement, comme Bernstein, le compositeur, du talent pour les petites choses.*

Le chef d'orchestre n'est pas mal. Il reste encore à hisser vers le succès, à grands renforts de trompettes et accords parfaits, les plus évanescentes déclarations d'Abraham Lincoln malgré l'indigence d'une partition qu'aurait pu signer le dernier compositeur de Hollywood, Aaron Copland, l'auteur, qui n'appartient à aucune glorieuse confrérie, nous avait tant de même habitués à mieux !

Un Américain à Paris, pour terminer, fait figure de chef-d'œuvre et permet enfin d'apprécier avec joie la conviction les qualités de la Philharmonic Orchestra. Reste à savoir si ce programme est digne d'un tel concertre et, plus encore, du bicentenaire qu'il veut célébrer... En bis, Leonard Bernstein propose un prélude de Gershwin. Nouveaux rappels, second bis : Candide, ouverture de Bernstein. Devant tamaris d'une autre symphonie de Harris ou d'une cantate de Copland, le salut était dans la fuite.

GÉRARD CONDÉ.

CONCOURS DU CONSERVATOIRE

● ART LYRIQUE. — *Premier prix* : Chantal Eastide, soprano, classe « hors concours » ; Véronique Diestchy ; Hélène Proger ; Armand Arapian. *Deuxième prix* : Christine Cesbron ; Alain Munier ; Marie Racquard.

● CONTREBASSE. — *Premier prix* : Roland Gaillard. *Deuxième prix* : Philippe Junker ; Elizabeth Vanhomme ; Bruno Duval.

Danse

Découverte de John Neumeier

Les danseurs d'échouffent sur scène pendant que la vaste nef du Théâtre de la ville se remplit peu à peu. D'emblée un climat se crée. C'est ce qu'espérait le chorégraphe John Neumeier ; d'ailleurs, il n'est pas en coulisse mais dans la salle, au milieu du public. Le premier ballet présenté par la troupe de l'Opéra de Hambourg « Dämmern » (« le Monde » du 8 juin) commence en douceur. C'est une évolution fluide sur des musiques de Scriabine interprétées par Klaus Arp dont le piano est comme incrusté dans le sol du plateau. Dès les premières figures l'insolite et la beauté de la danse saisissent.

John Neumeier possède un langage bien à lui et une manière d'impliquer les danseurs dans le discours chorégraphique tout à fait nouvelle. C'est un plaisir de découvrir des agencements imprévus, le mélange des pas les plus classiques et des gestes les plus fous : cet appel de toute la troupe en petits bras brisés avec le buste penché, ces cambrés exagérés, ces pointes altières que démentent un port de bras nonchalant, le façon désinvolte qu'a un danseur de balancer sa partenaire sur son épaula ou de l'accrocher à sa cuisse comme un bracelet... Après le spectacle le public commentait encore ces images comme on discute après un film qui vous a marqué.

« Rondo », sur un collage de « lieder » et de musique électronique, confirme le goût de Neumeier pour une recherche gestuelle à partir de l'individualité de chaque danseur. Il les utilise par petits groupes de deux ou trois, en allemance ou en canon, joue du contraste entre un classicisme dépouillé et un expressionnisme parfois outré et donne toujours la sensation que la musique coule dans les veines des interprètes. Ceux-ci d'ailleurs ont dû se mettre à rude école pour assimiler un style qui n'est pas d' la portée de n'importe quelle compagnie.

Arrivé à ce moment du programme on n'a pourtant pas encore senti le démiurge. Il se manifeste dans « le Sacre » de Stravinski : une explosion. Le ballet, tout en secousses et reptations, utilise habilement les danseurs dans une suite d'entrées qui balayent la scène comme un flux et un reflux. Leur masse s'agglomère dans de vastes mouvements tournants sculpté par des faisceaux lumineux et s'éponnouit en une méduse aux cent bras.

Neumeier s'est écarté du livret ; il a suivi la démarche inverse de Béjart dont « le Sacre » ou destin linéaire, à la progression modulée, s'épanouissait en une pyramide humaine. Ici l'homme primitif lutte pour survivre et ne connaît pas l'excitation grégaire du printemps. En proie aux agressions, à la grande peur, il se cabre, rue, et trouve la solitude; une solitude fondamentale, désespérée, que Neumeier a tenté de nous faire ressentir physiquement dans la vision finale d'une danseuse, nue, agitant spasmodiquement sa crinière rousse dans l'emboîtement des projecteurs. Ce n'est pas une provocation gratuite, plutôt un cri désespéré et qui donne froid.

MARCELLE MICHEL.

★ Jusqu'au 19 juin, à 20 h. 30. Deux autres programmes sont prévus du 21 au 27 juin, à 20 h. 45, et du 22 au 26 juin, à 15 h. 30.

Cinéma

Des réalisateurs venus de trois continents

(Suite de la première page.)

A la veille de l'ouverture du festival, la terre avait encore tremblé à Tachkent, un peu plus fort à Boukhara, encore plus fort à Gazli, le cité du gaz, qui a été entièrement détruite.

A l'enseigne de « le pain, la propriété soviétique et la liberté » des peuples », le festival ne se soucie pas des cataclysmes, naturels ou non. Se soucie-t-il de cinéma ? On ne sait. Il s'agit avant toute chose de rencontres « amicales » et de contacts « fructueux » avec les représentants des pays d'Asie, d'Afrique et, depuis cette année seulement, d'Amérique latine. La Chine, bien sûr, est absente, tout comme Israël. Mais les hommes d'affaires japonais et indiens écument le marché du film.

Pour ne vexer personne — car, vous explique-t-on avec diplomatie, *« le cinéma de certains pays en est encore à l'âge de pierre »* — la notion de compétition a été officiellement bannie du festival. Il n'y a ni jury, ni concours, ni prix officiels. Tous les participants n'en reçoivent pas moins un diplôme ; en outre, le nombre des distinctions spéciales remises par des organisations officielles soviétiques (unions des cinéastes et d'écrivains de le plupart des républiques, revues et journaux spécialisés, etc.) est pratiquement égal au nombre de pays représentés, afin que chacun reparte content. La quantité des distinctions cuppiée à la qualité des prestations...

L'U.R.S.S. puissance asiatique

Si, à Moscou, l'Union soviétique insiste souvent sur sa vocation européenne, ce qui frappe, à Tachkent, c'est que l'U.R.S.S. se présente comme une grande puissance asiatique. Et, c'est bien normal lorsqu'on connaît le rôle de « vitrine du développpamment » que joue la capitale de l'Ouzbékistan pour tous les visiteurs venus du tiers-monde. En tout cas grâce à ses républiques et territoires d'Asie, l'U.R.S.S n'est pas seulement l'organisateur du festival ; elle en est aussi le premier participant. C'est ainsi qu'olle présentait cette année neuf films, soit près du tiers de la sélection officielle (dont la plupart d'ailleurs en langues russes), notamment le Bateau blanc, d'après Tchinguiz Aitmatov, grand prix du Festival de Frounzé. C'est ce film que les organisateurs du Festival de Cannes ont refusé, ce qui, après avoir soulevé l'ire de M. Ermach, directeur de Geskino, continue à alimenter des critiques assez vives à l'encontre du festival français.

On trouva certaine paradoxe dans la sélection, qui correspondent, il est vrai, à certaines subtilités de la diplomatie soviétique : c'est ainsi que deux documentaires marocains, Histoire du Sahara et Marche 76, expliquaient que le frontalière du Maroc avait toujours été sur le fleuve Sénégal — avec de bons documents sur le « marche verte » d'octobre 1975, — ce qui suscita le mécontentement de la délégation algérienne. On pouvait voir aussi un film mauritanien vantant la gloire de l'islam, unificateur des masses d'Afrique et d'Asie, ainsi que l'amitié avec la Chine, « arguell de la révolution ».

Il faut l'avoir vu pour reconnaître le prestige, l'engouement dont jouit l'Inde en Ouzbékistan et dans toute l'Asie soviétique. Présents en force avec une délégation de plus de trente personnes, dont la vice-ministre de l'information, adulée par des foules en délire, les Indiens se comportaient comme les « Américains » de l'Asie centrale, où leurs films sont tort appréciés.

L'acteur, producteur et réalisateur, Raj Kappor, spécialiste de mélos sirupeux et musicaux — et célébra lol depuis vingt ans avec son meilleur film, la Vagabond, — suscitait de véritables raz de marée humains difficilement contenus par la police, dès qu'il es montrait ; à Samarkand, ses fans poursuivirent sa voiture et tentèrent même d'empêcher le départ de son train...

Relativité de la gloire en ce bas monde : la présence à Tachkent de Michangelo Antonioni est pratiquement passée inaperçue.

Grande puissance industrielle, le Japon jouit d'ordinaire d'un prestige immense à Tachkent, sans approcher, cependant, de le cote d'amour de l'Inde. Le Village, toutefois, film de Yuuji Yamada, sur les problèmes de jeunes ruraux qui unissent toute leur volonté et leur force de persuasion pour faire dépenser 650 000 yens aux habitants de leur village pour faire venir une troupe de théâtre, a beaucoup déçu, mais l'on se rusit, en revanche, dans les allées qui projetaient, hors festival, Lady Karaté I et II.

Outre le masse de films sur les heures glorieuses de la Révolution et de le prise du pouvoir aux quatre coins du monde, sur le collectivisation des terres ou le création de coopératives, sur les faux attraits de la ville par rapport à la campagne et sur le mise en valeur des territoires de chaque nation, quelques productions ont retenu l'attention pour des raisons diverses. Citons, en premier lieu, *Chronique des années de braise* qui valut à l'Algérie le « distinction » du Comité de solidarité afro-asiatique (et qui aurait été achetá par l'U.R.S.S.), qui se plaçait très au-dessus du lot, même si certains Algériens reprochent à ce film d'être une production de vieux spécialistes des festivals internationaux, dont l'énorme prix de revient (on parle de plus de 12 millions de francs) empêche des réalisateurs moins célèbres. Certains filme paraissent réellement déplacés, tel le *Chemin du rêve*, produit et réalisé par des Arméniens de Beyrouth et qui n'était qu'un très médiocre film de guerre avec téléphones blancs et voitures de luxe, tout à fait indécents pour représenter un pays en train de mourir.

L'Egypte, elle, avait envoyé *les Frères ennemis*, *les frères Karamal*, curieuse histoire de quatre frères que réunit le haine de leur père ; le bâtard épileptique tuera le vieux Karamali mais son frère, le journaliste « intellectuel », qui répète à satiété que chaque homme est Dieu, que tout est permis à tous, s'accusera d'être moralement coupable du crime... On n'ose pas penser que c'est là le seule vois égyptienne vers Dostoïevski. Ce serait trop grotesque.

Du Mexique était venu les *Aztes de Marouseia*, réalisé par la Chilien Miguel Littin film politique dans un décor de western, pavé de bonnes intentions et de cadavres, à propos de l'effreuse répression d'une grève au Chili, en 1907 Présenté on ne sait pourquoi par la Libye, le film tunisien coproduit par la France, les *Amoureux*, farce réalistro-tragique sur le racisme envers les travailleurs immigrés, ces « ambassadeurs du tiers-monde » qui réalcent à la Goutte-d'Or, balayent nos rues et font les travaux que nous ne voulons plus faire, et qui finissent parfois victimes d'une rétonade. D'iran, également, nous avons vu un film sur l'intolérance, dont on reparlera certainement : *l'Etranger* et *la Brouillard*, de Bahram Beizi. Opéra shakespearien sans musique, utilisant les ressources du Grand-Guignol et du combat de samouraï, le film raconte l'histoire d'un homme qu'un bateau apporte, inconscient, dans un village primitif qui va refuser l'étranger. Ces « scènes de chasse en Iran » fourmillent d'images fortes et violentes, de férocité et de peur.

NICOLE ZAND.

PRESSE

LA FIN D'UN EMPIRE

UN MESSAGE DE M. JEAN PROUVOST « A SES AMIS »

M. Jean Prouvost a rendu public le 18 juin le message suivant adressé à ses amis » :

« *Tant d'années de travail en commun et de confiance réciproque m'invitent à m'adresser à vous après la décision que j'ai dû prendre au soir de ma vie.*

« *Cette décision mûrement réfléchie a été guidée par le souci de sauvegarder l'œuvre bâtie en commun et de préserver son avenir qui est le vôtre.*

« *Je veux que ma succession soit assurée, d'une part, par mes petites-filles, qui conservent la responsabilité des magazines féminins de notre groupe ; d'autre part, par mes amis de la maison Hachette, depuis vingt-cinq ans mes associés fidèles et loyaux.*

« *Je m'en vais le cœur serré, jamais je n'ai été aussi près de vous qu'au moment de partir. Mais, jusqu'à mon dernier souffle, ma pensée ne quittera pas ce beau métier de journaliste que m'a donné pendant cinquante ans les plus grandes satisfactions, ni cette maison où nous avons accompli tant de belles dans l'amitié une tâche que nous pouvons regarder avec fierté.*

« *J'ignore quelle image on en aura, on se jera de moi. Je sais en tout cas que j'ai écrit avec vous une page honorable, j'ose dire une grande page, de l'histoire de la presse de notre pays.*

« *Je n'accepte aucun éloge, aucun hommage, que je ne partage avec vous : ceux qui sont présents, ceux qui ne le sont plus.*

« *A tous, j'exprime ma gratitude et ma profonde affection.* »

LE COMMUNIQUÉ DU GROUPE DE « LA RUE PIERRE-CHARRON »

Un communiqué émanant du groupe de presse dit de « la rue Pierre-Charron » (Prouvost), publié vendredi 18 juin dans l'après-midi, confirme en ces termes les informations que nous avons données (le Monde du 19 juin) :

« *Après un redressement de la situation financière de l'ensemble des titres de son groupe, illustré par un résultat positif à fin mai 1976, M. Jean Prouvost, créateur de* Paris-Soir, Paris-Match, Télé-7 Jours, *et pionnier de la presse féminine, a pris la décision, pour assurer la pérennité de ses entreprises, de céder, d'une part, Paris-Match, Parents et 50 % de Télé-7 Jours à son associé Hachette, d'autre part, les magazines de Marie-Claire, 100 Idées, Madame Bonsoir, Cosmopolitan) à ses petites-filles.*

« *Afin de maintenir l'esprit et la ligne de ces périodiques qu'il a créés, M. Jean Prouvost est nommé président d'honneur des différents titres et sera, en outre, conseiller de leurs rédacteurs en chef. Il pourra ainsi continuer à créer avec ses collaborateurs qu'il a personnellement choisis et auxquels il reste profondément attaché.* »

[On notera que le communiqué officiel ne fait pas allusion, dans le cadre de la transaction, aux quelque 14 % d'actions détenus par M. Jean Prouvost dans la Compagnie luxembourgeoise de télédiffusion, qui exploite R.T.L. Deux acheteurs éventuels se sont pourtant fait connaître : M. Marcel Dassault et, d'autre part, le groupe belge Audiofina (Bruxelles-Lambert, Empain et Havas, qui détiennent déjà ensemble 33 % des actions de la C.L.T.).]

En bref

Photo

Elias Aïssi

Après des expositions de dessins d'enfants immigrés, de photographies sur les situations portugaise, érythréenne, albanaise, sur les asiles (d'Eve Serenyi, la librairie des cinéastes 14e-Juillet, qui reste l'une des quelques librairies militantes après la disparition de La joie de lire, présente des photographies qu'Elias Aïssi a réalisées pour un mémoire de sociologie sur les « *aspects acculturants de la société d'accueil* ».

Cet Algérien de trente-trois ans a vécu pendant deux ans au contact des milliers de Maghrébins de Nice et de la région qui, écrit-il, « vivent si travaillent *dans les pires conditions* ». Il les a photographiés pendant quelques mois, allant de « la misère à deux pas du Négresco » aux bidonvilles, dont l'un des plus importants de France, celui de la Digue des Français, était situé à la périphérie assez chic de Nice. En un montage narratif d'images simples et un peu pauvres, il raconte un malheur et un scandale et, dans ce malheur, ce qui rapproche : une fraternité.

Y. Bd.

★ Jusqu'au 27 juin, 4, bd Beaumarchais. Pour tout projet d'exposition : Greta Kressmann, tél. : 700-81-13.

UNE COOPÉRATIVE DE L'AUDIOVISUEL AU PALAIS GARNIER ?

● Un élément nouveau est intervenu à dix jours de la clôture des négociations actuellement en cours au palais Garnier entre les syndicats et la direction : l'administration envisagerait de confier à une société coopérative ou commerciale l'exploitation et la diffusion des productions audiovisuelles de l'Opéra : disques, cassettes, documents vidéo, films. Selon les syndicats, qui ont décidé la création d'une commission de travail à ce sujet, la situation juridique de l'établissement se trouverait modifiée par cette nouvelle réglementation.

ANIMATEURS SOCIALISTES A AVIGNON

● Les Rencontres nationales des animateurs socialistes, organisées par le Secrétariat national à l'action culturelle et par le Groupe national des animateurs socialistes, ont lieu les 21 et 22 juin à Avignon. Les programmes d'action culturelle, les structures, la formation et le statut des animateurs font l'objet des séances de travail en commissions.

INAUGURATION DE LA FONDATION JOAN-MIRO A BARCELONE

● Barcelone vit actuellement un moment « historique ». Sans qu'aucune cérémonie officielle ait lieu le ton, la Fondation Joan-Miro, créée par Miro en 1971 et construite par Sert sur la colline de Montjuich, est inaugurée. Une « inauguration » qui dure trois jours, du 18 au 20 juin, impensable il y a un an encore...

Plus qu'un musée, bien qu'elle détienne un nombre considérable d'œuvres du peintre catalan, elle en expose un choix judicieux, jusqu'en septembre, la Fondation Joan-Miro est un centre d'études et d'art contemporain, le seul de cette nature en Espagne.

Un public international assiste durant ces trois jours à une série de manifestations très catalanes : sardanes, spectacles de marionnettes, représentations théâtrales données par des troupes locales. Conçue comme une fête populaire, cette inauguration consacre la vivacité culturelle de Barcelone autant que sa place dans la vie artistique contemporaine. Mais surtout, elle est l'« apothéose » de Miro vivant. Miro, quatre-vingt-quatre ans, et dont la générieuse présence ne s'était jamais à ce point insérée dans sa terre, dans sa langue et dans son peuple.

P. W.

■ L'Orchestre de chambre de Toulouse, actuellement en tournée en République populaire de Chine, a donné un concert à Canton et à Pékin. C'est la première formation française à se produire en Chine depuis la visite du pianiste Samson François en 1964. En avril, la venue de l'Orchestre de Paris, prévue en 1974, avait alors été annulée (« le Monde » du 1er février 1974).

■ Le Studio-Théâtre 14 (20, avenue Marc-Sangnier) accueille du 22 au 26 juin, le spectacle des mimes Claire Heggen et Yves Marc, « Variations pour un homme et une femme », et « les Mutants », premier prix d'originalité au Fringe Festival d'Edimbourg 1976.

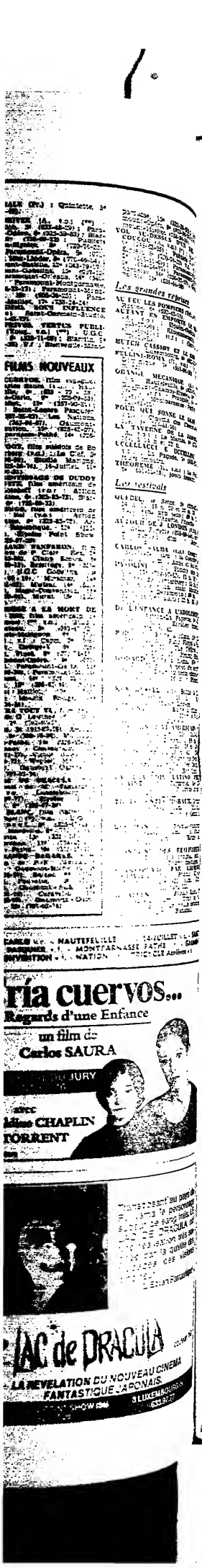

CARNET

Naissances

— M. Jean-Claude Champion et Mme, née Anne Amalhaud, Charlotte et Thomas,
ont le joie p'annoncer la naissance de

Martin.

Dimanche 13 juin 1976,
10, rue Barye, 75017 Paris.

Décès

SERGE SAUNERON

Mme Serge Sauneron,
Mlle Dominique Sauneron,
M. et Mme Fernand Sauneron,
Mme Léon Garch,
Les familles Sauneron-Lhiaïa Billaho, Zarb et Castellani,
ont la douleur de faire part Pu décès survenu accidentellement le 3 juin 1976, de

Serge SAUNERON,
ancien élève de l'Ecole normale supérieure,
agrégé Pe l'Université,
directeur de l'Institut français Pl'archéologie orientale du Caire,
directeur adjoint du Centre franco-égyptien Pe Karnak,
et de regret de son fils,
Jean-François SAUNERON,
L'inhumation a eu lieu le 8 juin 1976, au Caire.

— Le personnel de l'Institut français d'archéologie orientale du Caire, Le directeur et le personnel du Centre franco-égyptien Pe Karnak, ont la douleur Pe faire part du décès, survenu accidentellement le 3 juin 1976, de

Serge SAUNERON,
directeur de l'Institut français d'archéologie orientale Pu Caire,
directeur adjoint du Centre franco-égyptien de Karnak,
et de regret Pe son fils,
Jean-François SAUNERON.

(Né le 3 janvier 1927, M. Serge Sauneron s'était orienté dès sa sortie de l'Ecole normale supérieure vers l'égyptologie. Il entre en 1950 à l'institut français d'archéologie orientale du Caire, où il fit toute sa carrière, et qu'il dirigeait depuis 1969. Il a publié de nombreux ouvrages, scientifiques et de vulgarisation, et avait reçu la médaille d'argent du Centre national de la recherche scientifique.)

— Aix - les - Bains. Mâribel - les - Allues.
Mme Gaston Chamonal,
Mlles Nicole et Martine Chamonal,
Ses leurs familles,
ont la douleur de faire part du Décès subit Pe leur fils, frère, petit-fils, cousin, neveu et oncle,
Bernard CHAMONAL,
hôtelier,
survenu subitement le 10 juin 1976, dans sa vingt-quatrième année.
Et vous prient d'assister à la cérémonie religieuse, laquelle sera célébrée le lundi 21 juin, à 15 heures, en l'église réformée, rue Victor-Hugo, suivie Pe l'inhumation Pans le caveau Pe famille, au cimetière Saint-Simon d'Aix-les-Bains, et rappellent à votre pieux souvenir,
Gaston CHAMONAL,
son père,
décédé le 24 octobre 1975.
La famille ne reçoit ni ou domicile ni au cimetière.
Domaine de Chantemerle,
73100 Aix-les-Bains.

— La Caisse nationale de surcompensation, et le réseau des Caisses Pe congés payés Pu bâtiment et des travaux publics,
ont la profonde douleur de faire part Pu décès, survenu le 17 juin 1976, Pe

M. Pierre GENTET,
commandeur Pe la Légion d'honneur,
Décédique et de la Caisse nationale de surcompensation.
Les obsèques auront lieu Lundi 21 juin, à 10 heures, en l'église Saint-Félix, à Nantes.

(Né en 1902 à Nantes, ingénieur des arts et métiers, M. Pierre Gentet a été gérant de l'Entreprise générale de travaux publics Jean Le Bâtie et de la Société d'application industrielle du béton. Président de la Caisse nationale de surcompensation des travaux publics et du bâtiment, il avait été vice-président de la Fédération nationale des travaux publics et de la Fédération nationale Pu bâtiment.)

— M. et Mme Pierre Henrion,
M. et Mme Philippe Marvaud et leurs enfants,
M. et Mme Marc Crouïgenan et leurs enfants,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part de la mort subite Pe

Michel HENRION,
architecte D.P.L.G.,
survenue le 14 juin 1976, Pans sa trente-huitième année.
La cérémonie religieuse et l'inhumation ont eu lieu le 17 juin 1976, à Mouroux, Seine-et-Marne, dans la plus stricte intimité.
10, rue de Seine,
75006 Paris.

— Mâcon, Louhans, Trlel.
Le docteur Henri Lefebvre et son épouse,
M. et Mme Jacques Lefebvre,
M. Pierre Lefebvre,
Ses petits-enfants,
Les familles Lefebvre, Bonnet, Vivier, Guillemaut, Rebuel, Pigot, Bergaigue, Martinet, alliées et amies,
ont le douleur de faire part du Pécès de

Mme Paul LEFEBVRE,
née Marie-Louise Bonnet-Vivier,
survenu le 17 juin, à l'âge de quatre-vingt-quatre ans.
La cérémonie religieuse aura lieu le mardi 22 juin, à 16 h. 30, en l'église Saint-Pierre, à Mâcon.
Ni fleurs ni couronnes, des prières
Cet avis tient lieu de faire-part.

— Il a plu au Seigneur de rappeler à lui

Etienne LEVASSORT,
le jeudi 17 juin 1976, à l'âge de soixante-neuf ans.
De la part de :
Mme Etienne Levassort, son épouse,
Michel et Odile Levassort, ses enfants,
Véronique et François, ses petits-enfants,
La cérémonie religieuse aura lieu le lundi 21 juin, à 13 h. 30, en l'église Saint - Jean - Baptiste de Neuilly.
Que ceux qui l'ont connu et aimé partagent la peine et l'espérance de tous les siens.

— Alsenay.
Il a plu au Seigneur de rappeler à lui

M. Jules SOIRAND,
décédé le 16 juin 1976, Pans sa quatre-vingtième année.
La famille vous invite à participer, le samedi 19 juin 1976, à 16 heures, à la messe de sépulture concélébrée en l'église d'Alsenay.
De la part :
De M. et Mme Max Lassalle,
Ses capitaine Ange Soirand.
De Mlle Marie-Pierre Soirand, ses enfants,
De Guillaume, Olivier, Frédéric Lassalle, ses petits-enfants.
Et de toute la famille.
Ni fleurs ni couronnes.
Cet avis tient lieu de faire-part.
Quartier Saint-Pierre,
83190 Alsenay.

— M. Jacques Schmit,
Mme Claude-Michèle Heymann,
M. Bertrand Schmit,
Ait toute la famille,
ont la douleur Pe faire part du décès de

M. Hervé SCHMIT,
survenu le 6 juin 1976, dans sa vingtième année.
Les obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité.

Anniversaires

— L'Association des amis de Georges Pitoy,
L'Association française de criminologie,
La Société internationale de criminologie,
rappellent le souvenir de leur cher ami et collègue, le

docteur Georges FULLY,
médecin inspecteur général au ministère de la justice,
secrétaire général de la Société internationale Pe criminologie,
décédé tragiquement le 20 juin 1973.

Remerciements

— M. Claude Lanet, architecte,
Dominique et Marc Lanet, ses fils,
M. et Mme André Jorre,
Et la famille,
profondément touchés des marques Pe sympathie affectueuses qu'ils ont reçues, prient tous leurs amis de trouver ici leurs bien sincères remerciements et l'expression de leur vive reconnaissance.

Communications diverses

— L'Association Pes anciens élèves du Prytanée national militaire de La Flèche, célèbre cette année le bicentenaire Pe la création Pes Ecoles royales militaires. Cette cérémonie se joindra aux fêtes Pe tradition Pe l'Ecole, qui se dérouleront les 26 et 27 juin.
Pour tous renseignements, s'adresser au siège de l'Association, 12, rue Pe Babylone, Paris 0E. Tél. : 548-34-66 (après-midi ou 242-49-82 (heures Pe bureau).

Le SCHWEPPES Bitter Lemon : c'est la pulpe qui est renversante

ÉQUIPEMENT ET RÉGIONS

— A PROPOS DE... —

Les équipements collectifs et la qualité de la vie

Le nécessaire et le superflu

« Il y a quelque chose de profondément choquant, et pour certains d'entre nous il y a comme une dérision amère, à songer que les équipements qui sont précisément conçus et financés pour rendre plus de services aux Français se trouvent parfois critiqués parce qu'ils nuiraient à leur bien-être ». a déclaré le jeudi 17 juin M. Robert Galley, ministre de l'équipement, à Mariy-le-Roi, où M. Marc Laurini, député U.D.R. des Yvelines, l'avait invité à prononcer une conférence sur le thème : « Equipements collectifs et qualité de la vie ».

Les équipements « jugés inutilisables » sont surtout, selon le ministre Pe l'équipement, les routes, les centrales électriques, les barrages et les ensembles d'habitation « gros consommateurs d'espace ». « Mais l'espace naturel français n'est pas, selon le ministre, un bien auquel rare qu'on le croit. « Le conflit entre la qualité de la vie et les équipements nécessite comme des « intrus » est « lourd de conséquences » et ne se résout, a remarqué M. Galley, que par l'« immobilisme » (on recule devant l'expression des mécontentements), l'« injustice » (on repousse les nuisances chez le voisin moins bien défendu) ou l'« arbitraire ».

« Traumatisée par une évolution qui s'emballe et déçue par une consommation futile, on en revient Pes presque à rêver d'un âge d'or perdu qu'il faudrait faire revivre », a *Mais « prenons garde, a déclaré M. Galley, à ne pas aller trop loin dans notre esplnchas à une vie naturelle, en refusant de toucher aux vieilles maisons même si les habitants y vivent misérablement, en conservant le folklore comme les Américains gardent les Indiens dans des réserves, en faisant faire un Pédun extravagant à une autoroute pour éviter de couper trois arbres ainsi que l'on pourrait en replanter à meilleur compte cent ailleurs Ne cédons pas à nos fantasmes. »*

Ayant ainsi pourfendu « les préjugés et l'ignorance », M Galley a dicté ensuite que, la qualité de la vie et les équipements collectifs n'étant pas antinomiques mais complémentaires, il faut, selon lui, « accroître les moyens consacrés par l'Etat à l'équipement collectif... Cesser d'investir serait cesser de croire en l'avenir ».

Tout en reconnaissant certaines « erreurs du passé » (conception trop utilitaire des équipements, insuffisance des études préalables et manque d'attention aux besoins des usagers), M Galley a rappelé que des besoins urgents avaient pu être satisfaits : « Si ce équipement peut parfois négliger la qualité de la vie, cette qualité serait bien moindre s'il n'y avait pas d'équipement du tout. »

Ce discours est la réponse d'un responsable politique aux diverses critiques dont sont l'objet les grands investissements publics au nom de l'écologie, de l'environnement, de la qualité du cadre de vie. Mais n'est-ce pas faire un mauvais procès aux défenseurs du cadre de vie et aux habitants, de plus en plus nombreux, qui veulent agir sur leur environnement immédiat que de laisser croire qu'ils souhaitent que l'Etat cesse d'investir ? Au contraire. Ce que veulent les usagers c'est que les pouvoirs publics tiennent compte des préoccupations nouvelles de ceux qui ont obtenu « l'essentiel qui permet de vivre ».

MICHÈLE CHAMPENOIS.

Qualité de la vie

● L'ENVIRONNEMENT DANS LES HAUTS - DE - SEINE. — M. Jacques Baumel (U.D.R.), président du conseil général des Hauts - de - Seine, député, maire de Rueil-Malmaison, a organisé, en présence de M Fosset, ministre de la qualité de la vie, une table ronde sur les problèmes de l'environnement, mardi 15 juin, à l'Orangerie du château de Sceaux. Il y a présenté un projet de « charte verte » de défense de l'Ouest parisien comportant notamment la mise au point d'un « plan vert » de cinq ans.

● EMBARGO SUR LA BALEINE. — La France annoncera à la réunion de la commission baleinière internationale, la semaine prochaine à Cambridge, son intention d'appliquer prochainement un embargo sur l'importation et l'utilisation de tous les produits baleiniers Cette décision a été prise le vendredi 18 juin au ministère de la qualité, dans le cadre de la campagne internationale pour la protection des baleines (projet Ameli). Les Etats-Unis et la Grande-Bretagne appliquent déjà un tel embargo.

Faits et projets

Transports

● LOCOMOTIVE FRANÇAISE POUR LES ETATS-UNIS. — Dans le cadre de la rénovation de son matériel ferroviaire, destiné aux services voyageurs à grande vitesse, la société nationale américaine Amtrak vient de signer avec les constructeurs français Alsthom et Francorail-M.T.E. un contrat portant livraison d'une locomotive type CC 21 000 bi-courant, actuellement en service sur les réseaux de la S.N.C.F. — *(A.F.P.)*

● LES RÉSULTATS DES AÉROPORTS PARISIENS. — Sur les trois aéroport. parisiens, le nombre des passagers — 18,7 millions — est en augmentation en 1975 de 7,3 % par rapport à l'année précédente. Trois cent cinquante - neuf mille tonnes de fret y ont été traitées, soit une progression de 1 % par rapport à 1974.

● CONCORDE A ZURICH ? — Un communiqué de l'Office fédéral helvétique de l'air justifie le 18 juin le refus opposé à la compagnie Air France de pouvoir utiliser Concorde pour cinq vols charter entre l'aéroport de Zurich et celui de Casablanca (Maroc). L'office indique que « ces vols survoleraient au moment où certaines communes proches de l'aéroport adraient déjà souffert du bruit accru et risqué des pistes. L'office fait remarquer, d'autre part, qu'il n'a jamais été question d'ouvrir un trafic régulier avec Concorde, au départ ou à destination de la Suisse. — *(A.F.P.)*

● GRÈVE A L'UTA. — Le Syndicat national du personnel navigant commercial (S.N.P.N.C.) a lancé un ordre d'arrêt de travail de quarante-huit heures Pans quatre secteurs : hôtesses et stewards de la compagnie UTA. Cet arrêt de travail, qui affecte les vols au départ de Paris et des escales métropolitaines, est effectif depuis ce samedi 19 juin au matin : un vol vers Abidjan a dû être annulé et les passagers ont été regroupés sur un autre vol. Les autres vols subiront, selon la direction d'UTA, des « retards légers ».

Paris

Les élus de la capitale s'inquiètent des dangers qui menacent le bois de Vincennes

Pauvre Conseil de Paris... Il rit ses derniers jours sans gloire et dans une indifférence presque générale y compris, pourrait-on croire, des conseillers eux-mêmes. A preuve, cette séance du vendredi 18 juin où, par exemple, en fin d'après-midi, on ne comptait pas plus de sept présents sur les quatre-vingt-dix élus, alors qu'au cours de cette journée devaient se discuter au moins trois sujets importants pour l'avenir de l'ensemble des Parisiens : le sort du bois de Vincennes, le départ de l'Ecole polytechnique, la situation du quartier de l'Observatoire.

Le bois de Vincennes ? C'est, dans le douzième arrondissement, un des grands espaces verts à l'est de Paris. MM. Lucien Joffre et Bertrand de Maigret, qui interrogeaient le préfet de Paris sont catégoriques : « *Si aucune mesure n'est prise rapidement, nous allons assister à plus ou moins brève échéance à sa disparition.* »

M. Joffre explique : « *Les grands arbres, les plus beaux, meurent et ne sont pas remplacés en nombre suffisant pour palier un dépérissement progressif et, semble-t-il, irréversible. A leur place, nous constatons l'apparence de plus en plus nombreuse d'enclos et de pépinières de jeunes arbres preuve de la négligence de notre administration, mais consiot de dépérissement indiscutable de la forêt.* »

Que peut-on faire ? M. Joffre propose : « *Les arbres rauliers doivent être autant que possible remplacés à la périphérie du bois, pour éviter de le diminer en petites fractions isolées et inaccessibles au public et réduire ainsi les sources de pollution.* »

Pour le conseiller du Paris, « *plus aucune concession nouvelle ne doit être accordée dans le bois de Vincennes, car l'utilisation progressive de cette dernière masse de verdure a pour abrités des concessions de toutes sortes accordées à peu de frais risquent Pinduit à quereller le bois de bâtiments importants de plus en plus nombreux.* »

Dans sa réponse, l'administration ne nie pas le mal. « *Le dépérissement du bois est très visible* », reconnaît-elle. Pour cause de maladie, M. Rodesan, nombreux arbres et robiniers ont dû être abattus : 2 500 en 1974, 5 540 en 1975 et 1976. soit un total de 12 630 arbres sur 133 000 au total. Des plantations nouvelles ont cependant été faites : 1 100 en 1974 et 2 700 en 1975. D'autre part, 30 000 plants, notamment des ormes, des pins et des hêtres, se trouvent à l'intérieur des enclos. Une étude, pour un réaménagement général du bois de Vincennes, préparée par l'Atelier parisien d'urbanisme, qui dépend de la préfecture de Paris, sera présentée au cours de la prochaine session, promet, pour conclure, le préfet de Paris.

L' « X » déménage en automne

L'avenir de Polytechnique ennuite. Après débat dont nous avons souvent parlé : l'« X » partira-t-elle, ne partira-t-elle pas de la Montagne - Sainte - Geneviève ? M. Daniel Benassaya (P.S.) pose à ce propos une question orale sur laquelle intervient également M. Michel Pérignac (P.C.). Les deux orateurs se prononcent pour le maintien de l'école dans ses lieux actuels. M. Raoul Rudeau, directeur général de l'aménagement urbain, confirme dans sa réponse que le transfert de l'« X » aura lieu, comme prévu, entre octobre 1976 et octobre 1977.

« L'Ecole, explique-t-il, *dispose, sur le plateau de Palaiseau, de 166 hectares, au lieu de 3,5 dans le cinquième arrondissement.* » M. Rudeau affirme, d'autre part, « *qu'il n'y a aucun risque de spéculation sur les terrains de l'Ecole puisque ceux-ci seront affectés à un institut de recherche et d'enseignement assurant notamment la formation complémentaire des ingénieurs.* »

Le quartier de l'Observatoire enfin. Le conseil unanime a suivi MM. Pierre Maitrel (rad. de gauche), Pierre Lepine (Paris-Avenir), Pierre Dangles (Paris-Majorité), et André Vigues (P.C.), qui réclamait la protection du potager de l'Observatoire, menacé par une demande de permis de construire (*le Monde* du 8 avril).

Ce permis prévoit notamment la construction d'un parking souterrain sous ce potager. Mais il semble, si l'on en croit les déclarations de M. André Roussilhe, directeur de l'urbanisme, que ce permis soit aujourd'hui condamné. Le tribunal administratif se prononcera, estime-t-on, au début de la semaine prochaine.

JEAN PERRIN.

TICKET DE MÉTRO A 1 FRANC A PARTIR DU 1er JUILLET PROCHAIN

Le secrétariat d'Etat aux transports a publié le communiqué suivant :

« *Le gouvernement a décidé de porter, à compter du jeudi 1er juillet prochain, de 0,80 à 1 F le prix du ticket de métro vendu en carnet et de 0,80 à 0,90 F le tarif servant de base de calcul du prix des cartes hebdomadaires de travail. Ainsi la carte hebdomadaire valable sur le métro passe à 7,20 F.*

« *La carte orange sera augmentée dans les mêmes proportions que les cartes hebdomadaires. L'abonnement pour les deux premières zones passe à 45 francs.*

« *D'autre part, afin de répondre aux demandes d'un certain nombre de voyageurs, une carte orange annuelle sera mise à leur disposition aux tarifs suivants : première et deuxième zone, 490 F en deuxième classe, 980 F en première classe ; troisième zone, 720 F en deuxième classe, 1 440 en première classe ; quatrième zone, 970 F en deuxième classe, 1 940 F en première classe ; cinquième zone, 1 210 F en deuxième classe, 2 420 F en première classe.*

La dernière augmentation intervenue à la R.A.T.P. remonte au 1er juillet 1975. Elle avait été de 12 % en moyenne.

[L'usager des transports en commun de la région parisienne, lorsqu'il acquitte le prix de son billet, paye en réalité quelque 40 % seulement Pes charges supportées par le R.A.T.P. Le déficit de la Régie est pour le reste comblé par le versement des entreprises Pe la région et des collectivités publiques. S'il devait payer la vrai coût Pe son transport, le prix du billet de métro atteindrait 1,90 F environ.

Dans son plan d'entreprise établi pour les années 1976-1980, la Régie demande qu'une augmentation de 10 centimes soit entérinée en 1er juillet de chaque année ; ce qui permettrait à l'indemnité compensatrice versée par les collectivités publiques (60 % du déficit) et les entreprises (17 %) de ne pas augmenter Pe façon trop spectaculaire.]

LES VRAIS AMOUREUX DE PARIS HABITERONT TOUJOURS AU BORD DE LA SEINE.

Des appartements luxueux et actuels, tous munis de balcons, du studio au 5 pièces, vous attendent 71 à 83 quai André Citroën, pour vous séduire.

Visitez l'appartement-témoin, 71 à 83 quai André Citroën - (tél. : 577.93.35) tous les jours de 14 h à 19 h (sauf mardi et mercredi).

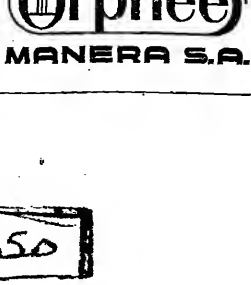

IMMOBILIÈRE IÉNA
96, avenue d'Iéna - 75116 Paris 723.72.27

MANERA S.A.

Le Monde aujourd'hui

IVRESSE

Scandale sur la voie publique

CE matin-là, il avait reçu sa lettre de licenciement « pour raison économique ». Il l'attendait depuis des semaines, mais l'avoir en main l'a bouleversé. L'après-midi, il n'a cessé de faire la navette entre le bureau et le bistrot du coin, dont il revenait chaque fois plus rouge, plus *valable*, répétant que la *société* était pourrie et que les gens vous laissaient toujours tomber. A la fermeture du bureau, je l'ai retrouvé, ce « cadre », zigzaguant sur le trottoir, prenant à partie les passants.

Que faire ? - C'était évident, raccrocher fermement par le bras pour l'aider à se tenir debout et arrêter un taxi afin qu'il soit ramené chez lui. Aux heures de pointe, dans ce quartier parisien commerçant, les taxis passent nombreux, mais tous occupés. Inutile de s'obstiner, il fallait aller en chercher un à la station, devant la gare. C'était trop loin pour le camarade titubant, mieux valait l'asseoir en lui recommandant d'attendre. Où ? Il n'y a guère qu'une table de café qui permette cette pause.

Course jusqu'à la station et *soupir* de soulagement en découvrant une file de taxis. Au premier chauffeur, rapidement, ma petite histoire : « *J'ai un ami qui n'est pas très bien, il m'attend au coin du boulevard, on le prend au passage, et on le ramène chez lui, porte de Bagnolet.* » Le chauffeur, d'un ton rogue : « *Pas bien ? Qu'est-ce que ça veut dire ? Il est malade, hein ? Alors, c'est non. Je ne prends pas de malade dans ma voiture. Et s'il claquait en route ! Pour ce genre de client, y-a-qu'à appeler une ambulance !* »

Au deuxième de ces messieurs ! Mais, rendue prudente, j'explique que cet ami qui m'attend là-bas, au café, n'est pas malade, mais seulement fatigué. Rictus du chauffeur : « *Fatigué ? Dans un café ? Je connais la chanson, il est ivre, c'est-ce pas ? Et il vomira sur mes beaux coussins neufs. Non, ma petite dame, je ne marche pas. Vous ne savez pas quoi faire ? Y-a-qu'à appeler Police-Secours.* »

Le troisième chauffeur s'abrite derrière les règlements. « *Je ne suis qu'un employé, moi, et je n'ai pas le droit d'embarquer les gens à histoires, y-a-qu'à les laisser se débrouiller.* » J'ai encore essayé deux fois, mais les chauffeurs qui m'avaient vu rejetée par leurs collègues ne me regardaient venir avec tant de suspicion qu'ils refusaient sans même m'écouter. Etonnante, la rapidité avec laquelle on peut devenir le pestiféré des autres !

Il convenait de considérer froidement la situation. Appeler une ambulance ? Pas question, en dépit de sa « fatigue », l'ami serait affolé. Police-Secours ? La sirène, les uniformes, le constat d'ivresse sur la voie publique ? Certainement pas, il avait bien assez d'ennuis ce soir. Le ramener en métro ? Et s'il tombait dans les escaliers, comment le traîner ? La seule solution, c'était de téléphoner à un ami de bonne volonté, pour qu'il vienne nous chercher en voiture.

Retour au pas de course au café. Accueil furieux du garçon : « *C'est honteux de me l'avoir laissé dans cet état ! Vous ne m'avez pas dit qu'il était ivre. Vous allez m'attirer des ennuis. Vous ne savez donc pas que je n'ai pas le droit de garder des gens qui boivent !* » Curieux, j'aurais pensé que c'était sa fonction. Redoublement d'invectives : « *Je voulais dire des gens qui boivent trop, et en plus celui-là n'a même pas pris sa cuite chez moi !* » Evidemment, cet élément modifiait la situation. Mais pas la conclusion : il nous fallait partir au plus vite.

L'un tirant l'autre, on a marché, longtemps. Un moment, j'ai cru que nous pourrions monter dans l'autobus, mais le conducteur nous a *ignorés*, parce *que* mon compagnon criait à tue-tête que dans cette société pourrie les gens vous laissaient toujours tomber. Une de ces idées fixes d'ivrogne.

RÉGINE GABBEY.

ÉTÉ

Un beau week-end

Le week-end s'annonce beau. Il n'en faut pas plus pour que des centaines de milliers de citadins se sentent d'humeur vagabonde. Et voici donc que s'ébranle sur les routes l'interminable chenille motorisée qui hisse, au ras du bitume, au même *rythme saccadé*, tous les nostalgiques de la nature s'évadant de la ville dans leur camisole de tôle.

Lui, vous le reconnaissez. Ou plus exactement vous reconnaissez sur son visage cette empreinte qui donne à certains cadres quelque chose de supérieur dans leur air décidé et dynamique.

Mais il a beau faire, en dépit de ses coups d'accélérateur autoritaire, ses seize chevaux piaffent d'orgueil sous leur harnais rutilant devront contenir leur ardeur derrière la croupe de famille brinquebalante qui les précède. Il a beau faire, il devra consentir à la cadence collective, se mettre au pas de cette langue merche fraternelle. La campagne, ce ne sera pas ce qu'elle pergne.

Saturée, engorgée, le route ; abetruée. Coincés, enliées, les automobilistes ; résignés. Arrive pourtant le moment où, pour ne pas céder à la panique, il devient vital d'échapper *à cet univers concentrationnaire*. L'anlidote est le même pour tous, comme le prouvent les regards des chauffeurs qui, é l'évidence, s'égarent dans le labyrinthe de pensées ténébreuses. Lui aussi n'est bientôt plus qu'une mein sur un volant, un pied sur l'accélérateur, une tête avec antennes lumineuses, un œil qui clignote à droite, un œil qui clignote à gauche, un tessier en cuir, une colonne vertébrale en acier chromé et des tripes qui véhiculent la précieuse essence. A vrai dire, rien n'évoque moins la sérénité conquise que ce visage qu'il a en descendant de voiture, buté, revagé, prostré, hébété.

La campagne, pour les gens des villes, c'est souvent ce coin de nature qu'ils ont taçonné selon leur manière d'être, de faire, de paraître naturels. Ici, dans la lumière, blonde comme une tisane, non, dorée comme du champagne, le campagne ressemble, avec ses sentiers bien dessinés, bien ratissés, ses tatus fleuris, ses prés lustrés, ses parterres *savamment agencés*, à une citadine sophistiquée qui poserait en robe paysanne. Pour un portrait léché, aparté, soigneusement retouché. Même les herbes folles qui cantournent les rocailles, même les délires du lierre qui suit le canevas de la pierre de taille, tout est tempéré, mesuré, discipliné. Un cadre fait pour des lendemains pleins de projets et non pour des projets sans lendemain.

C'est là qu'il aime méditer sur le besuté *rigoureuse* d'un compte d'exploitation, d'un bilan. Et c'est là qu'il poursuit sa volumineuse œuvre littéraire sur le thème de l'efficience. Dans un style sobre. Sans jamais sacrifier é l'humour. Une prose nette et précise comme des statistiques.

Avec quelques répétitions bien contrôlées qui ne vont jamais sans rimes — économie, trésorerie, stratégie — ni raisons, qui ont pour nom compétences, performances, croissance. Lorsqu'il se sent grisé d'avoir tant rationalisé, analysé, planifié, organisé, le soleil est déjà bas à l'horizon.

De l'autre côté de la rivière, le père Marin prend le frais devent son jardin. Son dernier lapin, comme il dit. Les champs, il s dO les abandonner. Trop vieux, trop fatigué, trop seul. Sa femme morte, ses fils partie é la ville. C'est l'heure que le père Marin préfère. Cette heure entre chien et loup, quand reviennent en mémoire les gestes qui lui rendent une présence, quand le passé es laisse traquer pour lui donner son prochain bonheur, es prochaine tristesse. Ses joies, ses détresses, c'était hier, c'était il y e longtemps. On e é peine le temps d'aimer, de souffrir, que déjà le route est déserte.

Il e essayé plusieure fois de parler au père Marin, sans jamais obtenir plus que des réponses laconiques. Il est d'un autre monde, d'une autre vie. D'une autre solitude. Mais bien vivant quand même. Aussi vivent que ses souvenirs, qui se dérobent parfois, défigurés par le temps, comme balafrés par toutes les intempéries qu'il e affrontées dans sa vie de paysan.

La nuit est presque tombée maintenant. Il croque une allumette dans le cheminée. Ce n'est pas qu'il fasse froid. Mais ce sera bon de se détendre, devant un feu de bois, en lisant le journal qui parle de finances, de situation économique, de crédit, de Bourse, de balance commerciale.

Ce fut un beau week-end. Avec du soleil et, dans l'air, cette douceur qui donne au corps et é l'esprit comme une légèreté retrouvée. Un temps à fuir la ville, fuir le routine, changer d'horizon, changer d'habitudes. Prendre congé de soi en quelque sorte.

EDITH WEIBEL.

Au fil de la semaine

LES électeurs du canton sud de Boulogne-Billancourt étaient convoqués, le dimanche 13 juin, à élire un nouveau conseiller général, le titulaire du siège, Hubert Bolonça, U.D.R., étant décédé. Il y a eu ballottage, et le second tour se déroule ce dimanche 20 juin.

On ne peut pas dire que cette consultation soit passée inaperçue : la presse, la radio, la télévision, l'ont signalée, elles ont parfois relaté brièvement la campagne, elles ont donné les résultats du premier tour et, de même, ce dimanche soir ou lundi matin, les résultats du second. De toute façon, cette élection, quelle qu'en soit l'issue, ne pouvait avoir que peu de conséquences ; en particulier, elle ne pouvait pas changer la majorité à l'assemblée départementale des Hauts-de-Seine. En dehors des professionnels de la politique, dirigeants ou militants, candidats ou élus, et d'une petite partie des habitants de Boulogne-Billancourt, qui s'est vraiment soucié de ce scrutin ?

***

Boulogne-Billancourt compte cent quatre mille habitants : une grande ville, divisée en trois cantons. Son nom est connu dans la France et presque dans le monde entier parce que les usines Renault y ont leur siège, dans la forteresse industrielle de l'île Seguin, qui se trouve précisément dans le canton où l'on votait.

Au premier tour, on ne dénombrait pas moins de huit candidats. Trois étaient présentés respectivement par le parti communiste, le parti socialiste et la majorité. Le communiste, Aimé Halbeher, quarante ans, désigné pour tenter de reprendre un siège qui avait été conquis par son parti en 1967 et perdu en 1970, est sans doute un spécialiste des batailles électorales ? Pas du tout : il a fait jusqu'à présent carrière dans le syndicalisme. Entré chez Renault à quatorze ans, il était secrétaire du syndicat C.G.T. de la Régie en 1968, puis de la Fédération C.G.T. des métaux. C'est l'année dernière seulement qu'il a rejoint l'appareil du P.C., devenant responsable de la section du parti chez Renault ; et, en février de cette année, il est entré au comité central à l'occasion du vingt-deuxième Congrès. C'est la première fois qu'il se présente à une élection, et il a obtenu, le 13 juin, 23,39 % des suffrages exprimés.

Alors, le socialiste André Gouillou, quarante-deux ans, est, lui, un vieux routier, tout au moins un ancien militant de la S.F.I.O. ? Pas davantage : il n'est venu au P.S. qu'il y a quatre ans. C'est un ancien communiste qui a exercé des responsabilités au P.C. après avoir, en même temps que son adversaire du 13 juin, Aimé Halbeher, suivi pendant quatre mois, il y a treize ans, les cours de l'école *centrale* du parti. André Gouillou, qui est directeur des relations extérieures de la FNAC, a recueilli au premier tour 23,08 % des suffrages.

En face de ces deux anciens camarades devenus concurrents, le syndicaliste devenu homme d'appareil et l'ancien cadre du P.C. désormais socialiste, la majorité aligne sans doute quelque vieux gaulliste historique ou un giscardien de choc ? Non, une fois encore : le docteur Georges Duhamel, médecin chef de la maison de retraite de Boulogne, est un *vieux* socialiste, *ancien* militant de la S.F.I.O. Il y a trois mois, le docteur Duhamel s'était présenté sans étiquette contre le gaulliste sortant et un républicain indépendant, et il leur avait mené la vie dure. Aujourd'hui, candidat unique de cette majorité qu'il combattait hier, il a l'investiture de l'U.D.R., du Mouvement pour la socialisme par la participation et du Nouveau Contrat social. En d'autres termes, c'est un gaullo-fouriste tendance Jobarto-Billotiste, c'est-à-dire la variété de candidat que l'on déteste le plus à l'U.D.R. comme chez les giscardiens, ce qui ne l'a pas empêché, d'ailleurs, d'arriver en tête au premier tour avec 45,87 % des suffrages.

***

La campagne a été particulièrement acharnée, vigoureuse et, bien entendu, coûteuse. Une campagne à l'américaine, avec une extraordinaire débauche d'affiches en tri et quadrichromie pour les trois principaux candidats, les autres s'essoufflant un peu à suivre le train. Il n'y a pas un panneau d'affichage, pas une palissade, pas un pont ou un passage souterrain, pas une rue et pas un mur de Billancourt qui ne s'orne des visages, tous souriants et avenants, d'Aimé Halbeher, très jeune cadre en strict costume bleu foncé, chemise bleue claire, cravate impeccable, allure dynamique et policée ; André Gouillou, cheveux et cravate au vent, gerne un peu « artiste » mais pas trop, combatif et déterminé ; enfin du docteur Duhamel, le cheveu dru malgré la cinquantaine, image rassurante de la compétence décontractée. A en juger par les affiches-portraits, les affiches-professions de foi, les *affichettes-coups de poing*, les affiches-convocations les tracts en tous genres, les papillons de toutes teintes, on a dépensé plus d'argent dans le canton que le conseil général ne lui octroiera de crédits d'ici la fin du mandat de l'élu.

Le candidat communiste semble, à première vue, l'emporter haut la main pour l'abondance, les *dimensions*, le *fini* de ses portraits. Mais, s'il gagne ainsi des points, il est également victorieux par K.O. grâce à ses éclats de voix : il a fait distribuer des disques souples dans lesquels il expose son programme, et il a même organisé une permanence téléphonique ainsi annoncée : « Aimé Halbeher à votre service. Vous pouvez le joindre au 50, rue Carnot, à Boulogne, et par téléphone au 825-18-41, tous les jours jusqu'à 21 h. 30. » S'il est certes question plus ou moins discrètement du programme commun dans sa propagande, s'il ne met nullement son drapeau dans sa poche — bien que les couleurs retenues pour ses affiches ne soient pas le rouge, mais le vert et l'orange, — Aimé Halbeher a choisi comme slogan de campagne : « Pour vivre mieux à Boulogne ». Qui n'en tamberait d'accord ?

L'ampleur, l'acharnement et le coût de sa campagne s'expliquent d'abord par la proximité de Renault, bien que mille deux cents à peine des trente-deux mille travailleurs de la Régie soient électeurs dans la commune. Il faut gagner aux portes de l'usine et il fallait l'emporter avant tout sur le socialiste, ce frère ennemi : ce dernier, le 7 mars, en effet, n'avait que vingt-huit voix de retard sur le candidat communiste, qui était alors l'ancien conseiller général du canton de 1967 à 1970, Emile Det. Aimé Halbeher a fait mieux, puisqu'il a gagné cent fois la socialiste de cent seize voix (ou de 0,31 % des suffrages). Mais à quel prix ? Ce sont des voix chères, qui ont coûté sans doute chacune quelques milliers de francs nouveaux. Et, dans la facture, il ne faut pas oublier le *buffet campagnard*, *démocratiquement convoqué* « casse-croûte et boissons sur place », ouvert, gratuitement bien sûr, à tous ceux qui étaient venus écouter le candidat et son supporter, M. Paul Laurent, membre du secrétariat du P.C.F., au cours des deux meetings successifs tenus à 12 h. et à 13 h. le vendredi 11, place Nationale, à l'entrée de l'usine de la Régie.

Puisque le P.C. nourrissait et abreuvait les électeurs, le P.S. ne pouvait faire moins que de les distraire. Aussi André Gouillou a-t-il fait dresser un chapiteau de cirque de trois mille cinq cents places au soir du 9 juin pour accueillir MM. Mitterrand et Pontillon, venus le soutenir, mais aussi des chanteurs sud-américains et une troupe de danseurs. Le lendemain, sans doute ruiné par cet effort, il n'avait pas prévu de casse-croûte ni de boissons pour tenir à son tour meeting avec M. Lionel Jospin, place Nationale.

Les affiches d'André Gouillou sont impressionnants, mais il semble toutefois largement devancé par son rival communiste et même, plus courtement, par le candidat de la majorité. S'il appelle en caractères modestes à « participer à la victoire de la gauche pour l'application du programme commun de gouvernement », le socialiste propose avant tout, lui aussi, de vivre mieux à Boulogne. Et il est précis : « Que pensez-vous des peupliers abattus rue de Seine sans raisons réelles ? Que pensez-vous des travaux de la place Saint-Germain-Longs-Prés qui condamnent des arbres irremplaçables ? »

D'ailleurs, le vert écologique, qui est décidément la couleur à la mode en matière électorale, borde agressivement les affiches du docteur Duhamel. Celui-ci fait, lui aussi, une campagne axée sur l'amélioration de l'habitat, de la prévention sociale, des transports, bref, de la vie à Boulogne. Bien qu'investi cette fois par la majorité, il se présente comme un simple « candidat d'union pour l'avenir et de progrès social ». L'union, l'avenir, le progrès, là encore, qui serait contre ?

***

Il faut conclure. Les électeurs de Boulogne l'ont fait déjà à leur façon : il y a eu au premier tour 60,04 % d'abstentions, chiffre record ; trois électeurs inscrits sur cinq tou, si l'on préfère, 14 277 sur 23 545) n'ont pas voté. Par rapport au scrutin du 7 mars dernier, 1 558 électeurs de gauche et 1 632 de la majorité n'ont pas jugé utile, le 13 juin, de se déplacer. S'il s'agissait, comme on l'a tant dit, d'une élection-témoin, d'un troisième tour des cantonales ou de « primaires » avant les municipales, voire les législatives, la réponse est claire : de telles consultations sont plus dangereuses encore qu'inutiles.

Une telle campagne, conduite à coups de millions comme une élection présidentielle, fait d'affaires étroitement locales le thème d'un affrontement quasi national dont les directions des partis ne manqueront pas de tirer des enseignements et des conclusions. La disproportion est évidente. Des candidatures professionnelles et souvent ambiguës et surtout cette lutte acharnée entre les deux candidats de gauche soi-disant alliés, alors que leur adversaire de la majorité a les meilleures chances de rafler finalement les enjeux, achèvent de donner au public le sentiment qu'il est manipulé, que les cartes sont biseautées. D'où son silence, son absence. Faut-il voir dans ce style de campagne la nouvelle politique « à l'américaine » ou bien plutôt la quintessence de la politique politicienne, usée jusqu'à la corde, de la vieille politique ?

LA VIEILLE POLITIQUE

par

PIERRE VIANSSON-PONTÉ

Pudeur

L'ENFANT NU

C'EST un petit garçon ...il, dans l'écrasante chaleur de midi, accompagne sa mère au marché. Il a trois ou quatre ans, des cheveux blonds, le teint pâle des gamins de Paris. Rien ne le distinguerait des fames écoliers, s'il n'était nu, totalement nu, de l'occiput aux orteils.

« *Déshabillé-toi* », lui *dit* sa mère, une fille énergique, vêtue d'une longue jupe cigane et d'un tee-shirt. Mais le petit garçon ne sait pas sur quel pied danser. Son passage éveille des cris, des rires, des remarques dont il ne pessenair bien.

— *Regardez-moi ça !*

— *On aura tout vu.*

— *Un slip, pourtant, ça ne coûte pas cher.*

— *C'est pire que des bêtes.*

— *Il y a des gens qui méritaient...*

Dans ce collé, une dame voix charitable, murmure : « *Un vrai héros !* » Mais elle ne fait pas le poids : l'indignation, le dégoût. Ironie, l'emportent leur la main. Le chef haut. Le cabot du minuscule objet de scandale défie l'opinion publique. Quand elle les fixe droit dans les yeux, les commerçantes se transforment en bamorisses.

— *Vous vlà, au moins, il n'a pas trop chaud.*

— *Un sacré gaillard ! Ça promet.*

Après tout, si folle soit-elle, la provocation fait des consoes et il faut lui-même se sacrifierait pas une cliente à sa pudeur. Mais derrière le geste, les commentaires se déchaînent.

— *On ne demande ce que ces femmes ont dans la crâne...*

Et l'âme tendre soupire : « *Elle aurait tout de même dû les mettre des tendelet...* »

Tandis que sa mère se plaît à susciter un psychodrame entre les cometes et les traines, le petit garçon serre les fesses, sa propre cousine en lignot. On l'a « libéré », certes, mais il n'en demandait pas tant. Il préférerait ressembler à tout le monde. Plus encore que les placements de grandes personnes la cruauté de ses pairs les sonne gosses, le gêne. Il devine les questions : « *Maman, pourquoi, lui, il n'a pas de culotte ?* » Et les réponses : « *Ne regarde pas. C'est vilain.* » Confus, il baisse le nez.

— *Mais qu'a-t-il à traîner ainsi ?* s'énerve la mère.

Hélas ! ma bonne dame, les enfants d'aujourd'hui n'écoutent plus personne. On se met à leur apprendre à « jouir sans entraves » et, dès qu'ils s le dos source. Ils remontent dans le conformisme.

GABRIELLE ROLIN.

ETRANGER

Reflets du monde entier

TIME

Taxi drivers

« *Les deux choses les plus coûteuses à New-York*, rapporte l'hebdomadaire *TIME*, *sont les dettes et les taxis. Mais s'il est facile d'entrer dans les premières, il est extrêmement difficile de sortir des seconds.*

« *C'est par ses taxis que la ville de New-York peut tâter l'humeur de ses concitoyens. Il semble que les chauffeurs soient sélectionnés par leurs capacités à injurier leurs clients dans un langage coloré, leur manque d'enthousiasme à aider les vieilles petites dames infirmes, leur ignorance des itinéraires, leur facilité à se précipiter la tête la première dans les rues les plus encombrées, et leur aptitude à ce jeu d'un pied dont le poids sur l'accélérateur n'est dépassé que par la vigueur et l'autorité avec lesquelles ils manœuvrent les freins.*

« *Les voitures sont sélectionnées de la même manière rigoureuse : la plupart ne sont pas acceptées avant d'avoir parcouru 350 000 kilomètres au Maroc (...).*

» *Il y a eu, bien sûr, diverses tentatives pour modifier cette triste situation (...). La seule idée sérieuse, jusqu'ici, a été l'importation d'une flotte de taxis londoniens, qui sont petits, confortables, tournent dans un mouchoir, sont équipés de diesels et de chauffeurs qui disent : « Monsieur », « Madame » et « Merci ». Une compagnie newyorkaise a essayé un taxi londonien, il y a huit ans, à Manhattan, mais elle a renoncé à l'expérience lorsqu'elle a découvert que la clientèle était satisfaite.* »

The Christian Science Monitor

Le sexe qui endort

Le quotidien conservateur anglais *DAILY TELEGRAPH* est scandalisé : « *Les citoyens les plus respectables de la ville de Bristol sont accusés de s'endormir pendant la projection des films codifiés « X » (strictement pour adultes) qui contiennent d'horribles scènes de sexualité et de violence.*

» *Mme Gloria Brass, quarante-neuf ans, conseillère municipale travailliste, qui a trois fils adolescents, se plaint que les autres membres de la commission de censure municipale somnolent alors qu'on leur projette des films dont ils sont censés décider s'ils contiennent ou non au reste de la population de leur bonne ville.* »

Sovietskaya Bieloroussia

Le poison du doute

SOVIETSKAYA BIELOROUSSIA rend compte de la conférence qui a eu lieu à Minsk, du 8 au 12 juin, sur les problèmes de l'éducation communiste de la jeunesse. M. Medvedev, chef adjoint de la section de propagande du comité central, estime qu'il faut être vigilant, car les antisoviétiques cherchent « *à affaiblir la société socialiste en faisant perdre à la jeunesse ses idéaux communistes, en lui insuffiant le poison du doute de la psychologie petite-bourgeoise et consommatrice* ».

Bien lui, de nouveaux efforts sont nécessaires, car « *il est anormal qu'une partie importante des jeunes arrivent à la maturité physique et civique non préparés aussi bien du point de vue psychologique que professionnel. Cela entraîne d'importantes pertes pour la société (...). Les déficiences morales et psychologiques, le sentiment d'insécurité, le manque de but dans la vie, expliquent, d'autre part, la persistance de phénomènes négatifs, notamment les infractions à la loi.*

« *La jeunesse est moins handicapée que les adultes par les traditions et les habitudes, mais cela peut déboucher, dans certaines conditions, sur le je-m'en-foutisme, le nihilisme, le scepticisme, la manie de la négation pour le plaisir de la négation (...). Il nous faut prouver que la cause grandiose de l'édification du communisme repose sur le travail quotidien, l'étude et la vie de tous les jours (...). Il ne faut pas oublier non plus que la jeunesse réagit d'une façon plus spontanée aux déficiences, aux difficultés et aux problèmes non résolus. Elle comprend mal tout écart entre les idées et les réalités.* »

The New York Times

Cinq mille dollars le bébé

Le marché noir des bébés est florissant aux Etats-Unis, raconte le *NEW YORK TIMES*. « *Leur prix varie de 5 000 dollars pour une adoption illégale à 50 000 dollars pour une officielle.*

» *Le trafic d'enfants blancs en bonne santé est devenu une si bonne affaire que les autorités américaines retiennent que la Mafia ne commence à s'y intéresser (...).*

» *Pour tenter d'enrayer le fléau, certains Etats américains ont ressorti de vieilles lois anti-esclavagistes (...).*

» *En fait, les enfants sans famille ne manquent pas. Les naissances illégitimes n'ont jamais été aussi nombreuses : il y en a plus de 400 000 par an. Sur ce total, 120 000 enfants seraient adoptables. Mais il s'agit soit d'enfants trop « vieux », soit d'enfants de couleur, ou encore affectés de divers handicaps physiques ou mentaux (...).*

» *La liste d'attente pour des enfants blancs et normaux est maintenant de trois à cinq ans, mais on peut adopter un bébé noir en neuf mois.* »

Cours de vacances en Suisse

Etudes et Sports

pour jeunes gens et jeunes filles

Champéry Valais

alt. 1.050 m.

Rens. : Ecole Nouv. de Chailly.

Tél. : 19.41.21/32 11 22.

CH-1012 Lausanne.

A L'HOTEL DROUOT

A DROUOT RIVE GAUCHE
Gare d'Orsay - 7, quai Anatole-France

Mardi

EXPOSITIONS

S. 8 - Tabl. anciens, mobil. XVIII*e*.
S. 11 - Grands vins.

VENTES

S. 14 - Dessins et tableaux mod.
S. 2 - Extrême-Orient.
S. 3 - Petites pièces so or.
S. 4 - Tabl. anc. Stat. Rte Epoque. Mobilier XVIII*e* et XVIII*e*.
S. 6 - Bronzes antiques des steppes et de l'Iran. Art primitif.

EXPOSITION le 11 à 18 heures et de 21 heures à 22 heures.

HOTEL MEURICE

Tableaux modernes de haute qualité (Jongkind, Utrillo, des. Cocteau, un bronze Pautrier, Petitjean, F. Willi).

Lettre de Montréal

Rogne et grogne autour des Jeux

A la veille des Jeux, l'Olympiade de 1976 se morfond dans la grogne et la morosité. Il y aura au moins un record battu en juillet : celui de la mauvaise humeur des Montréalais. Leur grand frisson sportif, ils l'ont déjà vécu, voici un mois, quand *les enfants du pays* ont repris aux Flyers de Philadelphie le trophée mondial de hockey sur glace, le coupe Stanley. Scotty Bowman et Yvan Cournoyer, respectivement entraîneur et capitaine de l'équipe montréalaise, sont les héros de l'année. Repus de la seule gloire qui leur importe vraiment — être les meilleurs du monde dans *leur* sport *national*, — leurs concitoyens n'attendent plus de la flotte olympique que des tracas et des dettes. A cet égard, ils sont servis.

Leur mécontentement trouve largement à se nourrir dans les comptes fantastiques de ces Jeux 1976. Voici trois ans, *les pessimistes* parlaient d'un coût global de 300 millions de dollars. On sait aujourd'hui que la *milliard* (500 milliards de petits francs !) sera dépassé pour les seules installations à la charge de la ville.

Parti d'un devis de 24 *millions* de dollars, le village olympique approchait les 90 millions avant d'être terminé. Quant au stade, il est devenu à lui seul la hantise et la plaisanterie amère des Montréalais, qui viennent d'apprendre qu'il leur en coûtera*it* au bas mot 50 000 dollars par jour (250 000 francs) pour l'entretenir une fois les Jeux terminés. A ce *compte*, sutant le détruire, comme chez nous les abattoirs de La Villette. A *la charge de* la ville encore, les frais d'organisation des Jeux : 100 millions de dollars si tout va bien.

Le déficit prévisible du ces Olympiades a suivi le même mouvement ascensionnel que les devis des travaux. Dès janvier 1975, on savait qu'il ne serait pas inférieur à 250 millions. En octobre, on parlait de 380 millions, en avril dernier de 500 millions.

C'est payer très cher (2 milliards et demi de francs lourds) la satisfaction de faire parler de soi (et pas *forcément en bien !*) *un seul été*. La Communauté urbaine de Montréal a des revenus annuels de l'ordre de 250 *millions* de dollars, mais le service de la dette en absorbait déjà 20 % *avant l'aventure des Jeux. Face au gouffre financier*, il a fallu porter, en avril dernier, le droit d'emprunt de la Communauté (*la CUM*) *à 250 millions*. La même année, elle en a payé 47 *6* aux prêteurs américains.

Ce sont eux du reste qui, en novembre, inquiets de voir se multiplier les incidents de chantier, les grèves, les dépassements de devis, les scandales, ont provoqué un douloureux rabaissement de la gestion des Jeux. Il a fallu se rendre à l'évidence : Montréal, au moins en la personne de son maire historique, M. Jean Drapeau, avait eu plus gros yeux que grand ventre. Pour avoir voulu ces Jeux, la ville devra renoncer au moins à toute extension prochaine de son métro.

On en était là, à la grande tristesse *du grand dam* du Montréalais ordinaire, quand (le 20 mai) le mauvais sort a frappé un nouveau coup. En *fin de soirée*, la Biosphère, l'immense dôme géodésique qui avait été, en 1967, le pavillon des Etats-Unis à l'exposition « Terre des hommes », et restait l'attraction la plus mondialement connue de Montréal, a brûlé en un quart d'heure.

L'incendie a pour origine les étincelles d'un chalumeau utilisé par des ouvriers au cours d'un travail de routine. Les *mille neuf cents* panneaux de matière acrylique, garantis incombustibles, ont flambé comme une boîte d'allumettes. Quand les pompiers sont arrivés sur les lieux, le dôme était déshabillé, et un *début de champignon* atomique flottait sur l'île Sainte-Hélène.

Pas de mort d'homme, mais d'énormes dégâts. Et une inquiétude : le toit du *vélodrome* olympique est fait de ces mêmes panneaux acryliques qui ont si facilement brûlé. Ce dernier (?) coup du destin n'a que peu ému les Montréalais, résignés à tout et plutôt *su pire des qu'il s'agit des « Zeolimpic »*.

Pour *prévenir* ce pire — une résolution du drame de Munich, — les responsables ont vu grand. Et cher : les frais de sécurité des Jeux de 1976 pourraient approcher des 150 millions de dollars, dont la plus reposera pour l'essentiel, petite consolation, sur le gouvernement fédéral. C'est lui qui, entre autres soucis (drogue, prostitution, sabotage, etc.), devra faire en sorte que la visite de *Sa* Gracieuse Majesté britannique dans sa bonne province du Québec se déroule sans incident.

La reine, il est vrai, n'ira pas *à Québec même*, où demeure pourtant son gouverneur général ; la résidence du représentant de Sa Majesté *au* Québec », elle aussi, brûlé le 2 février dernier. Ce n'est pas seulement à Montréal que les *dieux* paraissent *en vouloir*, mais *é* tout le Québec.

Une véritable psychose de l'attentat paraît avoir saisi les responsables de la sécurité des Jeux, qu'ils soient montréalais, provinciaux (c'est-à-dire québécois), ou fédéraux. L'armée canadienne est prête *à* investir Montréal, rien de moins ; et le major-général Roland Reid, chargé par *le* ministère de la défense de l'appui tactique aux services de sécurité civils (déjà sur pied de guerre), a souligné qu'il n'agissait là, pour l'armée de Sa Majesté, de la plus vaste opération entreprise par le Canada depuis la guerre de *Corée*...

S'ajoutant aux sombres perspectives financières, cette mobilisation policière et guerrière n'est guère appréciée, c'est le moins qu'on puisse dire, des Québécois ainsi rappelés sans ménagements à la réalité quotidienne de la Belle Province, colonie économique des Etats-Unis et, au moins sur la paper, dominion de la Grande-Bretagne.

A MERE consolation : les mécomptes et les déboires de Montréal leront réfléchir sérieusement les prochains candidats aux Jeux de 1980. Sur la scène nationale, ils auront, ils ont déjà leurs répercussions politiques.

A en croire des rumeurs qui se révèlent trop souvent fondées, la Gendarmerie royale et le Sûreté du *Québec* auraient *ouvert* bon nombre de dossiers financiers depuis quelques mois, aussi bien autour des chantiers des Jeux qu'aux alentours du nouvel aéroport de Mirabel, grande et inépide bâtisse, dont le seul attrait tient dans les autobus-*élévateurs*, les « machins », qui mènent les passagers des jets aux bâtiments.

Paradoxalement (*puisque* les Jeux étaient « son » affaire comme l'avait été l'Expo de 1967), M. Jean Drapeau ne se tirera apparemment pas trop mal de ce bourbier. Aucun Montréalais ne met en doute son désintéressement personnel, son honnêteté politique, sa grande culture et, moins encore, sa passion (même excessive et excessive) pour « sa » ville. Ses concitoyens ne lui reprochent finalement que d'avoir vu trop-grand-trop-tôt, et de mener les affaires de « leur » ville comme Napoléon menait sa Vieille Garde : au doigt et *à l'œil*.

Le gouvernement fédéral de M. Trudeau étant à près hors de cause en l'espèce, c'est le parti libéral, au pouvoir, et son premier ministre, M. Robert Bourassa, qui font les frais du mécontentement montréalais. Ils sont venus au secours de la ville, certes. Mais bien tard, puisqu'il était sorti depuis un an que le CUM ne s'en sortirait pas sans aide. Et celle-ci s'accompagne de ce qui ressemble fort à une mise sous tutelle de la ville malheureuse.

Et puis le pouvoir use, surtout quand on ne peut pas en donner une majorité introuvable. Le grand bénéficiaire de cette usure, c'est le parti québécois, dont MM. Trudeau et Bourassa s'appliquent curieusement à démontrer, voici peu, qu'en renonçant au séparatisme pour un réformisme de bon aloi il renonçait en même temps à conquérir le pouvoir.

Les journaux ont parlé d'élections anticipées ; mais les sondages d'opinion sont trop défavorables au gouvernement libéral pour que celui-ci soit pressé d'envoyer les électeurs aux urnes. En octobre 1975, les préférences des Québécois allaient (à en croire un sondage) au parti québécois pour 29 %, at pour 24 % seulement au *parti libéral* ; situation inconcevable voici un an. Même les anglophones (traditionnellement fidèles aux libéraux) se réfugieraient dans l'abstention ou dans l'espoir de voir émerger un tiers parti.

En mai dernier, le parti libéral avait encore perdu un point, gagné par le parti québécois. Devenu « crédible », celui-ci n'est pas encore au pouvoir. Il s'en faut. En tout cas, les couteaux s'affûtent dans la pénombre pour préparer au gouvernement provincial des lendemains de Jeux qui ne chanteront pas.

En attendant, et pour se consoler de ces misères, Montréal *e* fait un triomphe *é* ce qui fut un succès parisien : la *Marathon*, de Claude Confortès, dans une étourdissante adaptation d'Albert Millaire. Le Québécois moyen s'est retrouvé, en rient de bon cœur, dans ces trois paumés sortis qui de l'usine, qui de la ferme, qui du bureau, et trotant inlassablement (et douloureusement) *vers la gloire olympique, dont ils rêvent* depuis leur enfance misérable ; en dupant, se querellant, se réconciliant, et se retrouvant é toutes fins pratiques dépouillés et bernés : farce amère et drôle, qui paraît *avoir été* écrite ici !

Consolons-nous aussi. L'automne prochain, les amoureux de la ville le retrouveront telle qu'en elle-même les Jeux ne l'auront guère changée. Les délicieuses maisons victoriennes de la rue Aylmer sont à peu près toutes à vendre ou à louer. Face au balcon de l'Hôtel de Ville d'où le Grand Homme lança son appel au Québec, les Dalles*asan Notre-Dame* sont toujours là. Les jardins *suspendus* de la « Place » Bonaventure sont plus babyloniens que jamais. Et, vue de Dorchester-Est dans la gloire du soleil couchant, la forêt des grattes-ciel est toujours aussi belle.

Carré Saint-Louis, la bonne vieille maison de Pauline Julien est pleine d'une vie chaude et batailleuse. Pauline est là. Elle a fait couvrir le mur qui donne sur la « Main » d'un poème lettriste et anarchisant : « *Aile, aile, aile,* nouzot *lé skitrozin on né lé...* ». Affichage interdit, proteste la mairie, dont la police me dit pas qua du bien. Décoration murale : vous devriez me féliciter, riposte Pauline. Le cour tranchera. Les planchers de son voisin, le poète-éditeur Gaston Miron, s'affaissent tout doucement sous le poids des livres et dans les rires des enfants. Ici, entre le Montagne 'et le Fleuve, é l'écart du show olympique, le vrai Montréal attend ceux qui l'aimant.

JACQUES CELLARD.

THÈSE

Abdallah Laroui et les origines du nationalisme marocain

A l'amphithéâtre Guizot, de la Sorbonne, les étudiants et les intellectuels maghrébins de Paris étaient venus nombreux assister le 12 juin, à la soutenance de la thèse de doctorat d'Etat de l'historien marocain Abdallah Laroui. L'assistance, attentive, mais impatiente aussi, était curieuse de savoir *comment l'auteur de l'Idéologie arabe contemporaine* allait se défendre. Ce fut passionnant et quelque peu déroutant : celui qui vient de consacrer dix ans de sa vie à étudier « *les origines sociales et culturelles du nationalisme marocain entre 1830 et 1912* » ne répondit pas directement à l'attente politique de la salle. Laroui a tiédi d'analyser le nationalisme non pas en tant que mouvement politique ou attitude psychologique, mais en tant que mouvement culturel qui a marqué le dix-neuvième siècle marocain. Il n'a pris comme symbole et idéologie d'une continuité socio-historique d'idéologie étant entendue ici dans le sens de logique sociale, système interprétatif du réel et miroir réfléchissant la structure sociale).

Pour rendre plus intelligible l'évolution du Maroc à l'époque récente, Laroui a orienté ses recherches vers ce moment important de l'histoire du Maghreb qui est celui de la pénétration coloniale. Son travail décrit l'organisme marocain en réinterprétant les documents et les opinions dominantes de l'époque. Il expose, dans son introduction, que le colonialisme n'avait pas réussi à saisir correctement le fonctionnement du système marocain : « *Les Anglais avaient cru à la faillite avant d'une réforme par en haut dans le Maroc du dix-neuvième siècle; les Français s'y refusèrent. Devenus les maîtres du pays, ils hésitèrent à leur tour entre une « politique de tribus » et une « politique de Makhzen » entre l'entente avec les bourgeois modérés et ce que R. Montagne appelait* » une politique de reste change », *c'est-à-dire le berbérisme.* »

Laroui montre une société en train de réagir à une pression, en train de riposter à un défi extérieur (rappelons que le Maroc de 1830 avait derrière lui trois siècles de résistance aux visées étrangères). Cette réaction de la *société* marocaine sera en grande partie l'œuvre du Makhzen, détenteur du pouvoir et l'une des trois principales institutions (les deux autres étant le clan et la zaouia). C'est à travers le Makhzen notamment que le nationalisme sera appréhendé en tant que réalité culturelle.

État et nation

Laroui ne recherche pas les fondements de ce nationalisme, mais essaie de décrire « *un mouvement de nationalisation faite sous la direction d'un groupe déterminé* » ; et les seuls documents sur lesquels il s'appuie sont ceux du Makhzen. Aussi insiste-t-il sur la neutralité du terme de nationalisme, pris ici en tant que forme d'une conscience historique d'un groupe (le pouvoir du Makhzen) parlant au nom d'une population.

Laroui estime que, à la veille du protectorat, ce qui change au Maroc, ce n'est ni la base (économie) ni le sommet (l'éducation), mais la structure politico-sociale, ce qui va entraîner l'éclatement du Makhzen (autorité et pouvoir dominant) et l'émergence du groupe des alims (théologiens) qui vont détenir le pouvoir oppositionnel. Dans ce bouleversement va évoluer le nationalisme marocain, spécificité culturelle d'une nation qui va connaître le protectorat et aussi la résistance au colonisateur ; c'est la naissance du nationalisme politique et idéologique marocain dans sa forme actuelle.

Avec ce travail, dont la richesse, l'originalité et la nouveauté ont été unanimement soulignées par le jury (1), Abdallah Laroui contribue à une meilleure compréhension du Maroc, Etat et nation.

TAHAR BEN JELLOUN.

(1) Le jury était composé de MM. Lévi-Strauss (président), Lacoste (rapporteur), Sourdel, Rodinson, Chevallier et Caniage (président). Cette thèse a obtenu la mention « très honorable » à l'unanimité. Elle paraîtra l'année prochaine aux éditions Maspero.

ÉTATS-UNIS

Quelle excitante soirée !

PASSER une soirée avec un agent d'assurance, un commerçant ou un fonctionnaire municipal, voire un enseignant, n'a rien que de très commun, doot de très ennuyeux : ce sont les gens que nous côtoyons quotidiennement et que nous retrouvons obligatoirement à chaque fête de famille.

En *revanche*, avoir à sa table un prince russe, un agent de la C.I.A., une guérillère palestinienne, un dangereux *anarchiste*, un riche hébéter et un danseur homosexuel, voilà qui n'est pas donné à chacun. Partant de l'idée que tout ce qui est rare es précieux peut (doit !) se vendre — et à bon prix, — l'agence Pactiche Party *Personality d'Adanta*, en Géorgie, loue des « rôles sociaux pimentés » pour la somme de 40 F l'heure. Les dîners empesés et figés dans leur rituel familial et social s'en trouveur assurément animés d'une nouvelle vie, affirme la publicité.

Soucieuse de ne point effaroucher ses éventuels clients, l'agence offre, au choix, deux programmes : « *Une soirée, au cours duquel nos personnages ne se présentent que de petites excentricités. Par exemple, le prince russe embrasse tous le monde sur la bouche, à la façon de son pays. Dans le programme plus animé, l'agent de la C.I.A., par exemple, provoque celui qui joue le rôle de l'intellectuel de gauche. Ils finissent par faire semblant de se battre à mort.* »

Au terme de leur affrontement, auquel tous les hôtes sont invités à participer, on imagine aisément M. Smith confiant à Mme Smith : « *Quelle excitante soirée nous avons vécue chez les Brooks ; il s'est enfin passé quelque chose !... Je n'aurais jamais imaginé qu'ils puissent connaître des gens aussi intéressants.* »

ROLAND JACCARD.

مكتبة الأصل

RADIO-TELEVISION

«Un été à Vallon»

LE CHAUD ET LE FROID DES APPARENCES

LA première vue est sérieuse. A quoi invite un cinéaste qui filme ainsi de haut ? On imagine le bureau enfermé où le découpage se conçoit dans une lumière bleue : d'abord, on verra le paysage, ce sera un long « travelling » avant, 10 kilomètres d'Ardèche, puis apparaîtront les cultures, et enfin le village. Et le camping là-dedans, avec ses voitures et ses caravanes, village de toile concentré au carré, représentera l'anomalie, le spectaculaire économique dans toute son évidence. Mais c'est aussi la dimension du rêve, les eaux claires en amont, dont on dévisage plein cadre l'auteur vacancier ; il portera des lunettes noires, un mystère devant le regard.

Il y a ainsi plusieurs projets qui se rencontrent dans le scénario et dans la réalisation d'*Un été à Vallon* ; d'un point de vue simpliste, on pourrait les trouver contradictoires. L'idée de Claude May, productrice de *l'Age de...* — série documentaire consacrée à l'adolescence qu'on a interrompue sottement sur le première chaîne, — partait de faits dont personne les journaux : dans certaines campagnes, le tourisme artisanal déséquilibre temporairement l'économie d'une collectivité, en divise les agents, mais ce n'est que vérifié quand on sait comment les industriels de la promotion touristique, ceux-là mêmes qui couvrent le littoral de marinas, vont exploiter à leur profit ce désarroi. Il y avait là matière à fiction pédagogique, ce qu'on a nommé naguère « télévision du réel » ou « écriture par l'image », l'école Vallevin-Chouchan-Kriter, en gros.

Mais c'est Jean-Daniel Simon qui a pris en charge l'écriture cinématographique du récit. Jean-Daniel Simon : *Adelaïde, la Fille d'en face, il pleut toujours où c'est meuilllé...*

Trois films entre autres, où l'on reconnaît trois écritures ; un choix à faire. *Il pleut...*, le dernier *en date*, s'apparentant d'une certaine manière à la télévision sociologique, le panic semblait reculer cependant, la première scène — après le générique aérien — indique le contraire : le petite Bonneau, à qui on intime de manger vite sa soupe car elle va retrédir, refuse parce que « *non, c'est trop chaud* ». A partir de là, le travail du spectateur sera de déceler le chaud et le froid de chaque apparence.

Les touristes sous leurs tentes en commando

Les apparences : Bonneau, le paysan accroché à sa terre ; sa fille, au pays pour les vacances, élève-infirmière à Lyon ; son voisin, Buttin, plombier à le ville l'hiver, gérant de camping l'été, un homme qui passe sa vie à relaire ses comptes ; les commerçants un peu hostiles, devant leur porte les estivants font le queue ; les touristes, ceux qui reconduisent les schémas d'autorité pour se comporter sous la tente comme des soldats en commando, ou ceux que l'absence de travail désheblle, coupés qu'ils sont de leur véritable famille, l'éléinalien quotidienne, et ceux qui restent à l'écart, en pétaradant sur des motos, ou demi-nus sur le bord d'une piscine privée ; les pouvoirs enfin, l'économie figurée par un sous-chef promoteur et ses deux mavis, le politique incarnée par le maire, un de ces « nouveaux socialistes », qui voit dans le transformation de sa commune l'occasion d'un développer le budget, de multiplier les équipements collectifs, même s'il réprouve les méthodes employées par ses partenaires économiques.

Mais les protagonistes de l'aventure ne traversent pas les péripéties dramatiques d'un *Main basse sur la ville* ardéchois. Ils sont — les « effreux » mis à part — gens de tous les jours. Ils ont la tête du cousin de Bar-le-Duc qu'on reconnaît à grand-peine en feuilletant l'album de photos familial, et les souvenirs reviennent : il avait fait ceci, dit cela, avec la mémoire qui estompe ou qui souligne, on mélange un peu, on tebule pas mal, comme dans les films de Pascal Thomas ; la différence réside dans les préoccupations de *Jean-Daniel Simon : le non-dit* est carrément socio-politique. L'*animal, le pluie sur le rivière*, l'énigme *d'un* femme dient en ignore les meblles et dont on pressent qu'il va eslr, proposent les pistes *d'un fantastique du quotidien*, celui où on reconnaît le Jean-Daniel Simen de *la Fille d'en face*.

Inutile de préciser *qu'Un été à Vallon* sort de l'ordinaire : l'ordinaire de la fiction qui pratique tantôt pour l'effet, et aussi l'ordinaire un peu didactique d'une télévision du réel — qu'en ne voit plus assez cependant. Est-ce le simple talent d'un homme ? Sans doute pas. Les mêmes qualités se retrouvent dans presque toutes les émissions produites par F.R.3 dans la série « Cinéma 16 » : les réalisateurs de télévision y trouvent des moyens, une liberté d'expression qui se fait rare ailleurs ; les cinéastes invités s'y épanouissent également, car la crise *s'étend* (différemment) à leur domaine. « Cinéma 16 » ou l'esquisse d'un cinéma et d'une télévision de service public, libérés des lois du marché, qu'elles s'expriment en termes de billetterie ou de sondages.

MARTIN EVEN.

★ Mercredi 23 juin, FR 3, 20 h. 30.

L'ÉROTISME AU CINÉ-CLUB D'ANTENNE 2

Louise Brooks la scandaleuse

SI on ne connoissait que « Loulou » et « Trois pages d'un journal », a écrit Ado Kyrou dans son livre « le Surréalisme ou cinéma » (1), on serait tenté de dire que la moglo de Louise Brooks est l'œuvre exclusive de Pabst, mais cette femme unique a joué dans d'autres films, sous la direction de metteurs en scène aussi différents qu'Augusto Génina (« Prix de beauté »), Howard Hawks (« Une fille dans chaque port ») et William Wellmon (« les Mendiants de la nuit »), et le retrouve chaque fois la même présence, la même magnétisme, la même beauté scandaleuse. Car cette femme est un scandale public qui doit mener les femmes sans amour ou au suicide et changer le face et le contenu du monde. »

Pour Kyrou, le cinéma ne pouvait être que surréaliste et porteur d'amour fou. Son livre date de 1963, et il est plus inspiré dans ses partis pris que bien des études sérieuses (et cassonnantes) qu'on nous infilge aujourd'hui. Kyrou a manifesté toute son adoration pour Louise Brooks dans un autre livre flamboyant, « Amour, érotisme et cinéma » (1). On peut le lire — et le suivre — au moment où le ciné-club d'Antenne 2 exhume ce pur joyau de fascination érotique qu'est « Loulou », film réalisé par Georg-Wilhelm Pabst en 1928, dans cette période de sa carrière que les historiens appellent « sociale - freudienne ». Pabst, qui avait dirigé Greta Garbo débutante dans « la Rue sans joie », Asta Nielsen et Brigitte Helm, n'a jamais eu une interprète aussi radieuse que cette actrice onéiricocaïne, tragédienne autant que comédienne, qu'il fit venir d'Hollywood.

Louise Brooks fut, en effet, un scandale. Elle apportait, avec ses cheveux noirs coupés à la garçonne, son corps naturellement voluptueux et gracieux, une beauté quasi magique et toute la force tibertaire d'une sexualité, d'une sexualité modernes.

« Loulou » est l'adaptation de deux pièces de Frank Wedekind (auteur dramatique allemand, précurseur de l'expressionnisme) : « l'Esprit de la terre » et « la Boîte de Pandore », qui inspirèrent également l'opéra d'Alban Berg. Et Loulou, c'est une femme qui dynamite, par sa seule présence, les structures et la morale de la société bourgeoise (l'Allemagne de Weimar chez Pabst). Les hommes se tuent et se dégradent pour elle, mais ce n'est pas la « femme fatale » du romantisme et du naturalisme. Elle ne connaît que son bon plaisir, néglige les relations sexuelles fondées sur l'argent et le profit, se plonge dans la lutère, s'offre elle-même à Jack l'éventreur dans un dernier spasme d'amour avant la mort.

Le trouble qu'apportaient ce personnage et son interprétation sublime par Louise Brooks gêna fort la censure de l'époque.

On y retrouvera le réalisme critique de Pabst, son grand style cernaît modelant l'ombre et la lumière pour décaper les apparences sociales et dénuder les passions. A ce pamphlet, l'érotisme fulgurant de Louise Brooks a donné une dimension qui, aujourd'hui encore, fait notre admiration. Louise Brooks, femme non-objet (voilà bien le scandale !), c'était, à la fois, l'amour, le sexe, la poésie et la liberté féminines.

JACQUES SICLIER.

★ A 2, vendredi 25 juin, 22 h. 35.

(1) Editions le Terrain vague-Eric Losfeld.

Les jeunes et les médias

Les chasseurs de son et l'environnement sur FR 3

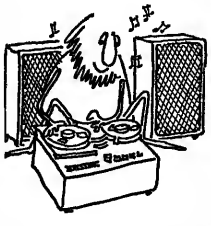

HUIT élèves du C.E.S. de Pesmes (Haute-Saône) auteurs d'un montage sonore intitulé *Vivre à Pesmes* ont remporté, mardi 15 juin, le concours radiophonique « Jeunes-casettes » organisé par FR 3 et la Fondation de France. Destiné aux classes de troisième, celui-ci avait pour but de sensibiliser les élèves aux problèmes de l'environnement, tout en les incitant à rechercher des illustrations sonores originales.

Un enregistrement consacré au « toutième sur la côte languedocienne » réalisé par le C.E.S. Des Classes de Montpellier (Hérault) a obtenu une mention spéciale. La Fondation de France a, de son côté, attribué des prix spéciaux « Harmonie des paysages » à deux montages : l'un effectué par le C.E.S. de Rivery-lès-Amiens (Somme) sur l'avenir des hortillonnages et l'autre intitulé *le Périgord vert*, production du C.E.S. de Thiviers (Dordogne).

«Pas d'avenir pour nous»

Pesmes, bourgade de dix mille habitants avec ses quartiers anciens et ses maisons garnies de tourelles et de pignons caractéristiques de l'architecture franc-comtoise, connaît un dépeuplement progressif : les dernières minoteries sont en voie de disparition, de même que l'artisanat ; tous en témoignent, depuis le vannier-maclassier (« *l'artisan qui donne le sommeil* ») jusqu'à l'ébéniste. Même les forges, qui « dans un décor *dix-huitième* » constituent une *chance d'or*, n'offrent guère de ressources : « *Là non plus, pas d'avenir pour nous* », constatent les élèves auxquels cette enquête sur leur village a fait prendre conscience d'être « *dépositaires d'un patrimoine architectural et affectif* » et qui sont soucieux de « *pouvoir concilier la civilisation du cœur avec celle de l'acier* ». En choisissant cet enregistrement de douze minutes parmi les dix cassettes soumises à leur appréciation, les neuf membres du jury composé de représentants de FR 3, de la Fondation de France et du ministère de l'éducation n'ont pas retenu la production la plus originale mais celle qui abordait le plus sérieusement un problème régional.

Deux mille trois cents réponses à Dijon

Durant deux trimestres, des équipes de huit élèves de toutes les régions — *excepté* Paris et l'Ile-de-France — ont tenté de ressusiller des éléments sonores sur des sujets ayant trait à « *l'harmonie des paysages et l'aménagement du territoire* ». Parmi les thèmes, très divers, on relève : « Le tourisme à Nice », « La pollution des plages », « La liaison par le canal à grand gabarit mer du Nord - Méditerranée ». « La rénovation du vieux Lyon et les rues piétonnières », « La pisciculture dans les étangs du nord », « Les jeunes handicapés et la ville ».

Le concours, qui se tenait dans le cadre des activités des 10 % pédagogiques, a eu lieu en plusieurs étapes : après une première sélection dans les établissements, les meilleurs enregistrements ont fait l'objet de montages avec l'aide des techniciens de directions régionales de FR 3 et ont été diffusés sur l'antenne le dimanche matin. Invités à formuler leur avis, les auditeurs opéraient à leur tour un choix à l'aide de bulletins-réponses insérés dans la presse locale ; on a obtenu 2 300 réponses à Dijon, 540 à Lille, 500 à Lyon et environ 250 ailleurs. Les dix cassettes — une par région — ainsi retenues ont fait l'objet d'une ultime sélection le 15 juin.

« *Ce concours avait pour but de donner un temps d'antenne aux jeunes, de leur donner l'occasion de participer à une radio qui soit leur radio. Notre objectif était d'inciter les élèves à rechercher des éléments sonores qui évoquent une situation plutôt qu'à se livrer à un travail journalistique* », déclare M. Bernard Pero, responsable de l'opération, qui s'avoue quelque peu déçu : « *L'environnement sonore n'a pas été ressenti : je n'ai pas découvert de poète du son.* »

Si beaucoup d'enregistrements comportent divers bruitages (musique, chants folkloriques, bruits de la ferme, cris de mouettes, etc.), la plupart ont privilégié les enquêtes d'éléments sonores seuls, sauf les cassettes présentées par Montpellier et Nice, qui ont des allures de publicités, et celle de Strasbourg, qui n'est qu'un cours de géographie comparant « forêt rhénane et forêt riechanne », débité sur un ton monocorde avec un fond sonore de musique classique — ont bien appréhendé les problèmes régionaux.

Ainsi les élèves du C.E.S. de Rivery-lès-Amiens se sont attachés au problème des hortillonnages menacés par un projet d'édification d'une route ; ils ont interviewé le maire, un représentant de la direction départementale à l'équipement, un membre de l'association pour la sauvegarde des hortillonnages et sollicité l'avis d'un écologiste, se livrant même à un sondage parmi les élèves de la classe, eux-mêmes divisés, certains élstrant la priorité à la route ; « *je préfère que la route passe par les hortillonnages, car, titon, mes parents vont devoir déménager* », déclare un élève.

Un terrain au bord de la falaise

Cette difficulté à concilier intérêt général et aspirations individuelles est fort bien montrée par l'enregistrement réalisé par les élèves du C.E.S. Lanredec de Brest sur la pollution des plages en Bretagne. Présenté sous forme de dialogue, c'est incontestablement le plus original ; on peut y entendre les propes égoïstes d'une personne qui, ayant acheté une parcelle de terrain au bord de la falaise, veut absolument y mettre une clôture bien que celle-ci interdise l'accès à la plage, parce que « *si l'on achète du terrain, c'est bien pour être chez soi* ».

L'écoute de l'ensemble des cassettes est révélatrice de la complexité des problèmes d'aménagement et de la nécessité de tenir compte des spécificités locales. Ainsi, pour les élèves de la Guyane, les fabricants de pâte à papier « *ne sont pas comme on l'a écrit des destructeurs verts mais des cultivateurs de forêts* » et « *il serait bon que la Guyane fabrique de la pâte à papier car la forêt guyanaise ne régénère d'elle-même* ».

La participation au concours a été plus ou moins forte selon les régions : on compte soixante-quatre équipes à Lyon, trente-deux dans le Languedoc-Roussillon, huit dans le Nord-Picardie, six en Bretagne et Aquitaine et quatre à Strasbourg, Dijon, Marseille et Nancy. « *Cette faible participation est due à un manque de sensibilisation et à une forte concurrence, les activités proposées aux classes dans le cadre des 10 % étant très nombreuses* », estime M. Pero, qui envisage de renouveler l'expérience l'an prochain dans des conditions différentes et sans doute à une échelle plus réduite.

Les membres de l'équipe gagnante seront récompensés par un voyage dans un département d'outre-mer et ceux des autres équipes ayant obtenu un prix recevront un magnétophone à cassettes.

MICHAELA BOBASCH.

Enfants, familles, sociétés à Munich

A presse s'est largement tait l'écho, au cours des dernières semaines, des résultats de récents sondages montrant l'importance du temps que les enfants français passaient devant la télévision. Si les réactions de nos sociétés de programmes nationales restaient encore bien tardives devant ce phénomène, si leurs moyens restant limités et leur offre correlativement peu variée, il n'en va pas de même chez nos voisins européens : n'est ce que nous a permis de vérifier une fois de plus le septième Prix jeunesse international.

Ce prix, attribué tous les deux ans depuis 1964 à Munich, couronne les meilleures émissions présentées dans deux catégories : enfants et jeunes. Quarante-deux organismes de télévision présentaient cette année, dans les locaux de la Bayerischer Rundfunk, soixante-neuf programmes variés de trente-trois pays différents.

Aux Européens, très largement majoritaires, étaient venus se joindre des représentants des quatre autres continents ce qui permettait de mieux mesurer combien diffèrent les sociétés de chaque pays et le projet qu'elles font pour leur jeunesse.

Quel meilleur miroir, en effet, une civilisation peut-elle offrir d'elle-même que les messages qu'elle adresse à ses enfants — et plus encore ceux qu'elle choisit de présenter dans un festival international ?

Nous n'insisterons pas sur les programmes extra-européens : sur l'ennui à l'armée précédemment (mais les canons ne servent, apparemment, ià-bas, qu'à inaugurer les expositions, sur le monde tout aimable offert par les Etats-Unis aux enfants portoricains mâles pour l'occasion aux blondinettes de Nouvelle-Angleterre.

N'insistons pas non plus sur les efforts des éducateurs canadiens s'épuisant à concurrencer les programmes commerciaux en tablant tenir la famille à la télévision (mais les canons ne servent, apparemment, ià-bas, qu'à inaugurer les expositions, sur le monde tout aimable offert par les Etats-Unis aux enfants portoricains mâles pour l'occasion aux blondinettes de Nouvelle-Angleterre.

Leurs difficultés nous annoncent pourtant déjà les nôtres : comment retenir sur des programmes de qualité l'attention de nos chers petits, attirés sur d'autres chaînes par les westerns ou le chanconnette... Les Scandinaves, souvent cités en exemple pour la finesse et la sensibilité de leurs émissions, ont bien de la chance avec leur chaîne unique...

Mais qu'est-ce qu'un programme de qualité ?...

Les Latins semblent encore tenir pour le classique : on offre aux enfants du rêve, conte de fée ancien (un joli dessin animé italien de l'Angelin Belverde) ou moderne (une fort discutable « fiction » moderne Piky le mouton présentée par A 2 et dont les téléspectateurs pourront juger eux-mêmes), des connaissances « culturelles », vie d'hommes célèbres : Walt Disney (TF 1 France), initiation à l'art (Espagne : el Museo vivo, France, FR 3 : Chegall). La Belgique, les deux Allemagnes, l'Angleterre, se préoccupent davantage d'ouvrir les enfants au monde qui les entoure aujourd'hui : magazines d'actualité politique — dans une forme et avec des moyens beaucoup plus importants que nos tentatives françaises, — échanges de « lettres audiovisuelles » entre enfants du monde.

La Scandinavie, enfin, se distingue en nous proposant quantité de programmes « familiaux » qui présentent à l'enfant les problèmes de sa vie quotidienne : histoire d'un petit garçon jaloux de sa petite sœur, d'un autre qui se perd dans un grand ensemble, d'un troisième, fils de divorcé, qui « habite seul avec son père »... (Danemark).

Les trois émissions primées dans la catégorie enfants appartiennent à ce type de programme : deux d'entre elles, curieusement, abordant le problème des jeunes handicapés et de leur insertion dans le monde normal : Blind (premier prix hollandais) présente les relations entre un enfant aveugle et un enfant clairvoyant ; le principale séquence du Magazine danois (deuxième prix) propose une longue interview d'une fillette paralysée qui raconte son intégration à un groupe de son âge.

Dans les deux cas, pas de moralisme ni de misérabilisme, beaucoup de sensibilité ; chacun des enfants parle de ses difficultés, mais aussi de ce qu'il a pu faire pour les surmonter.

Les dessins animés ne sont pas absents de la fête, avec leur humour, leur rythme et leur graphisme souvent merveilleux. Mais alors que certains se contentent d'être amusants — ce qui n'est pas si mal, — d'autres vont plus loin et lettent au passage un coup de patte désinvolte à la société moderne : les grands magasins et leurs « soldes » pourris (troisième prix : Charlie en haut de son arbre, Suède), les voisins irascibles (Jason et Angry Agnès) en prennent pour leur grade.

Programmes pour antants, direz-vous ? Certes, mais aussi pour les parents, répondront nos voisins du Nord. Un des grands principes de leurs émissions est de chercher à susciter une écoute familiale, proposant des émissions qui peuvent être comprises à plusieurs niveaux. Certaines seront reprises dans des émissions plus tardives à l'intention des seuls parents (séquence sur l'enfant jaloux) avec l'aide de psychologues.

Riche expérience que ces dix jours de projection... mais aussi intérêt des débats rassemblant, après chaque séance, des groupes de producteurs et de spécialistes des enfants qui discutent des émissions présentées. Quel dommage que les responsables français de la télévision pour enfants n'aient pas cru devoir consacrer plus de temps à cette manifestation...

Aux côtés de deux représentants de l'institut de l'audiovisuel, qui, depuis le Service de la recherche de l'O.R.T.F. dont il a hérité, participe depuis de longues années aux travaux organisés par le Prix jeunesse international, seule FR 3 avait cru devoir envoyer un délégué permanent. TF 1 s'est fait représenter par Eliane Victor l'avant-dernier jour. Quant à Antenne 2, elle n'a cru devoir détacher personne... Auriens-nous en France trop d'idées ?...

MARTINE ROGER-MACHART.

Attachée au Service de la recherche à l'institut national de l'audiovisuel.

RADIO-TELEVISION

L'Institut national de l'audio-visuel en quête de débouchés

Une autre définition de la recherche

DEPUIS la réforme de l'O.R.T.F. en août 1974, le service de la recherche *n'existe plus*. En revanche, l'INA (*Institut national de l'audio-visuel*), présidé par M. Pierre Emmanuel, a vu le jour. Cet organisme a pour tâche, parmi d'autres, de produire pour les trois chaînes de télévision un certain nombre d'émissions. Le cahier des charges prévoit, en effet, que TF 1 et A 2 doivent respectivement diffuser et commander douze heures de programmes chaque année, et que FR 3 doit assurer, pour sa part, six heures de diffusion et six heures de commandes. Quelle est cette production proposée par l'INA ? Quelles sont ces émissions présentées au petit écran ? En quoi sont-elles différentes de ce qu'on peut voir d'habitude ?

Différence de conception ; différence d'inspiration. Des interrogations qui déconcertent. Un caractère expérimental fortement marqué, une originalité, une *empreinte*. Le service de la recherche est *à l'origine* de ce genre de travail. Et si son stylo a fait long feu, l'esprit qui l'animait n'a peut-être pas encore tout à fait disparu.

Claude Guisard et Nanette Bertin sont actuellement responsables des programmes de création et de recherche. Sur TF 1, par exemple, on a pu voir des portraits ; celui de Marguerite Duras, écrivain, celui de Jean Ipoustéguy, sculpteur. « *On a voulu sortir du cadre des émissions traditionnelles*, dit Claude Guisard, *celles justement où on ne pénètre pas le personnalité. C'est pourquoi Ipoustéguy a collaboré très étroitement à la mise en images de son portrait. On a demandé au réalisateur de ne pas imposer sa vision propre d'« homme de télévision », et on a demandé au créateur de transposer son monde esthétique en tenant compte de l'outil audio-visuel.* Cette confrontation *entre deux « mondes » s'inscrit dans un projet de télévision active : une télévision qui ne se contente pas d'établir des constats, mais qui soit un véritable instrument de création.* »

Réalité-fiction

Quatre émissions témoignant d'une recherche d'identité à travers une aventure individuelle ou collective seront programmées sur TF 1 au mois de septembre. Il s'agit des *Beaux Jours*, de Francis Boucher ; de *Réfugié provenant d'Allemagne*, opérette d'origine polonaise, de Robert Bober (film d'une heure trente qui retrace l'histoire du peuple juif de Pologne à travers la découverte de la petite ville de Rzeszow), et de deux émissions de Gérard Guillaume consacrées à la Guerre des Demoiselles dans l'Ariège. Celles-ci feront l'objet d'une action décentralisée d'animation et d'information dans les villages où elles ont été tournées. Seule chaîne à ne pas avoir respecté le cahier des charges, Antenne 2 s'est contentée, pour sa part, du *Droit de cité*, de Jean Prappet (dont le dernier numéro est diffusé le 21 juin).

Du côté des commandes, TF 1 a retenu une série du même Jean Frappat *les Grandes Personnes* (un adolescent et une personnalité connue du public, mais pas forcément de l'enfant, se regardent et s'affrontent. L'ambiguïté devient un facteur dominant. Jean-Michel Folon, dessinateur, Yves Robert, cinéaste, et Olivier Todd, journaliste au *Nouvel Observateur*, se sont déjà prêtés à ce jeu de miroir) ; TF 1 a également prévu la reprise de « Réalité-fiction » ; Antenne 2 a décidé de donner une suite aux « Miroirs du temps présent », réalisé par Guy Châtion, Gérard Gozlan et Bernard Gerbert. Sur FR 3, la série « Hiéroglyphes » a été diffusée cette année.

Si c'est intéressant...

Pour Claudio Guisard et pour Manetta Bertin, *ce travail devrait favoriser* un renouvellement du langage — celui du documentaire et de la fiction — et *permettre* de trouver une écriture différente. « *Eviter de répéter des procédés éculés*, dit Manetta Bertin, *il faut donner à des gens neufs des possibilités autres. Pour cela, il faut des producteurs qui assurent le liaison entre « les géomètres et les saltimbanques » — créateurs et gestionnaires.* « *Pour sortir des normes, on a inventé le prêt de pellicule (on finance un préjournage, on développe l'essai ; on visionne ; si al c'est intéressant, on continue). On prend ainsi le plus de risques à moindre frais. D'autre part, on est autorisé à établir des coproductions. Cela peut se faire avec les auteurs des films.* « Une série, « Autocritiques », réalisée par Marie-Claire Schaeffer, d'après des documents et des interviews recueillis en mai 1968, un dossier sur Lip attendent leur sortie. « *Je suis responsable de programmes, dit Manetta Bertin. Je dois donc chercher une programmation, et si je ne le trouve pas sur les chaînes, je le cherche ailleurs, pour survivre.* »

L'INA rencontre, en effet, quelques difficultés : les chaînes, qui ne se sont pas encore situées par rapport à l'institut, ne l'utilisent toujours pas comme service de recherche. Elles ne commandent donc pas de réalisations difficiles, spécifiques, ambitieuses où l'INA prendrait, lui, le risque de l'échec. Celui-ci propose cependant des conditions de travail différentes — matériel plus léger, emploi du temps plus souples, séries pilotes — qui pourraient susciter des initiatives intéressantes. Antenne 2 avait passé quelques commandes originales. Elle n'a pu les maintenir faute de crédit. Il s'agissait du *Tour de France de deux enfants, d'après G. Bruno*, d'une recherche sur le *Sonnet des voyelles*, de Rimbaud, et d'un essai sur le comique. Dans cette situation délicate, les chaînes se « méfient » encore un peu de l'institut, qui a pour tâche de se faire connaître, de faire connaître sa propre création, et de convaincre de son utilité.

M.-F. L.

Un sondage sur la politique

Temps d'antenne « équitable » pour la majorité

VOIT-ON trop, pas assez ou juste comme il faut les membres de la majorité sur le petit écran ? Interrogés par l'hebdomadaire Télé 7 Jours, *60 % des téléspectateurs (représentés par un panel de mille personnes, âgées de plus de dix-huit ans) ont répondu « juste comme il faut ». Une réponse significative à quelques jours du « face à la presse » de M. Jacques Chirac sur Antenne 2, qui suit de peu l'entretien du président de la République avec Jacques Chancel, sur la même chaîne.*

Les autres questions contenues dans ce sondage concernent la confiance accordée aux sources d'information (TV : 33 %, radio : 23 %, quotidiens : 18 %), l'influence de la télévision sur les choix électoraux (faible ou nulle : 64 %, grande ou très grande : 16 %) et les « progrès » d'objectivité réalisés par les rédactions des journaux télévisés depuis l'éclatement de l'O.R.T.F. : 45 % des personnes interrogées décernent un satisfecit aux nouvelles sociétés.

Cette étude, publiée avec toutes les garanties de sérieux, n'est pas à mettre au compte. A moins que l'on ne considère évidemment que les manquements à l'objectivité, pour être efficaces, doivent justement être imperceptibles... Mais la méthode est curieuse, qui consiste à faire juger de la qualité de l'information par les intéressés plutôt que par des experts, alors que ces experts existent, de par la loi du 7 août, et que leur fonction est, en principe, justement celle-là : à quand une étude détaillée du Haut Conseil de l'audiovisuel, ou de la Commission de la qualité, répertoriant les temps d'antenne assignés à la majorité et à l'opposition, analysant la mise en pages des journaux, le hiérarchie des sujets, concluant à une certaine vision des faits et de l'histoire pour chaque journal télévisé ? Rien ne permet de penser que, du côté des organismes officiels créés après l'éclatement de l'O.R.T.F., un tel travail soit en cours.

On sait que des observateurs groupés autour de Mme Edmonde Charles-Roux s'y emploient pour l'opposition socialiste. Mais un remarquable ouvrage déjà ancien, mais récemment publié en Suisse (1) et réalisé par un groupe d'étudiants en sociologie au séminaire de journalisme de l'université de Zurich, devrait prouver que la tâche est plus aisée pour des spécialistes « neutres » — ou se réclamant, du moins, de la neutralité universitaire.

Passionnant petit livre que cette analyse du téléjournal suisse en langue allemande, répertoriant de la façon la plus minutieuse, et la plus stricte, les procédés d' « information télévisée en système capitaliste » : Tour y passe : les « orientations » du commentaire (qui « dans son ensemble ne dit rien sur les raisons et les revendications d'en face ») ; le façon de représenter à l'écran les groupes sociaux (« selon leur puissance respective »), la faux dédoublements (qui se résume à « une présentation aussi attrayante et variée que possible des différents sujets »), l'absence de liens entre les faits, aboutissant à la négation du processus historique et à une véritable désorganisation du temps (« les événements semblent se produire indépendamment de l'homme ; le devenir du monde deviendrait un fait de la nature »).

Critiques des Suisses envers des Suisses ? Peut-être. Mais l'attitude de nos voisins ne paraît pas si éloignée de la nôtre lorsqu'il s'agit de répondre aux sondages : aux aussi estiment en majorité (74 %) que leur journal télévisé est « objectif ». Et, sur cent personnes, quatre - vingt - quelonze s'en déclarent « entièrement satisfaites ».

A. R.

(1) *Le Monde télévisé : l'information politique à l'ère du capitalisme*. Editions CEDIPS, Lausanne, 1976.

Écouter, voir

● TRIBUNE : UN HOMME, UNE FEMME. — Europe 1, tous les jours, sauf les samedis et dimanches, à partir du lundi 21 juin, 14 heures.

A l'origine, une idée pas très neuve : les fameux « problèmes du couple » (et en première place, la sexualité) abordés à l'antenne par les intéressés et « traités » sur le vif par des spécialistes. Menie Grégoire, en quelque sorte. Et on ne cache pas, à Europe 1, que cette nouvelle émission se justifie — aussi — par la *concurrence*. Mais d'intéressants aménagements ont été apportés à la formule inaugurée sur R.T.L. : le couple, ici, est au complet ; l'homme et la femme s'expliquent, discutent, oublient, à l'occasion, la présence du micro. Ils se confient, de plus, à un autre couple : un second homme (le docteur Meignant, sexologue qui se rendit célèbre à l'université de Vincennes et intervient, un temps, aux côtés de Menie Grégoire) et la psychanalyste (jungienne) Hélène Bernard.

Le père et la mère, peut-être, symboliquement. Deux personnes de cœur et d'expérience, en tout cas, qui cherchent davantage à poser des questions qu'à *donner des conseils*... Enfin, innovation intéressante, Pierre Dumayet — voix rassurante et posée de l'homme de radio moyennement concerné — marque des pones dans la discussion, exige des éclaircissements, précise certains points : la voix de l'auditeur, ou presque.

● DOCUMENTAIRE : LE TOUR DE FRANCE D'UN COURSIER. — Lundi 21 juin, TF 1, 21 h. 50.

Evénement sportif ? Phénomène publicitaire ? Manifestation de chauvinisme ? le Tour de France, cette course cycliste annuelle et prestigieuse, est tout cela à la fois. Et encore, *une sorte de fête*. Antoine Blondin et Jacques Ertaud (le premier raconte, le second filme) ont cherché, en suivant de près le Tour de France 1975, ce qui se cachait derrière le mythe, derrière l'enthousiasme collectif de la foule des spectateurs. En dehors des chapeaux de papier, des casquettes et des ballons, il débouchent sur la condition des coureurs. l'effort brutal et momentané. l'anonymat le plus souvent. Et aussi, parfois, le drame. Un reportage intéressant, même pour ceux que « le Tour » laissent indifférents.

● ESSAI SONORE : POUR UNE PIÈCE DE MUSIQUE. — Lundi 21 juin, France-Musique, 22 h. 30.

Le compositeur André Aimuro, qui poursuit ses activités de créateur de sonorités neuves grâce aux « Nuits » de France-Musique, réalise ici un essai d'une heure et demie, à partir de textes écrits en prison par Pierre Clementi, et sur des musiques du groupe « Spacecraft ». Un essai à suivre. Car Aimuro est de ceux qui manient en professionnels *« l'effet sonore »*.

● DOCUMENTAIRE : BAMBOIS, OU LA VIE AUTRE. — Mardi 22 juin, TF 1, 21 h. 40.

D'entrée de jeu, on pense à Rousseau, aux *Rêveries d'un promeneur solitaire* et de l'*Emile*, tant le rêve vécu ici par Claudie et Francis Huriuger « colle » aux vieux mythes de la nature retrouvée — que le mot « nature » signifie « campagne » et « vérité intérieure ».

Ils sont comme les paysans d'autrefois, dans les Vosges, se levant tôt, veillant rarement : ils élèvent des moutons et vivent de la laine. Ici en colorant, elle en tissant. Ce sont — le cas est rare ! — des artisans jeunes et satisfaits. Mais des artisans « à la mode » dont les tissages d'art sont exposés dans des galeries. puis vendus à d'autres amoureux de la nature — citadins aisés, ceux-là. Ce sont, donc, des marginaux. Marginaux sympathiques, rayonnants, prosélytes zélés (ils s'est déjà expliqués dans un livre : *Bambois, la vie certe*) ; des marginaux que l'on a *tout de même*, le temps de cette superbe émission de Jean-Marie Drot, bien envie d'imiter.

Les films de la semaine

● **SANS FAMILLE**, *d'André* MICHEL. — Dimanche 20 juin, A 2, 14 h.

Tirant parti de la désuétude même du roman d'Hector Malot (celui-ci n'était pas Dickens, lorsqu'il peignait l'enfance malheureuse), André Michel a réussi un vrai mélodrame, rehaussé par une adroite utilisation de la couleur.

● **LA DERNIÈRE FOIS QUE J'AI VU PARIS**, de Richard Brooks. — Dimanche 20 juin, TF 1, 17 h. 30.

Scènes de ménage entre Elisabeth Taylor et Van Johnson, Américains à Paris dans les années 44-54. C'est inspiré d'une nouvelle de Fitzgerald et traité comme n'importe quelle romance hollywoodienne plus ou moins dramatique.

● **SHALAKO**, *d'Edward Dmytryk.* — *Dimanche* 20 juin, TF 1, 20 h 30.

A part une scène où un Indien fait avaler à une Anglaise — qui attendait autre chose — un rivière de diamants, ce western (Brigitte Bardot et Sean Connery) est sans intérêt.

● **NOSFERATU**, de Friedrich-Wilhelm Murnau. — Dimanche 20 juin, FR 3, 22 h. 30.

D'après le célèbre *Dracula*, de Bram Stocker, une composition très personnelle d'un grand cinéaste allemand. Le réel et l'imaginaire s'interpénètrent de manière saisissante. Et ce film fantastique inégalé est une méditation sur l'homme et son double démoniaque.

● **L'ACCROCHE-CŒUR**, de Pierre Caron. — Lundi 21 juin, TF 1, 20 h. 30.

Un film de Sacha Guitry oublié. Peut-être parce que Guitry laissa filmer sa pièce par un des pires réalisateurs français des années 30, et donna Henri Garat pour partenaire à Jacqueline Delubac, dont il allait bientôt se séparer. A voir par curiosité ; le sujet est digne d'une comédie de Lubitsch.

● **LE VOYOU**, de Claude Lelouch. — Lundi 21 juin, FR 3, 20 h. 30.

Le premier film policier de Lelouch. En fait, une brillante comédie sur des thèmes de série noire, avec mélange des genres et grand retour en arrière invisible qui renforce le suspense. Technique astucieuse, scorcheuse, enveloppante. On marche... Au point que M. Poulaouski avait demandé le retrait du film au moment du rapt de Troyes.

● **L'INDIEN**, de Carol Reed. — Mardi 22 juin, A 2, 20 h. 30.

La contestation des Indiens des Etats-Unis récupérée par une production hollywoodienne. Carol Reed a traité légèrement — de façon démagogique en tout cas — un problème grave. Et Anthony Quinn a donné une interprétation surtout pittoresque de l'Indien Aigle, buveur et conreur de filles, en révolte contre les Blancs, leurs machines et leur police.

● **LE GENTILHOMME DE LA LOUISIANE**. — Mardi 22 juin, FR 3, 20 h. 30.

Un bel aventurier (c'est Tyrone Power) dans la Louisiane des bateaux à roues. Une imagerie en couleurs au romanesque éventé.

● **NADA**, de Claude Chabrol. — Jeudi 24 juin, FR 3, 20 h. 30.

Gauchistes terroristes et flics V^e^ République jouent à Puignol et aux gendarmes, mais les gauchistes se font massacrer comme dans un western italien. D'après un roman de J.-P. Manchette, un film bien fabriqué, bien raconté par Chabrol mais dont la « subversion » politique ne s'adresse qu'à ceux qui sont prêts à gober les mouches.

● **LOULOU**, de Georg-Wilhelm Pabst. — Vendredi 25 juin, A 2, 22 h. 35.

Témoin de l'époque où Pabst avait du génie, une œuvre plastiquement admirable où se trouve exaltée la puissance sexuelle d'une femme libertaire détruisant les hypocrisies et les mensonges d'une société bourgeoise. Inspiré de deux pièces de Wedekind, ce film brûle de toute la beauté (incomparable) et du jeu instinctif de l'actrice américaine Louise Brooks.

● **LE DERNIER SAUT**, d'Edouard Luntz. — Dimanche 27 juin, TF 1, 20 h. 30.

Deux êtres « perdus », un parachutiste criminel et un policier corrompu dans une carrière sans avancement, se trouvent liés par une amitié ambiguë et des rapports sado-masochistes. L'habileté du réalisateur dans la peinture psychologique et le duo d'acteurs Maurice Ronet-Michel Bouquet font de ce film un spectacle attachant.

● **TARTUFFE**, de Friedrich-Wilhelm Murnau. — Dimanche 27 juin, FR 3, 22 h 30.

Singulière adaptation de Molière pour un « film dans le film » reprenant un des grands thèmes de Murnau : la présence du mal. Tartuffe, « faux dévot, c'est le mal socialement installé, qui souille la famille d'Orgon en prenant possession de son univers. Un autre aspect de Nosferatu.

● **LE JOUR OU LA TERRE S'ARRETA**, de Robert Wise. — Lundi 28 juin, TF 1, 20 h. 30.

Utilisant, en 1951, la science-fiction comme Voltaire ou Montesquieu utilisaient l'exotisme au dix-huitième siècle, Robert Wise réalisait, en pleine guerre de Corée, un apologue dénonçant le danger atomique et plaçant le gouvernement américain en face de ses responsabilités. Cette satire, alors originale et relativement audacieuse, a-t-elle bien vieilli ?

● **LES SUSPECTS**, de Michel Wyn. — Lundi 28 juin, FR 3, 20 h. 30.

Un meurtre, une enquête. Portrait de la victime par retours en arrière, sur témoignages de ceux qui *devaient* des suspects, mécanismes de la « plumes » (s'écrit le titre du roman de Raul Andreota) policière et judiciaire. Intéressant par le contexte sociologique et le fonctionnement de ce mécanisme.

625 - 819 lignes

INFORMATIONS

TF 1 : 13 h., le journal d'Yves Mourousi ; 20 h., le journal de Roger Gicquel (le samedi et le dimanche, 19 h. 45, Jean-Claude Bourret) ; Vers 23 h., TF 1 dernière, par Jean-Pierre Pernaud. Pour les jeunes : « Les Intos » de Claude Pierrard (le mercredi, 17 h. 30).

A 2 : 13 h. (le samedi et dimanche), le journal de Jean Lanzi ; 14 h., 15 h., 16 h., 17 h., « Flashes », par Gérard Holtz ; 18 h. 30, le journal de Patrick Lecoq et Remy Dares (télé-service) ; 20 h., le journal de Guy Thomas, Hélène Vida et Paul Lelèvre ; vers 23 h., Dernière édition.

FR 3 : 18 h. 55 et 19 h. 55, « Flashes » (seul le dimanche) ; vers 22 h., Journal.

ACTUALITES REGIONALES : 19 h. 20 (ensemble du réseau).

EMISSIONS PRATIQUES

TF 1 : A la bonne heure (de Jandi au vendredi, 18 h. 15) ; Je voudrais savoir (le mardi, 13 h. 30) ; Six minutes pour vous défendre (le samedi, 18 h. 40) ; Magazine « Formation » (une fois par mois, le samedi, 11 h.).

A 2 : D'accord, pas d'accord (le mardi, le jeudi, puis le samedi, à 20 h. 20).

RELIGIEUSES ET PHILOSOPHIQUES

TF 1 : 9 h. 30 (le dimanche), La source de vie ; 10 h., Présence protestante ; 10 h. 30, Le jour du Seigneur ; *Fernand Portal*, paysages (le 20), l'Eglise et les Français, « Vivre la foi aujourd'hui » (le 27) ; 11 h., Messe à l'abbaye Notre-Dame-du-Bec au Bec-Hellvin, Eure (le 20), dans la chapelle du collège Saint-Jean-de-Béthune à Versailles (le 27).

Petites ondes - Grandes ondes

Informations

FRANCE-CULTURE, FRANCE-MUSIQUE : Journal à . h. 30 (cult., mus.), à 9 h. (cult., mus.), à 12 h. 30 (cult., mus.), et à 19 h. (cult., mus.) ; « flashes » à 7 h. (cult., mus.), à 8 h. 30 (cult.), à 17 h. 25 (cult. mus.), et 23 h. 55 (cult., mus.).

FRANCE-INTER : A chaque heure juste et à 12 h. 30 et 18 h. 30, Bulletin complet à 5 h., 5 h. 30, 6 h. (Société matin), 6 h. 30, 7 h., 7 h. 30, 8 h. (Alain Bedouet), 8 h. 30 (Claude Guillaumin), 9 h., 13 h. (J.-P. Elkabbach), 19 h. (Paul Amar), 20 h., (Roger Tele) ; 22 h. (Paul Amar). 24 h.

EUROPE 1 : Toutes les demi-heures jusqu'à 8 h. : Bulletin complet à 7 h. (Charles Villeneuve) : 7 h. 30 (Gilles Schneider, commentaire Alain Duhamel) ; 8 h. (Philippe Gildas), 9 h. (Françoise Kramer) ; 13 h. (André Arnaud), 18 h. (Pierre Lescure) ; « Flashes » toutes les heures ; 22 h. 30, Europe-Panorama ; 1 h., Europe dernière.

LUXEMBOURG : Toutes les demi-heures de 5 h. 30 à 9 h. ; Bulletin complet à 9 h., 13 h. (Journal « sans sucre »), 18 h. 30 (Jacques Paoli) ; « Flashes » toutes les heures ; R.T.L.-digest à 22 h.

RADIO - MONTE - CARLO : Toutes les demi-heures de 5 h. 30 à 7 h. ; Bulletin complet à 12 h. 45 et 18 h. 35 ; Journal à 7 h., 8 h., 9 h., 12 h., 14 h., 20 h., 22 h. 30, 24 h. ; « Flashes » toutes les heures (dernier à 1 h.).

Régulières

FRANCE-INTER : 5 h., Variétés et informations, 9 h. 10, Magazine de Pierre Bouteiller ; 10 h., Interfemmes ; 11 h., A vos souhaits ; 12 h., Rétro-ouvroez ; 12 h. 45, Le jeu des 1 000 francs ; 17 h., Radioscopie ; 18 h. 5, Aumine ; 20 h. 10, Marche ou rêve ; 22 h. 10, Le Pop Club.

EUROPE 1 : 6 h. 40, Les matinées de Philippe Gildas ; 9 h. 15, Chronique d'E. Mougeotte ; 8 h. 30 (●) : Expliquez-vous... ; d'I. Leval ; 11 h., Pile ou face ; 12 h., Cash ; 13 h. 30 (●), Les dossiers extraordinaires du crime ; 14 h., (●) Une femme, un homme ; 16 h., Jeux Jean-Michel Desjeunes et Anne Sinclair ; 19 h., Jean-Loup Lafont ; 20 h. 30, Pierre Peclin ; 21 h. 30, François Diwo ; 24 h., G. Saint-Bris.

RADIO - MONTE - CARLO : 5 h. 30, Informations et variétés ; 9 h. 30, J.-P. Foucault ; 12 h., A vous de jouer ; 12 h. 25, Quine ou double, 14 h. 10, Le coeur et la raison ; 15 h., Jutie ; 16 h., Chez chez le disque ; 17 h., Taxi ; 19 h., Hit-Parade ; 20 h. 5, Tohu-Bohut ; 21 h. 5, Flash - back ; 22 h., J.-C. Laval.

R.T.L. : 5 h. 30, Musique et nouvelles ; 9 h. 30, A.-M. Peysson ; R.T.L., C'est vous ; 19 h., Hit-Parade ; 21 h., *Les soutiers sont rompus* ; 24 h., Les nocturnes.

Religieuses et philosophiques

FRANCE-CULTURE : (le dimanche) ; 7 h. 15, Horizon ; 8 h., Orthodoxie et christianisme oriental ; 8 h. 30, Service religieux protestant ; 9 h. 10, Emma israël ; 9 h. 40, Divers aspects de la pensée contemporaine ; La Grande Loge de France (le 20), l'Union rationaliste (le 27) ; 10 h., Messe.

Radioscopies

FRANCE-INTER : 17 h., Jacques Chancel reçoit le professeur Pierre Grimal (lundi) ; sous collaboratrice Dominique Desanti (mardi) ; Antonio de Almeida, chef d'orchestre (mercredi) ; le Père Alexis Kniazeff (jeudi) ; Jorge Amado, écrivain (vendredi).

مكتبة الأصل

RADIO-TELEVISION

Samedi 19 juin

CHAINE I : TF 1

20 h. 30, Variétés : Numéro un ; 21 h. 30, Série : Regan ; 22 h. 25 (●) t. La leçon de musique ; le percussionniste Jean-Pierre Drouet, par M. Clary.

CHAINE II : A 2

20 h. 30 (●), Dramatique : « le Cheval évanoui », de F. Sazan, réal. J. Dhonaut, avec J. François, H. James, C. Cellier.

Adaptée spécialement pour la télévision (ce n'est pas une retransmission de la pièce), la critique — tentée d'humour — d'une certaine société aristocratique anglaise.

22 h. 20, Variétés : Dix de der, de Ph. Bouvard.

ABRÉVIATIONS

Dans ce supplément radio-télévision, les signes (★) renvoient à la rubrique Ecouter, voir, ou aux critiques de première page de l'encart ; (●) indique les émissions notées de l'ordinateur ; (N) les programmes en noir et blanc diffusés sur les chaînes en couleurs ; (R.) les rediffusions ; (S) les émissions de radio en stéréophonie ; (C) les programmes de TF 1 passant en couleurs sur FR 3, en province.

CHAINE III : FR 3

18 h. 45, Pour les jeunes : Les jeux olympiques des jeunes (avec les enfants de Nuremberg) ; 19 h. 5, Emissions régionales ; 19 h. 20, Un équipage, un événement : l'équipage de Concorde ; 20 h., Outre-mer : A la découverte de Mayotte.

20 h. 30, Documentaire : le « Giro » d'Italie, de M. et R. Gottschalk, d'après une idée d'O. Hassencamp. Réal. M. Prieghar. Prod. Bavaria Atelier-R.A.I.

Les coulisses du « show le plus épuisant du monde », cette course — la plus ancienne puisqu'elle date de 1909 — qui dévore exactement cent cinquante cyclistes sur 4 000 km.

FRANCE-CULTURE

20 h., Poésie ; 20 h. 5 (●), « le Jardin aux batteresses », de R. Dudevant, avec M. Bouquet, R. Bontemps, C. Pierre, réalisation A. Lemaître ; 22 h. 35, « la Fugue de samedi, ou All-fugue, mi-réalité » ; divertissement de J. Chouquet ; 23 h. 50, Poésie.

FRANCE-MUSIQUE

20 h., Soirée lyrique : « Moïse et Aaron » (Schoenberg), par les chœurs et l'orchestre de la radio autrichienne, avec G. Reich et L. Devos ; 23 h. 10, Suite 8 « la Leçon de musique », de J.-P. Drouet, pour TF 1 ; « Sonate pour deux pianos et percussion » (Bartok) ; « Etude pour zarb » (Akhtar), « Toccher » (Globokar) ; 24 h., Un musicien dans la nuit : Gérard Condé raconte Georges Auric.

Dimanche 20 juin

CHAINE I : TF 1

9 h. 30 (C.), Emissions philosophiques et religieuses ; 12 h. (C.), La séquence du spectateur ; 12 h. 30, Jeu : L'homme qui n'en savait rien ; 13 h. 20 (C.), Le petit rapporteur ; 14 h. 5 (C.), Les rendez-vous du dimanche ; 18 h. 45, Sports ; Direct à la une ; 17 h. 30 (C.), Film (R.) : « La dernière fois que j'ai vu Paris », de R. Brooks (1954). Avec E. Taylor, W. Pidgeon, Van Johnson, D. Reed.

Un Américain, correspondant de guerre à Paris, au moment de la libération, rencontre une jeune Américaine divorcée. Leur vie conjugale est une suite de malentendus et d'orages.

18 h. 45 (R.), Feuilleton : Nans le berger ; 19 h. 20, Les animaux du monde.

20 h. 30, Film : « Shalako », d'E. Dmytryck (1968) d'après une nouvelle de L. L'Amour. Avec B. Bardot, S. Connery, J. Hawkins.

En 1832, les touristes européens viennent chasser sur une réserve apache. Un homme de l'Ouest tente de les sauver de la colère des Indiens.

22 h. 15, Questionnaire, par J.-L. Servan-Schreiber : France-Etats-Unis, même bicentenaire ?, par M. Stanley Hoffmann, professeur à Harvard.

CHAINE II : A 2

12 h., Midi Bing ; 13 h., C'est dimanche ; à 13 h. 30, La piste aux étoiles ; à 14 h., Film : « Sans famille », d'A. Michel (1958), avec P. Brasseur, G. Cervi, B. Blier, J. Flateau, S. Renaut.

Un jeune garçon, élevé par des paysans, part sur les routes avec un montreur d'animaux et retrouve, après pas mal d'aventures, sa véritable famille.

A 15 h. 35, Série : Les Rahinsons suisses ; à 18 h. 30, Tiercé à Auteuil ; Variétés ; à 18 h. 50, La vie secrète des animaux ; à 17 h. 45, Flash sport ; à 17 h. 20, Monsieur Cinéma et Cinéparade ; à 19 h. 10, Série : Robin des Bois ; à 18 h. 35, Sas dit, Sas fait ; 18 h. 45, Stade 2.

19 h. 20, Variétés : Système 2 (reprise à 20 h. 35) ; 21 h. 50 (●) (R.), Série : Ardéchois, cœur fidèle.

CHAINE III : FR 3

11 h., Emission destinée aux travailleurs étrangers ; A écrans ouverts ; 11 h. 30, Immigrés parmi nous, de J.-M. Carzou ; 18 h. 45, Spécial outre-mer ; 19 h., Emissions régionales ; 20 h. 5, Pour les jeunes : Les mystères de la Tamise.

20 h. 30 (●), Magazine : Dans les visteurs du dimanche soir, de J.-F. Kahn ; Le rire ; 22 h. 30 (R.) (●), Cinéma de minuit (cycle F.-W. Murnau) : « Tabou », de F.-W. Murnau (1922), avec M. Schrek, A. Granach, G. von Wagenheim, G. Schroedar (muet, N.).

En 1830, un jeune homme, en voyage d'affaires, dans un château de Transylvanie, découvre que les habitants est vampire. Celui-ci le suit dans son pays et y apporte la peste.

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Poésie ; 7 h. 7, La fenêtre ouverte ; 7 h. 15, Horizon ; 7 h. 45, Chasseurs de son ; 8 h., Emissions philosophiques et religieuses ; 11 h., Concerts sur la musique : « les Noces de Figaro » (Mozart) ; 12 h. 5, Allegro ; 13 h. 45, Musique de chambre (Chopin, E. Chausson) ; 14 h., Poésie ; 14 h. 2, La Comédie-Française présente « le Verre d'eau », d'Eugène Scribe ; 16 h. 5, Nouvel orchestre philharmonique de Radio-France, direction E. Cosma (R. Arsenault, Honegger, Strauss, Bartok) ; 17 h. 5, Disques ; 17 h. 30, Rencontre avec Louis Laprince-Ringuet ; 18 h. 35, Ma non troppo, divertissement de B. Jérôme ; 19 h. 15 (●), La chronique des classiques ;

20 h., Poésie ; 20 h. 5, Poésie ininterrompue ; 20 h. 40 (●), Atelier de création radiophonique. — « Opéra-Opéra » : « l'Air de la folie », par G. Grimbert, et « Odeur de fenaie », par R. Farabet et J.-L. Rivière ; suivi de Courant alternatif ; 22 h., Black and blue, par L. Maison ; 23 h. 50, Poésie.

FRANCE-MUSIQUE

7 h. 2, Concert-promenade ; 8 h., Cantate pour la dimanche ; 9 h., Musical gratuit ; 11 h., Harmonie Sacra (Tallis, A. Tavernier, H. Purcell, O. Gibbons, W. Byrd, W. Byrd) ; 12 h., Sortilèges du flamenco ; 12 h. 45, Opéra-bouffon : « la Finta Giardiniera » ; deuxième acte (Mozart), avec C. Unger, H. Donath, W. Helfwig ;

13 h. 45, Petites formes ; 14 h., La tribune des critiques de disques : « Sonate pour piano opus 109 » (Beethoven) ; 17 h. (●), Le concert égoïste de C. Levi-Strauss : « l'Heure espagnole » (Ravel) ; « les Maîtres Chanteurs » ; deuxième acte (Wagner) ; 19 h. 30, Jazz vivant ;

20 h. 15, Nouveaux talents, premiers sillons ; le violoniste E. Pecland (Vivaldi, Bach, Mozart) ; 21 h., Eté d'Orbid : récital Christoph Pécaisser (Bach, Prokofiev, Paganini) ; 22 h., France-Musique la nuit : Cycle de musique de chambre ; Haydn ; 24 h. Concert extra-européen : Egypte ; 1 h. 15 (●), Trêve : étude autour du « Canon » de Pachelbel.

Lundi 21 juin

CHAINE I : TF 1

12 h. 15 (C.), Réponse à tout ; 12 h. 30 (C.), Midi première ; 13 h. 35 (C.), Emissions régionales ; 13 h. 50 (C.), Restez donc avec nous ; 18 h., pour les Petits ; 18 h. 10, Pour les jeunes ; 18 h. 30, A la bonne heure ; 19 h., Feuilleton : Château espérance ; 19 h. 40, Une minute pour les femmes ; 19 h. 47, Alors, raconte.

20 h. 30 (●), La caméra du lundi : « l'Accroche-cœur », de P. Caron et S. Guitry (1938), avec J. Delubac, M. Moreno, J. Carette, (N.).

Un aventurier de palace enlève une petite femme entrevue à son riche protecteur et lui offre des vacances idylliques avec l'argent qu'il lui a volé.

21 h. 30 (★), Téléfilm : « Le tour de France d'un coursier », de J. Ertaud et A. Blondin.

Les vingt-deux étapes du Tour 1975, suivies dans les rues du dossard n° 100 : le coursier Gérard Monnerien, qui finit quatre-vingtième au classement général.

CHAINE II : A 2

13 h. 35, Magazine régional ; 14 h. 30, Aujourd'hui, madame ; 15 h. 30 (R.), Série : Le fugitif, 16 h. 20, Aujourd'hui magazine ; 17 h. 45, Fenêtre sur ; 18 h. 15, Feuilleton : Si les Français n'étaient pas venus ; 18 h. 45, La palmarès des enfants ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Jeu : Y'a un truc.

20 h. 30, Jeu : La tête et les jambes ; 21 h. 45, Documentaire : Droit de cité, de J. Frappat.

La dernière d'une série consacrée à certains artistes méconnus du public.

CHAINE III : FR 3

18 h. 45, Pour les jeunes : La forêt étrange ; 19 h. 5, Emissions régionales ; 19 h. 40, Tribune libre : Annie Leclerc (« Paroles de femmes ») ; 20 h., Série : Au fil du Rhône.

20 h. 30, Prestige du cinéma : « le Voyou », de Cl. Lelouch (1970), avec J.-L. Trintignant, Cl. Lelouch, Ch. Gérard, Y. Robert, Ch. Denner.

Un truand évadé veut récupérer un magot caché, rançon enfin obtenue pour un kidnapping peu banal.

FRANCE-CULTURE

7 h., Poésie ; 7 h. 5, Matinales ; 8 h., Les chemins de la connaissance : « les Feux de la Saint-Jean », par C. Mettra ; à 8 h. 32, « Paracelse, le médecin maudit » ; à 8 h. 50, Echec au hasard ; 9 h. 7, Les lundis de l'histoire ; la Résistance africaine à la romanisation, de M. Benabou ; 10 h. 45, Le texte et le merge ; 11 h. 2, Evénement-musique ; 12 h. 5, Parti pris ; 12 h. 45, Panorama ;

13 h. 30, Eveil à la musique ; 14 h., Poésie ; 14 h. 5, Un livre, des voix : « l'Homme sur le pavois », de C. et R. Guillet ; 14 h. 45, Masculin-féminin : La différence, par C. Garrigues ; 15 h. 2, Les après-midi de France-Culture... L'invité du lundi : Yves Copens, directeur du département d'ethnologie et de paléontologie au Muséum de l'homme ; à 16 h. 10, Autocontrôle ; à 16 h. 40, L'invité et la musique ; à 16 h. 50, Poésie ; à 17 h., L'heure de pointe ; à 17 h. 30, Interdit aux adultes ; 18 h. 2, Musique pluriels, avec Jacques Colonna ; 19 h. 30, Feuilleton : Scènes de la vie étrange de Sylvestre Paradoxe », d'après Pie Baroja ; 19 h. 30, Présence des arts ;

20 h., Poésie ; 20 h. 5 (●), Trois jours pour la planète, par E. Laurent : « L'axe occidental nord-est pas mort », facteur de reconciliation politique ? », avec MM. A. Sauvy, ancien directeur de la FAO, J. Chonchol, ancien ministre chilien de l'agriculture, R. Dumont, agronome, et de Lipkowski, ministre de la coopération, et G. Myrdal, prix Nobel d'économie ; 22 h. 5, Musiques de notre temps ; 22 h. 55, La danse contemporaine, par C. Huvelot, D. Dobbels et L. Brunel ; 23 h., De la nuit ; 23 h. 50, Poésie.

FRANCE-MUSIQUE

7 h. 2, Quotidien musique ; 9 h. 7, Petites formes (Schumann, Liszt) ; 9 h. 30, La règle du jeu ; à 10 h. 30, Cours d'interprétation ; 12 h. 5, Musiques de chambre ; 13 h. 45, Panorama ;

15 h. 15, Micro-lecteur ; 14 h., Mélodies sans paroles ; Musique ancienne... Henri du Mont et son temps ; 13 h., Mélodies sans paroles, suite (Mozart, Schubert, Mendelssohn, Martinon, Nielsen) ; 17 h. 30, Ecoute, magazine musical ; 18 h., Mai collectifs ; 19 h. 15, Instruments et solistes : Duplex : Ormandy, chef d'orchestre... « Symphonie n° 101 en ré majeur » ; « l'Horloge » (Haydn) ; « Symphonie classique en ré, opus 25 » (Prokofiev) ;

20 h., Concert à deux clavecins, par W. Christie et A. Neat, au Musée des tissus de Lyon ; « Suite pour deux clavecins » (Le Berquais) ; (G. Leonard) ; « Chaconne à deux clavecins en fa majeur » et « Allemande » (Couperin) ; « les Nations de Choisi et Taverni » (Couperin) ; « Suite en ré majeur » (Leroux) ; « Fantaisie en la mineur, K 608 » (Mozart) ; 21 h. 30, Entendez-vous l'intermittence de R. France ; Musikprobekoll... « Improvisation pour cymbalum » (I. Lang) ; « Monologue n° 2 pour violon » (L. Kelmar) ; « Fleshes pour violon » (I. Lang) ; « Improvisation pour cythare » (A. Bozzyt) ; « Nocturnes pour Cymbalum » (E. Pezrovic) ; « Duos pour violon et cymbalum » (I. Kurtag) ; 22 h. 30 (★), France-Musique la nuit : Un chanteur soviétique... Wladimir Vissotsky ; 23 h., Non écrites : la tour du monde, du violon populaire, par G. Carvallard ; 24 h. : *Il est minuit, Don Juan !* « le Vengeance du mort » (Schubert, Bartok, Stockhausen, Mozart, Duke Ellington).

Mardi 22 juin

CHAINE I : TF 1

12 h. 15 (C.), Jeu : Réponse à tout ; 12 h. 30 (C.), Midi première ; 13 h. 25 (C.), En direct de Londres : Le voyage en Grande-Bretagne du président de la République. (Commentaires : Léon Zitrone) ; vers 14 h. (C.), Restez donc avec nous ; à 14 h. 40 (R.), Série : Les nouvelles aventures de Vidocq ; 18 h. 5 (C.), Pour les petits ; 18 h. 10 (C.), Pour les jeunes ; 18 h. 30, A la bonne heure ; 18 h. 45, Feuilleton : Château espérance ; 19 h. 40, Une minute pour les femmes ; 19 h. 45, Alors, raconte.

20 h. 30 (●), Documentaire ; La sentinelle do matin, de J.-F. Chauvel et P. Schoendoerffer.

La vie professionnelle des membres de « l'Aventure Océane », pilote de Mirages.

21 h. 40 (★), Essai : Bambois ou la vie autre, de J.-M. Drot.

Quitter la ville ; élever des brebis ; vivre de leur lait, échapper au « système » et à la « pollution » ; une expérience dont certains rêvent et que d'autres réalisent en application. Ici : Francis, sa femme Claudie, et leurs enfants, dans les Vosges.

CHAINE II : A 2

13 h. 35, En direct de Londres : Le voyage du président de la République ; 14 h., Aujourd'hui, madame ; à 15 h. 30 (R.), Série : Le fugitif ; 16 h. 20, Aujourd'hui, madame ; 17 h. 30, Fenêtre sur ; 18 h., Feuilleton : Si les Français n'étaient pas venus ; 18 h. 45, Pour les jeunes : Un sur cinq ; 18 h., Feuilleton : Si les Français n'étaient pas venus ; 18 h. 30, Les Palmarès des enfants ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Jeu : Y'a un truc ;

20 h. 30, Série : Poigne de fer et séduction. (L'accident de H. Rula.)

Des agents secrets utilisent la drogue pour prendre leurs victimes.

21 h., Magazine d'actualité : C'est à dire.

Jacques Chirac, premier ministre, répond aux questions des journalistes au cours du magazine « C'est à dire », qui débute exceptionnellement à 21 heures sur Antenne 2.

CHAINE III : FR 3

18 h. 45, Pour les jeunes : Psamtik et les autres ; 19 h. 5, Emissions régionales ; 19 h. 40, Tribune libre : la revue Réforme ; 20 h., Documentaire : Les Saintes-Maries-de-la-mer). Réal. M. Damy.

20 h. 30 (R.), Westerns, films policiers : « le Gentilhomme de la Louisiane », de R. Maté (1952), avec T. Power, P. Laurie, J. Adams, J. McIntire.

Vers 1850, à la Nouvelle-Orléans, l'ascension sociale et les amours, d'un joueur professionnel (mais honnête).

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Poésie ; 7 h. 5, Matinales ; 8 h., Les chemins de la connaissance : « les Feux de la Saint-Jean », par C. Mettra ; à 8 h. 32, « Paracelse, le médecin maudit », par R. Amadou ; à 8 h. 50, La femme de la prairie, par C. Nelles ; à 10 h. 2, Le matinée des sciences et techniques ; 10 h. 45, Le livre, parcours récital ; 12 h. 5, Parti pris ; 12 h. 45, Panorama ;

13 h. 30, Un sport d'hiver avec Jean-Louis Curtet ; 11 h. 2, Libre parcours récital ; 12 h. 5, Parti pris ; 12 h. 45, Panorama ;

13 h. 30, Libre parcours variétés ; à 14 h., Poésie ; 14 h. 5, Un livre, des voix : « l'Homme sur le pavois », de C. et R. Guillet ; 14 h. 45, Masculin-féminin : La différence, par C. Garrigues ; 15 h. 2, Les après-midi de France-Culture... L'invité du lundi : Yves Copens, directeur du département d'ethnologie et de paléontologie au Muséum de l'homme ; à 16 h. 10, Autocontrôle ; à 16 h. 40, L'invité et la musique ; à 16 h. 50, Poésie ; à 17 h., L'heure de pointe ; à 17 h. 30, Interdit aux adultes ; 18 h. 2, Musique pluriels, avec Jacques Colonna ; 19 h. 30, Feuilleton : Scènes de la vie étrange de Sylvestre Paradoxe », d'après Pie Baroja ; 19 h. 30, Présence des arts ;

20 h., Poésie ; 20 h. 5 (●), Trois jours pour la planète, par E. Laurent : « L'axe occidental nord-est pas mort », facteur de reconciliation politique ? », avec MM. A. Sauvy, ancien directeur de la FAO, J. Chonchol, ancien ministre chilien de l'agriculture, R. Dumont, agronome, et de Lipkowski, ministre de la coopération, et G. Myrdal, prix Nobel d'économie ; 22 h. 5, Musiques de notre temps ; 22 h. 55, La danse contemporaine, par C. Huvelot, D. Dobbels et L. Brunel ; 23 h., De la nuit ; 23 h. 50, De la nuit ; 23 h. 50, Poésie.

FRANCE-MUSIQUE

7 h. 2, Quotidien musique ; 9 h. 7, Petites formes (Schumann, Liszt) ; 9 h. 30, La règle du jeu ; à 10 h. 30, Cours d'interprétation ; 12 h. 5, Musiques de chambre ; 13 h. 45, Panorama ;

13 h. 15, Micro-lecteur ; 14 h., Mélodies sans paroles ; Musique ancienne... Henri du Mont et son temps ; 13 h., Mélodies sans paroles, suite (Mozart, Schubert, Mendelssohn, Martinon, Nielsen) ; 17 h. 30, Ecoute, magazine musical ; 18 h., Mai collectifs ; 19 h. 15, Instruments et solistes : Duplex : Ormandy, chef d'orchestre... « Symphonie n° 101 en ré majeur » ; « l'Horloge » (Haydn) ; « Symphonie classique en ré, opus 25 » (Prokofiev) ;

20 h., Concert à deux clavecins, par W. Christie et A. Neat, au Musée des tissus de Lyon ; « Suite pour deux clavecins » (Le Berquais) ; (G. Leonard) ; « Chaconne à deux clavecins en fa majeur » et « Allemande » (Couperin) ; « les Nations de Choisi et Taverni » (Couperin) ; « Suite en ré majeur » (Leroux) ; « Fantaisie en la mineur, K 608 » (Mozart) ; 21 h. 30, Entendez-vous l'intermittence de R. France ; Musikprobekoll... « Improvisation pour cymbalum » (I. Lang) ; « Monologue n° 2 pour violon » (L. Kelmar) ; « Fleshes pour violon » (I. Lang) ; « Improvisation pour cythare » (A. Bozzyt) ; « Nocturnes pour Cymbalum » (E. Pezrovic) ; « Duos pour violon et cymbalum » (I. Kurtag) ; 22 h. 30 (★), France-Musique la nuit : Un chanteur soviétique... Wladimir Vissotsky ; 23 h., Non écrites : la tour du monde, du violon populaire, par G. Carvallard ; 24 h. : *Il est minuit, Don Juan !* « le Vengeance du mort » (Schubert, Bartok, Stockhausen, Mozart, Duke Ellington).

Mercredi 23 juin

M. Jacques Chirac, premier ministre, répond aux questions des journalistes au cours du magazine « C'est à dire », qui débute exceptionnellement à 21 heures sur Antenne 2.

CHAINE I : TF 1

12 h. 5 (C.), Jeu : Réponse à tout ; 12 h. 30 (C.), En direct de Westminster : Voyage en Grande-Bretagne du président de la République (commentaires : Léon Zitrone) ; 13 h. 40 (C.), Pour les jeunes : Les visiteurs du mercredi ; à 17 h. 30, Feuilleton : Sébastien parmi les hommes ; 19 h. 45 (C.), Pour les petits ; 19 h. 10 (C.), Pour les jeunes ; 18 h. 5, Feuilleton : Château espérance ; 19 h. 40, Une minute pour les femmes ; 19 h. 45, Alors, raconte.

20 h. 30, Dramatique : l'Arbre et la Rose, de Georges Coulonges, réal. J.-P. Carrère, avec P. Meyrand, E. Bierry.

Un otage doit être désigné par les habitants d'un certain petit village, pour que cesse l'occupation d'une quelconque armée (à chaque dictature il convient d'imposer la sienne). Tout désigne Chaudron, bouche inutile, retardataire usé, qui va vivre alors, dans le maquis, ses premières aventures.

22 h., Emissioo littéraire : Pleine page, d'A. Bourin et P. Sipriot.

Avec MM. Pierre-Roger Gaussin (« Louis XI, roi méconnu »), Jacques Perry (« Le rubellans ou l'arbre du voyageur »), Claude Mourthe (« Un fils dans la forêt »), Philippe Reguenaux (« Julien ») et Jean Martin-Chauffier (« A bientôt quand même »).

CHAINE II : A 2

13 h. 35, Emissions régionales ; 14 h., Aujourd'hui, madame ; à 15 h. 30 (R.), Série : Bonanza ; 16 h. 5, Pour les jeunes : Un sur cinq ; 18 h., Feuilleton : Si les Français n'étaient pas venus ; 18 h. 30, Les Palmarès des enfants ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Jeu : Y'a un truc ;

20 h. 30, Série : Poigne de fer et séduction. (L'accident de H. Rula.)

Des agents secrets utilisent la drogue pour prendre leurs victimes.

21 h., Magazine d'actualité : C'est à dire.

Jacques Chirac, premier ministre, répond aux questions de Roland Faure, directeur et rédacteur en chef de l'Aurore, Jean Boissonnat (l'Expansion) et Georges Dufayet (la Point), au cours d'un débat dirigé par Georges Leroy.

22 h. 30, Série : L'Homme de fer.

CHAINE III : FR 3

19 h. 45, Pour les jeunes : Les Jeux olympiques des jeunes (avec les enfants de Lyon) ; 19 h. 5, Emissions régionales ; 19 h. 40, Tribune libre : l'Eglise catholique ; 20 h., Documentaire : Au fil du Rhône (fleuve).

20 h. 30 (★), Cinéma 16 : Un été à Vallon, de J.-D. Simon, avec J. Barbouth, R. Bouloc, M. Boyer.

L'angoisse des vacances passées en campement ; les difficultés de transformer son chalet en terrain de camping ; l'avidité des promoteurs. Un décor de lenteur et de convoitise pour une étude à ras du sol des « à côté » d'une sauvagerie de notre société : la migration saisonnière des citadins aux dépens d'une région fragile.

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Poésie ; 7 h. 5, Matinales ; 8 h., Les chemins de la connaissance ; « les Feux de la Saint-Jean », par C. Mettra ; à 8 h. 32, « Paracelse, le médecin maudit », par R. Amadou ; à 8 h. 50, Echec au hasard ; 9 h. 7, Les lundis de l'histoire ; la Résistance africaine à la romanisation, de M. Benabou ; 10 h. 45, Le texte et le merge ; 11 h. 2, Evénement-musique ; 12 h. 5, Parti pris ; 12 h. 45, Panorama ;

13 h. 30, Eveil à la musique ; 14 h., Poésie ; 14 h. 5, Un livre, des voix : « l'Homme sur le pavois », de C. et R. Guillet ; 14 h. 45, Masculin-féminin : La différence, par C. Garrigues ; 15 h. 2, Les après-midi de France-Culture... L'invité du lundi : Yves Copens, directeur du département d'ethnologie et de paléontologie au Muséum de l'homme ; à 16 h. 10, Autocontrôle ; à 16 h. 40, L'invité et la musique ; à 16 h. 50, Poésie ; à 17 h., L'heure de pointe ; à 17 h. 30, Interdit aux adultes ; 18 h. 2, Musique pluriels, avec Jacques Colonna ; 19 h. 30, Feuilleton : Scènes de la vie étrange de Sylvestre Paradoxe », d'après Pie Baroja ; 19 h. 30, Présence des arts ;

20 h., Poésie ; 20 h. 5 (●), Trois jours pour la planète, par E. Laurent : « L'axe occidental nord-est pas mort », facteur de reconciliation politique ? », avec MM. A. Sauvy, ancien directeur de la FAO, J. Chonchol, ancien ministre chilien de l'agriculture, R. Dumont, agronome, et de Lipkowski, ministre de la coopération, et G. Myrdal, prix Nobel d'économie ; 22 h. 5, Musiques de notre temps ; 22 h. 55, La danse contemporaine, par C. Huvelot, D. Dobbels et L. Brunel ; 23 h., De la nuit ; 23 h. 50, De la nuit ; 23 h. 50, Poésie.

FRANCE-MUSIQUE

7 h. 2, Quotidien musique ; 9 h. 7, Petites formes (Schumann, Liszt) ; 9 h. 30, La règle du jeu ; à 10 h. 30, Cours d'interprétation ; 12 h. 5, Musiques de chambre ; 13 h. 45, Panorama ;

13 h. 15, Micro-lecteur ; 14 h., Mélodies sans paroles ; Musique ancienne... Henri du Mont et son temps ; 13 h., Mélodies sans paroles, suite (Mozart, Schubert, Mendelssohn, Martinon, Nielsen) ; 17 h. 30, Ecoute, magazine musical ; 18 h., Mai collectifs ; 19 h. 15, Instruments et solistes : Duplex : Ormandy, chef d'orchestre... « Symphonie n° 101 en ré majeur » ; « l'Horloge » (Haydn) ; « Symphonie classique en ré, opus 25 » (Prokofiev) ;

20 h., Concert à deux clavecins, par W. Christie et A. Neat, au Musée des tissus de Lyon ; « Suite pour deux clavecins » (Le Berquais) ; (G. Leonard) ; « Chaconne à deux clavecins en fa majeur » et « Allemande » (Couperin) ; « les Nations de Choisi et Taverni » (Couperin) ; « Suite en ré majeur » (Leroux) ; « Fantaisie en la mineur, K 608 » (Mozart) ; 21 h. 30, Entendez-vous l'intermittence de R. France ; Musikprobekoll... « Improvisation pour cymbalum » (I. Lang) ; « Monologue n° 2 pour violon » (L. Kelmar) ; « Fleshes pour violon » (I. Lang) ; « Improvisation pour cythare » (A. Bozzyt) ; « Nocturnes pour Cymbalum » (E. Pezrovic) ; « Duos pour violon et cymbalum » (I. Kurtag) ; 22 h. 30 (★), France-Musique la nuit : Un chanteur soviétique... Wladimir Vissotsky ; 23 h., Non écrites : la tour du monde, du violon populaire, par G. Carvallard ; 24 h. : *Il est minuit, Don Juan !* « le Vengeance du mort » (Schubert, Bartok, Stockhausen, Mozart, Duke Ellington).

Magazines régionaux de FR3

Nous publions ici une sélection effectuée par les auteurs des magazines régionaux que FR 3 diffuse et qui sont relayés ensuite en direct d'après-midi sur les autres chaînes.

ALSACE, CHAMPAGNE-ARDENNE, LORRAINE. — Mercredi 23 juin : « Des lumières pour une ruine ».

A travers les vieilles traditions culinaires alsaciennes, la découverte d'une région, d'un paysage, des vignes, des villages et des gens.

AQUITAINE, LIMOUSIN-POITOU-CHARENTES, MIDI-PYRENEES, LANGUEDOC-ROUSSILLON. — Mercredi 23 juin : « Les enfants de la Dordogne ».

Discorde, divorce, séparation : des mots qui font peur. Eux, enfants nous font découvrir cette image du malheur.

BOURGOGNE, FRANCHE-COMTE, RHONE-ALPES, AUVERGNE. — Samedi 19 juin : « Gueux avec ? ». Lundi 21 juin : « Le fugitif ». Mercredi 23 juin : « Le Lart des enfants et la ville ».

Semaine assez riche en émissions artistiques et pédagogiques : « Gueux avec ? » présente trois jeunes auteurs-compositeurs de la région Rhône-Alpes. Le prix du sang

remis d'expliquer les tâches de la médecine du travail au travers d'une enquête menée dans différentes entreprises (Berliet, Rhône-Poulenc, S.S.N.). Avec « l'Art des enfants de la ville » nous découvrirons l'école d'art créée par le peintre Raymond Humbert. A Auxerre, les enfants peignent les trottoirs, les façades...

BRETAGNE, PAYS DE LOIRE. — Mercredi 23 juin : « Billers, terre ouverte : la reinsertion ».

Second volet d'une émission consacrée au sanatorium de Pont-Carn de réadaptation sociale agricole de l'Ouest. Cent cinquante malades ayant tous, d'origine agricole, sont soignés selon des méthodes thérapeutiques très « ouvertes ». Le jeudi 24, la région, des entreprises (Berliet, Rhône-Poulenc, S.S.N.). Avec « l'Art des enfants de la ville » nous découvrirons l'école d'art créée par le peintre Raymond Humbert. A Auxerre, les enfants peignent les trottoirs, les façades...

BASSE-NORMANDIE (Caen) : « Orléans via Paris ou le voyageur sans bagage » (Orléans) ; « Etat civil, en qualité, les jeunes agressifs ».

Le village de La Ferté-les-Orliers offre la particularité d'être situé en bordure de la zone industrielle de l'étang de Berre.

NORD - PICARDIE. — Mercredi 23 juin : « D'abord écouter... Etephane, dix-huit ans ».

Dans ce troisième et dernier volet sur l'adolescence Alain Dhonailly écoute Stéphane, dont l'univers est centré sur Bruce Lee.

PARIS - ILE-DE-FRANCE. — Jeudi 24 juin : « L'industrie laitière en

PROVENCE - COTE D'AZUR - CORSE. — Mercredi 23 juin : « Des métiers et des jeunes, les jeunes agriculteurs ».

Une émission pour chacune des mini-régions qui composent la région Paris-Ile-de-France.

Le village de La Fare-les-Oliviers offre la particularité d'être situé en bordure de la zone industrielle de l'étang de Berre.

Edité par la S.A.R.L. le Monde.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.

imprimerie de « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IXe
1975

Commissions paritaires des journaux et publications : n° 57437.

Reproduction interdite de tous articles, sauf accord avec l'administration.

RADIO-TELEVISION

Jeudi 24 juin

CHAINE I : TF 1

12 h. 15 (C.), Jeu : Réponse à tout ; 12 h. 30 (C.), Midi première ; 13 h. 35 (C.), Emissions régionales ; 18 h. 5 (C.), Pour les petits ; 18 h. 10 (C.), Pour les jeunes ; 18 h. 30, A la bonne heure ; 19 h. 5, Feuilleton : Château Espérance ; 19 h. 40, Une minute pour les femmes ; 19 h. 45, Emissions du Parlement ; le Sénat.

20 h. 30, Alors, raconte ; 20 h. 45 (●), Feuilleton : Sandman ; 21 h. 45, Magazine : Soixante minutes pour convaincre.

M. Mohamed Diawara, ministre du plan de la Côte-d'Ivoire, défend l'idée que « la coopération, c'est votre intérêt », face à une opinion française en majorité opposée à l'aide au tiers-monde.

22 h. 30, Allons au cinéma.

CHAINE II : A 2

13 h. 35, Emissions régionales ; 14 h., Aujourd'hui, madame ; à 15 h. 30 (R.), Série : Le Fugitif ; 15 h. 55 : Le Tour de France ; 16 h. 45, Aujourd'hui magazine ; 17 h. 30, Fenêtre sur ; 18 h., Feuilleton : Si les Français n'étaient pas venus ; 18 h. 20, Le palmarès des enfants ; 18 h. 30, TV-Service ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Jeu : Y'a un truc.

20 h. 20, D'accord, pas d'accord ; 20 h. 30, Variétés : *Le grand échiquier*, de J. Chancel.

Autour du professeur Jean Bernard, de l'Académie française : M. Maurice Genevoix, de l'Académie française, Jean-René Gossmann, Yves Montand, Georges Brassens, Michel Bouquet, Montand de Plata.

CHAINE III : FR 3

18 h. 45, Pour les jeunes : A la recherche d'Antoine de Saint-Exupéry, réal. J. Vernier ; 19 h. 5, Emissions régionales ; 19 h. 40, Tribune libre : Alain Krivine ; 20 h., Documentaire : Au fil du Rhône (Avignon).

20 h. 30, Les grands noms de l'histoire du cinéma (cycle Claude Chabrol) : « Nada », de C. Autant-Lara (1973), avec F. Testi, M. Melato, M. Garrel, M. Duchaussoy, M. Aumont.

Un groupe gauchiste incohérent entre l'ambassadeur des Etats-Unis à Paris et sa fait piéger par la police.

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Poésie ; 7 h. 5, Matinales ; 8 h., Les chemins de la connaissance : « les Faux de le Saint-Jean », par C. Mettra ; 8 h. 32, « Paracelse, le médecin maudit », par R. Amadou ; 9 h. 7, La matinée de la littérature ; 10 h. 45, Questions en zigzag ; 11 h. 2 (●), « Travail musical », suivi de « Calmes », par C. Ledgerl « Aperghis à Bagnolet ; 12 h. 5, Parti pris ; 12 h. 45, Panorama ;

13 h. 30, Renaissance des orgues de France ; 14 h., Poésie ; 14 h. 5, Un livre, des voix : « les Caravelles du soleil », de Renbel ; 14 h. 45, Musiciens français : « la différence », par C. Garrigues ; 15 h. 2, Les après-midi de France-Culture : Deux heures pour comprendre le Paris de l'an 2000, par Y. Loissea ; 17 h., L'heure de pointe ; 17 h. 30, Interdit aux sourds ; 18 h. 2, Musique plurielle avec Jacques Caloune ; 18 h. 30 (R.), Feuilleton : « Scènes de la vie étrange de Sylvestre Paradox », d'après Pio Baroja ; 19 h. 30, Biologie et médecine : « la Noyade », par le professeur R. Debré ;

20 h., Poésie ; 20 h. 5 (●), Trois jours pour la planète, par E. Laurent : « le Club de Rome et l'idéologie anti-croissance », avec MM. C. Chevsson, de la Commission des Communautés européennes, Ca. Levinson, secrétaire général de la Fédération internationale des travailleurs de la chimie, A. Peccei, fondateur et président du Club de Rome, W. Rostow, économiste américain, ancien conseiller à la Maison Blanche ; 23 h., De la nuit ; 23 h. 50, Poésie.

FRANCE-MUSIQUE

7 h. 2, *Quotidien musique* ; 8 h. 7, Petites formes ; 9 h. 30, La règle du jeu ; à 10 h. 30, Cours d'interprétation ; 12 h., La chanson ; 12 h. 45, Jazz classique ;

13 h. 15, Micro-lecteur ; 14 h., Mélodies sans paroles ; nouvelles auditions (Drogui, Thon Thiet Tiet, A. Tinel, A. Boucourechliev) ; à 15 h., Mélodies sans paroles, suite (F. Barwaid, A. Sporh, Borodine, Smetana, Stravinski) ; 17 h. 30, Ecoute, magazine musical ; 18 h. 30, Interconcerts ; 19 h. 15, Instruments et solistes : Eugène Ormandy, chef d'orchestre... « Symphonie no 5, opus 47 » (Chostakovitch), avec l'Orchestre de Philadelphie ;

20 h., Studio 107 : Schumann... « Lieder » ; « Aria de la sonate en *fa* dièse mineur, opus 11 » ; « Andantino de la sonate en sol mineur, opus 22 » ; « Polonaises nos 1 à 5 » ; « Symphonie en sol mineur » ; 21 h., Les œuvres Francis sont musicien. le Trio Geiogères (Streve, Russell, Tarquinia, Chaine, Houssi) ; 22 h. 30 (●), *France-Musique* la nuit : « Wiedimir Vissotsky », par J. Erwan ; 23 h., Non écrites : Le tour du monde du violon populaire ; 24 h., Chant contre chant, par Peter Gizard : le voix dans la musique contemporaine ; 1 h., La clé.

Vendredi 25 juin

CHAINE I : TF 1

12 h. 15 (C.), Jeu : Réponse à tout ; 12 h. 30 (C.), Midi première ; 13 h. 35 (C.), Emissions régionales ; 18 h. 5 (C.), Pour les petits ; 18 h. 10 (C.), Pour les jeunes ; 18 h. 30, A la bonne heure ; 19 h. 5, Feuilleton : Château Espérance ; 19 h. 40, Une minute pour les femmes ; 19 h. 45, Tour de France (résumé filmé de la première étape Saint-Jean-de-Moot-Angers) ;

20 h. 30 (R.), Au théâtre ce soir : « le Deuxième Coup de feu », de R. Thomas, avec R. Soupleix, J. Desailly, S. Valère.

22 h. 35, Ballet Ravel-Russillo.

La chorégraphie inspirée par Joseph Russillo pour sa troupe de quatorze danseurs, sur le « concerto en sol » de Ravel.

CHAINE II : A 2

13 h. 35, Emissions régionales ; 14 h., Aujourd'hui, madame ; à 15 h. 30 (R.), Séria : Le Fugitif ; 16 h. 20, Aujourd'hui, magazine ; 17 h. 30, Fenêtre sur ; 18 h., Feuilleton : Si les Français n'étaient pas venus ; 18 h. 20, Le Palmarès des enfants ; 18 h. 30, TV-Service ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Jeu : Y'a un truc ;

20 h. 30, Feuilleton : le Chirurgien de Saint-Chad ; 21 h. 40, Emission littéraire : Apostrophes, de B. Pivot (Le sport est-il l'opium du peuple ?) ;

Avec MM. Jean-Marie Brohm (« Critiques du sport », « Sport, culture et répression »), Guy Lagorce (co-auteur de « la Fabuleuse Histoire des Jeux olympiques »), Louis Nucera (« le Roi Soul »), Jean-Philippe Rethacker (co-auteur avec Robert Herbin, de « Football », Raymond Thomas (« le Réalisme sportif ») et Maurice Vidal (« Sports et Jeux olympiques »).

22 h. 2, (●), Ciné-club : « Loulou », de G. W. Pabst (1929), avec L. Brooks, F. Kortner, F. Lederer, G. Diesel (muet N.) ;

Une femme d'une beauté éblouissante, qui librement l'amour et la désir, consomt la perte des hommes qui l'approchent et détruit tout le monde bourgeois.

CHAINE III : FR 3

18 h. 45, Pour les jeunes : le Loup (dessin animé) ; Des livres pour vous ; 19 h. 5, Emissions régionales ; 19 h. 40, Tribune libre : L'association des jeunes élus locaux ; 20 h., Documentaire : Au fil du Rhône (Saint-Maurice) ;

20 h. 30 (●), Magazine Vendredi : Service public (Comment ne pas mourir en vacances ?)

Présenté les accidents de la route en été.

21 h. 30, Spécial bi-centenaire : America (Les foules entassées).

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Poésie ; 7 h. 5, Matinales ; 8 h., Les chemins de la connaissance : « les Faux de la Saint-Jean », par C. Mettra ; à 8 h. 32, « Paracelse, le médecin maudit », par R. Amadou ; 9 h. 30, Echec au hasard ; 9 h. 7, La matinée ces arts du spectacle ; 10 h. 45, La texte et la marge ; 11 h. 2, Trente ans de musique française : « Marcel Landowski », par S. Albert ; 12 h. 5, Parti pris ; 12 h. 45, Panorama ;

13 h. 30, Recherche musique, par le G.R.M. de l'Institut national de l'audiovisuel ; 14 h., Poésie ; 14 h. 5, Un livre, des voix : « Gemma Lapidaire », de M. Perrein ; 14 h. 45, Masculin-féminin : la différence, par C. Garrigues ; 15 h. 2, Les après-midi de France-Culture : reportage... « Dames, portrait d'une ville », par S. Andrei ; 15 h. 30, La musique une et divisible ; 16 h., Les Français s'interrogent ; 18 h. 2, Musique plurielle, avec Charles Xavier ; 18 h. 30 (R.), Feuilleton : « Scènes de la vie étrange de Sylvestre Paradox », d'après Pio Baroja ; 19 h. 30, Les grandes heures de la science moderne : « la climatologie et les cultures », par le professeur P. Auger ;

20 h., Poésie ; 20 h. 5 (●), Trois jours pour la planète, par E. Laurent : « Développement industriel et croissance économique des pays en voie de développement, face à la concurrence des pays riches », avec MM. A. Khissassim, ministre marocain du commerce et de l'industrie, B. Ecavit, président du parti républicain du peuple turc, A. Khane, directeur général de l'ONUDI, S. Pisar, avocat international, W. Rostow, économiste américain, J. Saint-Geours, haut fonctionnaire international, C. Hudelot, D. Dobbels, L. Grunai ; 23 h., De la nuit ; 23 h. 50, Poésie.

FRANCE-MUSIQUE

7 h. 2, Quotidien musique ; 9 h. 7, Les grandes voix humaines : Hommage à Alexandre Kipnis, à l'occasion de son quatre-vingt-dixième anniversaire ; 9 h. 30, La règle du jeu ; 12 h., La chanson ; 12 h. 45, Jazz classique ;

13 h. 15, Micro-lecteur ; 14 h., Mélodies sans paroles (Schubert, Lalo, Mendelssohn, Godard) ; à 15 h., Mélodies sans paroles (suite) (Prokofiev, Haydn, Smetana, Honegger, M. Duhilleux) ; 17 h. 30, Ecoute, magazine musical ; 18 h. 30, Avez vrai (jeu) ; 19 h. 15, Instruments et solistes : Eugène Ormandy, chef d'orchestre... « Cockaigne, ouverture, opus 40 » et « Enigma, variations, opus 36 » (Elgar), avec l'Orchestre de Philadelphie ;

20 h., Studio 107 : Schumann... « Lied » ; « Intermezzi, opus 4 en 4 » ; « Polonaises nos 5 à 8, pour quatre mains » ; « Impromptu sur un thème de Clara Wieck, opus 5 » ; 21 h., Musique nouvelle contemporaine : « Deux mouvements pour hautbois et piano, opus 18 » (A. Boxay) ; « Duo pour 2 violons » (J. Vidovszky) ; « Psaume » (L. Savy) ; « Hommage à Schoenberg » (G. Janvy) ; 22 h. 30, Contre-champ : musiques traditionnelles de Roumanie, de Bali et du Burundi ; 2 h., Le cabaret du jazz ; 24 h., En marge ; 1 h. 15, Trêve : musique pour une Renaissance.

Samedi 26 juin

CHAINE I : TF 1

11 h. 55 (C.), Philatélie club ; 12 h. 30 (C.), Midi première ; 13 h. 45 (C.), Jeunes pratiques ; 13 h. 35 (C.), Emissions régionales ; 13 h. 50 (C.), Les musiciens du soir, de S. Kaufmann ; 14 h. 25 (C.), Samedi est à vous ; 18 h. 35, Pour les jeunes ; 18 h. 40, Six minutes pour vous défendre ; 18 h. 50, Magazine auto-moto ; 19 h. 45, Tour de France. (Résumé filmé.)

20 h. 30, Variétés : Numéro un (Gilbert Bécaud) ; 21 h. 30, Série : Regan ; 22 h. 20, Portrait : A bont portant.

CHAINE II : A 2

13 h. 35, Journal pour les sourds et les malentendants ; 13 h. 50, Dessin animé ; 14 h., Les après-midi de Philippe Caloni : En attendant l'été ; à 15 h. 30 (R.), Série : Hawai, police d'Etat ; 18 h., Magazine du spectacle : Penium, de J. Artur ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Jeu : Y'a un truc.

20 h. 30, Dramatique : *Malgrat* (Un crime en Hollande), adapt. Cl. Barma et J. Remy, réal. R. Lucot, avec J. Richard

La nuit du Nord. Ses brumes. L'assassinat d'un professeur à l'Ecole navale. Les charges retenues contre un universitaire. L'accompagnant de la police hollandaise. Et... Malgrat.

22 h. 20, Variétés : Dix de der, de Ph. Bouvard.

CHAINE III : FR 3

18 h. 45, Pour les jeunes : Les jeux olympiques des jeunes (avec les enfants de Lyon) ; 19 h. 5, Emissions régionales ; 19 h. 40, Des routes, un événement : l'état des routes au moment des départs en vacances ; 20 h., Magazine : Thalassa.

20 h. 30 (R.) (●), Dramatique : « le Temps d'un été », de M. Faillevic et P. Magueion.

Antoine Bonafé, ébéniste du Languedoc, cherche à remonter à la terre, en profitant des vacances, une bande de jeunes filles qui, pendant la cure de Pernis, travaillent à Paris. (Première diffusion le 20 janvier 1973 sur la première chaîne.)

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Poésie ; 7 h. 5, Matinales ; à h., Les chemins de la connaissance : Regards sur la science, par M. Roune ; à 8 h. 32, « Pa... 2000 : comment vivre aujourd'hui pour vivre demain », par J. Yanowski ; 9 h. 7, La monde contemporain, par J. de Beer et P. Crémieux ; 10 h. 45, Démarches, par G. J. Sohy ; 11 h. 2, La musique prend la parole : Liszt ; 12 h. 5, Le sont des arts ;

14 h., Poésie ; 14 h. 5, Les samedis de France-Culture : L'alphabet des lettres, par F. Mallet ; 15 h. 30, Livre d'or : « Bach choir de Londres », dir. D. Willcocks ; 17 h. 30 (●), Trois jours pour la planète, par E. Laurent ; 19 h. 35, Les chants de la terre, par Tran Quang Hai et E. Clozel : Musique d'Afrique occidentale ;

20 h., Poésie ; 20 h. 5 (R.), Hommage à Jean Marlotti : « De quel amour blessé » ; 22 h. 5, « La fugue du samedi au mi-temps, mi-raisin », divertissement de B. Jérôme ; 23 h. 30, Poésie.

FRANCE-MUSIQUE

7 h. 2, Pittoresques et légères ; 8 h., Mélodies sans paroles (Boccherini, Rosenmüller, Stravinski) ; 9 h. 30, Ensemble d'amateurs ; 10 h., Etude ; 12 h., *Des notes sur la guitare* ; 12 h. 45, Jazz, et vous plaît ;

13 h. 30, Chasseurs de son *stéréo* ; 14 h., Les jeunes Français sont musiciens ; 15 h. 30, Discothèque 76, la critique des auditeurs ; 17 h. 30, Le retour de Rameau ; 19 h. 15, *La note des jongleurs* ;

20 h., Soirée lyrique : « l'Orminde » (Cavaill), par l'Orchestre philharmonique de Londres, dir. R. Lappard, avec J. Wakefield, F. Christoph, Runge, I. Garcisanz ; 22 h., Non écrites : le chanteur moderne, Duparc, Villa-Lobos, Wallace, Ives ; 23 h., Le Jeune Emmanuel Feuermann : « (Dvorak, Bruck, Weber) ; 24 h., Pour musiques instruments : hommage à Robert Bresson.

Dimanche 27 juin

CHAINE I : TF 1

9 h. 15 (C.), Emissions religieuses et philosophiques ; 12 h. (C.), La séquence du spectateur ; 12 h. 30 (C.), L'homme qui n'en savait rien ; 13 h. 20 (C.), Le petit rapporteur ; 14 h. 25 (C.), Les rendez-vous du dimanche ; 16 h. (C.), Sports ; Direct à la une ; 18 h. 20, Le Tour de France ; à 17 h. 20 : Tour de France, étape Le Touquet, (contre la montre) ; 18 h. 30 (R.), Feuilleton : *Nans le berger* ; 19 h. 20, Les animaux du monde.

20 h. 30 (R.), Film : « le Dernier Saut », d'E. Luntz (1969), avec M. Ronet, M. Bouquet, C. Rosier, J. Pegel.

L'étrange amitié d'un assassin, auteur d'un crime passionnel, et d'un commissaire solitaire et sûr.

22 h. 10, Pour le cinéma.

CHAINE II : A 2

12 h., C'est dimanche ; 13 h. 15, La caméra complice ; 13 h. 35, La piste aux étoiles ; 13 h. 45, Téléfilm : Punch et Jody, de Barry Schear ; le h. 10, Variétés ; 18 h. 35, Série : Les Robinsons suisses ; le Chat sauvage » ; à 18 h. 25, Hippisme : Prix de Paris à Longchamp ; 16 h. 35, La Panthère rose ; 19 h. 45, La vie secrète des animaux ; 17 h. 30, Sports ; 17 h. 15, Monsieur Cinéma et Ciné parade ; 18 h. 5, Série : Robin des Bois ; 18 h. 30, Dessin animé.

19 h. 30, Variétés, Système 2 (reprise à 20 h. 30) ; 21 h. 45 (●) (R.), Feuilleton : La dynastie des Forsyte, d'après J. Galsworthy, réal. D. Giles.

CHAINE III : FR 3

11 h., Emission destinée aux travailleurs immigrés : A écrans ouverts ; 18 h. 45, Spécial outre-mer ; 19 h., Magazine hexagonal : Le mystère de la « Mary-Céleste » ; 20 h. 5, Pour les jeunes : Les mystères de la famille ;

20 h. 30, Les visiteurs du dimanche soir ; « Réflection » (Paul Giannoli) ; 22 h. 30 (●), Cinéma de minuit : « Tartuffe », de F.-W. Murnau (1925), avec E. Jannings, W. Krauss, L. Dagover (N.. muet. v.o. sous-titrée).

Pour connaissance son oncle de l'apparente de sa prochaine honnête, un jeune homme lui présente une version filmée du « Tartuffe » de Molière.

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Poésie ; 7 h. 7, La fenêtre ouverte ; 7 h. 15, Horizon ; 7 h. 40, Chasseurs de son stéréo ; à h., Emissions philosophiques et religieuses ; 11 h., Regards sur la musique : « le Théâtre de Séville », compositeurs espagnols ; 12 h., Rossini ; 13 h. 5, Allegro, divertissement de B. Jérôme : 12 h. 45, Disques rares ; portrait de Lubos Fiser ;

14 h., Poésie ; 14 h. 5 La Comédie-Française présente « Deirdre des douleurs », de Synge adaptation M Arnoux ; 16 h. 5, Formation de chambre du Nouvel Orchestre philharmonique de Radio France (Herdin, « Fortner, Lacontant, P. Hasquenoph) ; 17 h. 30, Rencontre avec Mme Yves Rocca, avocat général à la Cour d'appel ; 18 h. 30, Radio troppo, divertissement de B. Jérôme ; 19 h. 10, Le cinéma des cinéastes ;

20 h., Poésie ; 20 h. 5, Poésie ininterrompue ; 22 h. 40 (R.) (●), Atelier de création radiophonique ; suivi de « Courant alternatif » ; 23 h., Black and blue ; 23 h. 50, Poésie.

FRANCE-MUSIQUE

7 h. 2, Concert promenade, à la mémoire de Robert Stolz à l'occasion du premier anniversaire de sa mort ; 8 h., Cantate pour la Pentecôte (Bach) ; Musical gratté ; 11 h., Hermonie sacra (Haendel) ; 12 h., Sorillèges du flamenco ; 12 h. 40, Opéra bouffon : « le Finta Giardiniera », acte III (Mozart), avec J. Hamari, E. Kohn, Donath, W. Hollweg et les chœurs et orchestre de la Norddeutsche Rundfunk, direction P. Meurisse, M. Bouquet, B Cremer, B. Verley.

13 h. 45, Petites formes ; 14 h., La tribune des critiques de disques : Harold en Italie » (Berlioz) ; 15 h., Le clavier égrillé par C. Sanzelli (Monteverdi Bach, Couperin, Schubert, chantons, César Frank, P. Sarde, Beethoven, Mauriz, Bussy, Brass) ; 17 h. 15, Jazz vivant : le Quartette S.H.K. et le Quartette d'Albert Mangelsdorff ; 20 h. 15, Wagner Idylle (special centenaire du Ring) : « le Vaisseau fantôme », ouverture et scènes de l'Orchestre de l'Opéra de Munich direction C. Krauss ; 21 h., Echanger Inamatteurs de la Radio France : Orchestre symphonique de la Norddeutscher Rundfunk, direction F. Leitner, avec L. Perlman, Violon « Variations sur un thème de Haydn, opus 56 » (Brahms) ; « Concerto en ré majeur, opus 61 » (Beethoven) « Symphonie no 4 » (Hartmann) ; 23 h., Cycle de musique de chambre : « Haydn... » « Sonate en si mineur pour piano » ; « Divertimento no 3 en ré majeur » ; « Scherzando no 1 en la majeur » ; « Quatuor à cordes en fa mineur, opus 95, no 1 » ; 24 h., Concert extra-européen ; 1 h. 15, Trêve : pour une Renaissance.

Lundi 28 juin

CHAINE I : TF 1

12 h. 30 (C.), Midi première ; 13 h. 35 (C.), Emissions régionales ; 13 h. 50 (C.), Restez donc avec nous ; à 15 h., Série : La légende des Strauss ; 17 h. 35 (C.), Le club du lundi ; 18 h. (C.), Pour les petits ; 18 h. 10 (C.), Pour les jeunes ; 18 h. 30, A la bonne heure ; 19 h. 5, Ces animaux qu'on appelle des bêtes ; 19 h. 40, Une minute pour les femmes ; 19 h. 45, Tour de France (résumé filmé).

20 h. 30 (R.), La caméra du lundi (L'avenir du futur) ; « Le Jour où la Terre s'arrêtera », de R. Wise (1951), avec M. Rennie, P. Neal, H. Marlowe, S. Jaffé (N.)

Un extra-terrestre, accompagné d'un robot, débarque à Washington en soucoupe volante. Il vient demander aux Terriens de renoncer à leurs essais nucléaires.

Vers 22 h., Débat : Les phénomènes mystérieux dans le ciel.

Avec MM. Georges Balandier, sociologue ; Robert Hersog, astro-physicien ; Rémi, astronome ; Richard Bessière, docteur en science-fiction, et le docteur Gérard Cohen, neuro-psychiatre et psychanalyste.

CHAINE II : A 2

13 h. 35, Emissions régionales ; 14 h. 30, Aujourd'hui, madame ; à 15 h. 30 (R.), Série : Le Fugitif ; 16 h. 20, Aujourd'hui, magazine (reprise à 18 heures) ; 17 h. 30, Fenêtre sur ; 18 h. 40, Le palmarès des enfants ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Emission réservée aux formations politiques : le parti communiste.

20 h. 30, Jeu : La tête et les jambes ; 21 h. 50, Portrait : Una légende, une vie (François Périer). réal. Cl.-J. Philippe.

CHAINE III : FR 3

18 h. 45, Pour les jeunes : Des machines à produire (L'appareil photographique) ; 19 h. 5, Emissions régionales ; 19 h. 40, Tribune libre : Maurice Clavel.

20 h., Documentaire : Au fil du Rhône (Tournon) ;

20 h. 30, Prestige du cinéma : « les Suspects », de M. Wyn (1974), avec M. Farmer, L. Jourdan, R. Thiele ; 22 h. 5, La lanterne magique.

TELE-MONTE-CARLO : 20 h. 30, Les rencheneurs de marguerite ; 21 h. 30, *A tout casser*, film de J. Barry.

TELEVISION BELGE : 19 h. 30, La jardin extraordinaire ; 20 h. Histoire de Wallonie.

TELEVISION SUISSE ROMANDE : 20 h. 25, les *Nièces du Kilimandjaro*, film d'H. King ; 22 h. 10, L'art américain d'aujourd'hui.

Jeudi 24 juin

TELE-LUXEMBOURG : 19 h. 30, Sandra h. ; 20 h. 30, Au royaume des nèges, film de J. Dunivier.

TELE-MONTE-CARLO : 20 h. 30, Les mystères de l'ouest ; 21 h. 30, *Un coupla*, film de J.-P. Mocky.

TELEVISION BELGE : 19 h. 40, Si vous savies ; 20 h., les Suspects, film de M. Wyn ; 21 h. 30, Le carrousel aux images ; 22 h. 30, Festival de la chanson à Spa.

TELEVISION SUISSE ROMANDE : 20 h. 25, Des Américains ordinaires ; 21 h. 25, La poupée sanglante ; 22 h. 20, L'auteur est à vous ; 22 h. 35, *Monsieur Hosperden*, film de H. Kümel.

Vendredi 25 juin

TELE-LUXEMBOURG : 19 h. 30, Lucien Leuwen ; 20 h. 30 *Les Parisiens*, film de T. Carr.

TELE-MONTE-CARLO : Les cavalcades ; 21 h. 30, *El Perdido*, film de R. Aldrich.

TELEVISION BELGE : 19 h. 40, Voulez-vous jouer ? ; 22 h. 20, Festival de la chanson.

TELEVISION SUISSE ROMANDE : 20 h. 40, Cinquante étoiles (bicentenaire Etats-Unis).

Samedi 26 juin

TELE-LUXEMBOURG : 19 h. 30, Les secrets de la mer ; 20 h. 30 : *Sang et Lumière*, mec de cuir.

TELE-MONTE-CARLO : 20 h. 30 ; Je Gaillard ; 21 h. 30, l'Albatros, film de J.-P. Mocky.

TELEVISION BELGE : 19 h. 40, *Un dîner à Paris*, film de S. Korber ; 21 h. 5, La grande Boîte ; 22 h. 5, Festival de la chanson.

TELEVISION SUISSE ROMANDE : 20 h. 5, Jeu ; 20 h. 45, *Double jeu*, comédie policière de R. Thomas.

Dimanche 27 juin

TELE-LUXEMBOURG : 19 h. 30, Haute tension ; 20 h. 30, Triple *Corps*, film de T. Young.

TELE-MONTE-CARLO : 19 h. 50, Le Transcophoniaire ; 20 h. 30, La maison des bois ; 21 h. 30, *Mystère sur la falaise*, film de R. Neame.

TELEVISION BELGE : 18 h. 40, Les brigades du Tigre ; 20 h. 25, Festival de la chanson ; 22 h. 5, La grande vie.

TELEVISION SUISSE ROMANDE : 20 h. 15, Vive Zapata, film d'E. Kazan ; 22 h., Entretiens.

Lundi 28 juin

TELE-LUXEMBOURG : 19 h. 30, La grande vallée ; 20 h. 30, Gala de l'Union 77, film de C. Barrois.

TELE-MONTE-CARLO : 20 h. 30, Balsamo ; 21 h. 30, *Les Gants blancs du diable*, film de L. Gasbo.

TELEVISION BELGE : 19 h. 40, *le Stress*, comédie ; 21 h. 10, Le dernier des phaisons ; 22 h. 15, Donner à boire.

TELEVISION SUISSE ROMANDE : 20 h. 05, Jacquion la Croquant ; 22 h. 5, Jazz.

Les écrans francophones

Lundi 21 juin

TELE-LUXEMBOURG : 19 h. 30, La grande vallée ; 20 h. 30, *Un dames prévient le numéro*, film de B. Borderie ; 22 h. 15, Portrait d'artiste.

TELE-MONTE-CARLO : 20 h. 30, Le secret des Flamands ; 21 h. 30, *La Cité de l'indicible peur*, film de J.-P. Mocky.

TELEVISION BELGE : 19 h. 20, La Maison des Roumelle ; 21 h., Entrée libre ; 23 h., Donner à voir.

TELEVISION SUISSE ROMANDE : 20 h. 25, Jacquou le Croquant ; 21 h. 55, Jazz.

Mardi 22 juin

TELE-LUXEMBOURG : 19 h. 30, Arsène Lupin ; 20 h. 30, *Scaramouche*, film de G. Sidney.

TELE-MONTE-CARLO : 20 h. 30, Deux ans de vacances ; 21 h. 30, *Légende de l'épée magique*, film de N. Turon.

TELEVISION BELGE : 19 h. 30, Un shérif à New-York ; 20 h. 45, Stimulation 76 ; 22 h., Ballets de Bretagne.

TELEVISION SUISSE ROMANDE : 20 h. 35, Les gens de Mogador ; 21 h. 20, En direct avec ; 22 h. 30, Variétés.

Mercredi 23 juin

TELE-LUXEMBOURG : 19 h. 30, Dan August ; 20 h. 30, *El Rocino*, film de R. Thiele ; 22 h. 5, La lanterne imagique.

TELE-MONTE-CARLO : 20 h. 30, Les rencheneurs de marguerite ; 21 h. 30, *A tout casser*, film de J. Barry.

TELEVISION BELGE : 19 h. 30, La jardin extraordinaire ; 20 h. Histoire de Wallonie.

TELEVISION SUISSE ROMANDE : 20 h. 25, les *Nièces du Kilimandjaro*, film d'H. King ; 22 h. 10, L'art américain d'aujourd'hui.

Jeudi 24 juin

TELE-LUXEMBOURG : 19 h. 30, Sandra h. ; 20 h. 30, Au royaume des nèges, film de J. Dunivier.

TELE-MONTE-CARLO : 20 h. 30, Les mystères de l'ouest ; 21 h. 30, *Un coupla*, film de J.-P. Mocky.

TELEVISION BELGE : 19 h. 40, Si vous savies ; 20 h., les Suspects, film de M. Wyn ; 21 h. 30, Le carrousel aux images ; 22 h. 30, Festival de la chanson à Spa.

TELEVISION SUISSE ROMANDE : 20 h. 25, Des Américains ordinaires ; 21 h. 25, La poupée sanglante ; 22 h. 20, L'auteur est à vous ; 22 h. 35, *Monsieur Hosperden*, film de H. Kümel.

Vendredi 25 juin

TELE-LUXEMBOURG : 19 h. 30, Lucien Leuwen ; 20 h. 30 *Les Parisiens*, film de T. Carr.

TELE-MONTE-CARLO : Les cavalcades ; 21 h. 30, *El Perdido*, film de R. Aldrich.

TELEVISION BELGE : 19 h. 40, Voulez-vous jouer ? ; 22 h. 20, Festival de la chanson.

TELEVISION SUISSE ROMANDE : 20 h. 40, Cinquante étoiles (bicentenaire Etats-Unis).

Samedi 26 juin

TELE-LUXEMBOURG : 19 h. 30, Les secrets de la mer ; 20 h. 30 : *Sang et Lumière*, mec de cuir.

TELE-MONTE-CARLO : 20 h. 30 ; Je Gaillard ; 21 h. 30, l'Albatros, film de J.-P. Mocky.

TELEVISION BELGE : 19 h. 40, *Un dîner à Paris*, film de S. Korber ; 21 h. 5, La grande Boîte ; 22 h. 5, Festival de la chanson.

TELEVISION SUISSE ROMANDE : 20 h. 5, Jeu ; 20 h. 45, *Double jeu*, comédie policière de R. Thomas.

Dimanche 27 juin

TELE-LUXEMBOURG : 19 h. 30, Haute tension ; 20 h. 30, Triple *Corps*, film de T. Young.

TELE-MONTE-CARLO : 19 h. 50, Le Transcophoniaire ; 20 h. 30, La maison des bois ; 21 h. 30, *Mystère sur la falaise*, film de R. Neame.

TELEVISION BELGE : 19 h. 40, Les brigades du Tigre ; 20 h. 25, Festival de la chanson ; 22 h. 5, La grande vie.

TELEVISION SUISSE ROMANDE : 20 h. 15, Vive Zapata, film d'E. Kazan ; 22 h., Entretiens.

Lundi 28 juin

TELE-LUXEMBOURG : 19 h. 30, La grande vallée ; 20 h. 30, Gala de l'Union 77, film de C. Barrois.

TELE-MONTE-CARLO : 20 h. 30, Balsamo ; 21 h. 30, *Les Gants blancs du diable*, film de L. Gasbo.

TELEVISION BELGE : 19 h. 40, *le Stress*, comédie ; 21 h. 10, Le dernier des phaisons ; 22 h. 15, Donner à boire.

TELEVISION SUISSE ROMANDE : 20 h. 05, Jacquion la Croquant ; 22 h. 5, Jazz.

ajourd'hui

L'ARCHE

GEOGRAPHIE

URBAINES ET RURBAINES

Une nouve

Chacun chez soi

LA GÉOGRAPHIE *par Maurice Le Lannou*

L'ARCHÉOLOGUE ET LE GÉOGRAPHE

L'ATTERRISSAGE à La Valette révèle au voyageur le moins curieux l'étonnante surcharge urbaine de l'archipel maltais. L'extraordinaire extension de l'agglomération capitale évoque des spectacles d'Amérique, mais les deux îles principales tout entières sont piquetées d'agglomérations serrées, si nombreuses qu'elles sont fort rapprochées et, quand elles ne s'annexent pas, pressent les campagnes jusqu'à l'étouffement. Et ce ne sont point de monstrueux villages à la sicilienne, mais de vraies villes, quelques-unes fort belles — le palais à Mdina — et riches d'une histoire agitée qui témoigne d'une large ouverture sur le monde. Comment auraient pu s'accumuler là 320 000 habitants, plus de 1 000 au kilomètre carré, si les îles avaient dû vivre de leurs seules ressources, et repliées sur soi ?

Autant s'en prendre à un puisse juger à la maigre part aujourd'hui laissée aux champs, cet archipel convoité — dont le sous-sol ne recèle aucun métal — ne dispose guère de terres fécondes. Les sols trop secs et trop minces ne feraient un cause pondreux si la campagne n'était découpée en damier par des murettes de pierres au dessin très dense. Paysage artificiel, donc, comme sont artificiels les sols eux-mêmes, formés par un soin millénaire. La terre arable est à Malte d'un très grand prix. On l'a dite importée de la Sicile voisine ! Légende, certes, née vers 1780 de la relation d'un Américain qui avait l'habitude d'espacer plus vastes. Mais les légendes ne sortent pas de rien, et les sols cultivables de l'archipel maltais, sans être rapportés de telles pièces comme le sont parfois ceux des Canaries, sont bien le produit d'un travail acharné. Ils sont en tout cas protégés par une curieuse loi qui oblige les constructeurs d'édifices à conserver la terre extraite de leurs excavations pour l'utiliser à recouvrir des surfaces rocheuses. Et il va de soi que le coût de tels sols oblige à les exploiter par des cultures luxueuses. Ce sont ici des fruits et des légumes, plus autorisés par un climat de primeurs que par une terre somme toute ingrate, et destinés à l'exportation. Pour ses besoins en céréales, l'archipel dépend presque entièrement de l'extérieur.

Cette dépendance ne date pas d'hier. Déjà à la fin du Moyen Age la géographie économique des îles montre un caractère double à quoi correspond une opposition sociale : landis que le seigneur et le bourgeois sont des corsaires, des armateurs, des commerçants dont le rayon d'action est l'ensemble de la Méditerranée, une foule nombreuse de paya libres et pauvres assurent par le travail de la terre une part — importante par sa relative sûreté comparée aux aléas de la course et du commerce — de la subsistance nécessaire. Et pourtant l'on voit que cette agriculture, dont la préoccupation essentielle était le blé, consacrait déjà une partie de ses efforts à des cultures d'exportation comme le coton et le cumin (1).

Mais cette manière d'équilibre est aux temps modernes tont à fait rompue lorsque l'archipel, après la victoire de la Chrétienté sur les Turcs, le sans réserve son destin à la mer. Sa population n'est que de vingt-trois mille âmes après le siège de 1565. A partir de ce *moment commence* un essor démographique qui porte le chiffre à cent mille — c'est cette densité kilométrique de plus de trois cent quinze — lors de l'occupation française de 1798, et qui le multiplie ensuite par plus de trois, malgré une émigration considérable, en moins de deux cents ans. De telles densités impliquent qu'aucune relation ne puisse être établie entre le nombre des hommes et les ressources du lieu. Economie de course, économie d'emporium, économie de forteresse, économie de services, telles sont quelques-unes des dénominations qui conviennent, selon les époques, à la vie maltaise des quatre derniers siècles.

* * *

Les surprenants monuments mégalithiques de l'archipel, temples pour la plupart, connus depuis plus d'un siècle, plus récemment étudiés, invitent à chercher bien au-delà. Mégalithiques, cela signifie simplement construits d'énormes blocs, dont certains doivent peser plus d'une dizaine de tonnes. Le mot n'a pas d'acception chronologique, car l'on n'est point parvenu à un accord complet sur leur date. Nous devons pourtant attribuer au néolithique cette civilisation impressionnante dont les grandes œuvres architecturales peuvent être encadrées, en gros, par les dates de 2500 et 1500 avant Jésus Christ. On s'est plu à voir dans cette culture d'un type autonome, correspondant à une colonisation agricole livrée à ses propres moyens, sans qu'une véritable irruption de quelque civilisation étrangère soit intervenue. Les premières irruptions dont nous ayons connaissance remontent aux environs de 1400. Bien qu'elles apportent le métal, elles entraînent une civilisation plus rude qui ne laissera rien d'aussi intéressant que les créations de la période antérieure. Malte aurait donc développé une grandiose culture néolithique avant même d'être entrée dans le tourbillon du monde méditerranéen. Les conclusions des historiens donnent à cette hypothèse beaucoup de vraisemblance. Les plus anciennes populations de l'archipel, nous dit-on, sont venues de Sicile, dans la seconde moitié du IIIe millénaire, à la recherche de terres nouvelles à cultiver. L'histoire montre bien d'autres cas de ces occupations d'îles facilement aperçues aux jours dans par des populations du continent voisin en voie de surcharge démographique.

Il se peut donc que Malte, dont les conditions naturelles ne se sont gâtées que plus tard, par l'érosion des sols et la disparition de toute couverture végétale, ait alors été parfaitement en mesure de nourrir ses colons, voire d'en laisser croître notablement le nombre. Mais que ces accroissement en vase clos d'un groupe de cultivateurs ait pu atteindre des chiffres autorisant l'apparition d'un urbanisme mégalithique comme celui dont nous avons sous les yeux les restes colossaux ne paraît impensable. Il y a fallu des contacts avec l'étranger, qui, seuls, peuvent expliquer qu'une civilisation de type agricole ait pu s'enrichir à ce point. L'idée vient qu'il s'est agi de contacts pacifiques, de nature commerciale, et que les partenaires devaient tirer leur origine de quelque partie du monde influencée par Mycènes. Si l'on admet ces interventions, il devient tout à fait possible qu'une société rurale se fasse plus complexe, par la participation de groupes non plus liés à la terre, mais voués au commerce, et par le jeu d'une certaine initiation. Mais n'est-ce pas le cas de l'Europe tout entière dans la dernière phase des temps néolithiques ? Malte ne fait point exception : comme disait André Maurois, elle est ce « *microcosme* » où l'on voit « *se refléter... la vie* du *macrocosme occidental* ».

* * *

Toutes ces questions faisaient le thème d'un bien intéressant congrès qui s'est tenu à Palerme et à Malte du 25 avril au 4 mai dernier (2). J'en fus en quelque sorte l'introducteur, puisque j'acceptai la charge d'une relation liminaire visant à informer les archéologues des prémisses géographiques de leurs débats. D'aisoire introduction ! Il s'agissait de savoir si l'île avait pu nourrir assez de gens pour édifier des murailles cyclopéennes. Le géographe était ainsi invité à mettre ss science supposée exacte au service de la science conjecturale des préhistoriens. C'était une invite fallacieuse, car il n'y a pas, pour le géographe, de nature absolue, mais un ensemble de conditions physiques et biologiques variables selon le groupe humain qui occupe les lieux et suivant ce que ce groupe en attend, et le géographe en est réduit, pour connaître la géographie naturelle des temps révolus, à consulter... l'historien ou l'archéologue.

Si le géographie peut aider à mieux encadrer les problèmes d'histoire, les conclusions de géographie historique suggérées par l'historien ne manquent pas non plus d'éclairer jusqu'au présent géographique lui-même. J'en donnerai pour preuve la contribution, à ce problème des rapports de Malte et de la Sicile, du mon éminent confrère palermitain Luigi Bernabo Brea, qui met en lumière le rôle joué par l'étrange îlot de l'Ognina, situé à portée de nageur du littoral sicilien et à une dizaine de kilomètres au sud de Syracuse. Les trouvailles archéologiques lui ont permis de voir dans la minuscule sentinelle insulaire un poste ou un comptoir créé par des Maltais quelque temps avant le milieu du IIe millénaire, soit avant les invasions qui effaceront la civilisation néolithique et mégalithique de notre archipel.

Les Maltais sont donc alors sortis du jeu genre de vie agricole et en mesure d'exploiter, à partir de ce site qui fait penser au Tyr de Phénicie ou au Nora de Sardaigne, la grande île dont ils étaient originaires. Ils ont acquis les deux dimensions de la Méditerranée, l'agricole et la commerciale. A l'origine, terrain de colonisation pour des Siciliens qui ne connaissaient encore que le travail de la terre, voici Malte devenue une des îles-appuis qui serviront aux civilisations égéennes. Cela s'est fait sans brutalité, et comme par un développement naturel, mais pas sans que ces paysans aient, de Méditerranée orientale sans doute, reçu de nouvelles impulsions.

Nous apercevons, à ces lumières conjointes de l'histoire et de la géographie, le double trait des îles méditerranéennes. Malte est le type de l'île hasardeuse, de superficie mesurée, d'approche parfois difficile, mais bien située, tour à tour ou tous ensemble comptoir et poste militaire, jalon en tout cas sur un grand chemin de mer. Bernabo Brea la rapproche des Lipari et suggère que ces relais insulaires ont bien pu être en rapport avec la route de l'étain entre les îles britanniques et la Cappadoce. A l'opposé, les grandes îles comme la Sicile sont à l'origine, ébauchaires, renfermées, trop vastes pour la conjoncture méditerranéenne du commerce. Par peur des Cyclopes et des Lestrygons, les navigateurs les plus hardis rangent précautionneusement leurs interminables littoraux. Et ces deux types correspondent à la double vocation que l'on a toujours reconnue à la Méditerranée tout entière, la pastorale et la marchande, et donc à deux types de vie et d'horizon.

Le circonstance explique cet autre contraste entre les archaïsmes persistants et les brusques mais incomplètes novations qui signalent sur la carte le cheminement des civilisations. L'histoire de la Méditerranée, comme celle de la Sicile, est marquée de cette double nature que la géographie a si bien préparée.

(1) Le cumin tire son nom de l'île de Comino, dans le détroit qui sépare Malte de Gozo.

(2) *Quarto Congresso internazionale di studi sulla Sicilia antica*. Ces rencontres sont organisées tous les quatre ans par l'Institut d'histoire ancienne de l'université de Palerme, sous la direction de l'helléniste Biagio Manni, lequel dirige aussi la belle revue *Kokalos*, où l'on trouve les comptes rendus de ces manifestations. Le sommaire de 1980 s'occupera des rapports entre Sicile et Sardaigne. Belle occasion de confronter le mégalithisme maltais avec celui de l'île des corsaches !

RURBAINES ET RURBAINS

Une nouvelle manière de vivre

TROISIÈME volume d'une nouvelle collection d'urbanisme dirigée par Françoise Choay, une étude de Gérard Bauer et Jean-Michel Roux analyse cette forme très particulière, et en France relativement récente, du retour à la terre qu'est le « rurbanisation » (1). Le rurbanisation (rus + urbs) ne se confond pas avec le phénomène traditionnel de la banlieue, du « pavillonnaire », simple rejet et désintégration de l'urbain dans un espace dense et continu, mais correspond à des formes plus souples et variées de déconcentration de la ville sur la campagne.

Elle maintient en effet les vides, ne reconvre pas entièrement les lignes du paysage, aligna les maisons individuelles à la sortie des villes ou les groupes en « néo-villages », parfois accrochés à un village ancien, parfois isolés dans la nature ou dans ce que leur construction a laissé subsister autour d'eux de nature vive et valsemblable. Maisons identiques, faites d'éléments préfabriqués et assemblés rapidement : on voit l'intérêt des promoteurs, celui des utilisateurs étant le moindre prix, la tranquillité, de meilleures conditions d'hygiène, l'illusion de retourner à la vie naturelle sans perdre les avantages de la ville où l'on travaille, où l'on fait ses achats, où l'on va parfois se distraire, flâner ou se cultiver.

Chacun chez soi

Qui sont les rurbains ? Cela dépend des régions, des ressources de la ville qui est leur point de référence. Dans le pleine de Versailles, on trouve surtout des cadres moyens et supérieurs ; en Normandie, dans la région de Nîmes, deux exemples bien analysés par nos auteurs, des gens de condition plus modeste. Quels que soient leurs revenus, les rurbains appartiennent tous au secteur tertiaire et sont presque toujours des couples jeunes ou d'âge moyen : il n'y a ni ouvriers, ni viellards, ni retraités dans les néo-villages et, bien sûr — qu'est-ce qu'ils iraient y faire les malheureux ? — pas de célibataires.

En revanche beaucoup d'enfants. Des bébés rurbains, une ou deux voitures par famille, le panoplie de l'électroménager au grand complet, le gazon, le tondeuse, des jeunes femmes qui, souvent, ne travaillent pas et essayent plus ou moins de nouer entre elles, entre leurs enfants, des relations de sociabilité moyenne. « Quand on a besoin des voisins, répond une rurbaine à l'enquêteur, on se rend service, mais on ne se fréquente pas tellement, c'est assez chacun chez soi. » Mais une autre rurbaine dire : « Dans le lotissement, on se trouve à peu près tous du même niveau, avec une éducation à peu près pareille, des revenus équivalents. Je me sens dans une caste. Je me trouve plus près de mes voisins qu'avant dans le H.L.M., où je ne connaissais personne. Ce ne m'intéressait pas. »

Quels sont les rapports des rurbains avec le milieu rural ? A peu près inexistants. On respire la campagne, on ne s'y intègre pas, on n'y tait même pas ses achats : « Il y a encore des fermes, des chèvres, du fromage de chèvre très bon. Je ne sais pas s'il est très bon parce qu'on va le chercher à pied, pour le plaisir ; mais non... Je crois qu'il est vraiment très bon... C'est mon mari et mon fils qui y vont le dimanche matin, c'est la promenade du dimanche matin... Y a ce truc-là pour se balader avec le chienne. »

Le néo-village n'est donc pas un vrai village, avec ses bonne chaleur, ses bruits, ses gestes familiers et rassurants, ses charmants usages de courtoisie, de décence sociale, de menues conversations qui chaque jour affirment le solidarité du groupe. Alors, pourquoi aller à la campagne, si c'est pour y vivre comme à la ville, le tondeuse en plus, le bruit en moins ?

C'est que la rurbanisation, dont Roux et Bauer nous montrent, chiffres à l'appui, qu'elle a pris ces dernières années des proportions considérables sur l'ensemble du territoire, correspond au double processus qui effecte le centre des villes : l'affaissement, sinon le pourrissement, surtout dans les quartiers anciens, et l' « aristocratisation » qui met loyers et terrains à des prix inaccessibles au plus grand nombre.

D'autres explications sont possibles. On peut penser au président Mao qui recommande « le répartition décisive des hommes et des activités sur l'ensemble du pays... le revitalisation des provinces déshéritées par rapport aux grands centres ot... la lutte des régions planifiées vagues systématiquement d'en haut ». Le rapprochement n'est guère vraisemblable et le néo-village ne paraît pas plus lié à « désurbanisation maoïste (ou gaulliste) qu'à la fascination des modèles américains. « Si les Français veulent leur maison, c'est autant pour avoir la Du Belley que pour avoir été touchés par la publicité de Levitt ou de Kaufmann end Broad, promoteurs nouvellement arrivés sur le marché. »

Pourquoi est-ce si laid ?

Et si « le mouvement » son enracinement historique et son autonomie idéologique » (le mythe naturiste), il correspond surtout, de la part des usagers et des pouvoirs publics, à un abandon de la politique de concentration urbaine qui, pour des raisons d'ailleurs honorables (moindre gaspillage d'espace, etc.), a été longtemps celle de nos « aménageure ». Armée de cette politique et s'appuyant sur les idées (mal comprises) de Le Corbusier, « la bureaucratie » nettoyé le territoire français des traces de son histoire, achevé le déracinement, la bouleversement des traditions d'habitat commencé par le capitalisme », et la rurbanisation est à bien des égards un phénomène sain puisqu'elle « apparaît comme une résistance à la planification ».

Oui, mais pourquoi est-ce si laid, si lugubre, si raté, alors que les réussites sont souvent remarquables aux Etats-Unis, en Angleterre, dans les paye scandinaves ? Pourquoi à côté de quelques ensembles, ceux-là excellents, construits par Roland Simounet et Jacques Bardet dans la région parisienne, pourquoi tant de cages à lapin, de hideuses « chelandonettes », plus déprimantes sont foie que les corons des paye miniers, où l'on sent du moins bourdonner la vie sociale ? C'est pout-être que l'expérience est en France récente, étrangère à nos mentalités alors qu'elle bénéficie, dans les peys plus haut cités, d'une longue tradition. C'est aussi que promoteurs et architectes ont travaillé à la chaîne et l'on nous fait justement remarquer que « dans les années 30 un architecte en renom acceptait souvent la commande de 25 logements (Michel Roux-Spitz, par exemple) » alors que depuis les années 60, il a fréquemment à concevoir des ensembles de plusieurs milliers de logements, par exemple à la Grande-Borne : trois mille sept cents logements ».

D'où un produit si maigre, si chichement conçu, disposé dans l'espace selon des plans et mécaniques dont l'appropriation en est impossible. Cheque maison d'un vrai village correspond à une situation, à une émotion individuelle et le pavillonneire lui-même donne le sentiment d'une architecture qui a été faite par quelqu'un pour quelqu'un, qui a exprimé les désirs d'un être réel. L'architecture du grande rurbain est au contraire l'architecture de personne et une architecture du mensonge, moins inhumaine, sans doute, que celle des grands ensembles mais égale ment dévorusse d'espace et aboutissant à des formes, à des modes de vie caricaturaux. Contrairement à nos auteurs, nous ne voyons pas ce que l'on peut attendre de ces néo-villages qui ne sont que le déversoir ou trop-plein urbain, qui disent seulement que nos « décideurs » n'ont réussi ni à organiser le croissance des villes ni à soigner leurs plaies. Sur ce dernier point, comme sur tant d'autres, on renvoera au rapport Nora-Eveno, qu'on ne lira jamais trop (2).

ANDRÉ FERMIGIER.

(1) Gérard Bauer et Jean-Michel Roux. *La Rurbanisation ou la ville éparpillée*, collection « Espace-monde », éditions du Seuil ; 192 p., 35 F. Les deux premiers volumes de la collection sont : Christopher Alexander, *Une expérience d'urbanisme démocratique*, qui présente le schéma directeur de l'université de l'Oregon, 172 p., 27 F ; et Joseph Rykwert, *La Maison d'Adam au paradis*, qui étudie le mythe de la maison originelle dans l'histoire des doctrines architecturales, 255 p., 50 F.

(2) *L'Amélioration de l'habitat ancien*, par Simon Nora et Bernard Eveno. La Documentation française, décembre 1975.

Un rêve

La campagne dans la ville

« JE fais souvent ce rêve étrange et pénétrant... » *Pardon Verlaine ! Ce n'est pas* a d'une femme inconnue a. *C'est dans Paris, dans la démontagne et dement* je me promène *sur la belle, à coup sûr, des maréchers de Parisiens ! (Un ministre pourtant, naguère, en avait conçu l'idée.) Les Halles... Ce n'est pas la pourtant, ni les galeries, de colonnades, ce n'est pas d'uoo démonstration d'architecture, qu'elle soit ancienne, néo-classique ou de compromis, que notre mégapole avait besoin là, en son cœur, même en l'assortissant d' « espaces verts », cette imitation dérisoire. T'audis qu'un bon, un beau morceau de véritable campagne, quelle n'en serait pas, en ce lieu, la surprise, la nouveauté, la diotne hardiesse ! Si l'on s'eforce enfin, appliquant sans vérience le précepte narquois d'Alphonse Allais, de rebâtir des villes à la campagne (en la détruisant pour cela, du reste, en ci à mesure), n'est-il pas désormais quasi urgent de restaurer la campagne à la ville ?*

Tout de même, cela existe, ailleurs. A Londres, tenez, cela porte un très beau nom, messeigneurs. Cela s'appelle Hyde Park.

Et puis, allons plus loin. Tous ces immeubles, entrepôts, ateliers, bureaux, sont-ils bien nécessaires, ici ? Ne pourrait-on les reconstruire autre part (en mer, par exemple : on y a bien fait des plates-formes pétrolières, déjà). Sous les parés, la terre... Quelle merveilleuse campagne, sur les rives herbues d'une Seine limpide, ne ferait pas ce site élu : Notre-Dame, la Sainte-Chapelle, le Louvre, parmi les prés et les bois... Ah ! vraiment, oui, monsieur, vous rêves ! Vous croyez-vous dans les Très Riches Heures du duc de Berry ?

JEAN GUICHARD-MEILI.

(1) Calmann-Lévy. Voir « le Monde des livres » du 14 mai.

Le Monde de l'éducation

Le numéro de juin est paru

SOCIETE

Croisade

« La courtoisie est à l'action ce que le parfum est à la fleur »

UNE énorme voiture américaine s'arrête place Vendôme. Les badauds se précipitent. Line Renaud « de Las-Vegas », presque américaine, en descend. Elle coupe un ruban de couleur et disparaît. L'annuelle « Croisade pour l'amabilité » est commencée.

Ses organisateurs, grands chanceliers de l'ordre de la Courtoisie française (1), se font fort d' « entretenir et de maintenir la tradition de courtoisie et de charme de l'esprit qui fit l'honneur de la civilisation française dans le passé ». Crée par Marcel Ranville, ancien professeur de « relations publiques et de mise en valeur de la personnalité », l'association essaie, depuis vingt-cinq ans, d'inculquer, aux grincheux surtout, « l'importance de l'amabilité, source de vie meilleure sur tous les plans : santé, social, succès ».

« La courtoisie est à l'action ce que le parfum est à la fleur. » Sourires en toute occasion. « Les petites misères seront passagères, tout cela s'arrangera... » Sur le plan individuel, la courtoisie permet « des relations plus faciles et une réussite plus aisée » ; en un mot, une vie plus agréable. Sur le plan national, vous donnez à la France le moyen de « conserver un patrimoine exceptionnel, que le monde entier s'est souvent plu à lui envier ».

Pour Marcel Ranville, président de l'association et grand chancelier de l'ordre de la Courtoisie française, « la qualité de la vie n'est pas seulement une question de pollution ou d'aménagement de la nature. L'épanouissement de l'individu passe par son comportement. Sa santé morale, par son caractère. Sa réussite, par son enthousiasme ». Le grand chancelier regrette « le laisser-aller de chacun, la désinvolture générale. Lorsque l'on parle d'humanité, de courtoisie, cela fait sourire. » Les citadins n'ont pas le temps de s'occuper des règles désuètes de courtoisie et de bienséance ». Tout le monde est pressé ou se donne l'âme de quelqu'un de pressé, « pour aller où, le plus vite possible » ?

Les pouvoirs publics font la sourde oreille : « Une croisade pour l'amabilité ? Pour quoi faire ? » Le ministre de l'intérieur refuse de diffuser une circulaire rappelant que « les agents de la fonction publique sont au service du public à qui ils doivent un minimum de courtoisie et d'obligeance ». Le moment n'est pas très opportun, on en convient. Dans l'enseignement, même punition, même motif. La plupart des enseignants refusent d'informer leurs élèves sur la « croisade pour l'amabilité ». Il s'agit d'enseigner et non d'éduquer. « Les cours d'éducation civique et de morale ont été supprimés. Alors, vous comprenez, l'amabilité... »

M. Ranville et ses amis ne désarment pas pour autant. Ils ont suggéré une proposition de loi à un parlementaire. Le préambule dit à peu près ceci : « L'enseignement de la pratique des qualités sociales constitue une obligation nationale. » A suivre...

Qu'importe ! La croisade 1976 a vu couronner la concierge la plus aimable qui a reçu son diplôme d'honneur en grande pompe. Champagne et gaufrettes. Le chauffeur de taxi le plus aimable est distingué, lui aussi : c'est un grand jour pour Lorenzo Di Giovanni, le « taxi chantant ». « Je suis content de travailler au volant de mon taxi la nuit à Paris. Je chantonne à mes clients des mélodies napolitaines et siciliennes. » La cérémonie s'est déroulée au Ra-Ta-Clan (Paris-11e). M. Ranville remet des diplômes à une infirmière des hôpitaux de Paris, « rassurante pour les enfants et leurs parents » ; à une hôtesse d'accueil, « toujours prête à écouter les autres » ; à une secrétaire de mairie, qui « offre en toute circonstance l'image d'une femme ne se départant jamais de son calme ».

Deux enfants d'une huitaine d'années « représentent symboliquement, sur le plan national, l'exemple des jeunes élèves les plus aimables. Leurs professeurs et leurs camarades sont toujours sensibles à la courtoisie de leurs propos ».

Au premier rang, un homme arbore fièrement une bonne douzaine de médailles : croix de guerre, médaille des déportés, médaille des évadés, ordre national du mérite, chevalier de l'ordre de la Courtoisie... « J'ai été opéré à cœur ouvert, dit-il, je suis souvent invité à la télévision. Je garde toujours la moral. Moi, voyez-vous, je suis aimable avec tout le monde. Si tu as besoin d'un coup de main, dit-il au « taxi chantant », et tu es au violon, je viendrai te faire sortir avec un air de guitare... »

L'association compte deux mille membres. « Nous persévérons, nous arriverons à quelque chose, affirme le président. Ce moyen thérapeutique d'exception peut s'étendre à toute l'Europe. » A quant l'Union européenne de la courtoisie ?

CHRISTIANE CHAMBENOIS.

(1) C.C.F., 58, avenue Simon-Bolivar, Paris-19e.

Le Monde
Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4207 - 23

ABONNEMENTS
3 mois 6 mois 9 mois 12 mois

FRANCE - D.O.M. - T.O.M. ex-COMMUNAUTE (sauf Algérie)	90 F	180 F	252 F	360 F
TOUS PAYS ETRANGERS PAR VOIE NORMALE	144 F	273 F	405 F	530 F
ETRANGER par avion				
I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS — SUISSE	215 F	410 F	597 F	769 F
II. — TUNISIE	125 F	231 F	337 F	469 F

Par voie sécienne tarif sur demande

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines au plus), nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en caractères d'imprimerie.

Animaux

Brigitte et l'« appel du 16 juin »

S'il Brigitte Bardot a abandonné le cinéma, le « cinéma », lui, n'a pas lâché Brigitte Bardot. C'est dans la chaleur accablante des sunlights, l'éblouissement des flashes et le ronronnement des caméras que l'actrice a baptisé son dernier-né, la Fondation Brigitte-Bardot (1), le mardi 15 juin dans un restaurant du bois de Boulogne. Selon une tradition éprouvée, la vedette est arrivée avec trois quarts d'heure de retard au milieu d'un hourvari de photographes.

Entourée de M. Pierre Messmer, secrétaire d'Etat à la jeunesse et aux sports, qui fut présenté comme un « militant de l'environnement », et du journaliste animalier Christian Zuber, elle devait théoriquement lancer l' « appel du 16 juin ». En fait, toujours belle, mais apparemment terrorisée par les journalistes ou paralysée par l'émotion, dès ne put prononcer le moindre mot. Pourtant le texte qui a été remis à la presse est une véritable déclaration de guerre à tous ceux qui, d'une manière ou d'une autre, persécutent et détruisent les animaux.

Une campagne internationale

La vedette compte orienter la politique de la fondation qui porte son nom et à laquelle elle consacrera désormais son temps et son argent autour de trois axes : protéger les espèces animales et les milieux où elles vivent, faire interdire les activités destructrices, réveiller et mobiliser l'opinion publique. Dans son appel, elle « invite tous les Français à la rejoindre dans la lutte qu'elle va mener contre l'obscurantisme pour la protection des animaux et de la nature ».

Si l'on en croit le manifeste de la Fondation, cette lutte va s'exercer dans des domaines très concrets. Brigitte Bardot entend s'opposer aux abus des élevages en batterie et de l'expérimentation animale, combattre « la prolifération anarchique des chasseurs », s'opposer à la chasse à courre, aux tirés officiels, à la chasse au déterrage, à la chasse sous-marine. Ne craignant rien ni personne, elle s'en ira en guerre contre les combats de coqs, les corridas, le tir au pigeon vivant. Elle s'apprête à lancer une « charte de l'animal » en douze articles dont le premier proclame : « Tout animal sauvage ou domestique doit être considéré comme un être vivant, sensible, méritant le respect. » La Fondation a déjà établi son plan de campagne pour quatre ans. Quatre offensives seront successivement lancées : dès l'automne contre les fourreurs, au printemps contre les tirets de bébés phoques, puis contre les laboratoires pratiquant l'expérimentation animale, enfin l'été prochain contre les abandons d'animaux domestiques.

La Fondation organisera un festival animalier, distribuera des bourses d'études, attribuera un prix littéraire et un prix journalistique. Elle a l'intention d'édifier dans la région parisienne un refuge-chenil pour héberger et soigner les animaux des personnes économiquement faibles.

Profitant de son image de marque, Brigitte Bardot fera massivement appel aux moyens d'information. Cet été, mille salles de cinéma diffuseront son « appel du 16 juin » ; en septembre, elle animera une émission hebdomadaire sur Europe 1, puis une émission mensuelle sur TF 1. Enfin, en janvier 1977, un magazine mensuel intitulé J'existe sera lancé à deux cent mille exemplaires. La Fondation Bardot annonce qu'elle mènera ses combats au « finish » et qu'elle a une vocation internationale. Les étapes de son implantation à l'étranger sont même prévues : Canada, Etats-Unis, Grande-Bretagne, Allemagne. Mais cette croisade entraînera-t-elle les foules si celle qui doit la prêcher reste frappée de mutité ?

MARC AMBROISE-RENDU.

(1) Fondation Brigitte - Bardot, B.P. 66, 92216 Saint-Cloud Cedex.

Le temps

Un bon diable

UN jour que j'avais envie de vendre mon âme au diable je me demandai si ce serait pour redevenir un homme jeune et recommencer la même promenade hésitante à travers la vie. Il me semble qu'il fallait donner tout autre chose : la maîtrise du temps à partir de la seconde présente, à mon âge et dans ma peau. Le vieux temps suspendrait son vol et je demeurerais ce que j'étais.

Alors j'ourrirais les yeux et la guitare inutile appuyée contre le mur de mon bureau deviendrait une guitare jouée, la sculpture désuchée une sculpture faite ; je regarderais les bibliothèques sans terreur, je bâtirais une maison pierre par pierre.

J'aurais mille heures devant moi pour penser à la vie de la femme que j'ai vue, pour la rassurer, pour l'installer dans mon temps long sans qu'elle s'aperçoive trop vite de mon immortalité. Je reviendrais à me mouvoir au sein d'une famille oubliée, sacrifiée à mon ancien temps malade d'exiguïté. J'essaierais de nouvelles amitiés, je serais patient avec les ennuyeux, j'aurais le loisir de me taire et d'écouter les autres.

J'apprendrais le pêche avec les plus habiles pêcheurs de France et du monde, avec un chasseur de l'Afrique des Grands Lacs. Je m'initierais à la manœuvre des voiliers en humble homme d'équipage.

Je deviendrais — au prix d'immenses efforts — un petit philosophe. J'irais voir le monde, pouvant enfin demeurer assez longtemps dans chaque pays pour entendre son chant profond. Je développerais à chaque instant le long ruban d'un désir.

Je n'oublierais pas mon vieux corps. Je lui accorderais les soins toujours refusés, les gymnastiques ennuyeuses qui mangent les minutes rares. Je lui offrirais de longues périodes d'ascèse, de sommeil propice aux rêves. Je n'aurais plus d'impatience en amour. Je saurais perdre mon temps à chercher une épingle dans un champ de blé pour saisir l'infiniment petit et l'infiniment rare.

A cet instant, le diable glisse le contrat sous ma main. Avant de signer avec mon sang, l'interrogeai ma prudence et je me demandai : « Que deviendrai-je dans un monde qui continuera à courir le temps des horloges ? Quoi, j'aurai à peine compris Heidegger et la pêche au saumon et l'onomastique chaldéenne, je viendrai tout juste de replacer ma voix dans deux octaves justes, et tous ceux que j'aimais autrefois seront déjà morts ?

« Et si j'en aime d'autres, dureront-ils le temps que je comprenne quelques pages de Lacan ?

« Aurai-je le temps aussi d'apprendre l'indifférence et l'insensibilité ? Supporterai-je de voir s'étendre les maladies du Vieux Monde ? Ministres-si-je encore aux oiseaux sur une terre sans liberté ? Si je résiste, j'échapperai à l'invisibilité, et les hommes s'apercevront de mon privilège. S'ils sont vraiment cruels, ils sauront condamner à vie un homme immortel. »

Le diable insista et prétendit que les hommes ne verraient rien. Il me conseillait de ne pas me mêler de leur sort, de vivre en mandarin maître de toutes les connaissances et de tous les plaisirs, embaumé de visages intelligents et de beaux corps. Je ne m'épercevrais pas de leur vieillissement : ils se renouvelleraient aussi souvent que les élèves d'un cours supérieur.

Je demandai ou diable ce qu'il voulait en échange. Mon âme ? Il me dit qu'il se moquait de mon âme, de toutes les âmes, qu'il était simplement la face cachée de Dieu et qu'il voulait apprendre aux arguelliaux les horreurs de l'éternité.

C'était un bon diable, je refusai de signer et je me mis à aimer mon ignorance d'homme, mes journées courtes et la guitare muette.

JACQUES PERRY.

AUJOURD'HUI

MOTS CROISÉS

PROBLEME N° 1 487

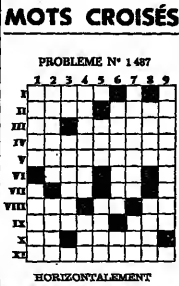

HORIZONTALEMENT

I. En fin de compte. — II. Reçoit des coups de fusil ; Ferme les yeux quand il est complaisant. — III. Poussait ; Allongée. — IV. En état de répondre. — V. Equivalente. — VI. Roulée ; Terme musical. — VII. Eléments de l'alphabet ; Sert dans l'escrimaire. VIII. Se débitait mètre par mètre ; Abréviation ; Supprimant tous les obstacles. — IX. Ne quitta pas les lieux ; Dupe. — X. ... et petit-être oublié ; Joue un rôle de premier plan dans les histoires marseillaises. — XI. Cherchera à en savoir plus.

VERTICALEMENT

1. N'est jamais gai quand il est gris ; Cernée par les eaux. — 2. Devient assez vite savante ; Juste ce qu'il faut pour être heureux. — 3. Poussa ; Ouvre un rôle important dans les luttes de classes. — 4. Rendiez poli ; Vieil ombre. — 5. Sans changement ; Souillé. — 6. Tour de taille ; Préfixe. — 7. Durent plus ou moins longtemps ; Arrive en seconde position. — 8. Eveiller des échos sylvestres ; Se fatiguer à la tâche. — 9. Se mange tôt ou tard par la racine.

Solution du problème n° 1 486

Horizontalement

I. Détaite ; Aulx. — II. Arp ; Concave ; Nd ! — III. Suis ; Si. — IV. Lo ; Policiers. — V. Erale ; Alléés. — VI. Rions ; Lut. — VII. Ans ; Minois ; Rage. — VIII. Tl ; Spot ; Us. — IX. Io ; Alep ; Europe. — X. Uni ; Encrés ; Un. — XI. Né ; Gang ; Adnées.

XII. Réunire ; Rôder. — XIII. Armet ; Evasée ; Ro. — XIV. Rée ; Et ; Ir ; Ric. — XV. Trucs ; Escalades.

Verticalement

1. Aspiration ; Art. — 2. Dru ; Nio ; Erver. — 3. Aldées ; Emeu. — 4. Sort ; Langue. — 5. Ac ; Faim ; Llantes. — 6. Ios ; Toile ; Nt. — 7. Tu ; Peut ; Pâte. — 8. Scho ; SOS ; Avis. — 9. Le ; Ipéca ; Arc. — 10. Avril ; Sourciant. — 11. Us ; Ut ; Trente. — 12. Sieur ; Osées. — 13. Tenta ; Et ; Rd. — 14. Ré ; Gueuserie. — 15. Poussées ; Rocs.

GUY BROUTY.

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 19 JUIN 76 A 0 h G.M.T.

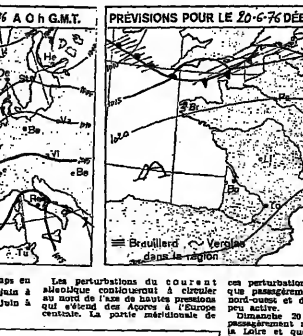

PRÉVISIONS POUR LE 20-6-76 DÉBUT DE MATINÉE

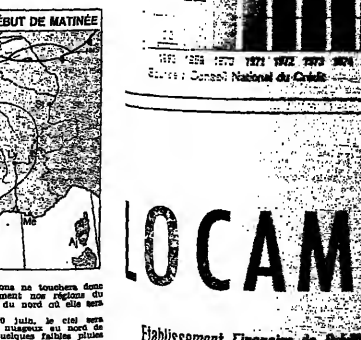

Evolution probable du temps en France entre le samedi 19 juin à 0 heure et le dimanche 20 juin à 24 heures.

Les perturbations du courant zonal continueront à circuler au nord de l'axe de hautes pressions qui s'étend de l'ouest à l'est du centre. La partie méridionale de ces perturbations ne touchera donc que passagèrement nos régions du nord-ouest et du nord où elle sera peu active.

Dimanche 20 juin. le ciel sera passagèrement nuageux au nord de la Loire et quelques faibles pluies éparses sont possibles en soirée de la Manche et dans le nord. Les vents d'ouest seront assez forts en large, modérés dans l'intérieur. Sur le reste de la France le temps sera assez ensoleillé. Les risques d'instabilité qui se développeront dans les régions méridionales et en Bretagne pourront donner quelques rares orages. Les vents seront faibles et de direction variable. D'une façon générale, les températures varieront peu par rapport aux celles de samedi.

Samedi 19 juin, à 24 heures, la pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris-Le Bourget, de 1 014,4 millibars, soit 760,8 millimètres de mercure.

Température (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 18 juin ; le second, le minimum de la nuit du 18 au 19) : Biarritz, 22 et 18 degrés ; Bordeaux, 29 et 14 ; Brest, 21 et 12 ; Caen, 22 et 11 ; Cherbourg, 19 et 12 ; Clermont-Ferrand, 27 et 12 ; Lille, 22 et 13 ; Dijon, 27 et 12 ; Lyon, 28 et 14 ; Marseille-Marignane, 28 et 17 ; Nantes, 29 et 11 ; Nice-Côte d'Azur, 24 et 18 ; Paris-Le Bourget, 22 et 13 ; Grenoble, 28 et 10 ; Pau, 27 et 17 ; Perpignan, 28 et 21 ; Rennes, 23 et 10 ; Strasbourg, 28 et 10 ; Tours, 29 et 11 ; Toulouse, 30 et 18 ; Alençon, 28 et 11 ; Nancy, 27 et 10 ; Pointe-à-Pitre, 30 et 24.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 26 et 20 degrés ; Amsterdam, 24 et 12 ; Athènes, 29 et 24 ; Berlin, 24 et 15 ; Bonn, 23 et 15 ; Bruxelles, 22 et 12 ; Iles Canaries, 24 et 20 ; Copenhague, 21 et 12 ; Genève, 27 et 9 ; Lisbonne, 31 et 13 ; Londres, 22 et 12 ; Madrid, 30 et 16 ; Moscou, 17 et 11 ; New-York, 27 et 21 ; Palma-de-Majorque, 28 et 16 ; Rome, 27 et 21 ; Stockholm, 18 et 12.

Visites et conférences

DIMANCHE 20 JUIN

VISITES GUIDEES ET PROMENADES. — Caisse nationale des monuments historiques, 62, rue de la Concorde, grilles des Tuileries, Portail : « Clen et les bourgs du Cotentin », 15 h., M. Jacques Marcello - Berthelot, Mme Lamy Lassalle ; « Toulon, un rôle important dans les luttes de classes. — 4, Rendiez poli ; Vieil ombre. — 5. Sans changement ; Souillé. — 6. Tour de taille ; Préfixe. — 7. Durent plus ou moins longtemps ; Arrive en seconde position. — 8. Eveiller des échos sylvestres ; Se fatiguer à la tâche.

Journal officiel

Sont publiés au *Journal officiel* du 19 juin 1976 :

DES LOIS

● Constitutionnelle modifiant l'article 7 de la Constitution.

● Organique modifiant la loi n° 62-1292 du 6 novembre 1962 relative à l'élection du président de la République au suffrage universel.

● Relative à la responsabilité du transporteur de personnes en transport aérien intérieur.

Le crédit
IMMOBILIER
une dépression tempo
CRÉDIT-BAIL MOBILIER
CONTRATS NOUVEAUX
LOCAM
Etablissement Financier de Crédit
Finance « sur Mesure »
l'ÉQUIPEMENT
les ENTREPRISES PRO
1 avenue Hoche, 75008 PARIS

Après la croissance ...et la crise

En 1975, le taux d'expansion du crédit-bail, non seulement a fléchi, mais, pour la première fois depuis l'institution de cette procédure en France, s'est montré inférieur à celui des crédits à moyen et long terme du type classique. Certes, la réduction des investissements productifs provoquée par la crise de 1974-1975 n'a pas manqué de freiner les activités des établissements de crédit-bail. De même, en sens contraire, la reprise de l'économie a déjà stimulé ces activités, tout au moins pour l'équipement, à la faveur du plan de relance : l'immobilier, dont le cycle est long reste encore soumis à l'influence de sa récente dépression.

Mais, au-delà de ces fluctuations conjoncturelles, tout démontre que la formidable expansion du crédit-bail illustrée par le graphique en bas de page (doublement depuis 1972, quadruplement depuis 1970), va céder la place à une progression beaucoup moins rapide, du même ordre que celle des investissements productifs dans leur ensemble.

Sans doute, le maintien de l'encadrement du crédit contribue-t-il à ce ralentissement. Mais le phénomène de l'accoutumance pour le crédit-bail à l'équipement, les difficultés rencontrées dans l'indexation des loyers pour le crédit-bail immobilier, la mise en liberté surveillée des sociétés pour le financement du téléphone, se chargent de brider quelque peu la progression des contrats nouveaux.

Ajoutons que la crise a montré que les perte sur une expansion indéfinie étaient aventurés. Même dans le cas des Sicomi, formule « miracle » et, en principe, dépourvue de risques, l'« accident » du groupe Prétabail a montré que tout n'était pas merveilleux en ce domaine, et a donné un avertissement. Dix ans après l'apparition du crédit-bail, il est clair que cette nouvelle forme de financement, après un prodigieux essor, va connaître le maturité.

FRANÇOIS RENARD.

Le crédit-bail arrive à maturité

IMMOBILIER

Une dépression temporaire

COMME l'indique le graphique ci-joint, pour la première fois depuis 1969, un fléchissement a été relevé dans l'évolution des contrats nouveaux en matière de crédit-bail immobilier. Ce fléchissement, observé en 1975, a été encore plus profond au premier trimestre 1976 ; étant donnée la longueur des processus dans ce secteur, il était normal que la crise se frappât avec un certain retard. Un tel phénomène est dans la nature des choses ; contrairement au crédit-bail à l'équipement, le crédit-bail immobilier s'adresse plutôt aux grosses et moyennes entreprises. En cas de crise, ces dernières ont tendance à annuler les gros projets d'investissements, et ne les reprennent qu'ultérieurement.

Le crédit-bail immobilier, on le sait, est défini dans l'ordonnance de 1967 comme une opération par laquelle « *une entreprise donne en location des biens immobiliers à usage professionnel, achetés par elle ou construits pour son compte* » lorsque l'opération, quelle que soit sa qualification, permet au « locataire de devenir propriétaire de tout ou partie des biens loués » pour un prix résiduel convenu à l'avance et au bout d'une assez longue période (quinze à vingt ans).

Etant donné que cette procédure constitue un moyen de financement onéreux, couvrant 100 % de l'investissement sans apport personnel, elle implique une grande confiance des entreprises dans leur avenir... et des prêteurs dans leurs emprunteurs. Or, la crise a montré que l'expansion indéfinie n'était plus un dogme, et que les dépôts de bilan des locataires entraînaient, dans certains cas, une perte temporaire des loyers, si bien indexés fussent-ils.

Créés par l'ordonnance de 1967, les Sociétés immobilières pour le commerce et l'industrie (SICOMI) ont été fort goûtées par toute une série d'entreprises, notamment les grandes surfaces qui, en leur confiant le financement de leurs investissements immobiliers moyennant un loyer, se débarrassaient ainsi, d'une lourde charge financière, peu compatible avec la fonction commerciale.

Elles furent encore plus goûtées par les épargnants, du fait de l'indexation des loyers, qui leur garantissait une protection contre l'érosion monétaire sans les inconvénients du placement immobilier et de sa gestion. Au départ, effectivement, ces loyers furent indexés à 100 %. Mais, rapidement, les effets d'une concurrence très vive vinrent entamer ce beau chiffre tout rond, et des diminutions de pourcentage furent peu à peu consenties aux locataires dans les nouveaux contrats.

Le niveau de 100 % résistait tout de même encore lorsqu'à l'automne 1973 la guerre du Kippour et la flambée du pétrole lui portèrent le coup de grâce. Les chefs d'entreprises, qui devaient acquitter leurs loyers, furent effrayés par l'inflation galopante : comme toujours en pareil cas, la mise en jeu automatique de l'indexation aboutissait à gonfler très fortement les factures au moment même où les prodromes de la crise se profilaient à l'horizon.

Les établissements de crédit-bail et les SICOMI durent composer, et admettre une réduction très sensible des taux d'indexation, qui n'atteignent plus aujourd'hui que 20 % à 30 %. Une telle évolution eut deux conséquences.

La première fut le recours accru des SICOMI aux emprunts obligataires et aux crédits bancaires à moyen terme pour financer leurs investissements. Ces emprunts sont contractés à taux fixe, ce qui compense la diminution de l'indexation des loyers et permet de continuer à rémunérer correctement les fonds apportés par les actionnaires. Autre avantage de ce mode de financement, il permettait, et permet toujours, d'échapper à l'encadrement quantitatif du crédit, qui ne s'applique pas aux concours accordés sur fonds propres et emprunts obligataires émis dans le public : pour la Banque de France, ce genre d'activité n'est pas inflationniste puisqu'il aboutit simplement à un transfert d'épargne.

La deuxième conséquence fut un changement de stratégie des SICOMI, qui depuis 1974 se constituent un patrimoine immobilier en toute propriété, grâce auquel leurs opérations de location, peu importantes jusqu'à maintenant, se développent progressivement.

(*Lire la suite page 22.*)

CRÉDIT-BAIL IMMOBILIER
CONTRATS NOUVEAUX

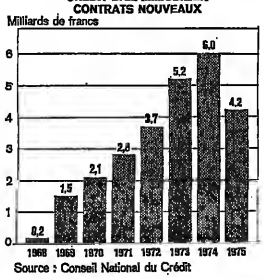

Source : Conseil National du Crédit

MOBILIER

Un régime de croisière

LE montant des contrats nouveaux en crédit-bail à l'équipement a fléchi de 6 % en 1975. Ce fléchissement est imputable, certes, à la crise économique qui a frappé notre pays et s'est répercutée très rapidement sur l'activité des établissements de crédit-bail mobilier. De même, la reprise qui se manifeste actuellement a stimulé cette activité, l'avoir fiscal de 10 % accordé aux investissements effectués avant le 7 janvier 1976 ayant même provoqué une avalanche de contrats.

Si l'on fait abstraction de cette avalanche, dont le caractère un peu artificiel fausse les statistiques, l'on s'aperçoit que le rythme de progression du montant des contrats nouveaux est revenu depuis deux ans à un niveau très faible. Nous sommes loin des 40 % de 1972, des 30 % de 1971, des 22 % de 1973, sans parler des 100 % de 1969, date à laquelle le crédit-bail connut une formidable expansion, à la faveur des événements de 1968 et de la ruée sur les investissements qui s'ensuivit.

Selon les professionnels, il est probable que la progression va reprendre, mais à un rythme assez réduit. Quels facteurs ont donc pu freiner l'essor d'un mode de crédit qui apparaissait si séduisant pour les entreprises il y a quelques années ?

Financement intégral des investissements, sans apport en capital, rapidité d'examen et d'octroi, souplesse de la procédure d'agrément, adaptation aux caractéristiques d'amortissement et d'obsolescence des équipements, possibilité d'échapper aux lois sacro-saintes posées par les banquiers en matière de garanties et de structures des bilans : tous ces avantages n'avaient pas échappé aux industriels pressés, notamment après la coup de fouet donné à l'économie par le constat de Grenelle en mai 1968.

Ils n'échappèrent pas non plus aux autorités monétaires, qui se préoccupèrent très rapidement de brider les activités des établissements de crédit-bail, suspectés de contribuer à l'inflation, en leur imposant des règles assez strictes.

Assujettis, comme les autres établissements, à l'encadrement quantitatif du crédit, les sociétés de crédit-bail se virent imposer, en 1969 un « ratio » particulier, ramenant à 8 pour 1 le rapport entre l'encours de leurs crédits et le montant de leurs fonds propres. Ce n'est qu'à l'automne 1975, dans le cadre du plan de relance, que ce rapport fut porté à 10 pour 1. Même en tenant compte de cet assouplissement, il y a tout à parier que le maintien de l'encadrement global du crédit ne permettra guère au crédit-bail de connaître, dans l'avenir, la très forte expansion de naguère.

Un autre facteur contribue également au ralentissement observé : le crédit-bail n'est plus cette procédure nouvelle, d'origine américaine et à caractère presque magique, qui résolvait tous les problèmes, ou presque.

Il occupe désormais solidement des créneaux qui n'étaient pas tenus par lui au départ : équipements commerciaux, travaux publics, informatique, mais où la progression est plus difficile. En outre, un phénomène tout récent, la libéralisation du quantum, c'est-à-dire la diminution ou la suppression de l'apport en capital dans certains crédits bancaires, est venu ôter au crédit-bail une part de son originalité et de ses avantages. Tous ces facteurs expliquent donc que le crédit-bail, après une véritable explosion, est entré dorénavant dans un régime de croisière.

CRÉDIT-BAIL MOBILIER - CONTRATS NOUVEAUX

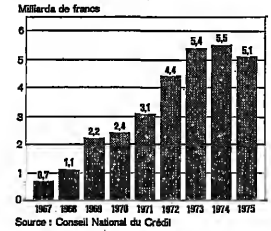

Source : Conseil National du Crédit

Données et chiffres en milliards de francs

Année	Crédit bail mobilier		Crédit bail immobilier		Total
	Encours	Contrats	En cours	Contrats	Encours
1965	0,35	0,30	—	—	0,35
1967	0,9	0,7	—	—	0,9
1968	1,8	1,1	0,2	0,2	2
1969	3	2,2	1,7	1,5	4,7
1970	4,7	2,4	3,5	2,1	8,2
1971	6,7	3,1	4,9	2,8	11,6
1972	7,06	4,4	9,3	3,7	16,3
1973	9,15	5,4	13,8	5,3	22,9
1974	10,7	5,5	18,7	9	29,4
1975	11,3	5,1	22,6	4,2	33,9

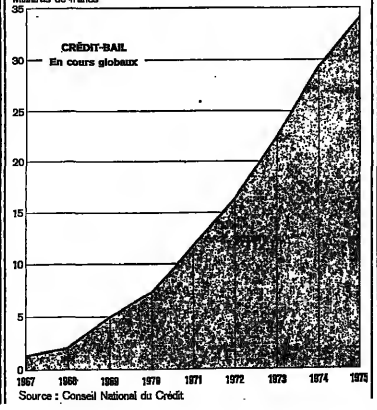

Source : Conseil National du Crédit

LOCAMIC
Etablissement Financier de Crédit-Bail
Finance « sur Mesures »
l'ÉQUIPEMENT
des ENTREPRISES PRIVÉES
3, avenue Hoche, 75008 PARIS - Tél. : 755-97-00

Notre raison d'être :
financer les investissements productifs
Le crédit Union Française de Banques et le crédit-bail Locabail ont été créés pour aider les entreprises à investir.
3 milliards 069 millions de francs distribués en 1975
164.000 contrats en cours, représentant près de 5,8 milliards de francs
53 bureaux régionaux
UFB LOCABAIL
La banque de l'équipement
43, quai de Grenelle - 75738 PARIS CEDEX 15
Tél. (1) 525.25.25.
compagnie bancaire

IMMOBILIER

Une dépression temporaire

(Suite de la page 21.)

Ce faisant, elles échappent en grande partie à la réduction de l'indexation des contrats de crédit-bail, car la révision triennale à laquelle sont soumis les baux commerciaux sont fidèlement, jusqu'à maintenant tout au moins, l'évolution des prix de la construction : Dieu sait si cette évolution est rapide dans le sens de la hausse ! Certes, en matière de location commerciale, les SICOMI courent le risque de blocage des loyers, ou, plus sûrement, d'un plafonnement des prix en raison de la saturation du marché. Mais, à terme éloigné, elles tablent sur une valorisation du capital, ce qui n'est pas le cas dans les contrats de crédit-bail. D'où *leur tendance à investir leurs* fonds propres à la concurrence dans des immeubles à usage locatif pur et simple.

Signalons enfin une évolution dans l'attitude des SICOMI vis-à-vis des petites et moyennes entreprises, négligées jusqu'à présent en faveur des grandes. Depuis 1972-1973, la Caisse nationale des marchés a été autorisée à *« donner sa garantie contre les risques de non-paiement des charges locatives par les entreprises commerciales et industrielles »* en accordant son aval sur caution d'une Société de caution mutuelle (l'article 8). Ce'le disposition est de nature à ouvrir le *champ du crédit-bail immobilier* aux P.M.E., riches en dynamisme et pauvres en capitaux.

Locafrance, promoteur du Crédit-Bail en France est resté le leader de la profession.

Plus de 47 000 entreprises françaises sont à ce jour clientes des sociétés du Groupe **Locafrance**. Les contrats qu'elles ont signés représentent actuellement un encours comptable résiduel de deux milliards trois cents millions de francs. Le montant des investissements hors taxes financés pour la seule année 1975 s'est élevé à près d'un milliard de francs. Le chiffre d'affaires (loyers facturés) a dépassé un milliard de francs.

Locafrance ne s'est pas contentée de favoriser les investissements productifs en France, elle a permis, par son réseau international de sociétés filiales et affiliées, aux entreprises françaises implantées à l'étranger, tout comme aux entreprises étrangères, d'investir pour un montant représentant un encours de la contre-valeur de six cents millions de francs, tant en Europe qu'aux Etats-Unis.

On peut ainsi mesurer le chemin parcouru depuis 1961, date à laquelle fut signé par **Locafrance**, le premier contrat de financement d'investissement par une technique alors appelée *leasing* qui devait donner naissance plus tard au crédit-bail.

Depuis lors, la part du financement par crédit-bail des investissements productifs s'est accrue chaque année et la place de **Locafrance** est constamment demeurée en tête de toutes les sociétés de leasing européennes.

La clientèle de **Locafrance** a toujours représenté l'éventail le plus large des entreprises participant à la formation du capital dans l'économie. De la P.M.E. à l'entreprise multinationale, des professions libérales aux établissements publics d'intérêt national, les financements d'investissements assurés par **Locafrance** se sont adressés à toute entreprise quelle que soit sa dimension.

La caractéristique du service rendu aux entreprises consiste dans la souplesse et la rapidité des interventions d'une équipe de spécialistes rompus à toutes les techniques de financement des investissements.

Il n'est pas de problème en France ou hors de France qui ne puisse trouver sa solution dans le cadre des techniques mises au point par **Locafrance** et ses filiales : crédit-bail, leasing, location de longue durée, leasing informatique, leasing international.

Solidement appuyé sur un Groupe Financier de premier plan, présent en France par l'intermédiaire de ses 28 agences régionales et, dans le monde, par ses sociétés filiales et affiliées, le Groupe **Locafrance** est en mesure de personnaliser toute réponse à un problème d'investissement productif où qu'il se pose.

Disposant d'un large potentiel d'intervention, **Locafrance** est au service de tous les *agents économiques désireux d'investir* et, par-là même, de rendre leur entreprise plus compétitive.

A cette fin, il suffit d'appeler les deux bureaux parisiens de **Locafrance** :

Le Département Haute-Clientèle :
43/47, Av. de la Grande-Armée
75782 PARIS CEDEX 16 -
Tél. 501.54.13

L'Agence Paris :
23, rue de la Paix
75002 PARIS - Tél. 073.95.40

qui prendront en charge les demandes qui leur seront faites et les dirigeront éventuellement sur les agences ou filiales intéressées.

Locafrance

Investissements destinés à faire l'objet de contrats de crédit-bail immobilier en 1974 (taxes déductibles non comprises). Source : INSEE

(En millions de francs)

Nature des investissements	Montant	% du total des investissements de crédit-bail immobilier
Achats de terrains :		
Magasins et commerces	144,4	4,8
Usines et entrepôts	152,1	4,8
Bureaux	69,6	2,2
Cliniques et hôpitaux	3,8	0,2
Autres	26,0	0,8
Total des achats de terrains	430,9	13,6
Achats de bâtiments existants :		
Magasins et commerces	236,4	7,5
Usines et entrepôts	130,5	4,1
Bureaux	97,7	3,1
Cliniques et hôpitaux	12,8	0,4
Autres	58,0	1,8
Total des achats de bâtiments existants	535,5	17,0
Construction et génie civil :		
Magasins et commerces	515,3	16,6
Usines et entrepôts	803,5	25,5
Bureaux	235,9	7,5
Cliniques et hôpitaux	132,9	4,2
Autres	398,1	12,6
Total construction et génie civil	2 194,7	69,4
TOTAL DES INVESTISSEMENTS DESTINES A FAIRE L'OBJET DE CONTRATS DE CRÉDIT-BAIL IMMOBILIER	3 157,1	100,0
Cessions d'investissements ayant fait l'objet de contrats de crédit-bail immobilier	78,2	
Investissements propres des entreprises	713,2	
Cessions d'actifs propres des entreprises	14,3	

Milliards de francs

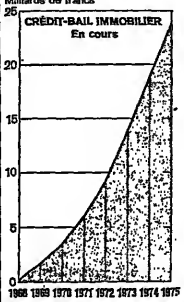

Milliards de francs

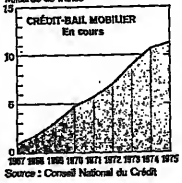

Source : Conseil National du Crédit

Investissements destinés à faire l'objet de contrats de crédit-bail immobilier en 1974 sur le marché intérieur (taxes déductibles non comprises). Source : INSEE

Nature des investissements	Montant en millions de francs	% du total des investissements de crédit-bail mobilier
Matériel divers de grosse et moyenne mécanique et leurs pièces détachées	215,5	2,8
Machines spécialisées pour l'industrie et pièces détachées	685,7	9,1
Matériel et pièces détachées pour les mines, les travaux publics et la sidérurgie	1 034,5	13,5
Tracteurs, matériels agricoles et leurs pièces détachées	72,4	1,0
Machines-outils et leurs pièces détachées	481,6	6,4
Matériel de précision et pièces détachées	172,6	2,3
Matériel ferroviaire roulant et pièces détachée	49,3	0,5
Véhicules automobiles et pièces détachées	995,8	13,2
Matériel électrique et pièces détachées	49,8	0,7
Matériel électronique et pièces détachées, à l'exclusion des ordinateurs et périphériques	2 603,4	34,4
Matériel aéronautique et pièces détachées	44,9	0,6
Matériel de navigation et pièces détachées	72,8	1,0
Matériels et machines d'équipement de bureau	259,0	3,4
Ordinateurs et périphériques	498,2	6,6
Matériel pour carrosserie automobile	12,1	0,2
Autres matériels et machines	177,6	2,3
Total des investissements destinés à faire l'objet de contrats de crédit-bail mobilier	7 557,9	100,0
Investissements propres des entreprises	182,8	
Cessions d'actifs propres des entreprises	16,9	

Crédit-bail : demandez aujourd'hui, réponse après-demain.

Parce que le Crédit-bail est une formule de financement souple pour l'achat de matériel, Natio Equipement a déclaré la guerre à la paperasserie et aux lenteurs administratives.

Natio Equipement : un contrat en 48 heures.
Chez Natio Equipement, on ne s'endort pas sur votre dossier crédit-bail.
Dès réception de votre demande d'instruction, notre équipe permanente l'étudie : ces spécialistes vont directement à l'essentiel ; on ne retarde pas une décision par excès de formalisme.
Parce que nous savons qu'un homme d'affaires est souvent un homme pressé.

Alors vous obtiendrez une réponse dans les 48 heures. Ainsi, vous disposerez le plus rapidement possible de votre bien mobilier, sans aucun apport initial, bien sûr.
Et avec l'assurance que le coût fixé avec vous à la livraison du matériel ne sera pas modifié.

Natio Equipement : chez votre banquier.
Filiale de la BNP, Natio Equipement c'est la densité d'un réseau qui couvre la France entière : 2.000 sièges dont l'un est le vôtre. Son correspondant crédit-bail vous y attend.
C'est lui qui vous aidera à formuler votre demande.
C'est lui qui vous répondra dans les 48 heures.

Natio Equipement vous répond dans les 48 heures.

Natio Equipement
Crédit-bail Mobilier 7, av. George V 75008 Paris

VOTRE ORDINATEUR EST EN LOCATION

Avec nos formules de

LEASING

VOTRE LOYER SERAIT FIXE ET MOINS ÉLEVÉ

Diebold Computer Leasing S.A.
Etablissement financier au capital de 15.000.000 de francs
61, rue La Boétie, Paris (8e) - 256-04-66

هكذا من الاصل

INVESTISSEMENTS EN MATÉRIEL

La nécessité d'une expansion rapide

LES matériels produits par les secteurs à expansion rapide sont aussi ceux pour lesquels les acheteurs ont le plus souvent recours au crédit-bail. Les possibilités d'amortissement accéléré y sont plus fortes, et les niveaux de rentabilité permettent de supporter des taux de financement plus élevés. Aussi en est-il du matériel électronique dont la part a évolué de 7,8 % du total des investissements financés par le crédit-bail en 1967 à 30 % en 1973 et 34,4 % en 1974 ; il est vrai qu'il faut y inclure les investissements des P.T.T. au travers des sociétés spécialisées (PINEXTEL, CODETEL, CREDITEL, AGRITEL), en très vive progression eu égard à l'importance des programmes d'équipement.

La part des matériels pour l'industrie a reculé de 19,2 % en 1967 à 10,7 % en 1973 et 9,1 % en 1974, tandis que la machine-outil passait de 10,2 % à 0,4 %.

Un secteur favori du crédit-bail reste celui du matériel de travaux publics, où il arrive à égalité avec le crédit traditionnel, celui de l'électronique, et celui du matériel de gestion (ordinateurs), où il a pris une part prédominante : 650 millions de francs en 1974 contre 116 millions de francs en 1969.

Par rapport au total général des investissements, le secteur le plus en pointe est, derechef, celui des équipements pour les postes (2,3 milliards de francs en crédit-bail pour 1974, soit 21,5 %). Suivent les commerces non alimentaires (10,5 %) et alimentaires (7,2 %), et les autres services (6,2 %).

L'agriculture en retrait

L'agriculture et les industries alimentaires ont dans l'ensemble peu recours au crédit-bail : respectivement 0,6 et 2,6 % du montant total de leurs investissements. Le total des achats en crédit-bail atteint 58,8 millions de francs pour l'agriculture et 390,1 millions de francs pour les industries alimentaires (dont 2,8 et 101,8 millions pour l'immobilier), soit respectivement 9,23 et 14,70 % de ce type de crédit.

Les agriculteurs et les industries d'aval utilisent peu le crédit-bail pour s'équiper, car le Crédit agricole leur consent des prêts à des taux nettement plus avantageux, de l'ordre de 4 à 7 %. Lorsque ces deux secteurs d'activité l'utilisent, c'est généralement pour des raisons conjoncturelles : encadrement du crédit qui empêche la banque paysanne d'augmenter le volume de ses encours ; insuffisance de fonds propres de l'entreprise... Une filiale du Crédit agricole, Unimat, est spécialisée dans ce type de crédit.

Pourront-ils prendre prochainement de l'extension ? Ce n'est pas impossible si, comme le gouvernement semble en avoir l'intention, le concours de l'Etat pour la bonification des taux d'intérêt est limité. Les crédits d'équipement mobilier seraient les premiers touchés. Dès lors, les agriculteurs et les industriels de l'alimentation pourraient se retourner vers les possibilités offertes par le crédit-bail, notamment en raison des avantages fiscaux qu'ils pourraient y trouver.

Investissements productifs réalisés sur le marché intérieur et ayant fait l'objet de contrats de crédit-bail en 1974 (taxes déductibles non comprises) selon les secteurs clients (Source : INSEE)

(en millions de F)

Secteurs clients	Investissements productifs — Crédit-bail immobilier : Achats de terrains	Achats de bâtiments existants	Construction et génie civil	Total	Crédit-bail mobilier outillage matériel et matériel de transport	Total crédit-bail mobilier et immobilier	Proportion du total général (en %)
1. Agriculture, viniculture	0,1	—	2,7	2,8	56,0	58,8	0,6
2. Industries agricoles et alimentaires	7,2	6,3	85,5	101,6	288,5	390,1	3,8
3. Energie	5,0	3,3	33,2	44,4	67,0	111,4	1,1
4. Extraction de minerais, sidérurgie	0,4	0,4	4,7	13,5	32,1	45,6	0,4
5a. Première transformation acier, non-ferreux et fonderie	11,6	7,9	26,3	49,3	162,8	206,3	1,9
5b. Construction mécanique, mécanique de précision	6,3	6,7	63,6	83,2	735,3	818,5	7,8
5c. Construction électrique et électronique	6,6	16,6	48,2	78,0	105,4	183,4	1,7
5d. Automobiles, cycles, motocycles	1,1	1,0	140,0	142,1	51,6	193,9	1,8
5e. Construction navale, aéronautique, armement	0,6	—	12,4	13,0	51,7	64,7	0,6
6a. Extraction de minéraux divers, chimie minérale	0,1	—	1,2	1,3	4,3	5,6	0,1
6b. Industrie du verre	0,4	—	2,4	2,8	8,1	10,9	0,1
6c. Industries chimiques	61,8	17,3	58,6	97,6	67,6	165,2	1,6
6d. Industries du caoutchouc et de l'amiante	1,9	2,4	5,4	9,7	17,4	27,1	0,3
7a. Industries textiles	2,6	4,6	36,1	43,3	112,6	155,9	1,5
7b. Industries du cuir	0,7	4,9	0,6	6,2	24,5	30,6	0,3
7c. Industrie du bois et ameublement	4,2	7,3	19,0	30,5	153,3	183,8	1,8
7d. Industrie papier, presse, édition, photo	33,5	10,5	56,0	101,2	234,6	335,8	3,1
7e. Transformation de matières plastiques	0,6	1,4	21,4	23,3	74,1	97,4	0,9
7f. Industries diverses	2,8	5,1	11,0	18,9	43,1	62,0	0,6
8a. Matériaux de construction, céramique	1,2	7,3	8,7	17,4	175,2	192,6	1,8
8b. Entreprises de bâtiment et génie civil	15,7	6,8	31,2	53,7	654,0	710,7	6,6
8c. Transports publics routiers	6,7	0,7	40,7	48,1	442,8	490,3	4,6
8b. Autres entreprises de transport et de transmission	6,6	4,9	33,3	45,0	226,3	289,3	2,7
9c. P.T.T.	—	—	67,8	67,8	2 206,6	6 306,5	21,6
10a. Mécaniciens, garagistes, réparateurs	3,1	6,3	10,5	13,9	25,3	36,2	0,3
10b. Blanchisserie, teinturerie	—	—	1,8	1,8	48,3	50,1	0,6
10c. Hygiène	1,0	0,7	14,0	16,7	20,0	25,7	0,3
10d. Santé	5,0	12,9	128,8	151,4	266,1	297,6	2,8
10e. Hôtels, cafés, restaurants	23,7	40,7	189,9	263,5	39,3	303,2	2,8
10f. Autres services	57,2	97,6	260,0	415,8	291,7	707,5	6,6
11a. Commerces alimentaires	62,4	34,8	303,4	456,4	317,2	773,6	7,2
11b. Commerces non alimentaires	83,6	141,3	382,2	607,2	518,8	1 126,1	10,5
12. Entreprises financières, assurances	38,1	15,2	23,6	76,9	32,6	109,5	1,0
13. Administrations	0,1	—	0,5	0,6	87,0	86,4	0,8
Total	436,8	535,5	2 198,7	3 187,1	7 587,9	7 075,0	100,0

Crédit-Bail immobilier :

à vous de choisir la solution adaptée à vos impératifs...

Crédit-Bail non indexé

- Un autofinancement réduit.
- Une assistance administrative et juridique.
- Des références dans tous les secteurs d'activité.

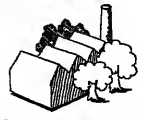

Locamur

Etablissement financier de crédit-bail immobilier.

Financement total en Crédit-Bail

- Une fiscalité propre aux SICOMI.
- Une procédure souple et rapide.
- Une expérience au service d'une clientèle de premier rang.

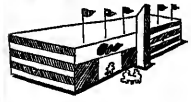

Immobanque

Banque de crédit à long et moyen terme SICOMI

Ces deux Sociétés peuvent fournir une assistance technique complète : contrôle des devis, des plans, contrôle sur chantier, etc... par l'intermédiaire de leur Bureau d'Etudes Techniques.

Retournez ce coupon à LOCAMUR ou IMMOBANQUE
92, Boulevard Haussmann 75008 PARIS - Tél. 266.20.20

Je désire recevoir une documentation relative à :

☐ Locamur
☐ Immobanque

NOM .....
FONCTION .....
RAISON SOCIALE .....
SECTEUR D'ACTIVITÉ .....
ADRESSE COMPLÈTE .....
.....
TEL. .....

Regardez bien ce sigle

SOYONS CARRE !

— QUELLE que soit votre activité
— QUELS que soient vos besoins
— QUEL que soit le matériel

L'implantation mondiale du

TIGER LEASING GROUP

et de ses filiales

PERMET de satisfaire votre EXPANSION et d'optimiser votre RENTABILITÉ

EN *FRANCE* le NERF de votre ACTION est chez

National Equipment Rental France S.A.

11, rue La Boétie - 75008 PARIS

Tél. 742-16-99 - 742-31-46 et 742-58-65

Télex 640.466 F

Monsieur le Président, n'attendez plus pour investir.

Financement total "longue durée".
Vos locaux ne suffisent plus ? Tant mieux, c'est signe de prospérité. N'attendez pas pour investir. Préparez votre avenir sans peser sur le présent.
Natiocrédibail, c'est le financement total de votre projet d'investissement immobilier. Aucun apport personnel. Un financement sur 15 ans et plus ; il n'y a pas plus long sur le marché.
Ainsi, vous sauvegardez votre indépendance, en conservant l'ensemble de vos disponibilités pour votre activité.

Des avantages "sur mesure".
Quelle que soit la taille de votre entreprise (PMI ou grosse Société), Natiocrédibail c'est aussi pour vous l'usage d'un bien sur "mesure" : vous êtes locataire avec en plus les avantages d'un propriétaire.
Comme un locataire, vous bénéficiez de l'étalement de la charge et de sa souplesse d'adaptation à l'exploitation et à la rentabilité de votre entreprise.
Comme un propriétaire, vous êtes l'initiateur du projet et le bénéficiaire de la rente foncière.

A déduire de vos impôts.
Autre avantage : les loyers que vous versez à Natiocrédibail sont intégralement déductibles de votre bénéfice imposable. En outre, en cas de levée d'option de votre part, vos droits de mutation sont réduits.

Natiocrédibail c'est la BNP.
Cela signifie pour vous :
— La puissance d'implantation d'un réseau national.
— L'assistance d'une équipe de spécialistes.
— L'étude objective de votre projet d'investissement.
Tous ces atouts de Natiocrédibail : à travers l'interlocuteur habituel de votre siège BNP.

natiocredibail,
Sicomi du groupe BNP : Crédit-bail Immobilier "Longue durée".

nous faisons partie de votre avenir

Pour appuyer votre développement, investir rapidement et à vos mesures, BAIL EQUIPEMENT est prêt à vous soutenir.

BAIL EQUIPEMENT bénéficie de l'appui de banques importantes et effectue avec ses filiales pour plus de 600 millions d'achats par an.

Pour que vous puissiez bénéficier de modalités de financement efficace et rapide, BAIL EQUIPEMENT sait vous conseiller.

Votre interlocuteur BAIL EQUIPEMENT est un spécialiste du leasing mobilier. Il est concerné par votre entreprise et son marché, il connaît l'efficacité et la rentabilité des différents équipements.

Pour que vous puissiez investir en douceur, les contrats BAIL EQUIPEMENT sont souples : leur durée varie entre 3 et 7 ans, leur importance minimum est de 10.000 F H.T. et les modulations des loyers sont personnalisées.

BAIL EQUIPEMENT : 350 collaborateurs, 25 agences régionales, 5 assistances spécialisées (BAIL AUTO, BAIL MARINE, BAIL AVIATION, LOCAMO, TECHNIBAIL).

bail équipement : votre partenaire de l'investissement

bail équipement

22, place Vendôme - 75040 PARIS CEDEX 1 - Tél. : 261 53 52

ERCO ME

LA BOURSE

L'immobilier a supplanté l'équipement

La Bourse a toujours été intéressée par le crédit-bail, mais ses sentiments ont évolué *en fonction des perspectives* offertes par les deux branches du secteur équipement et immobilier.

Le crédit-bail à l'équipement est brillamment représenté, dès 1964, par Locafrance, dont la magnifique performance commerciale de l'époque se répercute sur la carrière boursière du titre : son cours décuple en six ans. Bail-Equipement le rejoint dès 1967, suivi de Locabail en 1968, la montée conjointe de tous ces titres se poursuivant jusqu'en 1969-1970, date à laquelle la courbe retombe inexorablement au fur et à mesure que le rythme de progression des sociétés de crédit-bail équipement se ralentit, et que l'encadrement du crédit, joint à la hausse des taux, assombrit leurs perspectives. Le plus bas niveau de cette courbe est atteint à l'automne 1974 : un timide redressement s'ébauche ensuite, mais bien limité, une rechute affectant même Locafrance, dont une filiale a essuyé des pertes sévères.

Heureusement pour les investisseurs, dont certains ont éprouvé des débotires, le crédit-bail immobilier (les SICOMI) vient prendre le relais dès 1970. L'épargne est séduite par les formules d'indexation *des contrats*, et, après une éclipse en 1974, les SICOMI retiennent à nouveau la faveur de la Bourse, les cours actuels s'inscrivant au voisinage de leurs plus hauts niveaux.

Les analystes observent que, à leur connaissance, il n'existe pas d'autres formes de placement offrant un rendement d'environ 8 % et dont les revenus aient augmenté de 12,7 % en moyenne pendant les quatre dernières années, soit nettement plus que le taux d'inflation, avec aussi peu de risques (il n'y a pas eu d' « accident », excepté celui de Prétabail, et encore le titre s'est-il vigoureusement redressé). Deux remarques s'imposent, néanmoins. Si les SICOMI sont exonérées de l'impôt sur les sociétés, leurs dividendes n'ouvrent pas droit à l'avoir fiscal et ne bénéficient pas des 25 % de déduction forfaitaire accordés aux revenus immobiliers. Les organismes émetteurs conseillent donc de les souscrire dans le cadre d'un contrat d'épargne à long terme, qui assure une exonération totale d'impôt pour les dividendes perçus sous certaines conditions et dans certaines limites. Ensuite, la sévère diminution du pourcentage d'indexation des contrats nouveaux peut, à l'avenir et dans certains cas, rendre un peu moins attrayantes des formules qui, jusqu'à présent, ont répondu aux espoirs initiaux.

F. R.

Le Monde dossiers et documents

LE NUMERO DE JUIN EST PARU

- LE VIN EN FRANCE
- LES MARGINAUX DE LA FOI

Le numéro : 5 F.

Abonnement 1 an (10 abonnements) : 18 F.

LES SICOMI ET LA BOURSE

SOCIETE	FONDATEUR	ENGAGEMENTS AU 31-12-75 EN MILLIONS DE FRANCS	COURS	1975 DIVIDENDE	1975 REND. % (*)
Bail Investissem.	Groupe Suez	855	711 (*)	16	7
Immobail	C.C.M.E.	370	130	11	8,5
Immobanque	Indochine	432	195	14,75	7,5
Immoffice	Groupe Drouot	272	130 (*)	12	8,5
Interbail	C.C.F.	492	162 (*)	14	8
Locabail Immob.	Cie Bancaire	219	185,5 (*)	14,75	7,4
Locafrancière	S.F.G.F.	497	152 (*)	13	8
Locindus	E.U.E.	915	298	20,30	6,8
Prétabail	Groupe Prétabail	—	212	21,24	6,8
Silic	I.C.P.	—	235	16,15	7,1
Sliminco	Crédit lyonnais	598	192	15	8,3
Soficomi	Paribas	—	184,5	14,30	8
Sorabail	Sovac	—	218	16,96	7,8
UCIP Bail	UCIP	262,5	109	11,20	10,3
U.I.S.	E.U.E.	976	158 (*)	14,75	7,5
Unibail	Worms	393	175 (*)	14,50	7,7

(*) Compte tenu du coupon détaché.

LE CRÉDIT A L'ÉQUIPEMENT ET LA BOURSE

Sociétés	Groupe banc.	Bénéfice net 31/12/75 millions F	Cours 14-6-1976	Dividende +av. fiscal	Rendement %
Bail Equipem.	Suez	67	168	13,90	8,3
France Bail	SOVAC	64	240	22,50	9,4
Locabail	Cie Bancaire	18	215	18	8,4
Locafrance	Indochine-Suez	8	125	7,50	6

Société Générale n° 1 du crédit-bail

Le groupe de la Société Générale occupe aujourd'hui une place prépondérante sur le marché du crédit-bail. Qu'il s'agisse de répondre, par l'intermédiaire de ses filiales, aux besoins des entreprises comme à ceux des particuliers. Dans le cadre de l'aide qu'elle apporte aux entreprises, la Société Générale exerce plus particulièrement son activité dans quatre secteurs :

Bureaux, magasins, usines et entrepôts, cliniques : SOGEBAIL et SOGEFIM assurent pour les entreprises le financement d'immeubles à usage professionnel.

Hôtels : SICOTEL est spécialisée dans le financement de la construction ou dans l'achat d'immeubles à usage d'hôtels donnés en location de longue durée ou en crédit-bail à des exploitants hôteliers.

Usines clés en mains et gros équipements : VALORIND constitue dans chaque cas des sociétés spécialisées qui donnent en location à la clientèle des investissements aussi divers que des avions de ligne ou des usines sidérurgiques.

Matériel : SOFINABAIL finance pour toutes les entreprises et toutes les activités professionnelles, y compris les professions libérales, tout matériel neuf, fixe ou roulant.

D'autres filiales de location de longue durée permettent de satisfaire les besoins des entreprises et des particuliers.

Voitures particulières, parcs automobiles : SOFINAUTO

Bateaux de plaisance : SOGEMER

Cet effort de la Société Générale en matière de crédit-bail et de location permet de favoriser les investissements productifs des entreprises et d'apporter une solution moderne au problème du financement de biens divers qui se pose aux particuliers.

SOCIETE GENERALE

Pour la Société Générale, votre intérêt est capital.

حكذا من الاصل

TÉLÉPHONE

Une mise en liberté surveillée

Les sociétés de financement du téléphone fournissent aux syndicats des P.T.T. et aux partis de gauche de forts arguments pour dénoncer la privatisation des télécommunications. Ils constatent que l'argent fourni par le système du crédit-bail coûte plus cher aux P.T.T. que les capitaux qui leur sont apportés par les emprunts d'Etat, et proposent régulièrement de remédier à cette situation en utilisant une partie des fonds des chèques postaux pour financer le téléphone. Quand on sait que les recours aux financements privés sont redescendus à un total de 1,55 milliard de francs depuis deux ans, après avoir atteint, en 1974, un record de 2,4 milliards, on peut se demander si ces critiques n'ont pas trouvé un certain écho auprès des pouvoirs publics.

Le téléphone n'a pas démarré tant qu'il n'est développé par autofinancement. Dès son arrivée à la tête du ministère des P.T.T., en juin 1969, M. Robert Galley a pris conscience qu'il n'avait aucune chance de parvenir à réaliser 30 % de lignes téléphoniques en plus chaque année s'il ne recourait pas à d'autres sources de financement que le produit de la taxe. L'utilisation des fonds des chèques postaux ayant été refusée par le ministère de l'économie et des finances, il ne restait plus à M. Galley que l'appel à l'épargne. Malheureusement, l'emprunt P.T.T. servait à combler les déficits de la poste. Le ministre a donc imaginé une formule de crédit-bail attractive pour les investisseurs après avoir tenté de faire préfinancer la construction des centraux téléphoniques par les industriels eux-mêmes.

Quatre sociétés privées

La loi de finances de 1969 a réglementé la création des sociétés de financement du téléphone. Ce sont des sociétés anonymes cotées en bourse dont le statut s'apparente à celui des SICOMI, à cette différence près qu'elles ne se contenteut pas de préfinancer l'achat d'immeubles (autocommutateurs), mais qu'elles contribuent aussi à l'acquisition de biens mobiliers (télé-imprimeurs, matériels de transmission).

Il existe quatre sociétés privées de financement du téléphone dont les actions ont été émises au nominal de 100 F.

● *Finextel :* Créée en 1970, elle compte quatre-vingt-quinze mille actionnaires dont au moins un tiers d'employés des P.T.T. Son capital s'élève à 800 millions de francs. Le cours de l'action s'établissait, le 8 juin, à 118 F et le dividende distribué, en 1975, atteignait 11,20 F.

● *Codetel :* Créée en 1971, elle compte soixante mille actionnaires qui se partagent un capital de 600 millions de francs. Le cours de l'action s'établissait, le 8 juin, à 116,10 F et le dividende distribué, en 1975, atteignait 10,50 F.

● *Agritel :* Créée en 1972, elle appartient en totalité au Crédit agricole qui a apporté les 150 millions de francs de son capital. Elle n'est pas cotée. Son dernier coupon connu atteignait 9,70 F, en 1974.

● *Créditel :* Créée en 1972, elle appartient à once mille souscripteurs qui se répartissent un capital de 400 millions de francs. Le cours de l'action s'établissait, le 8 juin, à 109 F et le dividende distribué en 1975 atteignait 9,85 F.

Ces sociétés se caractérisent par la légèreté de leurs structures (une douzaine d'employés pour Finextel) et par la modicité de leurs frais de gestion qui sont inférieurs à 1 % des fonds gérés.

Le fonctionnement

Comment fonctionne le crédit-bail du téléphone ? Dans un premier temps, l'administration des télécommunications choisit l'opération qu'elle souhaite réaliser ainsi que le matériel et le constructeur. La société de financement intervient alors pour payer durant la phase de construction (dix-huit mois environ) les acomptes aux industriels. Le dossier de financement passe devant la commission interministérielle des marchés de l'Etat et devant le contrôle financier. Tous les acomptes versés par la société sont vérifiés et certifiés par l'administration.

Le remboursement est fixé par une convention passée pour cinq ans entre la société et les P.T.T. Ce document contient les indicateurs sur lesquels seront indexés les loyers. Chaque année, un protocole précise le montant des engagements confiés à la société, les paramètres de rémunération et la part respective du capital propre et des fonds d'emprunt dans les investissements.

La rémunération de la société se décompose en deux parties. Tout d'abord, les P.T.T. versent à la société des « intérêts sur avance » destinés à payer au taux au jour le jour du marché monétaire les frais financiers des acomptes versés aux industriels pendant la phase de construction. En 1975, les quatre sociétés privées de financement ont reçu, à ce titre, 166,4 millions de francs.

Ensuite, l'administration acquitte un loyer qui rémunère les fonds propres et les fonds d'emprunts. Les loyers sur fonds propres bénéficient seuls de formules d'indexation très complexes. Par exemple, les capitaux engagés par Finextel sont indexés sur les indices des prix du bâtiment et de la construction électrique. Ceux de Codetel varient en fonction du chiffre d'affaires des télécommunications. La recette moyenne par ligne principale est aussi utilisée comme moyen d'indexation. Les fonds propres sont remboursés en dix ans. Les fonds d'emprunt, eux, sont rémunérés au taux où ils ont été empruntés et ils sont remboursés en quinze ans. A cela s'ajoute le pourcentage de bénéfices de la société (de 0,5 % à 1,20 % par point). Les sociétés ont perçu, en 1975, 781,6 millions de francs de loyers.

Une discussion rude

Chaque année, la discussion est rude au moment de la négociation du protocole annuel. Les sociétés se battent pour obtenir le plus gros contrat possible et le montage financier le plus favorable. De leur côté, les responsables des télécommunications cherchent à ce que les sociétés distribuent à leurs actionnaires des dividendes à peu près comparables. Le marché financier étant plus intéressant, ils souhaitent limiter le recours aux fonds propres. Ainsi Finextel et Créditel n'ont pu prêter un seul franc sur leur capital en 1975 et en 1976, et Codetel, depuis trois ans. Si les P.T.T. continuaient à empêcher le réinvestissement des capitaux qu'ils remboursent, les sociétés de financement seraient peut-être obligées de revenir au droit commun des SICOMI et elles devraient investir ailleurs que dans le téléphone (Finextel le laisse déjà entendre).

Pourquoi cette défaveur ? L'administration s'est aperçue que le crédit-bail coûtait plus cher que les emprunts d'Etat. D'après un rapport de 1975 de la commission de la production et des échanges de l'Assemblée nationale sur le budget du ministère de l'industrie, les surcoûts s'échelonnent de 3,21 points pour Finextel I à 0,41 pour Agritel I dans une hypothèse de glissement des tarifs téléphoniques de 2,5 % par an, et de 4,03 points pour Finextel II à 0,54 pour Agritel II dans une hypothèse de glissement de 5 % par an. Le surcoût a donc été très important, surtout au début. La Cour des comptes a estimé qu'en 1971 il amenait les P.T.T. à payer 2 300 F un équipement acheté 1 000 F dix ans plus tôt. L'administration déclare que le surplus s'élève aujourd'hui à 1 ou 1,20 point (moins de 0,5 point pour Agritel).

La cherté du crédit-bail s'explique de trois façons : tout d'abord les obligations émises par les sociétés privées reviennent toujours plus cher que celles émises par l'Etat. Ensuite, les sociétés de crédit-bail doivent prélever un bénéfice pour rémunérer leurs actionnaires. Enfin, elles bénéficient de clauses d'indexation qui renchérissent chaque année leur prix.

Depuis deux ans, le secrétariat d'Etat aux P.T.T. a donc décidé de se procurer de l'argent frais par des moyens plus économiques et plus publics. La Caisse nationale des télécommunications (C.N.T), dont la création remonte à 1967, a été ranimée et lancée notamment sur le marché international. En 1975, ses douze emprunts ont rapporté 3,8 milliards de francs dont 1,6 milliard sur le marché français et 2,2 milliards sur les marchés étrangers.

Une société publique de financement

Enfin, les P.T.T. ont créé en octobre 1975 une société publique de financement du téléphone, Francetel, au capital de 10 millions de francs réparti entre la C.N.T. et la Caisse des dépôts et consignations. Francetel s'est employée à recueillir sur le marché des bons à moyen terme 4,2 milliards de francs nécessaires au plan de relance du téléphone décidé par le président de la République en avril 1975. Actuellement, la société recueille 300 millions de francs tous les mois. N'ayant aucun actionnaire à rémunérer, Francetel obtient des taux identiques à ceux des interventions de l'Etat sur le marché à court ou moyen terme.

Les sociétés privées de financement du téléphone ont-elle encore un avenir étant donnée la concurrence chaque jour plus grande de la C.N.T. et de Francetel ? « Oui, répondent les responsables des télécommunications. *Le VII^e Plan nous a affecté 104 milliards de francs d'autorisations de programme, et il ne nous faloir les financer par tous les moyens. De plus, on ne sait jamais ce qui peut se passer : les marchés financiers étrangers peuvent se fermer. Le marché obligataire risque de devenir hors de prix. Nous préférons avoir des racines un peu partout pour pomper les sommes énormes dont nous avons besoin.* »

Les sociétés privées de financement ont permis de commencer à rattraper le retard téléphonique français, mais elles coûtent cher. Aussi les place-t-on en liberté surveillée jusqu'au jour où...

ALAIN FAUJAS.

Appel des sociétés de financement sur le marché financier

(source P.T.T.)
(capital-emprunts)
Sociétés privées

1970	400
1971	870
1972	1 002,5
1973	1 480
1974	1 237,5
1975	2 478
1976	(1) 4 882

(1) dont 2 500 pour Francetel, société publique.

MOYENS DE FINANCEMENT DES SOCIÉTÉS

Sociétés	Date de l'arrêté d'agrément	Capital actuel	Augmentations de capital effectuées	Emprunts émis et crédits bancaires consentis	Cours de l'action	Chef de file	Dividendes (en francs)	Cours de bourse juin 1977	Rendement %
Finextel	25 février 1970	800 M.F.	Capital initial 10 M.F. 390 M.F. mars 70 400 M.F. juin 72	Emprunts obligataires : 1 770 M.F. Crédits bancaires : 450 M.F.	118 (cours du 8-6-1976)	Banque de Paris et des Pays-Bas Société générale	1974 : 10 1975 : 11,20	121	8,5
Codetel	8 janvier 1971	600 M.F.	Capital initial 10 M.F. 290 M.F. mars 71 600 M.F. déc. 72	Emprunts obligataires : 1 690 M.F. Crédits bancaires : 280 M.F.	110,10 (cours du 8-6-1976)	Banque nationale de Paris Compagnie financière de Suez	1974 : 10 1975 : 10,50	117	8,3
Agritel	16 juin 1972	150 M.F.	Capital initial 50 M.F. 100 M.F. déc. 74	Crédits bancaires : 280 M.F. (au 31-12-1975)	Non cotée	Crédits agricole (100 %)	1974 : 9,70 1975 : non communiqué	—	—
Créditel	12 octobre 1972	400 M.F.	Capital initial 10 M.F. 15 M.F. fév. 73 75 M.F. oct. 73 300 M.F. mai 75	Emprunts obligataires : 975 M.F. Crédits bancaires : 350 M.F.	100 (cours du 8-6-1976)	Crédit lyonnais Banque Vernes et Commerciale de Paris	1974 : 9,10 1975 : 9,85	108	8,5

PLACE DES SOCIÉTÉS DE CRÉDIT-BAIL DANS LE FINANCEMENT DES TÉLÉCOMMUNICATIONS-ENGAGEMENTS (source P.T.T.)

ANNÉE	1969	1970	1971	1972	1973	1974	1975	1976
Autorisations de programme budgétaires	2 729	3 143	3 670	4 640	5 735	7 480	10 535	14 911
Programme hors taxes des sociétés privées de financement	0	900	1 200	1 800	2 200	2 400	1 550	1 550
T.V.A. sur les opérations des sociétés privées de financement	0	120	240	360	405	440	290	290
Programme T.T.C. de Francetel							1 100	2 500
TOTAL	2 729	3 863	5 900	8 900	8 340	10 320	14 475	18 351
Part des sociétés privées de financement T.T.C. (en %)	0	18,9	28,5	31,5	31,2	27,5	12,7	19
Part de l'ensemble des sociétés de financement (en %)							26,5	23,5

Publicité

LOCINDUS

SICOMI
banque de crédit
à long
et moyen terme
11 bis, RUE SCRIBE
75009 PARIS
073.83.63

Plus de 900 000 000 F d'opérations de crédit-bail réalisées.

Etudie toutes opérations de crédit-bail immobilier portant sur des immeubles industriels et commerciaux (bureaux, entrepôts, usines, hôtels, magasins...).

Aux grandes sociétés avec SOVABAIL

Le groupe SOVAC propose Le Crédit-bail immobilier

Aux entreprises de moyenne importance avec MUTUABAIL

19/21, rue de la Bienfaisance - Paris 8e - Tél. 292.12.12

ÉQUIPEMENT

La loi de la concurrence

A partir de 1966, date à laquelle les banques en général, et celles de dépôts en particulier, se virent accorder la possibilité de tout faire, les établissements nationalisés se lancèrent dans le crédit-bail à l'équipement comme dans d'autres activités. Chacun des trois grands « monta » sa propre filiale : Silbail, pour le Crédit lyonnais ; Sofina-Bail, pour la Société générale, et Natio-Equipement, pour la B.N.P.

Très rapidement, ces filiales prirent une part non négligeable sur le marché, atteignant désormais un peu plus de 50 % du potentiel de chacun de leurs grandes « sœurs » du secteur privé (Locafrance et Locabail), dépassant même Bail-Equipement (ex-Crédit Vendôme). Crédit lyonnais et Société générale prirent, néanmoins, une longueur d'avance sur la B.N.P., le démarrage de sa filiale Natio-Equipment ayant été plus lent.

Cette concurrence est modérément appréciée des sociétés privées, qui suspectent les établissements nationalisés de prendre en charge la plus grande partie des frais généraux de leurs filiales et réclament la vérité des prix. Elles prennent comme argument supplémentaire la faiblesse des résultats de ces filiales : en 1974 et 1975, respectivement rien et rien pour UNIMAT, rien et 0,3 million de francs pour Natio-équipement, 2 millions de francs et 1,2 million de francs pour Sofina-Bail. En revanche Silbail affiche 17 et 25 millions de francs de bénéfice.

Les contrats nouveaux en 1975

en millions de francs T.T.C.

Locafrance (Banque d'Indochine)	1 095
Locabail (Cie bancaire)	995
Silbail (Crédit lyonnais)	548
Sofinaball (Société générale)	542
Bail Equipement (Suez)	434
France-Bail (SOVAC)	387
Natio-Equipement (B.N.P.)	386
Locamic (Ind. chimique)	132
Cecico Equip. (A.G. Paris)	115
Loca P.M.I. (C.G. P.M.E.)	91
Univerbail (U.A.P.)	83
Unimat (G.N.C.A.)	79
Lotracic (G.I. Sidér.)	68
Crédit Bail Haussmann (Banque Vernes)	49

The First National Bank of Boston

1784

BOSTON CREDIT BAIL

En France

un crédit-bail sur mesure

vis-à-vis de l'étranger

des formules originales de crédit-bail international

appeler Madame Valabregue
tél. 260.33.23 - télex 280011
104, avenue des Champs-Elysées 75008 Paris

Une formule originale

SOGEBAIL est, financièrement à part, la plus importante et l'une des plus anciennes SICOMI avec 3 milliards de francs d'engagements. Malgré sa taille, elle n'est pas cotée en Bourse, sa diffusion étant assurée uniquement par les guichets de la Société générale, banque fondatrice, qui garantit également le rachat de leurs actions aux souscripteurs. Outre cette dernière particularité, son originalité vient du fait que son capital est « feuilleté » en plusieurs catégories d'actions (dix-huit actuellement) qui correspondent chacune à une opération donnée de crédit-bail immobilier. Chaque opération, affectée d'un taux d'indexation spécifique, qui n'est pas le même pour toutes, et donc d'un taux de rendement également spécifique, est « bouclée » dès le départ, et fait l'objet d'une émission particulière. La cotation en Bourse serait donc assez difficile, puisqu'il faudrait coter dix-huit « lignes » différentes.

La rémunération de la Société générale, au travers de sa filiale SOCOGEFI, est obtenue par une commission de 4 % sur les sommes versées pour l'acquisition ou la construction destinées à être louées et par une commission de 3 % du montant des loyers indexés. La Société générale, en outre, garantit la bonne fin des opérations et se porte caution en cas d' « accident » (défaut de versement des loyers) moyennant une autre commission de 4 % sur le montant des loyers.

Le prix de rachat par le groupe de la Société générale est calculé mathématiquement par l'ordinateur pour assurer un « traitement équitable » au vendeur et à l'acquéreur, compte tenu, notamment, des effets de l'indexation (plus-values ou éventuellement moins-values) à la date de cession et du régime fiscal propre à l'acquéreur (impôt sur les dividendes à recevoir dans le futur).

Une autre particularité s'attache, enfin, à SOGEBAIL : l'actionnaire se voit rembourser le nominal de son action par cinquième sur une durée de vingt ans, ce qui représente la part d'amortissement revenant au capital.

DES ESPOIRS PRÉMATURÉS ... ET DÉÇUS

DEPUIS une dizaine d'années, les accords globaux destinés à favoriser l'expansion du commerce international se sont multipliés, de nombreuses sociétés de crédit-bail cherchant à profiter de cette tendance pour étendre leurs opérations à l'extérieur. Apparemment, ces tentatives étaient prématurées, comme l'a exposé en janvier 1975 un article dans le bulletin du C.I.E.C. (Centre d'information et d'étude du crédit, dépendant de la Compagnie bancaire) et, depuis, la situation n'a guère changé.

Au départ, la création des réseaux internationaux de crédit-bail a été très souvent le fait des principales sociétés américaines spécialisées avec, à leur tête, la société-mère, qui se trouvait conduite, en raison du volume de ses affaires et de ses moyens financiers, à développer son influence par le contrôle direct d'un réseau de participation et de filiales. Ce fut le cas pour Citicorp Leasing International (Citibail en France), Commercial Credit Corporation, émanation de Control Data et destinée à vendre ses ordinateurs (en France par Comser), et enfin, pour U.S. Leasing. Le Crédit Lyonnais développa également un réseau étranger au travers des filiales et des prises de participation de Silbail International.

Les consortiums bancaires, de leur côté, créèrent des filiales un peu partout : les société Consord Leasing, Europartners Leasing, Orion Leasing.

Des clubs, enfin, furent constitués par des sociétés indépendantes : ce fut le cas de International Credit Union (I.C.U.) (avec, pour la France, U.F.E.-Locabail), Lease-Club (avec Bail-Equipement) et Multilease (avec France-Bail). Ajoutons-y les clubs formés par des consortiums bancaires : Eurunion, émanation de l'EBIC et Leasunion, provenant d'Inter Alpha-Club.

Pourquoi les espoirs placés dans ces formules ont-ils été, la plupart du temps, déçus ? Essentiellement parce que le crédit-bail ne s'exporte pas : il faut que la nationalité du bailleur et du preneur soit la même, toute différence se révélant un cauchemar, car les réglementations en vigueur ne sont harmonisées ni sur le plan comptable, ni sur le plan juridique, ni sur le plan fiscal, ni même sur la définition du crédit-bail. Une telle harmonisation a été reconnue souhaitable lors du congrès annuel de « Leaseurope », « Fédération européenne des associations d'établissements de crédit-bail », tenu à Londres en octobre 1975, mais de l'aveu même des délégués, elle n'est pas pour demain, une opposition assez forte se manifestant entre pays à réglementation forte (France, Belgique) et ceux où les statuts sont absents (R.F.A., pays anglo-saxons). — F. R.

Croissance permanente pour vous et pour nous par Comser Crédit Bail

Augmentation du capital f. 13.500.000.-

Nous ne sommes pas plus loin que votre téléphone – votre problème est le nôtre !

Comser Crédit Bail
37, rue des Mathurins - 75008 Paris
Tél. 265.51.81 - Télex 660 460

CD Un service financier de CONTROL DATA CORPORATION

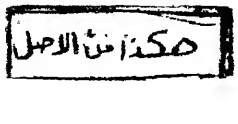

INFORMATIQUE

Un choix technique et économique

Le choix entre les deux méthodes traditionnelles d'acquisition d'un ordinateur, la location ou l'achat, est tout entier guidé par des considérations techniques et économiques. Au désir d'éviter l'investissement coûteux d'un matériel susceptible d'être rapidement périmé, s'oppose la nécessité d'amortir sur une période suffisamment longue les dépenses nécessaires à la mise en œuvre d'une gestion informatisée. Le crédit-bail offre un intéressant compromis. Il gagne du terrain en même temps que l'informatique arrive à plus de maturité. Il est aujourd'hui utilisé une fois sur quatre aux Etats-Unis et une fois sur dix en Europe.

Une étude effectuée en 1974 estimait, parmi les différentes méthodes d'acquisition d'un ordinateur aux Etats-Unis, les parts respectives de la location à 43 %, de l'achat à 26 % et du crédit-bail à 21 %. Dans les autres pays, les chiffres étaient respectivement de 64 %, 29 % et 7 %. La valeur totale des parcs d'ordinateurs installés dans le monde est d'environ 70 milliards de dollars (voir tableau). Les deux tiers, soit plus de 40 milliards de dollars, restent donc la possession des constructeurs ou d'organismes financiers. Bien qu'en décroissance régulière au fil des ans, la location auprès du constructeur de l'ordinateur demeure la formule la plus employée.

Un équipement coûteux

Quelles en sont les raisons ? D'abord, un ordinateur est un équipement coûteux. L'achat pur et simple — fréquent pour un mini-ordinateur ou un ordinateur de bureau, qui coûte déjà quelques centaines de milliers de francs — devient difficile, voire impossible, pour un ensemble de gestion de quelque envergure qui s'évalue en millions de francs.

Mais surtout, c'est un matériel électronique qui bénéficie régulièrement de progrès techniques considérables. Bien que sa durée de vie puisse, en soi, être fort longue — sept à huit ans au moins (1), — il laisse rapidement la place à plus moderne et moins coûteux. Au cours des années 60, on tablait sur une nouvelle « génération » d'ordinateurs, rendant caduques les modèles précédents tous les cinq ans environ. Aujourd'hui, l'évolution est plus prudente, mais on estime encore que les améliorations techniques régulières permettent chaque année un abaissement de coût de l'ordre de 20 % pour un service rendu analogue : en quatre ans, le prix diminue de moitié.

Une opération rentable pour le constructeur

Les constructeurs, et tout spécialement I.B.M. qui représente 60 % du marché mondial, ont donc favorisé la *location*, faisant valoir à l'utilisateur la possibilité séduisante de moderniser périodiquement son installation. Les taux pratiqués, qui amortissent le prix en trois ou quatre années de location, alors que la durée de vie normale est au moins double, en font pour le constructeur une opération fort rentable.

A l'analyse, la location n'est toutefois pas sans inconvénients. Contraint de jouer le rôle de son propre banquier, le constructeur doit faire un investissement colossal. Il est souvent obligé d'emprunter lui-même les sommes nécessaires et ses dettes sont importantes. Il doit s'efforcer de louer une deuxième fois l'ordinateur rendu prématurément par un client volage. De son côté, l'utilisateur s'aperçoit que le matériel n'est pas tout. Il lui faut ajouter les dépenses d'exploitation et surtout le fameux « logiciel », c'est-à-dire le travail nécessaire pour programmer l'ordinateur en fonction des besoins. Or la part dans le prix de revient de l'ordinateur proprement dit diminue constamment en fonction des progrès techniques. Elle représente aujourd'hui moins du tiers de l'investissement total.

Le temps pendant lequel on garde un ordinateur sans en changer, pour amortir les dépenses de « matière grise », et ce, en dépit de sa vétusté relative, est en constante augmentation. De l'ordre de quatre ans il y a quelques années, il est aujourd'hui de six à sept ans. Il atteindra huit ans en 1980.

Ces deux éléments conjugués, charge financière pour le constructeur, nécessité d'amortir les dépenses de logiciel pour l'utilisateur, ont conduit à des formules de financement intermédiaires : engagement du client sur un plan de location de plusieurs années, possibilité de rachat à une « valeur résiduelle » (30 à 40 %) déterminée à l'avance. Sous le nom de *leasing*, cette méthode a connu aux Etats-Unis un succès croissant depuis dix ans. Après les constructeurs d'ordinateurs eux-mêmes, des organismes purement financiers se sont emparés de l'idée. Ils achètent aux constructeurs des ordinateurs qui deviennent leur propriété et les louent avec une possibilité de rachat à une valeur résiduelle faible (généralement 5 %), qui leur assure une quasi-certitude de vente finale. L'amortissement, calculé sur des durées beaucoup plus longues que celles de la location pratiquée par le constructeur (on est allé jusqu'à huit ou dix ans), permet des conditions alléchantes.

Un risque financier

De nombreuses sociétés se sont ainsi lancées aux Etats-Unis dans le *crédit-bail en informatique*, alors que les autres pays, méfiants, ont d'abord boudé la formule. De fait, elle n'est pas sans risques financiers. Si le constructeur prend ombrage de ce nouveau type de client, qui est aussi un concurrent, il peut augmenter ses propres durées d'amortissement, poser ses conditions de location ou jouer de l'arme de la révolution technologique (méthodes effectivement pratiquées par I.B.M. il y a quelques années).

A l'heure actuelle, un certain équilibre s'est établi. On admet généralement que l'utilisateur, s'il doit conserver son ordinateur plus de huit ans, a intérêt à l'acheter. S'il le garde moins de six ans, la location auprès du constructeur est la plus avantageuse. Entre les deux, ce qui correspond précisément à la durée de vie statistique d'un système informatique d'aujourd'hui, une formule de crédit-bail peut être intéressante. Cela explique l'intérêt grandissant rencontré par le crédit-bail. Aux Etats-Unis, par exemple, plus de dix firmes spécialisées ont acquis des parcs d'ordinateurs dont la valeur dépasse 1,00 millions de dollars. D'autres s'essaient à ajouter au financement pur et simple une activité de « service » en effectuant la prospection des clients potentiels et l'évaluation de leurs besoins.

Soumis aux stratégies financières des principaux constructeurs (vente ou location), ce type d'activité n'en demeure pas moins extrêmement fragile.

JEAN-MARC CHABANAS.

(1) Des ordinateurs convenablement entretenus fonctionnent encore régulièrement au bout de quinze ou vingt ans.

Valeur de parcs d'ordinateurs installés en 1975
(en milliards de dollars)

Etats-Unis	38,6
Japon	6,1
Allemagne	4,8
Grande-Bretagne	4,1
France	4
Pays socialistes	2,5
Autres pays	9,9
Total	70

(Source : Arthur D. Little.)

PRETABAIL - SICOMI

SOCIÉTÉ IMMOBILIÈRE POUR LE COMMERCE ET L'INDUSTRIE
BANQUE DE CRÉDIT A LONG ET MOYEN TERME

Société anonyme au capital de 225.500.000 F

Plus de 100 immeubles

Région parisienne - Province

- SURFACES COMMERCIALES
- IMMEUBLES INDUSTRIELS
- BUREAUX
- ENTREPOTS
- HOTELS - RESTAURANTS - TOURISME
- CLINIQUES

24, rue du Pont - 92523 Neuilly - Tél. : 758-11-70

(PUBLICITE)

OMNIBAIL

Société Immobilière pour le Commerce et l'Industrie
Banque de crédit à long et moyen terme

Société anonyme au capital de 100 millions de francs

Siège social : 5, rue Michel-Ange, 75016 Paris
Tél. 527-94-40

Depuis deux ans, Omnibail s'est spécialisé dans le financement de bureaux et d'entrepôts surtout en location simple.

Vous pouvez prendre contact avec Omnibail pour vos problèmes de financement immobilier à long terme.

Conseil d'administration

M. J.-C. GENTON, *président*
ABRI - Compagnie d'assurances contre l'incendie et autres risques
M. A. BRION
M. L. PFEIFFER
ZURICH - Compagnie d'assurances

Direction

M. J.-C. GENTON, *président-directeur général*
M. J. VUILLIEME, *directeur général adjoint*
M. L. GUINEFORT, *secrétaire général*

FINANCEZ VOS INVESTISSEMENTS IMMOBILIERS avec le crédit-bail INTER-COOP.

toutes entreprises, professions libérales, sociétés civiles et collectivités locales
BAREMES NON INDEXES

INTER-COOP
38, av. Hoche 75008 Paris
T 766 51 30 - 227 91 13

Sans engagement de ma part je désire :
☐ recevoir une documentation
☐ avoir un rendez-vous avec l'un de vos délégués régionaux.

nom : prénom :
société :
profession :
adresse :
tél. :

CREDIT LYONNAIS

Une autre façon...

de financer vos investissements productifs
(tout bien d'équipement ou matériel à usage professionnel)

LE CREDIT-BAIL MATERIEL
SLIBAIL
Minimum d'intervention : trente mille francs T.T.C.

de financer votre voiture personnelle ou professionnelle
en limitant l'apport d'origine à un loyer trimestriel
versé à titre d'acompte, à valoir sur le premier loyer

LE LEASING AUTOMOBILE
SLIBAILAUTOS
Minimum d'intervention : dix mille francs T.T.C.

de financer votre futur bateau (voilier ou cabin-cruiser)
le LEASING appliqué à la NAVIGATION DE PLAISANCE
par le département spécialisé de

SLIBAILAUTOS
Minimum d'intervention : cinquante mille francs T.T.C.
(catégories 1, 2, 3)

48, rue Croix-des-Petits-Champs
75001 PARIS
Tél. 233-44-92

et dans toutes les Agences du CREDIT LYONNAIS

LES SICOMI

L'affaire du groupe Prétabail

EN février 1965, Lucien Pfeiffer, Alsacien volontaire, qui avait déjà fondé une coopérative ouvrière et s'était montré un des précurseurs de l'achat en location-vente de matériel (leasing ou crédit-bail), formule importée des Etats-Unis, après être entré puis sorti du groupe Paribas, veut voler de ses propres ailes. Son objectif : fournir des moyens de production à ceux qui n'en ont pas et ne peuvent guère en avoir au travers des structures bancaires et financières traditionnelles. Il fonde donc une coopérative de petites et moyennes entreprises, qui va devenir le Groupement français d'entreprises (G.F.E.), avec deux mille sept cents membres, et la dote progressivement des moyens financiers nécessaires. Pionnier, et en fait principal promoteur du crédit-bail immobilier, M. Pfeiffer veut mobiliser la petite épargne à cet effet. Il participe très activement à l'élaboration de la loi du 2 juillet 1966 qui va définir le crédit-bail immobilier et de l'ordonnance du 28 septembre 1967 créant les Sociétés immobilières pour le commerce et l'industrie (SICOMI). Dès lors, ses activités vont prendre une expansion très rapide.

Autour du Groupement français d'entreprises s'organisent cinq groupes assurant toutes les fonctions (moyens de production, financement, accès à l'épargne, ressources humaines, etc.). Parmi ceux-ci, le groupe Prétabail comprend huit sociétés, dont trois SICOMI, Prétabail, qui sera cotée en Bourse en 1970, COFIPA et Batibail, et cinq sociétés de crédit-bail, avec près d'un *milliard* d'engagements. C'est le succès, mais, dans l'ardeur de ses convictions et la croissance des ambitions, M. Lucien Pfeiffer se heurte aux *usages non écrits* de l' « establishment » bancaire, qu'il se met joyeusement et férocement à dos, et aux règlements administratifs, notamment l'encadrement du crédit, qu'il veut ignorer superbement.

Il se crée ainsi de nombreux ennemis qui n'apprécient pas ses méthodes ni ses succès initiaux et guettent ses imprudences. Elles ne vont pas tarder. La progression très rapide du groupe est financée essentiellement par des crédits à court et moyen terme accordés par les banques de la place, ce qui le rend de plus en plus vulnérable. Au seuil de l'été 1974, sous l'empire des restrictions de crédit, les fournisseurs habituels réduisent brusquement *leurs concours au groupe*, dont la progression se trouve, en outre, totalement stoppée par l'application d'un encadrement sévère. Des licenciements doivent être effectués, certaines banques, prennent peur, les pouvoirs publics interviennent : au terme de sept mois de dures négociations pour sauver le groupe qu'il a fondé, M. Pfeiffer doit, en décembre 1974, céder la place à un administrateur provisoire, Me Levet, qui disposera d'un an pour rechercher une solution à des problèmes de trésorerie et apurer la situation. En échange, un consortium de dix-huit banques, constitué à l'initiative de la rue de Rivoli, soucieuse d'éviter la liquidation du groupe et de protéger les épargnants, garantit, à hauteur de 600 millions de francs, ses engagements qui s'élèvent à plus de 850 millions de francs. Le groupe Prétabail est sauvé, *mais*, pendant que l'administrateur provisoire dresse le bilan des opérations, Lucien Pfeiffer recherche sans tarder des concours extérieurs.

> Le 31 mars 1976, un communiqué annonçait que la société Omnibail, filiale commune de la Compagnie française des pétroles et de la Compagnie d'assurances suisse Zürich, allait pratiquement prendre le contrôle des trois SICOMI du groupe Prétabail, à savoir, Prétabail, Cofipa et Batibail, sous réserve de l'approbation des actionnaires. Ce communiqué mettait, en principe, le point final à une affaire douloureuse qui avait éclaté en juin 1974, lorsqu'un sévère encadrement du crédit et l'application draconienne d'un plan de « refroidissement » plaçèrent en position *délicate le groupe* Prétabail et contraignirent son fondateur et animateur, M. Pfeiffer, à céder la place à un administrateur provisoire.

Un accord avec le club international Orion échoue, les émirs arabes, pressentis, se dérobent ; arrive enfin la Deutsche Anlage Leasing (DAL), premier groupe allemand de crédit-bail, qui présente des offres apparemment sérieuses, sans toutefois connaître grand-chose au crédit-bail immobilier. La DAL demande surtout la caution d'un grand partenaire français, qu'elle compte trouver avec Bogeball, puissante filiale spécialisée de la Société générale. Elle réclame enfin des comptes apurés, et c'est là que gît toute la difficulté, car M. Pfeiffer conteste les conclusions et les propositions de Me Levet, l'administrateur provisoire, qui assure que le maintien indispensable du concours des banques est lié au succès de sa mission.

En décembre 1975, dans une atmosphère passionnée, après des échanges de communiqués dans lesquels la commission des opérations de Bourse se trouve même mise en cause, une bataille d'assemblées se livre pour le contrôle des trois SICOMI du groupe, Prétabail, Cofipa et Batibail. M. Pfeiffer, qui contestait en bloc les propositions de Me Levet et avait fait une campagne ardente auprès des vingt-quatre mille actionnaires, est battu, mais conserve tout de même la minorité de blocage.

Il faut néanmoins trouver une solution ; pour Prétabail — dont la situation a toujours été bonne — les actionnaires peuvent à tout moment mobiliser leur épargne grâce à la cotation en Bourse ; en revanche, pour Cofipa et Batibail, qui ont le statut de SICOMI à capital variable non cotées, les souscripteurs souffrent depuis vingt mois d'un blocage total fort préjudiciable.

Cette solution, on l'a vu au début de ces articles, est bientôt fournie par l'accord avec Omnibail, dont le président, M. Jean-Camille Genton, directeur financier de la toute-puissante Compagnie française des pétroles (C.F.P.), est un ami de longue date de M. Pfeiffer, déjà administrateur d'Omnibail. Sa caution facilite bien des choses auprès des banques, qui continueront à prêter leurs concours, le tout avec la bénédiction des pouvoirs publics.

Dans un premier temps, Prétabail absorbera Omnibail sur la base de 2,8 actions Omnibail pour 1 action Prétabail, ce qui donnera le contrôle de l'ensemble aux deux maisons mères d'Omnibail, la C.F.P. et la Compagnie d'assurances Zurich. Dans un deuxième temps, Batibail et Cofipa, dont le capital ne sera plus « ouvert », mais fermé, fusionneront avec Prétabail sur des bases « équitables » dans un délai maximum de dix-huit mois après la première opération.

Pour permettre aux actionnaires de ces deux dernières SICOMI de mobiliser leur épargne le cas échéant, la cotation de leurs actions sera assurée, dès le mois d'août, sur le marché hors cote de la Bourse de Paris, un « pool » de soutien des cours ayant été constitué (on parle de 650 francs pour COFIPA et de 600 francs pour Batibail, soit 73 % de la situation nette au 31 décembre 1975). La situation devant s'améliorer pour ces deux SICOMI, la possibilité d'obtenir des avances sur nantissement de titres sera ouverte aux actionnaires désireux de conserver leurs actions. Toutes ces dispositions sont naturellement soumises à l'accord des assemblées qui se tiendront au début de juillet. Mais, apparemment, tout le monde est d'accord, Me Levet, M. Pfeiffer et les principaux actionnaires, dont la Caisse des dépôts. La crise est donc terminée.

Les leçons de la crise

La leçon a été sévère, et peut servir d'avertissement. Toutefois, la gestion du groupe Prétabail a été particulière à bien des égards, ses déficiences, de même que ses succès initiaux dus à la personnalité de son fondateur, M. Pfeiffer. Tout d'abord, quoi qu'il en ait pu être dit, le coût de fonctionnement du groupe Prétabail était très élevé : la cascade de frais divers (collecte de l'épargne, gestion, etc.) aboutissant à un prélèvement total de près de 24 % au bénéfice du G.F.E., ce qui est tout de même beaucoup. Ensuite, les dépôts de garantie versés par les locataires des immeubles ou les preneurs de contrats de crédit-bail étaient investis en actions du G.F.E., ce qui compromettait passablement leur liquidité. Enfin, l'existence de contrats très fortement indexés, fort bénéfiques initialement pour les actionnaires, s'est avérée un handicap lorsque la concurrence a fait baisser les taux d'indexation. Ajoutons que si la gestion de Prétabail a été satisfaisante, mis à part quelques contentieux spectaculaires mais sans gravité celles de Cofipa et surtout de Batibail, ont été parfois défectueuses. Le souci de performance a conduit à une « production » excessive et les départs de locataires et les défauts de paiements se sont multipliés. Pour comble de malchance, parmi les immeubles sous contrats figurent de gros entrepôts loués à la société Horstmann, qui a déposé son bilan.

Plus profondément, semble-t-il, ce sont les méthodes et l'esprit même des doctrines de M. Pfeiffer qui sont en cause. Certes, les SICOMI du groupe Prétabail, même si certaines ont été mal gérées, ne sont guère endettées, certainement moins que d'autres. Mais les financements étaient trop « courts », suspendus au bon vouloir d'établissements que M. Pfeiffer stigmatisait volontiers, comme le groupe Paribas, ou à qui, il faisait peur, comme les Banques populaires. C'est bien pourtant avec ces deux groupes qu'il avait fondé respectivement Batibail et Cofipa.

Autre trait de caractère de M. Pfeiffer, il se moquait éperdument des règles de l'encadrement. Pour lui, ce que faisait Prétabail était dans l'intérêt de la France, et il n'y avait pas lieu de limiter son expansion. Résultat : en sept intérêts moratoires, correspondant aux pénalités pour dépassement de crédits, Cofipa doit actuellement à la Banque de France pour 1974, 1975, 1976 et 1977, plus de 21 millions de francs et Batibail, 17,7 millions de francs. Une somme de 40 millions de francs pour dépassement de crédits, ce n'est pas négligeable, même si l'institut d'émission a *accepté* de passer l'éponge.

Au total, cette affaire, le seul « accident » grave qui ait affecté les SICOMI, se termine sans trop de dommages : Prétabail se porte bien, Cofipa pourrait distribuer un dividende pour l'exercice 1976, et Batibail, malgré ses 21 millions de francs de pertes, reviendra à l'équilibre en 1978. Mais elle prouve que même avec d'excellents sentiments et une prescience créative à laquelle tous rendent hommage, il est difficile d'ignorer certaines règles, surtout lorsque l'on sollicite l'épargne publique.

F. R.

NOM	FONDATEUR	ADRESSE
Alsabail	S.D.R. Alsace	4, allée de la Robertsau, Strasbourg
Bail Investissem.	Groupe Soez	1, rue d'Astorg, Paris-8e
Batibail	Groupe Prétabail	91, av. Charles-de-Gaulle, 92 Neuilly
Batical	S.D.R. Lorraine	109, bd d'Haussonville, 54 Nancy
Battinorest	S.D.R. Nord	108, rue de Jemmapes, 59 Lille
Cicobail	Caisse des Dépôts	56, rue de Lille, Paris-7e
Codetour	Groupe Soez	1, rue d'Astorg, Paris-8e
Cofipa	Groupe Prétabail	91, av. Charles-de-Gaulle, 92 Neuilly
Domibail	Crédit National	45, rue Saint-Dominique, Paris-7e
Drouot-Bail	Groupe Drouot	23, rue Drouot, Paris-9e
Eurobail	Banque Vernes	11, rue de Tilsitt, Paris-17e
Immobail BTP	Comptoir Central de Matériel d'Entreprise CCME	128, rue La Boétie, Paris-8e
Immobanque	Bque d'Indochine	92, bd Haussmann, Paris-8e
Locamur	Bque d'Indochine	92, bd Haussmann, Paris-8e
Immoflce	Groupe Drouot	
Interbail	J.-Cl. Anrco Crédit Commercial de France	146, bd Malesherbes, Paris-17e
Intercoop	Crédit Coopérat.	37, avenue George-V, Paris-8e
Lafitte Bail	Bque Rothschild	38, avenue Hoche, Paris-8e
Lambail Immob.	Cie Bancaire	21, rue Lafitte, Paris-9e
Locaexpansion	Société privée	25, avenue Kléber, Paris-16e
Locafinancière	de Gestion finan-	4, rue Gentin-Bachart, Paris-8e
Locs investiss.	cière (S.P.G.F.)	4, rue Quentin-Bauchart, Paris-8e
Locamic		4, rue Quentin-Bauchart, Paris-8e
Locasofal	UIC (Union Eur.)	2, rue Lamennais, Paris-8e
Locic	S. Union Europ.	11 bis, rue Scribe, Paris-9e
Locindus	S. Union Europ.	11 bis, rue Scribe, Paris-9e
Matrabail	Lazard Soveo	19-21, rue de la Bienfaisance, Paris-8e
Natiobail	B.N.P.	24, rue de l'Arcade, Paris-8e
Omnibail	Françaises des Pétroles, Zürich	5, rue Michel-Ange, Paris-16e
Pafrem	Crédit Com. France	123, av. des Champs-Elysées, Paris-8e
Prétabail	Groupe Prétabail	91, av. Charles-de-Gaulle, 92 Neuilly
SFDCI	Navigation mixte	18, rue Vivienne, Paris-2e
Sicar	Cie Bancaire	25, avenue Kléber, Paris-16e
Sicimal	Crédit Mutuel	34, rue du Wacken, 67-Strasbourg
Sicomax	Vivax. Prop. utiles aux médecins	8, rue Mootalivet, Paris-8e
Sicom Coop	Crédit Agricultl	18 bis, avenue Hoche, Paris-8e
Sicomucif	Groupe UCIF	7, rue de Milan, Paris-9e
Sinetel	Société Générale	50, bd Haussmann, Paris-9e
Silip	Immobilier Construction de Paris	2, place Rio-de-Janeiro, Paris-8e
Silcomi	Crédit Lyonnais	19, bd des Italiens, Paris-2e
Silmimeg	Crédit Lyonnais	37, rue de Rome, Paris-8e
Sofiomi	Groupe Paribas	12, rue de Castiglione, Paris-1er
Sofilic	Immobilier Construction de Paris	2, place Rio-de-Janeiro, Paris-8e
Sogebail	Société Générale	50, bd Haussmann, Paris-9e
Soreflm	Société Générale	50, bd Haussmann, Paris-9e
Sovabail	Lazard-Sovac	25, rue de la Bienfaisance, Paris-8e
Ucip Bail	Groupe UCIP	7, rue de Milan, Paris-9e
Ugicomi	Union Ass. Paris	9, place Vendôme, Paris-1er
U.I.S.	Un. Europ. N.S.M.	65, rue de Courcelles, Paris-17e
Unibail	Banque Worms	109, rue du Fg-Saint-Honoré, Paris-8e
Unicomi	Crédit Agricole	33, avenue de Maine, Paris-15e

Le 1er groupe mondial est en Amérique. (bravo).

Le 2ème c'est nous.

Renault Bail et Diac Equipement représentent un parc de plus de 115.000 véhicules particuliers et industriels, soit presque autant que le premier loueur mondial américain et beaucoup plus que leurs autres concurrents français. C'est rassurant.

Et c'est bien normal, quand on est filiales Renault, premier constructeur automobile français.

Renault Bail et Diac Equipement, 1er groupe européen de leasing, crédit bail et location longue durée.

renault bail diac

PUBLICITÉ

صكذا من الاصل

LA VIE SOCIALE ET ÉCONOMIQUE

A LA CONFÉRENCE MONDIALE DE GENÈVE

Les pays en voie de développement ont fait admettre leur point de vue sur une nouvelle division du travail

La conférence mondiale sur l'emploi, organisée par l'O.I.T. (Organisation internationale du travail) en même temps que sa conférence annuelle, s'est terminée le 17 juin à Genève. Un compromis a finalement pu être réalisé entre le groupe des soixante-dix-sept pays en voie de développement et les autres pays membres sur la stratégie à mettre en œuvre pour venir à bout de la pauvreté, de l'injustice sociale et du chômage et organiser une nouvelle répartition du travail.

Les délégués des cent vingt pays sont parvenus à un accord sur de nombreux points, sauf sur les sociétés multinationales. Pour l'essentiel, le document adopté préconise de substituer à l'actuelle division mondiale du travail un « nouvel ordre économique international » permettant réellement à tous les pays de se spécialiser dans « l'emploi que type de production, selon ses propres priorités.

L'assemblée de Genève a su éviter les méandres de la « politique politicienne » qui, par le passé, ont gravement limité l'intérêt de ses travaux, et qui auraient amené, en novembre dernier, les États-Unis à menacer de se retirer de l'O.I.T.

De notre envoyée spéciale

Genève. — Créer un milliard d'emplois d'ici à l'an 2000 ? Mais que sera l'emploi dans nos sociétés d'alors ? Le projet est si vaste que la « conférence mondiale tripartite sur l'emploi, la répartition des revenus, le progrès social et la division internationale du travail » risquait de s'enliser et de n'aboutir qu'à des conclusions sans portée réelle.

Un document émanant du groupe des « 77 », c'est-à-dire des délégués gouvernementaux des pays en voie de développement a soudain stimulé les ministres, hauts fonctionnaires, syndicalistes et patrons des cent trente-deux pays rassemblés au Palais des nations, alors que les discours se succédaient jusqu'alors dans une indifférence à peu près générale. Certes, dans un premier temps, le document présenté par les pays en voie de développement a pu apparaître comme une charte agressive. Longuement discuté en commission, ce texte a finalement inspiré l'introduction et divers points du document final établi à partir du rapport de base, présenté par M. Blanchard, directeur général de l'O.I.T.

Le plan d'action

Quatre points ressortent principalement de la déclaration de principe et du plan d'action de la conférence :

● LA NOTION DES BESOINS ESSENTIELS. — C'est sans doute le thème sur lequel l'échelain des salariés, des gouvernements et aussi des employeurs s'est fait le plus rapidement. Les populations doivent pouvoir satisfaire leurs besoins en alimentation, logement, habillement, mais aussi leurs aspirations en activités culturelles, services de santé, eau potable, éducation, etc. Ce qui suppose la mise en œuvre de politiques d'emploi, y compris dans l'agriculture, et en faveur des femmes, des jeunes et des gens âgés.

« *En aucun cas, cette notion des besoins essentiels ne doit être ramenée à la garantie d'un minimum nécessaire de subsistance. Elle doit se situer dans un contexte incluant l'indépendance nationale, la dignité de l'individu et des peuples et leur liberté de disposer leur destin sans entrave.* »

● LA TECHNOLOGIE. — Chaque pays en développement a le droit et le devoir de sélectionner les technologies qu'il juge appropriées, afin de parvenir à un juste équilibre entre les techniques à forte densité de main-d'œuvre et celles à forte densité de capital. Cela afin de tenir compte de la volonté d'adopter des techniques avancées, afin de réduire les écarts technologiques entre les pays. La conférence promise la création de centres nationaux et régionaux pour le transfert et le développement des technologies et la coopération internationale dans ce domaine.

La recherche, priorité fondamentale, devrait être entreprise dans les pays en développement eux-mêmes et sous leur direction. Les entreprises étrangères sont appelées à conformer leurs activités dans ce sens aux intérêts nationaux, notamment dans leur choix technologiques et la diffusion des connaissances dans ce domaine.

● LES MIGRATIONS DE TRAVAILLEURS. — Le premier objectif des politiques nationales et internationales devraient être d'offrir des conditions de travail plus attrayantes dans les pays d'origine, afin d'éviter la nécessité pour les travailleurs de s'expatrier. Une coopération multilatérale et bilatérale permettrait de favoriser une division internationale du travail réciproquement avantageuse.

Des accords bilatéraux et multilatéraux devraient par ailleurs d'atténuer les fluctuations des mouvements d'émigration, ainsi que des retours, et les rendre, autant que possible, prévisibles, continus et sûrs, afin de faciliter la mise en œuvre de programmes à long terme de développement économique et social.

● AIDE À L'ADAPTATION. — Les changements structurels résultant des modifications de l'ordre économique international ne doivent pas s'effectuer aux dépens des travailleurs. Ils devraient conduire à la création d'emplois dans les pays industrialisés, comme dans les pays en développement. La conférence préconise différentes mesures de protection pour les travailleurs privés d'emploi, ainsi que la création de fonds régionaux ou nationaux d'adaptation, qui seraient mis sur pied par les pays socialistes.

Les « 77 », appuyés par les salariés et les pays socialistes, n'ont pu se mettre d'accord avec les employeurs, ni les gouvernements, sur les mesures relatives aux sociétés « transnationales ». Le document consigne donc la position des uns et des autres. Pour les gouvernements occidentaux, ces sociétés ont un rôle positif dans les pays en voie de développement, car elles sont créatrices d'emplois. Certains reconnaissent l'importance d'un code international de bonne conduite de ces sociétés, mais mettent surtout l'accent sur l'intérêt des accords bilatéraux.

Les gouvernements de l'Est, au contraire, soulignent les effets négatifs de ces firmes. Elles freinent, disent-ils, une division internationale du travail défavorable au tiers-monde, par le contrôle des matières premières, l'insécurité de l'emploi, l'exportation des profits et le non-respect des libertés syndicales et des droits des États.

Les gouvernements des « 77 » recommandent à leurs entreprises nationales de « *renforcer leurs activités pour leur permettre de prendre les dispositions nécessaires pour prévenir les effets négatifs des firmes multinationales* ». Ils réclament un code international de conduite instaurant un contrôle accru par les gouvernements. Les syndicalistes réclament également ce contrôle. Ils admettent qu'il peut être « *légitime et parfois nécessaire de prendre, dans les pays en voie de développement, des mesures qui apparaissent comme discriminatoires (...) dans l'intérêt du développement de ces pays* ».

JOANINE ROY.

BILLET

La sixième conférence annuelle de l'agriculture

L'EFFET TIROIR-CAISSE

Ils eveient l'air quelque pou embarrassés, les présidents des quatre principales organisations paysannes, en s'installant sur les sièges occupés quelques instants auparavant par le premier ministre, M. Jacques Chirac, et le ministre de l'agriculture, M. Christian Bonnet, pour donner leur première réaction sur les résultats de la sixième conférence annuelle qui s'est terminée le 17 juin. Devaient-ils, dans l'ancienne de l'hôtel Matignon, afficher un profond mécontentement ou un vif enthousiasme ?

A tour de rôle, ils ont joué sur la register de la demi-teinte grave : 50 millions de francs pour pallier les dégâts immédiats de la sécheresse, ce n'est pas beaucoup, mais enfin ce n'est qu'un crédit « éventuel ». Il faudra attendre septembre pour faire le point des revenus, car ce n'est qu'après les récoltes qu'un bilan pourra être fait... M. Louis Perrin (APCA) s'inquiétait surtout du projet de la loi sur les G.F.A. (Groupement foncier agricole) qui « n'est pas à la hauteur du problème foncier ». M. Schaeffer (C.N.J.A.) n'était pas satisfait de le numéro dont a été traité le dossier « femmes », mais ne désespérait pas de voir aboutir le statut de l'agricultrice. M. François Guillaume, épaulant le président de la Fédération des exploitants, soulignait que les actions sanitaires sur le bétail auront « des effets seconde positifs » sur le revenu des éleveurs. Et, constatant les rigueurs budgétaires annoncées pour 1977, M. Charles Delette (C.N.M.C.A.) souhaitait que le Crédit agricole puisse « en moins assurer le trésorerie des exploitants » en dépit de l'encadrement du Crédit agricole.

Que pouvaient-ils déclarer d'autre ? M. Christian Bonnet a lui-même donné le mesure de l'effort accompli à cette occasion : « Pas important : appréciable. » Encore une fois — le système, — les disparues paysans se sont laissés prendre au filet de la concertation. Certes, il y a peu de catégories socio-professionnelles qui soient, à cet égard, mieux traitées que la paysannerie.

Calquée sur le modèle de la procédure britannique, la conférence annuelle est devenue un moyen d'élaboration de la politique agricole. A la suite de ses réunions ont été mis en place l'Office de la viande, le C.N.I.E.L. (interprofession laitière), les primes d'installation des jeunes agriculteurs, les aides aux agriculteurs de montagne. Néanmoins, cette conférence sacrifie désormais de plus en plus aux apparences, à la mise en scène. Un exemple : les mesures pour pallier les effets de la sécheresse. Elles étaient implicites depuis une semaine. Le ministre de l'agriculture a indiqué le dispositif aux directeurs départementaux de l'agriculture qu'il a réunis, le 11 juin, à Paris, et le commission ministérielle destinée à étudier les différents moyens de lutte contre la maladie d'eau a été convoquée le veille même par le secrétaire d'Etat à l'agriculture. Pourquoi, dès lors, ce ballon d'oxygénation demandant des mesures d'urgence à quelques heures de la conférence ? Si la situation est aussi grave qu'on le dit, pourquoi avoir attendu l'occasion du 17 juin pour les annoncer ?

Autre chose : les organisations paysannes se font concurrence pour obtenir, sur les dossiers qu'elles présentent, le plus de crédits possibles. C'est dire qu'une mesure spectaculaire ou un plan financier risque de l'emporter sur une décision d'un café moindre mais d'une portée plus grande. La prime d'installation aux épouses des jeunes agriculteurs, qui présenteraient les critères de compétence requis, a été écartée alors que son coût n'aurait représenté que 15 millions par an et aurait constitué un premier pas dans la reconnaissance utile du travail de l'agricultrice.

Dans la présentation même des résultats de la conférence, on s'étend essentiellement sur les aspects financiers, alors que les textes — siglés de l'agriculture, SAFER, G.F.A., — sont à peine évoqués. C'est ce qu'on pourrait appeler l'« effet tiroir-caisse ».

Malgré cela, l'addition 1976 est singulièrement moins importante que les années écoulées : 351 millions de francs contre 650 en 1975 et 1 milliard en 1974.

Il est vrai qu'il faudra ajouter à la somme les prêts à long terme annoncés le montant des aides directes qui seront allouées lors de l'examen des revenus paysanne le 29 septembre.

Cette conférence annuelle marque aussi un renforcement des tendances malthusiennes et protectionnistes, qui sont les démons familiers de l'agriculture française. Et pourtant, on tente de instituer une limite à la taille des ateliers de production hors sol (porcins et avicoles), dont le première conséquence sera de barrer la création d'un pourvoir britannique géant dans le Nord (le Monde du 18 mai). Ensuite, les agriculteurs ont marqué leur opposition à l'entrée de la Grèce et de l'Espagne dans le C.E.E., et le premier ministre les aurait écoutés d'une oreille favorable. Mais peut-on décemment que les difficultés certaines que rencontreraient les exploitants méridionaux soient un motif valable pour fermer la porte du Marché commun à deux pays ?

ALAIN GIRAUDO.

● UN ACCORD PORTANT SUR L'INFORMATION DU CONSOMMATEUR, en matière de prix de ventes des pêches durant l'été a été conclu le 17 juin par le ministre de l'économie et des finances avec les organisations professionnelles du commerce des fruits et légumes. Les prix à respecter seront annoncés par la presse et la radio.

Une mise en garde de l'O.C.D.E.

(Suite de la première page.)

La crainte de nouvelles hausses de prix provoquées par le renchérissement des matières premières constaté depuis quelques mois assurera la transition vers la principale proposition soumise par le secrétaire d'Etat à l'attention des ministres : la définition d'une stratégie commune en vue d'assurer une expansion soutenue. Dans le discours qu'il a prononcé le 9 juin dernier à la conférence mondiale tripartite de l'O.I.T. sur l'emploi, à Genève, M. Van Lennep, secrétaire général de l'O.C.D.E., a fait connaître ses préoccupations : « *Si la reprise actuelle devait encore échouer lamentablement elle pourrait facilement déboucher en une nouvelle période d'expansion inflationniste qui irait jusqu'à l'effondrement, aboutirait à une nouvelle récession mondiale en 1977 et 1978.* »

Pour éviter cet enchaînement, les experts du château de la Muette estiment qu'il conviendrait de ne pas mettre l'accent sur une absorption aussi rapide que possible du chômage et des capacités de production actuelles inemployées. Leur conviction est que le rythme d'expansion des pays développés, qui était de l'ordre de 5 % au cours de la dernière décennie, est, depuis le début des années 70, de 4 % environ. Ce pourcentage ne devrait pas être dépassé, même si cela doit se traduire pour quelques années par un taux de chômage supérieur à 5

ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI		
Offres d'emploi "Placards encadrés"	36,00	42,03
minimum 15 lignes de hauteur	38,00	44,37
DEMANDES D'EMPLOI	8,00	9,18
CAPITAUX OU PROPOSITIONS COMMERC.	65,00	75,89

	La ligne	La ligne T.C.
L'IMMOBILIER		
Achat-Vente-Location	26,00	30,35
EXCLUSIVITES	32,00	37,36
L'AGENDA DU MONDE (chaque mercredi et cheque vendredi!)	28,00	29,19

emplois régionaux

RENNES

Premier Groupe Européen d'Ingénierie Général nous recherchons pour notre délégation régionale un :

INGÉNIEUR COMMERCIAL

(T.P. - Arts et Métiers - ESM ou similaire)

Il sera chargé de négocier les affaires au plus haut niveau jusqu'à signature des contrats.

Basé à Rennes, son champ d'action couvrira douze départements. Il bénéficiera de l'appui et de la qualité déjà en place.

Adresser lettre et dossier de candidature à : UNICOM n° 363, B.P. 614, 35007 Rennes Cedex q. tr.

Importante Société de promotion recherche, pour la prochaine rentrée universitaire et pour toute la France, des étudiants aimant la vente et les contacts directs pour participer à son réseau de promotion vente.

Travail à temps partiel ou à temps complet, compatible avec études, pas d'horaire imposé.

Très bonne rémunération (possibilité d'avenir).

Envoyer C.V. manuscrit très détaillé avec photo à :

P.P.C., 23b, rue Ste-Catherine, 33000 BORDEAUX.

COMITE D'ETABLISSEMENT AUTOMOBILES PEUGEOT SOCHAUX, recherche

UN LICENCIE sciences Eco. ou équivalent pour réalisation d'études et analyses économiq. dans le domaine de l'automobile. position embauche Cadre 11.

Adresser candidat avec C.V. à M. LE CHEF OU PERSONNEL œuvres sociales du C.E. Peugeot rue Sous-la-Côte, 25600 Sochaux, jusqu'au 15 juin 1976.

offres d'emploi

Recherchons astre

CHEF DES VENTES ADJOINT

Jeune diplômé. Ec. Sup. Com. ou équ. pour s'intégrer dans équipe de vente dynamique.

SOCIETE MAGASINS LIBRE

Poss. promot. Adr. C.V., photo et prét. à S. Theimann, 2, rue Achille-Martinet, 75018 PARIS.

Famille grecque banlieue Athènes recherche institutrice qualif. temps complet, armuni pr 2 enfants 7 et 2 a. Pr inform. supplément., s'adr. Mme 282-6...

VOPOULOS, KARAISKAKI, 11 - KIFISIS - Athènes (Grèce).

Société Jean Patou, parfumeur, recherche pr usine Saint-Quen, métro Garibaldi, étudiantes pour emploi conditionnaires jusqu'à août. Téléphoner à 266-39-12, poste 206.

Ecole privée de langues ch. prof. de français pour 22-8, exp., anglais, langues secteur. Cand. C.V. à Lettinger School, Hindlingstr. 20, D 4628, Mönchengladbach 1.

STE 50 KM SUD-EST PARIS recherche la collaboration d'un

AGENT COMMERCIAL

introduit milieu industriel pour le développement de secteur : EQUIPES, AUTOMATISMES, PONTS ROUL., MANUTENTION Ecr. Havas 1,079 Melun Cedex.

Recherche J.F. pour s'occuper mois d'août enfant de 4 ans, campagne ou mer. Paris. Tél H. 747-11-77, poste 384.

CENTRE CHIRURGICAL MARIE-LANNELONGUE 129, rue de Tolbiac, Paris-13e, spécialisé chirurgie thoracique et cardio-vasculaire, recherche, pour remplacement congé durée 6 mois, une

INFIRMIERE D.E.

pour son service d'endoscopie et consultation. Libre rapidement. Horaire 8 h 30-12 h. 15 ou 9 h.-11 h. 45. Repos samedi, dimanche, lundi + congés annuels. Tél. pour rendez-vous infirmière générale, 707-43-96, poste 394.

cours et leçons

Cours de chinois (parlé, écrit, calligraphie).

Ecr. à J. 2.556, « Le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

bateaux

Croisière aux Scilly sur ketch 13 m., du 21 au 30-6. Tél. : 1971 21-61-32, de 18 h. à 19 h.

transports

Demenagez par M.G. en toute sécurité, Paris, 288-61-61. Pontoise, 464-13-44.

L'immobilier

appartements vente

Paris Rive droite

M° BONSERGENT, P. vd 3 p., 45 m², s. de bains, moquette, Ch. individ., cab. tél., 300.000. Tél. 606-48-13, heures repas 202-13-41.

MARAIS, Part. vd sup. original sur cour, ancien, cheminée, poutres, tél., ch. en s., 300.000 F. Tél. 278-64-22, après 14 h.

VOTRE PLAN DU COMPTE D'EPARGNE LOGEMENT vous permet d'investir dans du rénové

INVESTISSEZ A PARIS

de immeubles ravalés à 100 % PLACEMENT D'AVENIR 1 P. STUDIO, 2 P., DUPLEX, 3 P. Entièrement équipés, TI confort. Pour investisseurs : *Locaties*, gestion saines Loyers garantis par contrat Groupe VRIOAUD - 261-52-25

16e AUTEUIL

Eel imm. sierro de taille ravalé

5 PIECES EN DUPLEX

LIVING + 3 CHBRES, cuisine, 2 LUXUEUSES S. DE BAINS, chauffage central, Magnifique, 4e et dernier, ASC., SOLEIL. Entièrement REFAIT NEUF

PRIX 695.000 F

Me voir, 14-15 h, samedi, lundi : **16, RUE** DE VARIZE ou 723-51-23

BUTTES-CHAUMONT

Part. à part., 80 m2, + 11 cft imm. sd, 380-00-10, après 20 h, ou s/place lundi, de 14 à 15 h.

Paris Rive gauche

43, boulevard SAINT-GERMAIN Liv. + 2 ch., cft, tél. 325-00... Samedi 15-18 h. ou 222-73-26.

PROXIMITE ODEON Rénovation, caractère, 5 pièces, 270 m², dble réception. Hauts plafonds - ODE. 42-70.

6e, Rue de Fodéon. Part. vend luxueux 3 p., 110 m², 4e étg. ascen., 900.000 ... 325-18-44.

Vve Pres. CENDIER. ODE. 15-10 TERRASSE/BALC. PANORAM., 199 m², 3 p., AVISIELE, salon, 40, 60 ST-MARCEL. samedi et lundi, de 13 heures à 19 heures.

3.750 F LE M²

IMM. NEUF BON STANDING LIVING + 3 CHBRES, entrée, cuis., salle de bains, 2e étage. 12, rue XAINTRAILLES M° NATIONALE - PARIS 13e Samedi, dim., lundi, 15 à 18 h.

Propriétaire vend directement M° DUROC square

LIVING DBLE + 2 ch., entrée, cuis., s. de bains part confort. REFAIT A NEUF. 12, bd du Montparnasse. Asc. 14, square du Croisic. 2e NEUF. Samedi, dim., lundi, 15 à 18 h.

M° BOUCICAUT Jardin

IMM. PIERRE DE TAILLE

2 PIECES, s. de bains, w.-c. PRIX INTERESSANT, 40 BIS, AV. FELIX-FAURE Samedi, dim., lundi, 15 à 18 h.

M° SOLFERINO Bon immeuble

Asc., 3e ét., calme, chif. central

2 PIECES entrée, kitchenette, s. de bains, w.-c. Prix intéressant. Retail neuf. 22, rue de SELLE-ASSISE Samedi, dim., lundi, 15 à 18 h.

SÈVRES-BABYLONE

05 IMM. PIERRE DE TAILLE 3e ET. ASC. DESCENDEUR TAPIS ESCALIER

BEAU 5 P. entrée, cuisine, 2 luxueuses salles de bains, nouvelle, TEL. Entièrement REFAIT NEUF + CHAMBRE SERVICE

PRIX 795.000 F

Samedi, lundi, de 14 h à 18 h : **17, RUE** DE SEVRES ou 723-51-23

123, rue de l'UNIVERSITE

Liv. + chbre, cft, 42 m2, calme, soleil, poss. comm., excel. prix. 179.000. Sam. 14h30-17h, SOL. 39-10

Région parisienne

EPINAY-SUR-SEINE

Centre ville, 4 pièces pl. 76 m², 211.000 F. Crédit P.I.L. 80 %. Visite sur place : Epicerie, 9-10, r. de Paris, 13 à 19 h.

LE VESINET Centre, 5e R.E.R., 5 p., 75 m², nomb. rangements, décoration soignée, terrasse 20 m², cave, parking couvert. 320.000 F. B.N. N. LE PARAGNE LORIN, 65, av. Foch, Chatou. 976-36-02.

VINCENNES MAIRIE

Loire, Parc, PARFAIT ETAT, RARE. 235.000 F. - 377-96-62.

locations non meublées Offre

Paris

STUDIOS neufs près Mo, cuis. équipée, bs, 600 F mens. ch. C. Caution 600 F. - Sur place, 71, rue Cherel, M° CRETEIL-GANGOLFI - Tél. 886-49-94.

5 PIÈCES

Etage élevé, cuis. équipée immeuble neuf

TOUR TOKYO

24, avenue d'Ivry De 13 h à 19 h.

STUDIO

Etage élevé, cuis. équipée immeuble neuf

TOUR TOKYO

24, avenue d'Ivry De 13 h à 19 h.

3 PIÈCES

Etage élevé, cuis. équipée immeuble neuf

TOUR TOKYO

24, avenue d'Ivry De 13 h à 19 h.

4 PIÈCES

Etage élevé, cuis. équipée immeuble neuf

TOUR TOKYO

24, avenue d'Ivry De 13 h à 19 h.

2 PIÈCES

Etage élevé, cuis. équipée immeuble neuf

TOUR TOKYO

24, avenue d'Ivry De 13 h à 19 h.

locations non meublées Demande

Paris

URGENT PART. A PART. ch. dans Paris appart. 2/3 P., maxim. 1.000 F/mois, confort. Ecr. n° 3.356, « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Région parisienne

Etude cherche pour CLORES Villas, pavillons, libs bien. Loy. garanti 4.000 F max. 283-57-02.

Nous prions les lecteurs répondant aux « ANNONCES DOMICILIIES » de vouloir bien indiquer lisiblement sur l'enveloppe la numéro de l'annonce les intéressant et de vérifier l'adresse, selon qu'il s'agit du « Monde Publicité » ou d'une agence.

bureaux

8e SAINT-AUGUSTIN

Dans immeuble pierre de taille

Sur un seul niveau, 250 m2 répartis en 16 bureaux.

POSSIB. ; sal. de conférences, téléphone, archives en ss-sol. TELEPHONE : 8 lignes minimum. 16 postes possibilité extension à 20 postes) permettant, huit conversations simultanées, accès fibre optique reliée et terminaux informatiques, climatisation par convection, parkings. Tél. **293-62-52**

propriétés

Région Paris-Ouest, vends belle propriété 5 pièces

sur ANDRESY, bord Seine, 722.000 F.

Zone résidentielle, proche gare, 180.000 F.

L'HAUTIL (zone boisée), 700.000 F.

MAUREGOURT (propriété caractère), 630.000 F. Pour tous renseign. 974-63-52, 60-87.

7 km. S. BRIOU, cent. réunes. tre et nautiq., 13 km. sortie autoroute, petite pavillon neuf, et. de pl.-pr., très bel ecurtes, nombr. dépend., 1/3.000 m². Prix 350.000 F. Poss. vite en un seul plus. lots et ensuite vers les propriétaires. Renseignem. : 16 (1) 950-01-22.

12, rue St-Hilaire, 28120 Illiers. Tél. (16-37) 24-05-36, tous les jours de 9 h 12 h et de 14 h à 19 h.

VS-PRESLES - Magnifique propriété, vue sur la MARNE, plain, gare, 2.000 m² terrain. 190 m² habitables, grand séjour, bureau, 4 ch., cuis. aménagée, salle bains, w.-c., chauff. à gaz, cuis. été, 2 garages ; ARERES EXCEPTIONNELLES. Maison agrée ETAT PARFAIT. Prix 1.100.000 F. LA PALETTE. 031-07-44, et tél. le soir.

60 KM. REG. NORD, MOULIN à restaurer, construct. pierres de 4.000 m², bruyère sur rivière. 200.000 F. (4) 457-61-96.

A vendre Indre

DOMAINE ÉLEVAGE

210 ha sec tenant, libre

Prix : 2,6 millions

Ecrire S.331 HAVAS S.P. 394 79009 NIORT CEDEX

terrains

Part. vd 8 5 km. de SAINT-SAVIAN 1221 m² bois terrain d'un seul tenant avec bel ... ciers magnif., en partie plantés de résineux, de 34.000 m², libre à la vente. Prix, avantageux. S'adr. à Me Chevallier, notaire à 22-POMMERIT-LE-VICOMTE Tél. : (96) 45-90-43.

TERRAINS A BATIR Départements : 77 - 78 - 91 - 92 - 93 et 95. Tél. 260-90-97

SLANCOURT, Lux. pavillon rec. living 42 m² + 3 chbres, cuis. équipée, 2 s. de bains, w.-c. Prix 250.000 F + C.F. (facilités). 051-38-40.

3e GARE MONTPARNO Propriétaire vend pavillon récent, 2 niveaux, 90 m² habitables + sous-sol tout cft, petit jardin. Prix : 290.000 F. Tél. : 783-38-51.

DANS VENDOME PAV. sur ss-sol, séjour, cave, 1 p., rez-de-ch., cuis., salle à manger, 3 chbres, 1er étage : ch., 11 cft, 450 m² terrain clos et arborisé. 200.000 F. INDICATEUR VENDOMOIS à 41100 Vendôme. T. (29) 77-35-97.

pavillons

Région parisienne

Etude cherche pour CLORES Villas, pavillons, libs bien. Loy. garanti 4.000 F max. 283-57-02.

villas

ORSAY - 7e METRO, PART. 2 ROE MAISON CARACTERE En L : RENOV. LUXE. Gd Liv + 4 p. + 2 p. indep. + garage + cheminée, remise, jardin, SPLENDIDE JARDIN TT CFT 1.250 m2. 750.000 F. Tél. 723-53-18

PLESSIS-ROBINSON 3 km Paris - MAISON NEUVE livrable de un mois, architecture très originale, entrée, 160 m2 habitables, 240 m2 utiles, 6 pces, cuis. équipée, possibilité 2e maison libre. Prix 750.000 F. Visite s/pl. ce week-end, 14 à 19 h. Samedi-dimanche, 13 à 19 h.

maisons individuelles

95 FOSSES

15 mn Paris par autoroute 30 mn Paris par gare du Nord Le S.C.I. Essonnelif vous propose en lotissement

33 MAISONS

traditionnelles de 5 pces + confort (surface habitable 113 m2, sous-sol 45 m2, terrasse 9 m2) A partir de 3 pièces principales : 297.000 à 307.000 F. 4 types de maisons disponibles avec prêt P.I.C. (L'Investissement P. Lévy-Lambert) 161 Visitez sur place les samedis et dimanches après-midi, ou renseignements par téléphone au 288-16-49 ou 971-62-62 (expr. 28 a.) avenue de la Haute-Grève, 95 POISSY.

maisons de campagne

PRES GISORS (Eure) 65 km. Paris - CHAUMIERE « Gd living, 3 chb., bains, s. douche, 2 toilettes sur 4.000 m². Piscine, tennis en partiell aist. Prix 400.000 F. Pour renseignements : Et. à MAINNEVILLE.

25-Nogent-le-Rotrou. Bel intérieur, vd maison anc., 7 p. cft + gge Cc., 2e ét., gar., jard. 950 m². Prix 300.000 F. Tél. Privatisan. 16-37) 52-02-01.

manoirs

Vallée de Chevreuse, 65 km Paris manoir, sur 2.600 m2 de Clos, 1857, corps de 12 pces, tt confort, écurie privée, P.P. 1.200.000 F. La Vendeuvre, 28, r. du Grand-Faubourg, Chartres (16-37) 21-26-02

MORET-AVON, région Chateau-Gontier 1531 : EXCEL. MAISON 17e, 13 p., gge, dépend., parc 8h fleuve sur 1 km. Site remarq. HOUCHE 43-12, r. P. Ste, LAVAL. Téléph. 1431 53-25-21.

fermettes

Part. vend 12 km. de Dreux 4 pces parfait., dble séjour, cuis. salle bains, possib. 2 chbres à l'étage. Nomb. dépend. dus, parking, verger, 2.000 m² de bois. Vend. meub. 280.000 F. Tél. : 481-60-20, le matin ou le soir.

Partie, vend fermette ancienne, grange, verger, 1.700 m². - 76-CHEVREUSE. 420.000 F. Tél. 652-52-56 soir et week-end.

FERMETTE

parfait état, 4 pièces, petites tuiles, impeccable, salle séjour rustique, 2 chbres habitables, grange attenante, grenier aménagé. Sur 800 m² clos, eau, élect. Prix 110.000 F. avec 25.000 F. Agence DONNEVAL (78) ... 115-37, 98-23-52, même dimanche.

OISE, 60 KM. PARIS Fermette pierres et parpaings + grange attenante, tél., gd jardin Limite village. Libre à la vente. 140.000 F. Renseignem. 707-25-56.

villégiatures

Juillet, TOULON, sortie est, grande villa, 4 chbres, vue mer, piscine, plages, grande crbre. 2.500 F. Tél. (94) 42-02-28 ou 41-28-07, heures repas.

NICE, MT-BORON, r.-de-jard. bon, juillet, sept. etc. Vue unig. calme, ctt. DUBOIS, 825-49-05.

A louer pour le 14/7, 1/8, 1/9 et 1/10, gd chalet dans les Vosges, conviendrait à gde ou 2 familles. Ecr. 118.117, Ag. Havas Colmar.

Plaza Fm Art (Espagne) Appt et Studio à louer grande plage Calme. Tél. 649-92-52 Bruxelles.

LA SEMAINE FINANCIÈRE

SUR LES MARCHÉS DES CHANGES

RETOUR AU CALME

Le calme a succédé à la tempête sur les marchés des changes. Quelques convulsions ont, certes, encore secoué le FRANC SUISSE et la LIVRE STERLING, mais les mouvements de cours sur ces deux devises — au demeurant étroitement surveillées par les banques centrales — ne sauraient être comparés aux écarts constatés ces dernières semaines.

« *Chacun reprend ses souffle.* » Ce commentaire d'un cambiste traduit bien l'atmosphère qui a régné cette semaine sur les marchés des changes. La tourmente épaissie, les opérateurs font leurs comptes, dénouent des engagements et observent avant de prendre de nouvelles initiatives. Bien sûr, ce retour au calme n'exclut pas quelques mouvements de cours. C'est ainsi, par exemple, que le FRANC SUISSE, hésitant lundi, a progressé assez vigoureusement pendant les deux séances suivantes, avant de reculer sur l'intervention de la Banque nationale suisse.

Le marché de la LIVRE a été moins agité. Sur la journée de la semaine précédente, le STERLING a poursuivi sa progression mais à un rythme ralenti. La Banque d'Angleterre, très attentive, n'est pas intervenue au comptant, semble-t-il, se contentant de quelques opérations à terme. La LIVRE est-elle en passe de se redresser durablement ? Constatons que les bonnes nouvelles n'ont pas manqué. L'approbation par les syndicats de l'accord de limitation de la progression des salaires, passé avec le gouvernement, en est une. Le ralentissement de l'inflation en mai (le taux annuel est revenu à 15,4 % contre 18,9 % en avril) en est une autre. Le chancelier de l'Echiquier, M. Healey, est, pour sa part optimiste : le STERLING pourrait rejoindre le serpent monétaire européen » d'ici deux ans, a-t-il déclaré dans une interview accordée à l'agence France-Presse.

On attendait avec une certaine curiosité les réactions de la LIRE à l'approche des élections italiennes : eh bien, celle-ci s'est remarquablement comportée, progressant vis-à-vis de toutes les devises, sauf la LIVRE. Intervention de la Banque d'Italie ou anticipation d'un résultat moins favorable à la gauche que prévu ?

On s'interrogeait dans les milieux spécialisés.

Le DEUTSCHEMARK, s'est également bien comporté. Sans doute faut-il voir dans l'effacement relatif du FRANC SUISSE l'une des causes du meilleur comportement de la devise allemande. Le FRANC FRANÇAIS et le DOLLAR ont peu varié.

Calme en plan des échanges, la semaine a été fertile en déclarations sur le système des changes flottants. « *A l'heure actuelle, il n'y a pas de solution de rechange* », a déclaré M. Zijlstra, gouverneur de la Banque des Pays-Bas et président du conseil d'administration de la Banque des règlements internationaux (B.R.I.). Ministre suisse des finances, M. Chevallaz a rappelé de son côté : « *Le flottement monétaire n'est pour nous qu'un expédient auquel nous avons été contraints, et nous ne dissimulons ni notre intérêt pour un système de changes stables, à la condition qu'ils soient plus fondamentalement ajustables que dans le dispositif de Bretton Woods, ni notre préférence pour une référence à l'or plutôt qu'aux D.T.S.* »

Sur le marché de l'or de Londres, le cours de l'once (de 1 peu variable, s'établissant finalement à 125,85 dollars (contre 125,8 dollars le vendredi précédent). Les événements d'Afrique du Sud n'ont pas, pour l'instant, influencé les cours.

PHILIPPE LABARDE.

Cours moyens de clôture comparés d'une semaine à l'autre

(la ligne intérieure donne ceux de la semaine précédente)

PLACE	Paris	Lire	Mark	Livre	$ U.S.	Franc français	Franc suisse	Franc belge
Londres ..	4,8645	1,3671	4,5739		177,70	8,4155	4,4202	78,4136
	4,8468	1,3151	4,5633		177,13	8,3751	4,4021	78,0925
New-York	36,5395	0,1671	28,8980	177,79		21,1081	45,2015	2,5236
	36,5187	0,1166	28,8158	177,13		22,4446	40,2414	2,5278
Paris	172,03	5,5390	181,85	8,4183	4,7373		190,45	11,9158
	172,98	5,4177	183,61	8,3761	4,7300		206,34	11,9065
Zurich	99,9675	3,2436	98,6394	4,4292	2,4573	52,5063		6,2774
	99,5269	3,2986	96,4672	4,4021	2,4850	53,5369		6,2815
Francfort.	51,4973	3,0149		4,5739	2,5740	54,3324	183,4772	5,4858
	51,1359	3,0858		4,5633	2,5769	54,4665	185,6619	5,5125
Bruxelles.	14,4746	4,6412	13,3943	20,4130	39,6250	8,3841	15,9296	
	14,4380	4,6161	13,3571	20,3685	39,5690	8,3636	15,9155	
Amsterdam		3,2961	106,3515	4,5643	2,7373	57,7838	115,8363	6,3663
		3,1923	105,2161	4,5468	2,7360	57,8435	115,1906	6,3610

LE MARCHÉ MONÉTAIRE

LÉGÈRE DÉTENTE

Une légère détente a été enregistrée cette semaine sur le marché monétaire de Paris, où le loyer de l'argent au jour le jour est revenu à 7 1/2 % à la veille du week-end, contre 7 3/4 % il y a huit jours. La Banque de France a clairement exprimé son désir de stabilisation des taux en niveau actuel en n'injectant d'abord 4,5 milliards de francs sur effets privés le 15 juin à 7 1/2 %, puis 6,1 milliards de francs au même taux de 7 1/2 % valeur 21 juin.

Sur le marché à terme, un petit événement : la Caisse des dépôts s'est retirée du marché monétaire, très temporairement semble-t-il. Il faut dire que son trésorier est lourd, en ce mois de juin traditionnellement difficile pour elle. Il faut à la fois regarder vers les *appels* du Trésor, qui a *émis* pour 2 milliards de francs de bons à 7 et 12 mois et soutenir les marchés des obligations, où des ventes nombreuses ont préludé à l'ouverture de la souscription de l'emprunt national, qui a tenu d'ores et déjà couvert. Ce n'est pas que la clientèle privée se presse, mais comme nous l'avons expliqué précédemment, les caisses de retraite et autres institutions ont note avec ravissement qu'elles n'auraient pas à supporter la retenue à la source de 10 % sur le coupon. D'où des arbitrages précipités, qui ont contraint la Caisse des dépôts à soutenir le marché en achetant à carnet ouvert.

A cette occasion, une coquille s'est glissée il y a huit jours dans cette rubrique à propos du montant de ces achats : il fallait lire 900 millions de francs et non pas 900 milliards de francs, ce qui correspondrait au double du bilan de la Caisse... Ce montant serait bien finalement celui auquel on parviendrait *après clôture* de l'emprunt. Belle occasion de se pencher sur la dynamique des fluides dans les circuits financiers, sans oublier les effets de vases communicants...

Il faut dire, l'événement a été la forte contraction de la demande de prêts bancaires aux Etats-Unis malgré l'échéance fiscale du 15 juin et à la grande surprise des observateurs ; un tel phénomène ne s'est pas produit depuis dix-huit ans. Apparemment, les entreprises ont eu moins besoin des banquiers, bien que leurs ventes se développent ; c'est donc que leur liquidités sont suffisantes. Evénement nouveau dans la conjoncture actuelle. Sur le front des taux, c'est la stabilisation, à la fois du « primerate » à 7 1/4 % et des « federal funds » un peu en dessous de 5,50 %. En outre, la masse monétaire a diminué de 200 millions de dollars cette semaine, et son taux de progression reste contenue à 4,8 % sur un an. De quoi calmer, du moins pour l'instant, la nervosité qui s'était emparée du marché ces dernières semaines. En matière de prévisions, les taux, la prudence doit être de règle, surtout lorsque l'on a affaire à l'impénétrable Arthur Burns, président de la toute puissante Réserve fédérale des Etats-Unis...

FRANÇOIS RENARD.

LES MATIÈRES PREMIÈRES

HAUSSE DU CUIVRE ET DU CAFÉ

METAUX. — *Les cours du cuivre ont progressé au Metal Exchange de Londres. Pour la deuxième semaine consécutive, les stocks britanniques de métal ont diminué. L'impasse à laquelle a abouti la réunion du CIPEC, relative aux mesures de la réduction de 15 % de la production des pays membres, n'a entravé qu'une hausse limitée de la semaine. Les restrictions de production ne s'appliquent déjà pas à tous les producteurs, estiment les négociants. Mais, après le 30 juin, il faut toutefois s'attendre de la part de certains producteurs au retour à un rythme normal d'activité.*

Les cours de l'étain n'ont pu contrer — fin de semaine — les plus hauts niveaux, tant à Londres qu'à Singapour, en raison des interventions de la Banque régulatrice. Les frères survenues en Bolivie — second producteur mondial — auraient déjà entraîné une perte de production évaluée à plus de 2 millions de dollars. Toutefois, l'objectif de 1975 fixé à 29 000 tonnes ne semble pas encore compromis. Le conseil international de l'étain se réunira la semaine prochaine à Londres. Les pays producteurs demanderont un relèvement des fourchettes de prix d'intervention du directeur du stock régulateur. Le Bolivie menace toujours de se retirer de l'accord, si elle n'obtient pas satisfaction sur ce point. On s'attend à une résistance de la part des pays consommateurs qui redoutent les pressions inflationnistes.

Fâibles variations des cours de l'argent à Londres. La production mondiale de l'année devrait atteindre 315,9 millions d'onces contre 291,1 millions en 1975. Il faudra faire appel aux stocks pour satisfaire les besoins des utilisateurs industriels.

CAOUTCHOUC. — *Les cours du naturel ont peu varié sur les places commerciales. La production mondiale est évaluée par le groupe d'études international à 3,5 millions de tonnes pour l'année en cours supérieure de 200 000 tonnes à celle de 1975. Les stocks mondiaux devraient marquer en fin d'année un plafonnement de 73 000 tonnes au lieu de 30 000 tonnes en 1975.*

DENREES. — *Nouvelle ascension des cours du café qui atteignent des niveaux records sur les différents marchés en corrélation avec l'annulation par la Colombie de contrats de livraison pour la mi-août. L'indonésie ne pourrait également remplir ses obligations d'exportateur. La recolte de l'Angola serait inférieure de 33 % à la normale et la récolte brésilienne s'améliorerait entre 25 et 27 millions de sacs. Il faudra quatre ans pour que ce pays retrouve un rythme normal de production, soit entre vingt-six et vingt-huit millions de sacs, à moins que de nouvelles gelées ne surviennent entre-temps.*

LE VOLUME DES TRANSACTIONS (en francs)

	14 juin	15 juin	16 juin	17 juin	18 juin
Terme.	50 799 423	71 804 648	64 262 080	55 365 824	122 811 747
Comptant	149 868 759	148 220 477	100 278 672	127 678 846	135 815 865
R. et obl	40 353 999	77 448 315	38 540 665	34 435 568	43 084 385
Actions.					
Total	240 662 191	295 473 440	203 081 407	217 678 238	291 711 997

INDICES QUOTIDIENS (I.N.S.E.E., base 100, 31 décembre 1971)

Valeurs françaises	97,3	98	97,5	97,3	98,1
Etrangères	108,4	109,3	109	108,4	109,3

COMPAGNIE DES AGENTS DE CHANGE

(base 100, 29 décembre 1961)

Indice gén.	74,1	74,3	74,4	74,1	74,7

TITRES LE PLUS ACTIVEMENT TRAITÉS A TERME

	Nombre de titres	Valeur en cap. (F)
4 1/2 % 1973	46.218	25.477.730
Schlumberger	51.025	28.146.731
I.B.M.	7.236	3.897.999
Cons métallurgie.	15.172	5.548.715
Michelin	5.800	7.313.160
Norsk Hydro	10.300	6.997.546

BOURSES ÉTRANGÈRES

NEW-YORK

Au-dessus des « 1 000 »

LONDRES

Bonne orientation

LA REVUE DES VALEURS

RHONE-POULENC PANSE SES PLAIES

L'espoir renaît chez Rhône-Poulenc. Saigné à blanc par la crise, qui lui avait occasionné près de 1,4 milliard de francs de déficit en 1975 — le premier depuis trente ans, — ramené, il est vrai, à 879 millions de francs par réintégration d'une somme de 300 millions prélevée sur la provision pour impôts différés, le groupe renoue doucement ses forces. Au cours du premier trimestre, et par rapport à la période correspondante de l'année écoulée, son chiffre d'affaires (8,5 milliards de francs) a augmenté de 12 %, et sa marge brute après impôts (358 millions de francs) de 18,8 %. La couverture des amortissements a été intégralement assurée et les comptes équilibrés.

Actuellement, les installations tournent, dans l'ensemble, à un régime normal. Si la reprise se poursuit au même rythme durant le second semestre, le grand patron de Rhône-Poulenc, M. Renaud Gillet, table, pour l'exercice entier, sur un chiffre d'affaires consolidé de 20 milliards de francs et même sur un bénéfice après amortissements, n se garde toutefois de crier victoire. Au niveau des résultats par branche, de profondes inégalités subsistent. La chimie marche bien. En revanche, la situation demeure préoccupante dans les textiles, dont les recettes ne parviendront pas, sans doute, à couvrir les dépenses, cette année encore, et dans les engrais, durement touchés, comme le phytosanitaire, par la sécheresse, mais aussi par les prix très concurrentiels consentis par les producteurs américains et ceux des pays de l'Est. De ce fait, mais aussi à cause de charges financières très supérieures, nettement élevées et de prix anormalement bas de certains produits, la rentabilité du groupe reste très insuffisante. Au surplus, depuis le début juin, la reprise tend à s'essouffler un peu. Rien n'est donc encore acquis, pas plus la certitude d'un bénéfice que celle du choix d'un nouveau directeur général : apparemment, la quête est difficile...

A. D.

Valeurs à revenu fixe

ou indexées

La peureuse du mouvement de hausse sur la rente (+ 1/2 % n'a été empêchée ni par la baisse — très limitée — du napoléon sur la perspective d'une taxation à 4 % ni par l'éventualité, très hypothétique, de voir taxer les plus-values sur ladite rente (ce serait contraire aux clauses du contrat d'émission).

	16 juin	diff.
4 1/2 % 1973	576	+ 1,20
7 % 1973	336	— 1,80
10,20 % 1973	100,50	— 0,10
4 1/4 % 1963	102,50	— 0,10
4 1/4-4 3/4 % 1963	81	— 0,20
5 1/2 % 1965	104,75	inch.
6 % 1966	102,90	inch.
5 % 1967	97,40	inch.
C.N.M. 3 %	1561	— 11
Charbonnag. fr. C.	130,80	+ 1,60
Cr. fonc. 11,30 1975	105	— 1
CNCA. 10,50 % 5-74	98,40	— 0,40
E.D.F. 10,20 C. 11-75	98,90	— 0,25
Aster. 10,20 % 75.	98,0	— 0,55

Des ventes ont pesé à nouveau sur les obligations, mais à un moindre degré que pendant les derniers jours de la semaine dernière. Rappelons que le nouvel emprunt d'Etat de 2,5 milliards de francs au taux de 10 % sera lancé mardi prochain.

Banques, assurances, sociétés d'investissement

Les actions de la *Banque Hypothécaire Européenne* ont été introduites à la cote officielle au cours de 264 F. Rappelons que 149.966 titres étaient mis à la disposition au prix de lancement de 260 F.

Le *Crédit Naval* procédera, à partir du 21 juin à une augmentation de capital par émission à 150 F — dont 50 F de prime — d'une action nouvelle pour quatre anciennes.

Alimentation

Le montant des ventes effectuées par *La Ruche Picarde* au cours des cinq premiers mois de l'année s'est accru de 16,5 %, pour atteindre 574 millièes de francs.

	16 juin	diff.
Beghin-Say	89,50	— 1,80
B.S.N.-Gerv.-Dan.	905	+ 40
Carnaud	1805	+ 7
Casino	1415	+ 25
C.B.C.	167,90	+ 1,60
Moët-Hennessy	533	+ 2
Monopole	460,10	+ 4,40
Olida et Caby	164,20	+ 0,80
Pernod-Ricard	454,50	+ 23
Radar	1150	— 28,30
Raffin. St-Louis	129,50	— 2,50
S.I.A.S. (1)	243	+ 7,50
Veuve Clicquot	474	+ 7
Vinipris	557	+ 8
Perrier	177	+ 8,80
Jacques Borel	415	+ 15
F.L.M.	70,50	— 0,20
Nestlé	5649	+200
La Roche picarde	273	— 2

(1) Compte tenu d'un coupon de 12,50 F.

Bâtiment et travaux publics

Au cours d'une réunion d'information, le président de *Lafarge*, M. Olivier Lecerf, a déclaré : « Une augmentation du dividende au titre du bénéfice minimum peut être envisagée. » Il a ajouté que « les résultats du premier semestre de l'exercice en cours marqueront une progression, progression qui sera, pour l'année entière, supérieure au taux prévisible (10 %) d'inflation ».

L'augmentation du chiffre d'affaires 1976 de *Cerabati* devrait être de 15 % environ. Le conseil espère également que les résultats seront supérieurs à ceux de 1975. Ils resteront, en tout état de cause, inférieurs à ceux dégagés en 1974 (5,14 millions de francs et 3,09 millions en 1975).

	16 juin	diff.
Auxil. d'entrepr.	248	0
Bonygues	388	+ 9
Chim. et routière	138	+ 3,90
Ciments Français	113,90	+ 7,10
Dumez	808	— 16
Entr. J. Lefebvre	233,80	+ 2,80
Génie d'entrepr.	147,30	+ 2,30
Gds Trevx de Marn.	217	+ 2,20
Lafarge	322,20	+ 3,20
Maisons Phénix	1833	+ 13
Poliet et Chausson	181,80	+ 7,40

Matériel électrique, services publics

Thomson-Brandt et *I.T.T.* ont signé l'accord aux termes duquel *Thomson-C.S.F.* prend le contrôle à 60 % de *I.M.T.*

Thomson-C.S.F. devient également majoritaire dans le capital de la *Française des téléphones Ericsson*. Cette dernière pourrait, en contrepartie, céder sa participation de 33 % dans *S.I.E.-Citerel* (spécialisée dans la communication téléphonique temporelle) à *CIT-Alcatel*, qui en deviendrait ainsi le seul actionnaire.

Après deux ans d'interruption, les actionnaires de *Merlin-Gerin* vont recevoir un dividende de 9 francs net.

Y élément économique, dont le bénéfice net a fléchi en 1975 (10,3 millions de francs contre 24,6 millions), signale que l'exercice en cours bénéficie de la reprise économique.

	16 juin	diff.
Alsthom	70,80	— 1,40
C.G.E.	214	+ 4
D.B.A.	158	+ 7
C.E.M.	114	+ 2,45
Easting Matra	522	+ 15
Machines Bull	46,50	+ 1,80
Radiotechnique	565	+ 12
Téléméchanique	798	+ 35
Fr. Tél. Ericsson	657	+ 21
Thomson-Brandt	228,40	+ 11,20
Leroy-Somer	825	+ 32
I.T.T.	125,38	+ 6
Générals des eaux	614	+ 6
Lyonnaise des eaux	520	+ 6
Eaux haut. Paris	333	— 21

Filatures, textiles, magasins

Roudière, dont *Révillon* vient d'acquérir auprès du groupe Jamin 51 % du capital, a réalisé en 1976 un bénéfice net de 9,86 millions de francs sur un chiffre d'affaires hors taxes de 254,16 millions. Le dividende reste inchangé à 13,50 francs net. A fin mai 1976 les ventes ont augmenté de 3,2 %.

L'exercice 1975 des *Filés de Fourmies* se solde par une perte de 18,34 millions de francs après une perte de 2,19 millions de francs en 1974.

Godde-Bedin comptabilise également une perte, qui s'élève à 0,69 millions de francs, contre un bénéfice de 1,25 million de francs en 1974. Il ne sera pas versé de dividende. Une amélioration se manifeste depuis octobre dernier.

Prisunic a enregistré en 1975 un bénéfice net de 1,68 million de francs et servira un dividende net de 2 F contre 2,50 F.

	16 juin	diff.
Dollfus-Mieg	57	+ 0,50
Sommer-Allibert	538	+ 15
Fournier	77,20	+ 0,20
Godde-Bedin	67,30	+ 0,30
Lainière Roubaix	82	— 0,90
Vilmo	103,40	+ 2,80
Bail Investissement	217	+ 6
C.F.A.O.	427,50	+ 6
B.H.V.	88,40	— 2,10
Galeries Lafayette	75	+ 1
Nouvelles Galeries	72	+ 0,50
Printemps	54	— 4
Le Redoute	67	+ 1
Optorg	190	+ 7
Prisunic	48	— 2,80

Bourse de Paris

SEMAINE DU 14 AU 18 JUIN

REPRISE EN FIN DE SEMAINE

Après avoir évolué en dents de scie dans une atmosphère estivale, la Bourse de Paris a terminé la semaine sur une note plus optimiste, grâce sans doute à l'adoption d'amendements favorables aux valeurs mobilières au cours du débat parlementaire sur les plus-values.

Lundi, le marché semblait s'orienter à la hausse sous l'impulsion de Wall Street, en reprise sensible. Le climat redevenant morose au cours des deux séances suivantes, où le découvrement l'emportait sur la mauvaise humeur. Même les propos télévisés du chef de l'Etat le mercredi soir n'exerçaient aucune influence sur le moral des boursiers. Vendredi, brusquement, le marché s'animait. Certes, les courants d'échanges, malgré un léger gonflement, sont demeurés assez faibles, mais, pour une veille de week-end, l'assistance du palais Brongniart paraissait assez fournie et, surtout, plus fébrile. Que s'était-il donc passé ? Certes, à l'approche de la liquidation, qui débutera lundi par la réponse des primes, on a pu noter les traditionnels ordres de rachats émanant des vendeurs à découvert. Mais, surtout, les députés venaient tout simplement de voter en séance de nuit à l'Assemblée nationale de nouveaux amendements au projet de taxation des plus-values, considérés avec faveur par les milieux financiers. L'exil d'autre part.

Il reste, et les boursiers le savent bien, que rien n'est encore définitivement joué. M. Fourcade étudiera d'ici à la semaine prochaine les modifications vetées, et, selon ses propres termes, « une seconde délibération paraît nécessaire ». En outre, n'est que le 8 juillet prochain, au mieux, que l'examen du projet pourra enfin débuter au Sénat. Rien ne sera définitivement réglé pour autant, les sénateurs pouvant encore, rappelons-le, renvoyer le projet devant les députés...

Il reste que, sur une semaine, les différents indices n'ont progressé, en définitive, que d'un demi pour cent, acquis à la veille de week-end.

En revanche, l'*indice INSEE des valeurs étrangères* s'est adjugé 2 % de hausse au bénéfice quasi exclusif des valeurs américaines, stimulées par l'excellente tenue de leur place d'origine. A l'inverse, les mines d'or ont subi de très importants dégagements à la suite des événements sanglants qui se sont déroulés en Afrique du Sud. (Voir d'autre part.) Sur le marché de l'or, où les volumes quotidiens de transactions sont restés étroits, le napoléon a très peu souffert du projet de taxation à 4 %.

PATRICE CLAUDE.

Le bout du tunnel ?

La Bourse de Paris commence-t-elle à entrevoir le bout du tunnel où elle s'est engagée depuis le 26 avril dernier, date à laquelle le projet de taxation des plus-values fut présenté à l'Assemblée et au Parlement ? Sa réaction, très positive, à la série d'amendements votés cette semaine par l'Assemblée nationale semble l'indiquer.

Certes, bien des choses peuvent encore changer avant le scrutin de mardi prochain sur l'ensemble du projet, sans compter la navette avec le Sénat. Mais, il faut bien en convenir, les milieux financiers et boursiers ont tout lieu, pour l'instant, d'être moins mécontents. Dans les retouches apportées au projet gouvernemental par les députés, l'élément le plus intéressant serait la création d'un compte spécial d'investissement, constitué auprès d'un intermédiaire agréé, alimenté par des versements en espèces et des apports de titres. Ce compte spécial, inspiré de la notion de compte e patrimonial » évoqué dans nos colonnes (« La Bourse malade de plus-values », du 25-28 avril 1976), permettrait de ne taxer les plus-values que lors d'un retrait de fonds, les opérations intermédiaires d'arbitrage de revente (arbitrages) se trouvant exonérées. Une telle disposition, couplée avec l'adoption d'un prix moyen d'acquisition des titres de même nature, et non celui du premier achat, compliquerait moins la tâche des intermédiaires et constituerait une « initiation économique puissante » (M. Papon). A l'investissement boursier : elle présenterait quelques points communs avec l'actuel compte d'épargne à long terme.

Autres motifs de satisfaction pour les boursiers : le maintien éventuel du régime fiscal antérieur pour les introductions en Bourse (15 % d'impôt sur les plus-values à long terme) et celui de l'exonération dont bénéficient les non-résidents : sa disparition, un moment quelque peu alarmé les professionnels, bien à tort, semble-t-il. Quant à la possibilité d'obtenir, à partir de la deuxième année de possession des titres, un abattement de 50 % sur les plus-values, il faut compter que M. Jean-Pierre Fourcade s'efforcera d'en obtenir la suppression. Restent deux mesures importantes, dont l'effet ne saurait être sous-estimé. Tout d'abord, la taxation de l'or à 4 %, que les boursiers avaient réclamée, faisant remarquer que celui-ci, en Russie et ailleurs, le seul produit non taxé à un titre ou à un autre (droit de timbre, T.V.A., etc.) ! La modicité du taux retenu ne saurait, néanmoins, dans l'immédiat, influencer durablement le cours du napoléon, qui, on le sait, scelle une prime de plus de 100 % sur le prix du poids d'or contenu.

Ensuite, la taxation des obligations, qui, dans la plupart des cas, contrairement des moins-values. Rappelons que toute baisse des taux entraîne une baisse en capital des émissions précédentes, dont le rendement se trouve ainsi automatiquement ajusté. Cet amendement a irrité M. Jean-Pierre Fourcade, car, selon notre grand argentier, il provoquerait le désarroi des porteurs d'obligations a, risquerait de « jeter le trouble sur le marché financier » et « casserait le mécanisme de financement de nos investissements ». On se demande bien pourquoi. A moins que M. Fourcade n'appréhende la perte de recettes qui pourrait en résulter pour le Trésor ou ne craigne l'apparition de plus-values en cas de baisse des taux, qui reviendrait les émissions antérieures. Mais, avec un taux d'inflation de 10 %, le pauvre porteur d'obligations continuera à être, par essence et par extérieure, soumis à des moins-values perpétuelles depuis cinquante ans : cela dure. F. R.

Métallurgie, constructions méconiques

Le chiffre d'affaires réalisé en France par *Poclain* pendant les cinq premiers mois de 1976 a augmenté de 60 %. Au total, le résultat d'exploitation du premier semestre de cette année sera, après amortissement, voisin de l'équilibre, aussi bien pour *Poclain S.A.* que pour le groupe.

Selon M. Forgeot, président de *Creusot Loire*, « au stade actuel, les résultats de l'exercice 1976 risquent d'être plutôt médiocres ».

La qualité des commandes en carnet détenues par *I.H.C. Holland* permet de prévoir que, sauf circonstances imprévues, le bénéfice net pour 1976 ne sera pas inférieur à celui de 1975 (12 millions de florins contre 4,4 millions).

	16 juin	diff.
Châtillon	87	+ 1,60
La Chiers	135,50	+ 7,50
Creusot-Loire	138,90	— 7,10
Denain Nord-Est	122	+ 3
Marine-Wendel	80,80	+ 2,70
Métall. Normandie.	121	— 1,90
Pompey	88	inch.
Sacilor	63,10	+ 4,90
Sanlens	134	— 1,70
Usinor	70,10	+ 1,10
Vallourec	188,50	+ 8,40
Alspi (1)	72	+ 5,50
Babcock-Fives	88,80	+ 1,80
Cénic. de fonderie.	100	+ 1
Poclain	220	— 10
Sagem	594	+ 1
Samulec-Alsthom	122,10	+ 3,10
Penhoët	267,50	— 0,70
Citroën	54	+ 1,20
Perodo	435,50	— 1,50
Peugeot	391	— 10,50

(1) Compte tenu d'un coupon de 4,80 F.

Pétroles

Suite à l'offre publique d'échange lancée par *Erap*, 2 404 794 actions *Antar* avaient été présentées au 10 juin, soit 39,67 % du capital.

	16 juin	diff.
Antar	58,60	+ 2,70
Aquitaine	361,50	+ 6,50
Esso	67,40	— 0,70
Mobil Oil	72,40	— 0,70
Pétroles B.P.	80,80	— 0,70
Primagaz	200	— 15
Franç. de raffinage	87,50	+ 0,70
Ségerap	72,90	+ 1,10
Total	453,50	+ 12,80
Norsk Hydro	240,10	+ 18,10
Pétrofina	1035,40	+ 2,60
Bail Investissement	217	+ 6
C.F.A.O.	427,50	+ 6
B.H.V.	88,40	— 2,10
Galeries Lafayette	75	+ 1
Nouvelles Galeries	72	+ 0,50
Printemps	54	— 4
Le Redoute	67	+ 1
Optorg	190	+ 7
Prisunic	48	— 2,80

Suite à l'offre publique d'échange lancée par *Erap*, 2 404 794 actions *Antar* avaient été présentées au 10 juin, soit 39,67 % du capital.

Tous ces titres seront échangés (trois actions *Antar* contre une obligation *Erap* 8,50 % à créer). Le groupe *Elf-Erap* détient donc 56,93 % des actions *Antar*, dont 56,26 % par sa filiale *Socantar*.

Produits chimiques

Compte tenu des efforts de développement important à réaliser, le bénéfice net de *Synthelabo* pour l'exercice en cours devraient être du même ordre que ceux obtenus en 1975 (36,6 millions de francs contre 33,8 millions en chiffres consolidés).

Rhône-Poulenc S.A. a racheté, en 1975, 200.175 de ses propres actions pour en soutenir les cours. Cette opération lui a coûté une vingtaine de millions de francs. La perte subie dans l'affaire Isp est comptabilisée pour 2.246.000 F (dont 750.000 F en 1976). Elle a été passée en compte de pertes et profits.

	16 juin	diff.
C.M. Industries	218	— 5,40
Cotelle et Foucher	71	inch.
Institut Mérieux	646	+ 5
Laboratoire Salva	219	— 7
Nobel-Bozel	101	inch.
P.U.K.	1045,10	+ 2,10
Pierrefitte-Auby	90,10	— 1,90
Rhône-Poulenc	86,50	+ 2,90
Roussel-Uclaf	298	+ 5

Mines, caoutchouc, outre-mer

En 1976, *Tanganyika* a réalisé un bénéfice après impôts de 1,66 million de livres contre 2,83 millions. Un second dividende intérimaire de 8 pence par action, faisant un total de 10 pence contre 13 pence, sera distribué.

L'Indochinoise de Plantations d'Hévéas a réalisé, en 1975, un bénéfice net de 1,21 million de francs contre 5,92 millions. Le dividende global a été fixé à 8,16 F contre 13,50 F.

	16 juin	diff.
Inétal	114	— 0,50
Pechiney	53,20	+ 0,30
Asturienne	356,10	— 3
Charter	12,50	— 0,40
Internat. Nickel	167,20	+ 0,50
R.T.Z.	17,95	— 0,35
Tanganyika	12,50	— 0,10
Union minière	134	+ 0,50
S.C.O.	1,90	— 0,05
Hutchinson-Mapa	143	— 0,10
Kléber	81,80	+ 1,80
Michelin	1305	+ 44

Mines d'or, diamants

Les experts du groupe « Consolidated Goldfields » restent à une hausse de l'or dans un avenir assez proche. Selon eux, il est probable que l'usage du métal jaune comme moyen de cantonnement des emprunts et prêts consentis entre banques centrales permettra d'établir un prix plancher indicatif, stimulant pour les investissements privés.

Mais ce sera surtout l'inflation renaissante, favorisée par la croissance démesurée des liquidités internationales qui ravivera l'intérêt d'un tel placement.

Cette opinion n'est pas en contradiction avec la baisse sévère des actions des mines d'or enregistrée cette semaine (— 10 %) et essentiellement imputable aux incidents qui ont éclaté en Afrique du Sud. Au contraire, rien n'interdit de penser qu'une diminution de la production liée à ces troubles pourrait, en provoquant une pénurie passagère, activer un tel processus.

	16 juin	diff.
Amgold	152	— 9,80
Anglo-American	15,80	— 1,75
Barrietontein	54,10	— 2,50
Free State	78	— 9,50
Goldfields	14,10	— 1,10
Harmony	31,50	— 2,75
President Brand	74,50	— 7,50
Saint-Helena	73,50	— 11,50
Union Corporation.	16,40	— 1,95
West Driefontein	134,50	— 17,50
Western Deep	82,90	— 8,50
Western Holdings	102	— 9,20
De Beers	12,15	— 0,95

Valeurs diverses

Compte tenu de l'augmentation du chiffre d'affaires, ainsi que des dividendes reçus des filiales, le bénéfice net de *Europe 1 Images et Son* pour l'exercice en cours 1975-1976, devrait être en progression par rapport à celui de l'exercice précédent (23,2 millions de francs).

	16 juin	diff.
L'Air liquide (1)	364	inch.
Bic	693	+ 16
Europ. Accu.	323	+ 7
L'Oréal	1000	+ 37
Club Méditerranée.	532	+ 16
Presses de la Cité	218	— 6
Hachette	174	+ 4
Moulinex	218	— 6
Accessoires	1241	+ 46
Charguers réunis	178	inch.
Club Méditer. (2).	532	+ 16

(1) Compte tenu d'un coupon de 11 F.
(2) Compte tenu d'un coupon de 4 F.

« Le dividende de l'exercice 1976 payable en 1977 est d'ores et déjà assuré » a déclaré à l'assemblée générale présidant de Saint-Gobain-Pont-à-Mousson, M. Roger Martin, qui a ajouté : « Des mesures prochaines de combinaisons accroître notre dividende. » A propos de la marge brute de l'année en cours, le président l'a estimée à 1 500 millions de francs environ, contre 1 117 millions de francs en 1975.

Le « Club Méditerranée » procédera à compter du 9 juillet à une attribution d'une action gratuite pour six.

LES INDICES HEBDOMADAIRES DE LA BOURSE DE PARIS

INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE ET DES ETUDES ECONOMIQUES
Base 100 : 29 décembre 1961

	11 juin	16 juin
Indice général	92	91,8
Assurances	137,2	132,5
Banq. et sociétés financ.	89,9	89,8
Sociétés foncières	84,6	85,5
Sociétés investiss. parisi.	91,4	91,2
Agriculture	74	73,9
Alimenl., brasseries, distill.	88,5	89,4
Approvis. textiles et i. bonn.	82	84,4
Bâtim., matér. constr., T.P.	98,8	100,3
Caoutchouc fins. et synth.	89,8	88
Carrières sablons, charbon.	108,2	108,4
Constr. métaux. et navales.	94,8	95,3
Métall. comptoirs, négoc.	110,5	110,5
Imprimeries, pap., cartons.	86,2	83,7
Magas. usuels, d'exportat.	84,7	85,4
Matériel électrique	99	99,2
Métall., cons. mc. métal	98,2	98,7
Mines métalliques	128,7	130,8
Pétroles et carburants	85,9	86,1
Prod. chimiq. et ass.	102,4	102,5
Services publics et transp.	89,4	88,8
Textiles	94,1	94,2
Divers	110,2	111,3
Valeurs étrangères	101,2	103,2

INDICES GENERAUX DE BASE 100 EN 1949

Valeurs à rev. fixe ex ind.	199,2	»
Val. trans. à rev. variable.	837,8	835,8
Valeurs étrangères	749	730,4

COMPAGNIE DES AGENTS DE CHANGE
Base 100 : 29 décembre 1961

Indice général	74,1	74,7
Produits de base	90,2	90,7
Construction	101,8	102,5
Biens d'équipement	79,1	79,8
Biens de consom. durables	124,4	126,7
Biens de consom. a. dim.		
Biens de consom. alimenl.	85,1	88,5
Services	82,9	84,7
Sociétés financières	111,8	112
Sociétés de la zone franc	182,4	182,4
Capi. étrangers	167,3	168,4
Valeurs industrielles	97	98

MARCHÉ DE L'OR

	COURS 11/6	COURS 15/6
Or (la pièce en barrel.)	1945$	1936$ ..
— (lingot)	1945$	1935$ ..
Pièce française (20 fr.)	332 50	329 46
Pièce suisse (20 fr.)	177 50	175 50
Pièce suisse (20 fr.)	187 70	197 90
Pièce latine (20 lires)	187	185
Pièce italienne (20 lires)	183	182 50
Souverain	198 90	182 90
Souverain Elizabeth II	227	227
Demi-souverain	118	173 50
Pièce de 20 Reichs	242 20	232 40
— 10 dollars	488 ..	482 20
— 5 dollars	317	311
— 50 pesos	786 50	778 50
— 20 marks	250 ..	234 ..
— 10 florins	201 70	201 10
— 10 roubles	93 50	150 ..

BOURSES ÉTRANGÈRES

NEW-YORK

Au-dessus des « 1 000 »

Semaine particulièrement active à Wall Street, où l'indice Dow Jones des industriels a dernièrement franchi le seuil psychologique des « 1 000 » pour s'établir, en fin de semaine, à 1 001,85, soit un gain hebdomadaire de 32,08 points.

Les opérateurs ont été surtout favorablement influencés par la baisse qui se manifeste depuis maintenant deux semaines sur les taux d'intérêts.

Mais les statistiques économiques publiées ces jours-ci par l'administration américaine ont également contribué à renforcer la confiance du marché : augmentation de 0,7 % de la production industrielle en mai, baisse de 0,7 % aussi des revenus des consommateurs, et de 2 % pour les mises en chantier de logements.

D'un vendredi à l'autre, tous les compartiments terminent en progrès. Mais c'est surtout le cas pour les ordinateurs, les chimiques, les compagnies aériennes et les constructeurs automobiles.

L'indice Dow Jones du 10 juin : transports, 220,24 (contre 214,74) ; services publics, 96,14 (contre 95,89). L'activité de la semaine a porté sur 114,7 millions de titres contre 91,36 millions.

	Cours 11 juin	Cours 10 juin
Alcoa	58 1/2	57 1/4
A.T.T.	54 1/2	56
Boeing	29 1/8	27 3/8
Chase Man. Bank	38 7/8	38 3/8
Du Pont de Nemours	147 1/2	146 1/2
Eastman Kodak	100 1/2	98 3/4
Exxon	101 1/4	101 1/4
Ford	58	58 1/8
General Electric	53 1/2	52 1/4
General Foods	31 1/4	30 3/4
General Motors	67 1/4	70 1/8
Goodyear	21 1/2	22 1/8
I.B.M.	257 3/4	266 1/4
I.T.T.	33 3/8	33 1/4
Kennecott	33 3/4	33 7/8
Mobil Oil	89 1/2	91 1/8
Pfizer	28 3/4	29 1/4
Schlumberger	82 1/2	85 3/8
Texaco	27	27 1/4
U.A.L. Inc.	26 7/8	27 1/8
Union Carbide	67 1/8	71 1/8
U.S. Steel	54 1/4	55 3/8
Westinghouse	14 7/8	15 3/8
Xerox Corp.	56 7/8	59 3/8

LONDRES

Bonne orientation

Les valeurs industrielles ont été particulièrement bien orientées cette semaine au Stock Exchange, grâce, notamment, à la meilleure tenue de la livre. Le vote des syndicats en faveur du renouvellement, pour un an, des restrictions salariales a également apporté une note de fermeté.

Seules, les mines d'or, et quelques valeurs ayant des intérêts en Afrique du Sud, ont subi de forts dégagements, en liaison avec les événements sanglants qui se déroulent dans ces pays.

Indice « F.T. » du 18 juin : industrielles, 386,9 (contre 378,7) ; mines d'or, 107 (contre 191,3) ; foods d'Etat, 82,85 (contre 82,85).

	Cours 11 juin	Cours 10 juin
Bowater	202	205
Brit. Petroleum	910	938
Charter	166	141
Courtaulds	134	134
De Beers	237	208
Gde Otate Geduld	15 1/4	13 1/2
Gt Univ. Stores	393	382
Imp. Chemical	366	363
Shell	436	452
Vickers	160	165
War Loan	25 5/8	25 5/8

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

2. PROCHE-ORIENT

3-4. EUROPE
— ESPAGNE : les divisions paraissent s'accentuer au sein de l'opposition démocratique.

4-5. AFRIQUE

6. DIPLOMATIE
— Les Soviétiques ont fourni des chiffres sur les effectifs du pacte de Varsovie.

6. ENQUETE
— « Les Français » du « et » du « hors l'étranger » (III), par Paul Balta.

7. POLITIQUE
— Assemblée nationale et Sénat : questions orales.
— Au congrès des maires de France : les limites de l'autonomie.
— M. Giscard d'Estaing au Mont-Valérien.

8. RELIGION
— Le cardinal Willebrands à Paris.

8. SCIENCES
— Démission du directeur du CNES.

8. FAITS DIVERS
— Cinq mineurs tués dans une mine de potasse d'Alsace.

8. JUSTICE

8. DEFENSE
— Le 14 juillet à Paris.

9. EDUCATION
— Un appel à la grève des I.U.T. le 22 juin.

9. SPORTS
— NATATION : Brian Goodell bat le record du monde du 400 m. nage libre.

10-11. ARTS ET SPECTACLES
— CONCERTS : Leonard Bernstein aux Tuileries.
— DANSE : découverte de John Neumeier.

12. EQUIPEMENT ET RÉGIONS
— A PROPOS DE... : les équipements collectifs et la qualité de la vie.

LE MONDE AUJOURD'HUI

PAGES 13 A 20
— Au fil de la semaine : « La vieille politique », par Pierre Viansson-Ponté.
— Lettre de Montréal : Rogers et grand auteur des Jaux, par Jacques Collard.
— La géographie, par Maurice Le Lannou.
— RADIO-TELEVISION : Un été à Vallon de Jean-Daniel Simon, par Martin Eyre ; Louise Brooks, la scandaleuse, ou cinq-cent d'Asiences 2, par Jacques Siclier, L'INA en quête de Débauche : Un sondage sur la politique à la télévision.

21 à 28. SUPPLEMENT CRÉDIT-BAIL

29. LA VIE ÉCONOMIQUE ET SOCIALE
— EMPLOI : la conférence mondiale de Genève.

30-31. LA SEMAINE FINANCIERE

LIRE ÉGALEMENT

RADIO-TELEVISION (15 à 18)
Annonces classées (301) ; Aujourd'hui (19) ; Carnet (12) ; « Journal officiel » (20) ; Météorologie (20) ; Mots croisés (20).

M. Giscard d'Estaing a inauguré les nouveaux locaux de l'École supérieure d'électricité à Gif-sur-Yvette

M. Giscard d'Estaing a inauguré, ce samedi 19 juin, les nouveaux locaux de l'Ecole supérieure d'électricité (E.S.E.), à Gif-sur-Yvette (Essonne), en compagnie de M. Michel d'Ornano, ministre de l'industrie et de la recherche, de M. Marcel Bigeard, secrétaire d'Etat à la défense, et de Mme Alice Saunier-Seïté, secrétaire d'Etat aux universités.

Les bâtiments, construits sur un terrain de 13 hectares, comprennent 28 000 mètres carrés de locaux consacrés à l'enseignement et 4 000 mètres carrés à la recherche, ainsi qu'un restaurant et une salle de sport. La moitié des élèves sont logés dans une résidence appartenant à l'école, l'autre moitié dans les H.L.M. de la région.

M. Giscard d'Estaing a rendu hommage à « *l'atmosphère de travail et de recherche qui règne à l'E.S.E.* ». Il a évoqué l'évolution de cette institution depuis la modeste école des débuts jusqu'à l'actuelle diversification de ses activités vers l'électronique, l'informatique et l'automatique. « *L'Ecole supérieure d'électricité a pris des initiatives dans plusieurs domaines où nous estimons qu'elle doit montrer la voie aux autres* », a affirmé le président de la République, qui a cité notamment la formation continue, le recrutement d'étudiants titulaires de maîtrise ès sciences et les liens avec le monde économique. Sur ce point, M. Giscard d'Estaing a estimé que la philosophie de l'E.S.E. faisait un heureux contraste avec « *la réticence de certains universitaires à développer des contacts avec les activités productrices de l'industrie* », voyant « *un danger de corruption* ».

M. Giscard d'Estaing a souhaité également « *que le recrutement par l'Ecole supérieure d'électricité de titulaires du diplôme universitaire de technologie soit un succès* ».

Créée en 1895 par la Société française des électriciens, l'Ecole est actuellement associée par une convention à l'université de Paris-Sud. A l'étroit jusqu'à l'année dernière, à Malakoff (Hauts-de-Seine), elle dispose maintenant, outre ses locaux de Gif-sur-Yvette, d'une « antenne » à Rennes.

Les 772 élèves se répartissent inégalement entre les trois années de scolarité. Ils sont 156 en première année, recrutés par concours à l'issue des classes préparatoires de mathématiques spéciales des lycées, mais 296 en deuxième année, où sont admis sur titre des élèves d'autres écoles d'ingénieurs, des étudiants ayant obtenu leur maîtrise dans une université et, dans une moindre proportion, des titulaires du diplôme universitaire de technologie « génie électrique ». Leur nombre atteint 320 en troisième année, car une vingtaine d'ingénieurs déjà formés viennent chercher à l'Ecole une spécialisation sans en acquérir le titre. Les élèves de première et deuxième années et ceux de 9 des 12 sections de troisième année font leurs études à Gif. Rennes accueille les 3 autres sections et la première année spéciale pour les titulaires du D.U.T.

Sceaux compte 85 enseignants à temps plein et 250 à temps partiel (dont un tiers d'universitaires).

Chaque année, environ un millier d'ingénieurs en cadres supérieurs effectuent à l'école un stage de quelques semaines dans le cadre de la loi de 1971 sur la formation permanente et Gif-sur-Yvette en accueille les quatre cinquièmes.

A Amiens

LE SECRÉTARIAT D'ÉTAT AUX UNIVERSITÉS AUTORISE LE RECTEUR A ORGANISER DES EXAMENS

Le secrétariat d'Etat aux universités vient d'annoncer, dans un communiqué, qu'en application de l'article dix-huit de la loi d'orientation de l'enseignement supérieur, il a autorisé le recteur de l'Académie d'Amiens à « se substituer au président de l'université pour organiser en mois de juin des examens » du droit privé pour la troisième et la quatrième année de licence en droit, à la programme d'enseignement étant assuré ». En avril, les étudiants et les enseignants du droit privé avaient obtenu du recteur, rappelle le secrétariat d'Etat, l'autorisation d'organiser des enseignements de droit privé à l'extérieur de l'université, « dont l'accès leur était interdit par des piquets de grève. Au 15 juin, le premier arrêté de début d'année étant convenu » et les enseignements ayant duré vingt-trois semaines, il était possible d'organiser les examens : « *Le président, ajoute le communiqué, a refusé, arguant que les enseignements s'étaient déroulés hors des locaux universitaires.* » Ce « détenu d'exercice de sa responsabilité », selon le secrétariat d'Etat, a imposé la reconte à l'article dix-huit de la loi.

Le 1er juillet

L'AUGMENTATION DU MINIMUM VIEILLESSE NE SERA GUÈRE SUPÉRIEURE A LA HAUSSE DES PRIX EN SIX MOIS.

Le minimum vieillesse annuel augmentera globalement de 450 F à partir du 1er juillet et sera ainsi porté à 8 500 F, soit 4 000 F par an (au lieu de 4 300 F) au titre de l'allocation aux vieux travailleurs salariés, et 4 500 F par an (au lieu de 4 300 F) au titre de l'allocation supplémentaire du Fonds national de solidarité.

Selon le ministère du travail, cette mesure constitue « *la première étape pour aboutir, comme prévu, aux 10 000 F en 1977* » et reflète « *le souci de préserver le pouvoir d'achat des titulaires du minimum vieillesse* ». Dans son allocution télévisée du 25 mai dernier, le président de la République avait en effet annoncé que la retraite minimale des personnes âgées serait portée à 10 000 F par an « *dès la fin de 1977* », soit une augmentation de 24 %.

L'attribution de ce minimum reste soumise à un « plafond » de ressources, qui passe de 8 500 F à 9 400 F par an pour une personne isolée et de 16 100 à 17 000 F par an pour un ménage.

[La somme de 8 500 F par an représente une allocation mensuelle de 708 F, alors que le SMIC s'élève, depuis le 1er avril dernier, à 1 400,50 F par mois.

L'augmentation accordée qui est de 5,6 % par rapport au 1er janvier correspond en gros au système du baume de coût de la vie qui est le semestre sera légèrement supérieur à 5 %.]

DES MÉDECINS DE LA RÉGION PARISIENNE AUGMENTENT UNILATÉRALEMENT LEURS TARIFS

Précédant la décision des confédérations syndicales de médecins d'appliquer dès le 1er juillet de nouveaux « tarifs d'honoraires en l'absence d'accord avec les caisses d'assurance-maladie, coup sur coup, deux syndicats de la région parisienne viennent d'inviter les médecins à relever dès maintenant leurs honoraires. Il s'agit des syndicats de médecins appartenant à la Confédération des syndicats médicaux français (C.S.M.F.) : celui du Val-de-Marne propose de demander 33 F pour la consultation au lieu de 30 F, 44 F pour la visite au lieu de 40 F et 11 F pour l'indemnité spéciale de déplacement au lieu de 9 F ; celui de Seine-Saint-Denis propose les mêmes tarifs, sauf pour l'I.D.S. (12 F).

Cette bataille dite des « tarifs syndicaux », au violation de la convention entre les médecins et la Sécurité sociale, pourrait s'étendre à d'autres départements. Elle pénalise, en effet, les malades, qui ne sont remboursés que sur la base des *tarifs conventionnels*.

Le déficit de la balance commerciale française a dépassé trois milliards de francs depuis le début de l'année

Le déficit de la balance commerciale française s'est élevé — en chiffres bruts — à 635 millions de francs en mai contre 1 235 millions de francs en avril et 1 531 millions de francs en mars. Les exportations ont atteint, le mois dernier, 23 136 millions de francs et les importations 23 973 millions de francs, le taux de couverture des achats par les ventes s'établissant à 96,5 % (94,9 % en avril et 93,9 % en mars). En cinq mois, les échanges extérieurs de la France sont déficitaires de 3 714 millions de francs.

Après correction des variations saisonnières, le déficit commercial s'est élevé à 762 millions de francs en mai contre 328 millions de francs en avril et 837 millions de francs en mars. Les exportations (22 809 millions) sont restées au même niveau que le mois précédent et ont progressé de 24 % en un an. Depuis le début de 1976, la balance est déficitaire de 3 109 millions de francs (toujours en données corrigées).

Le montant de ce déficit s'inscrit, « dans des limites supportables », souligne, dans son commentaire, le ministre du commerce extérieur, M. Raymond Barre. Un retour à l'équilibre commercial en fin d'année n'est d'ailleurs pas exclu par les experts officiels, si le rythme actuel de hausse des prix français se modère. La restriction est d'importance. De fait, l'inflation nuit à la compétitivité des produits nationaux sur les marchés extérieurs, notamment par rapport à l'Allemagne fédérale et aux Etats-Unis et renforce la concurrence en France des biens étrangers sensible pour les achats de biens de consommation en mai.

Le retour à l'équilibre pourrait se réaliser à la suite du ralentissement de la hausse des importations d'une part, de la poursuite de la croissance des exportations de l'autre. Actuellement, si les prises de commandes étrangères fléchissent, comme l'a fait récemment remarquer la Banque de France (le Monde du 17 juin), les carnets restent quant à eux bien garnis. Leur montant enregistré par la COFACE (Compagnie française d'assurance pour le commerce extérieur) représenterait actuellement quelque 140 milliards de francs.

Pour les cinq premiers mois de 1976, la progression des ventes a tendance à rejoindre celle des achats (respectivement + 12,6 % et + 15,8 %).

Cette prévision risque toutefois d'être troublée — en dehors du maintien d'une forte inflation — par des accidents de parcours. Il en est ainsi de la sécheresse, qui pourrait entraîner une baisse de 1,5 milliard de francs des exportations de céréales (« le Monde de l'économie » du 15 juin) et une montée des importations d'autres produits agricoles, comme le soja et les fourrages pour l'alimentation du bétail. Par ailleurs déjà soumis aux tensions sur les cours alimentaires, le prix des matières premières importées par la France — dont la valeur exprimée en francs s'est accrue de 26 % depuis le début de l'année — devrait continuer de croître, la reconstitution des stocks et les anticipations à la hausse produisant leurs effets.

Ainsi, les aléas ne sont pas négligeables. Le commerce extérieur de la France se trouve pourrait-on dire, dans une « zone neutre » où le meilleur comme le pire reste possible. — M. B.

Le mouvement familial ouvrier veut se transformer en syndicat du cadre de vie

La Confédération nationale des associations populaires familiales (C.N.A.P.F.) qui regroupe environ cinquante mille familles, tient à Nantes, les 19 et 20 juin, une assemblée générale extraordinaire.

L'objectif de cette assemblée est de transformer la C.N.A.P.F. son sigle et ses statuts, pour confirmer son orientation vers un syndicalisme du cadre de vie. La C.N.A.P.F., qui a quitté l'Union nationale des associations familiales, syndicat qui est resté sous son obédience communiste, a reçu l'agrément de la Confédération syndicale du cadre de vie (C.S.C.). Encore faudra-t-il qu'elle « *lutte sur le terrain du cadre de vie* », la nouvelle C.N.A.P.F. en gestation, dont la plupart des adhérents sont des familles ouvrières, ne prétend pas constituer à elle seule le syndicalisme du cadre de vie, mais « *coordonner les luttes* » avec d'autres organisations.

Comme l'indique le projet de préambule des nouveaux statuts, les A.P.F. « *prennent en compte les fonctions d'usage et de consommation [ont] résolument situé [leur] combat sur le terrain spécifique de la vie hors entreprise, affirmant de ce fait la nécessité d'une authentique action syndicale des usagers dans les secteurs précis comme celui de la santé, de l'habitat, de l'environnement, de la consommation, de l'environnement* ».

(1) En novembre 1975, 39 % des voix se sont opposées à l'évolution, une grande partie des oppositions portant plus sur la « stratégie » et la rapidité de l'évolution que sur sa finalité » (le Monde des 16 et 17 novembre 1975).

LA THAÏLANDE ET LE CAMBODGE VONT ÉCHANGER DES AMBASSADEURS

Bangkok (A.F.P.). — La Thaïlande et le Cambodge vont prendre « *des mesures positives* » en vue d'échanger des ambassadeurs, a déclaré, vendredi 18 juin, M. Pichai Rattakul, ministre thaïlandais des affaires étrangères, qui a eu, les 16 et 17 juin, des entretiens avec M. Ieng Sary, vice-premier ministre khmer, chargé des affaires étrangères, à Singapour, en territoire cambodgien. M. Rattakul, qui est le premier ministre thaïlandais à se rendre au Cambodge depuis la prise de pouvoir par les khmers rouges, a précisé que les deux pays avaient également décidé de rechercher le différend frontalier qui les oppose. Phnom-Penh, a-t-il dit, a d'autre part accepté d'examiner le problème que conlève la libération de pêcheurs thaïlandais détenus au Cambodge, et l'éventuelle création d'un bureau du haut commissariat des Nations unies pour les réfugiés dans la capitale khmère, afin d'encourager le retour des exilés cambodgiens dans leur pays.

Dans la course transatlantique en solitaire

Repéré à hauteur de Terre-Neuve Tabarly devance nettement Colas

Le bateau d'Eric Tabarly, engagé dans la course transatlantique en solitaire, a été repéré par la patrouille des icebergs de Halifax, à proximité de Terre-Neuve. Il est donc très en avance sur celui d'Alain Colas et se trouvait, vendredi 18 juin, à 700 km de Newport, port d'arrivée de la course. Si les vents lui restent favorables, Tabarly devrait toucher au but dès les premiers jours de la semaine prochaine. Il battrait le record de la traversée (vingt jours et treize heures) établi par Alain Colas en 1972.

Tabarly devance donc son principal concurrent, mais on ne saurait affirmer pour autant qu'il soit en tête de la course. On sait seulement que le premier à passer sur la route la plus courte.

Il y a quatre ans, on n'avait d'oreille et de commentaires que pour le *Vendredi 13*, de Jean-Yves Terlain, le plus petit et le plus grand bateau (39 m.) et que son barreur communiquait régulièrement sa position. Aussi silencieux qu'il est aujourd'hui bavard, Alain Colas, sur le *Pen-Duick IV*, apparaissait au tout dernier moment avec une demi-journée d'avance sur son rival.

Ainsi averti, on se doit, aujourd'hui, de se poser une question : « *Où sont les autres bateaux, l'Américain Michael Kane, le Français Grossmann et le Britannique Mac Mullen ?* » Le premier nommé, sur son trimaran, aurait choisi la route plus au nord qui conviendrait mieux à son multicoque. A Newport, on ne désespère pas de voir la bannière bleue, dont Michael Kane a fait sa grand-voile, pointer la première à l'horizon.

« Kriter » perdu

Kriter III, le bateau de Jean-Yves Terlain, n'est plus qu'une épave. La remorqueur soviétique de haute mer *Bestrashnyy*, qui a recueilli, vendredi 18 juin, le navigateur français, a ramené à prendre en remorque le catamaran dont les deux coques de 20 mètres du long risquaient à tout moment de se séparer pendant le remorquage. Le *Bestrashnyy* avait également recueilli à son bord Yvon Fauconnier, victime, lui aussi, de la tempête alors qu'il barrait le bateau-jaune Terlain amena second en 1972.

Quant à Alain Colas, sur son monstre de 72 mètres, il se propose de mâcher à Terre-Neuve afin de réparer ses voiles. Il a perdu tout espoir de victoire, mais n'en a pas moins salué la comportement d'Eric Tabarly en affirmant que l'homme et le bateau étaient capables d'un grand exploit.

NOUVELLES BRÈVES

● *La Croix-Rouge française* fait savoir que, depuis octobre 1975, elle a envoyé au Liban des dons en espèces, en médicaments, en antibiotiques et en matériels de transfusion sanguine, pour une valeur de 180 000 francs français, dont 150 000 F par le canal du Comité international de la Croix-Rouge (C.I.C.R.). Le C.I.C.R. ayant un besoin urgent d'une somme de 21 millions de francs suisses pour continuer à assurer tous les secours sur place, la Croix-Rouge française lance un appel pressant afin de recueillir une partie des fonds nécessaires. Les dons peuvent être envoyés à la Croix-Rouge, 17, rue Quentin-Bauchart, 75008 Paris (C.C.P. 800-00 Paris) en mentionnant « Liban ».

● *Le comité de soutien de Paris pour la libération des patriotes corses* appelle à un rassemblement le lundi 21 juin prochain, à partir de 16 heures, devant le palais de justice, à l'occasion de la fin du procès d'Aléria. « *En toute circonstance*, déclare notamment le texte publié à cette occasion, *notre présence doit être digne et pacifique : elle doit éviter toute éventuelle provocation.* »

A Londres

PRIX RECORD POUR UN TABLEAU DE TURNER

Une peinture de Turner, *The Bridgewater Sea Piece*, a atteint un prix record vendredi 18 juin, au cours d'une vente chez Christie's à Londres, avec 374 000 livres (315 000 F environ).

Ce tableau, d'une facture très caractéristique de la peinture nuageuse de Turner, représente deux bateaux au milieu de la tempête. Il fut exposé en 1801 à la Royal Academy et avait été payé à l'époque 250 guinées par le duc de Bridgewater.

Un tableau de l'Américain James Peale, représentant Washington et ses généraux à Yorktown, en 1781, après la capitulation anglaise, a été payé 198 000 livres par un marchand new-yorkais.

Le numéro du « Monde » daté 19 juin 1976 a été tiré à 546 473 exemplaires.

A B C D E F G

(Publicité)

APPEL D'OFFRES

GOUVERNEMENT DE L'ÉTAT DE LAGOS

Approvisionnement en eau de la ville de Lagos

Programme d'expansion

Installations hydrauliques d'Isasi

Deuxième phase - Stade n° 2

1. Le Conseil des appels d'offres de Lagos, Nigeria, fait appel à des offres pour la fourniture et l'installation d'une usine de traitement des eaux et pour les travaux de génie civil associés, le tout capable de produire 160.000 m3 d'eau potable par jour.

2. Les documents de soumission devront être obtenus auprès du secrétaire permanent, au Ministère des Travaux Publics et du Plan, P.M.B. 1015, Oba Akinjobi Street, Ikeja, Nigeria, contre paiement d'un dépôt de soumission de 200 Naira.

3. L'appel d'offres sera clos le 7 septembre 1976.

4. Des informations supplémentaires pourront être obtenues auprès du secrétaire permanent dont l'adresse est donnée ci-dessus, ou de GKW - Ingénieurs Conseils, 6800 Mannheim, Gottlieb-Daimler Strasse, 12 A, République Fédérale d'Allemagne. Tél. (0621) 447001. Télex 463426A GKW D.